★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9372 — 46 PAGES — MARDI 4 MARS 1975

Après l'enlèvement de M. Lorenz

L'avion transportant les détenus allemands libérés se rendrait en Libye

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

UN NOUVEAU PAS AMÉRICAIN VERS CUBA

Le « concert interaméricain » est devenu tellement cacophonique ces dernières semaines que M. Kissinger a jugé indispensable d'y apporter une note un *peu plus harmonieuse*. « Si les sanctions votées en 1964 par l'Organisation des Etats américains étaient levées, les Etats-Unis envisageraient une évolution dans leurs relations bilatérales avec Cuba », a déclaré le secrétaire d'Etat dans un discours prononcé à Houston le 1er mars.

Ainsi Washington est-il désormais parfaitement d'accord avec *La Havane sur* les conditions de la reprise du dialogue : on se parlera lorsque l'O.E.A. aura levé les sanctions économiques et politiques adoptées à l'unanimité moins une voix — celle du Mexique — il y a presque onze ans.

Or ce dernier problème paraît désormais moins difficile à régler. Lors de la pitoyable conférence de Quito, en novembre dernier, *ceux des pays américains* pourtant en majorité favorables à la levée des sanctions n'avaient pu l'emporter en raison de la rigidité des règles de vote au sein de l'O.E.A. — ou plutôt du traité interaméricain d'assistance réciproque (TRIAR), en vertu duquel, formellement, avait été décidé l'embargo.

Depuis, une commission de réforme de l'O.E.A. a proposé aux Etats membres un assouplissement de ces règles : un vote positif de la moitié des membres serait seul requis — au lieu des deux tiers actuellement — pour décider la levée des sanctions imposées en 1964. Une telle majorité était acquise à Quito. Il reste néanmoins aux Etats membres à se prononcer sur cette proposition de réforme. M. Kissinger a indiqué, à Houston, qu'il en débattrait avec ses collègues américains au cours de sa tournée à travers l'Amérique du Sud, désormais prévue pour avril. Si un accord intervenait sur cette proposition — qui devra d'ailleurs être votée à la majorité des deux tiers. — la levée de l'embargo pourrait être décidée lors de la prochaine assemblée générale de l'O.E.A., en mai, à Washington.

Dès ce moment, la discussion bilatérale serait possible. M. Edward Kennedy a d'ailleurs, le 2 mars, annoncé qu'il déposerait prochainement un projet de loi mettant fin à l'embargo imposé au commerce américain avec Cuba. La détente ne pourra se poursuivre, a néanmoins déclaré M. Kissinger, « que si *Cuba fait* la preuve de son désir d'accepter les obligations réciproques sur lesquelles de nouvelles formes de relations doivent être fondées ».

Il fallait que *les Etats-Unis* aient grand besoin d'offrir quelque chose à l'Amérique latine pour avoir, une fois encore, pris l'initiative de nouveaux gestes destinés à débloquer leur contentieux avec Cuba. Les précédents « petits pas » — de la visite, en juillet dernier, de M. Pat Holt, à celle, fin septembre, des sénateurs Jacobs Javits et Clairborne Pell — avaient *déjà* été accomplis par des personnalités américaines. Cuba peut, à bon droit, répondre que la victime n'a pas à se montrer prévenante envers son agresseur. Mais M. Fidel Castro fait face à la première puissance mondiale, d'ordinaire très chatouilleuse sur ce qu'elle estime lui être dû. Toutefois, en dix ans, Cuba a appris à se passer des Etats-Unis et à contourner l'embargo. Mais, surtout, le gouvernement de La Havane sait qu'il détient la clé d'un éventuel renouveau des relations interaméricaines. Après le tollé provoqué au sud du *rio Grande* par le vote du Trade Act, qui a pratiquement torpillé sa politique du « nouveau dialogue » amorcée en février 1974 à Tlatelolco (Mexique), M. Kissinger n'avait plus de lapin à sortir de son chapeau.

Cette fois, les Etats-Unis ne peuvent aller beaucoup plus loin. Le prochain « petit pas », c'est M. Fidel Castro qui devra le faire en invitant une personnalité américaine de haut rang à venir à Cuba.

POUR « CONTROLER » UN RÈGLEMENT PACIFIQUE

Les Etats-Unis pourraient provoquer des changements politiques à Phnom-Penh

Les Khmers rouges ont, dimanche 2 mars, renforcé le blocus du Mékong dans la région-clé de Neak-Luong. Ils accentuent aussi leur emprise sur la province de Battambang, dans le nord-ouest du pays et, à l'ouest de Phnom-Penh, sur un secteur proche de l'aéroport.

Dans une lettre ouverte au peuple américain, le prince Sihanouk se dit prêt à normaliser « rapidement » les relations entre le Cambodge et les Etats-Unis si Washington cesse de soutenir le régime de Phnom-Penh. Les Américains, qui prônent toujours des négociations entre les deux parties, et ne s'estiment liés à aucune personnalité, pourraient provoquer des changements politiques — mais non un bouleversement — à Phnom-Penh. Faisant l'exégèse d'une déclaration assez floue du maréchal Lon Nol, l'ambassadeur des Etats-Unis au Cambodge a déclaré : « Cela signifie que le président s'en ira s'il est un obstacle à un règlement pacifique. » *Mais qui remplacerait le président de la République ? Les Américains veulent aboutir à une «* solution contrôlée *» du conflit. Cependant, les Khmers rouges, soutenus par Pékin, parlent toujours de «* victoire totale ».

De notre envoyé spécial

Phnom-Penh. — « *Contre qui vous battez-vous?* » « *Contre des Khmers.* » « *Pourquoi ?* » « *Je ne sais pas.* » Un tel dialogue entre un officier cambodgien et le représentant américain M. McCloskey illustre bien *la confusion dans laquelle* s'est déroulée samedi 1er mars la visite-éclair de la délégation parlementaire qui a étudié sur place la nécessité éventuelle d'accorder une aide militaire supplémentaire de 222 millions de dollars au régime du maréchal Lon Nol.

Venus à la demande pressante du président Ford à un moment où l'administration américaine déchaîne sa propagande pour convaincre l'opinion que Phnom-Penh tombera avant la fin du mois si le Congrès ne vote pas les crédits demandés, plongés pendant moins de huit heures dans un monde étranger, *ces parlementaires ont été accueillis* avec un mélange de cérémonial et d'improvisation qui témoigne de l'état de désarroi *qui* règne ici. Ils sont passés du soldat-qui-est-très-content-de-se-battre au réfugié dont la famille a été tuée par les communistes et ses biens détruits, des militaires qui traînent déguenillés en ville et se plaignent de l'insuffisance de leur solde au général qui affirme manquer de munitions, etc.

Pendant quelques heures, le sort du Cambodge a semblé être entre les mains de ces deux femmes et de ces quatre hommes qui, dès leur retour à Washington, feront leur rapport à *un Congrès plus que réticent*, qui doit se prononcer vers le milieu du mois. La République khmère recevra-t-elle ce ballon d'oxygène qui lui permettrait de survivre jusqu'à la saison sèche, dans l'espoir que la mousson pourrait lui être plus favorable ?

De Phnom-Penh, la situation ne paraît pas aussi désespérée qu'on le prétend à Washington. Les affirmations du sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient, M. Habib, selon lesquelles les pertes républicaines se montent à un millier d'hommes par jour, font sourire, puisque l'offensive dure depuis deux mois et qu'environ 50 000 soldats sont engagés.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 6.)

APPROUVÉE PAR L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAN

La convocation de la conférence préparatoire sur l'énergie est accueillie avec réserve par l'Algérie et le Venezuela

- Le « sommet » de l'OPEP va rechercher une stratégie à long terme
- Les ministres des Neuf discutent d'un prix-plafond du pétrole

M. Giscard d'Estaing a lancé, samedi 1er mars, dix invitations à la réunion préparatoire chargée d'organiser la conférence internationale sur les problèmes de l'énergie. Vont participer à cette réunion, qui se tiendrait le 7 avril à Paris, uniquement entre « experts » : l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Communauté européenne, les Etats-Unis, l'Inde, l'Iran, le Japon, le Venezuela et le Zaïre. La France assurerait la présidence.

Bien que n'ayant pas obtenu l'accord préalable de tous les intéressés, le gouvernement français a jugé qu'un assentiment suffisant s'était dégagé des conversations diplomatiques, pour qu'il décide d'envoyer des invitations. Le « sommet » d'Alger et l'Agence internationale de l'énergie, qui se réunit elle aussi cette semaine, pourront ainsi prendre position en connaissance de cause.

● A ALGER, l'initiative française a fait aussitôt l'objet de nombreux commentaires de la part des ministres des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, réunis pour préparer la rencontre des chefs d'Etat de l'OPEP, à partir de ce mercredi. L'Arabie Saoudite et l'Iran ont donné leur approbation ; en revanche, l'Algérie et le Venezuela ont adopté une position beaucoup plus nuancée. Leurs réserves portent sur l'objet de la conférence et sur les modalités de représentation du tiers-monde envisagée par M. Giscard d'Estaing, conformément à une proposition antérieure de M. Yamani, le ministre saoudien (lire page 42).

● A BRUXELLES, *les ministres des affaires* étrangères des Neuf préparent, de leur côté, lundi et mardi, la réunion du comité directeur de l'Agence internationale pour l'énergie, qui aura lieu jeudi et vendredi à Paris. La Commission de Bruxelles souhaite que la Communauté arrête une position commune, notamment sur un éventuel prix-plancher du pétrole (lire page 42).

Le « trio » et les autres

par PHILIPPE SIMONNOT

Il y a seulement quelque trois ou quatre mois, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole paraissait dominer complètement non seulement le marché pétrolier mais aussi bon nombre de pays industrialisés, condamnés à des déficits considérables de leur balance des paiements. Grâce aux revenus tirés de la vente de l' « or noir », dont le prix avait soudai*nement quadruplé*, l'Organisation émergeait comme une nouvelle puissance financière, capable, par exemple, d'acheter l'une ou l'autre de ces entreprises géantes qui détiennent le pouvoir économique dans le monde.

La cohésion interne de l'OPEP avait résisté à des tiraillements de toutes sortes, tout à fait naturels si l'on songe que le « croissant » de l'Organisation est beaucoup plus étendu que ne fut celui de l'islam à son apogée ; ses pointes extrêmes sont, à l'ouest, le Venezuela et l'Equateur, à l'est, l'Indonésie. Même M. Kissinger, qui avait combiné la méthode du bâton et celle du charme, n'avait pas réussi à briser le front des pays producteurs de pétrole.

Sûre de sa puissance, l'OPEP faisait la leçon aux pays industrialisés, coupables d'avoir « *péché contre la monnaie* », comme dirait M. Rueff, puis leur offrait une sorte de répit pour les neuf premiers mois de 1975 en « gelant » pour de bon les prix du pétrole brut (le blocage, un an plus tôt, des prix affichés pendant neuf mois n'avait été, *lui*, qu'un trompe-l'œil, puisque le prix réel du « brut » n'avait cessé d'augmenter.

(Lire la suite page 42.)

LE MAROC A L'HEURE DE L'UNION NATIONALE

Le quatorzième anniversaire de l'accession au trône du roi Hassan II est célébré, ce lundi 3 mars, au Maroc. Le souverain devait, dans un discours radiotélévisé, faire le bilan des réalisations du régime.

Dans une enquête dont nous commençons la publication, Paul Balta analyse l'évolution du pays, actuellement mobilisé sur le thème de l'union nationale pour la « récupération » du Sahara occidental et des présides espagnols.

I. — La « remontée » de Hassan II

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Rabat. — « *Quand une monarchie est réellement représentative de son époque... elle ne tombe que si elle veut bien tomber... J'estime qu'il y a des monarchies qui, sans le vouloir, se font hara-kiri... Franchement, très peu de rois sont tombés de leurs propres fautes.* » On se souvient encore à Rabat de cette réponse, pleine de sous-entendus, faite par Hassan II il y a six mois à une question concernant Hailé Selassié, alors en sursis. Il avait saisi que, à travers l'Ethiopie, c'est au Maroc que pensaient les journalistes réunis *dans une petite salle du palais de* Rabat le 17 septembre 1974. Deux ans après la seconde tentative de régicide — la première ayant été, le 10 juillet 1971, le putsch manqué de Skhirat, — le souverain faisait-il implicitement son auto-critique ?

De l'avis même de ses adversaires, il a remarquablement redressé la situation depuis l'attaque contre le Boeing qui le ramenait de France, le 16 août 1972. A la terrasse des cafés de l'avenue Mohammed-V à Rabat, dans les salons raffinés et confortables de Casablanca, au milieu des périmètres irrigués de Beni-Mellal ou de la région d'Agadir, sur les chantiers du port de Safi, qui s'industrialise à vive allure, professeurs, agronomes, ingénieurs, gouverneurs de province, *dirigeants de l'opposition*, syndicalistes, hommes d'affaires, journalistes s'expriment avec une indiscutable liberté. A qui s'en étonne, les plus critiques répondent : « *C'est la soupape de sûreté. On laisse les gens se défouler en parlant, mais on a l'œil sur ceux qui pourraient passer aux actes.* » Chacun, selon ses convictions, explique sur un ton admiratif, ironique ou avec une neutralité qui cache mal la passion comment le roi a tiré parti des événements, ou les a sollicités, pour raffermir une autorité contestée.

(Lire la suite page 4.)

LA POLITIQUE AU FÉMININ

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

En 1975, le pouvoir se conjugue toujours au masculin. En France et ailleurs. La société politique reste une société mâle. La place des femmes y est très modeste. Et elle *se réduit toujours plus à mesure* qu'on gravit les degrés du pouvoir.

Une femme dans un parti, c'est une exception. Une femme au Parlement, c'est une surprise. Une femme au gouvernement, c'est une prouesse. Une femme chef de gouvernement ou chef d'Etat, c'est un prodige. Cent cinquante Etats environ composent la planète Dans les années récentes, quatre seulement (le Sri-Lanka, l'Inde, Israël, la République Centrafricaine) ont ou ont eu une femme pour premier ministre. Un seul — l'Argentine — a une femme élue pour chef d'Etat.

Alors, dans ces Parlements, dans ces gouvernements presque totalement masculins, la ou les femmes présentes se prennent à douter. Exercent-elles une influence réelle, nouvelle ? Ou servent-elles d'ornement, d'alibi, en occupant quelques strapontins dans un climat paternaliste ?

Qui peut changer les choses, qui peut changer la politique ? Quelques individualités, brillantes mais isolées ? Ou des femmes toujours plus nombreuses, toujours plus présentes ?

La réponse va de soi. Une femme politique isolée peut difficilement agir, réagir en femme. Elle doit « masculiniser » son rôle. Elle doit s'aligner sur l'« exemple » masculin. Que faire dans un club d'hommes, sinon en adopter les règles ? Alors, c'est la « normalisation ». La femme politique copie l'homme politique. Elle imite son style. Elle devient son double.

Il faut donc passer du féminin singulier au féminin pluriel. Il faut assurer un véritable « décollage » de la participation féminine. Les femmes doivent entrer assez nombreuses *en politique* pour former une masse critique. A partir d'un certain nombre, d'un certain seuil, les femmes politiques peuvent rester elles-mêmes. Elles peuvent s'affirmer, s'accomplir dans leur vérité propre, incarner une autre manière d'être et de penser.

Bref, au lieu de jouer le jeu, elles peuvent changer le jeu. En imposant d'autres règles, d'autres approches. Elles peuvent changer la politique. Dans trois directions.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

AFFAIRE DE STYLE

Nombreuses sont les familles qui auront consacré le dernier week-end aux joies mathématiques de la déclaration des revenus.

Les familles et non les contribuables, car Mme Françoise Giroud et M. Fourcade se sont unis pour engager les épouses à participer à la signature — et donc sans doute à l'élaboration — du document.

Cela dit, on notera que c'est M. Fourcade seul qui a signé l'exhortation manuscrite figurant dans les formulaires. C'est un mauvais exemple qui montre bien que l'impôt reste une affaire de chef de famille et que c'est à l'homme qu'en principe revient toujours cette qualité.

Alors pourquoi faire signer les femmes si la responsabilité leur échappe ? Faut-il entendre qu'il s'agit encore d'une affaire de style plus que de fond ?

ROBERT ESCARPIT.

UN LIVRE DE PAUL GRANET

« Changer la ville »... et la vie

Voici un livre dense, riche et solide qui dépasse largement son objet pour devenir une ample réflexion sur notre société. Faut-il *avoir scrupule à en faire l'éloge*, regretter ou au contraire se féliciter que Paul Granet, l'auteur de ce *Changer la ville* qui pourrait aussi bien s'intituler « *Changer la vie* », soit membre du gouvernement ? Il est vrai que l'analyse et les propositions qui en découlent, ne semblent guère inspirer l'action politique d'un pouvoir qui, trop souvent, paraît orienté en sens exactement opposé ; mais pourquoi ne pas se réjouir, après tout, de voir soutenir par un secrétaire d'Etat des idées hardies, des solutions courageuses, même si l'urbanisation, le logement et la qualité de la vie ne sont pas dans ses attributions, même s'il prend la précaution d'avertir que son ouvrage était achevé avant qu'il soit appelé à des fonctions ministérielles ?

Enarque, ancien directeur d'une grande société de construction, député et président de conseil régional, Paul Granet a élaboré son exposé dans le respect de la tradition : constat, remèdes, réfutation des objections. Des trois parties du livre, c'est la première, le bilan, qui excite particulièrement la réflexion et l'imagination si la seconde partie est évidemment plus constructive.

La vie dans les villes est devenue insupportable : l'agitation, l'entassement, la circulation, engendrent un désordre, une pollution et un bruit qui ruinent la santé physique ou mentale ; les ordures ménagères *s'accumulent, les derniers arbres* achèvent de mourir, l'insécurité règne et aussi la spéculation. Dans les banlieues, les grands ensembles, c'est pis encore, et à la campagne ce n'est guère mieux. Partout l'industrie trouble l'air et l'eau ; les déchets atomiques, les détergents, les insecticides, tuent la faune et la végétation, les sites naturels sont défigurés, les aliments sont truqués, l'équilibre biologique est perturbé.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 32.)

EUROPE

Allemagne fédérale

M. Lorenz reste détenu par ses ravisseurs

- *L'avion transportant les militants libérés a quitté Francfort pour une destination inconnue*
- *L'enlèvement du dirigeant de la C.D.U. a accentué le recul des socialistes aux élections*

Cinq militants anarchistes libérés par Bonn — conformément aux exigences du commando qui a enlevé, le jeudi 27 février, à Berlin-Ouest, M. Peter Lorenz, président du parti chrétien-démocrate de la ville — ont quitté Francfort à bord d'un Boeing-707 allemand, le lundi 3 mars, à 9 h. 56, soit quatre minutes avant l'expiration de l'ultimatum posé par les ravisseurs. L'appareil transporte également M. Albertz, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, qui s'était proposé comme otage pour garantir la sûreté des militants libérés. La Syrie a annoncé qu'elle accorderait à l'avion une autorisation d'escale technique, mais on ignorait toujours lundi, en fin de matinée, la destination finale du voyage. L'agence Reuter croit qu'il s'agit de la Libye tout en n'expliquant pas dans ce cas le caractère singulier de l'itinéraire adopté.

De notre correspondant

Bonn. — Pendant tout le week-end, les dirigeants de la République fédérale et le Sénat de Berlin, réunis en « *état-major de crise* » et manifestement décidés à céder aux exigences du commando dit « Mouvement du 2 juin », pour sauver M. Lorenz, ont essayé d'obtenir des « *garanties* » concernant le retour en Allemagne de M. Albertz et la libération du président de la C.D.U. Ils exigeaient également de connaître la destination de l'avion avant d'autoriser le décollage. Toutefois, ils ont été contraints de céder aux exigences des ravisseurs, sans que leurs demandes aient été satisfaites.

Les autorités se sont en fait heurtées à deux séries de difficultés, qui ont compliqué une situation déjà précaire. Les trois alliés occidentaux étant seuls à pouvoir utiliser les couloirs aériens entre Berlin-Ouest et la R.F.A., les dirigeants ouest-allemands devaient obtenir que l'un d'eux mette un avion à leur disposition. Le gouvernement militaire français, à qui revenait la présidence tournante des puissances occupantes, s'est déclaré immédiatement prêt, en accord avec Paris, à prêter un appareil pour un vol à destination d'un aérodrome de la République fédérale. S'il considérait qu'à Berlin sa responsabilité était engagée, il n'en était pas de même une fois que l'on avait atteint la R.F.A. Les ravisseurs ont accepté que les détenus soient rassemblés à Francfort et non à Berlin, comme ils l'avaient demandé à l'origine. Deux détenues, Verena Becker et Ingrid Siepmann, emprisonnées à Berlin-Ouest, ont été transportées dimanche soir à Francfort à bord d'un Mystère-20. Rolf Pohle et Rolf Heissler, détenus dans des prisons bavaroises, avaient été amenés en hélicoptère dès le début de l'après-midi. Une cinquième détenue, Gabriele Kröcher-Tiedemann, a été conduite en voiture depuis Essen.

La seconde difficulté tenait aux réticences des détenus. Ce n'est qu'après avoir longuement discuté ensemble que cinq des six membres du groupe ont accepté de quitter la République fédérale. L'ancien avocat Horst Mahler, qui purge à Berlin une peine de quatorze années de réclusion, avait refusé, dès samedi de s'associer à « *un acte de terro-* soir, dans une déclaration télévisée, *risme individuel* », qui est, selon sa propre expression, « *coupé de la lutte de la classe ouvrière et ne peut aboutir qu'à une impasse* ». Mahler s'est brouillé, au début de l'année, avec ses anciens amis et a adhéré au parti communiste K.D.P., de tendance maoïste.

Un « succès considérable » pour la C.D.U.

L'enlèvement de M. Lorenz a eu une première conséquence politique. Bien qu'il soit difficile d'apprécier exactement son influence sur les élections berlinoises, il est certain qu'il a accentué la défaite du parti social-démocrate. Le S.P.D., qui était depuis la fin de la guerre le premier parti de Berlin-Ouest, perd la majorité absolue et se trouve devancé par l'Union chrétienne-démocrate. Le S.P.D. perd 7,7 points, passant de 50,4 % en 1971 à 42,7 % ; la C.D.U. gagne, au contraire, 5,7 points, passant de 38,2 % à 43,9 %. Les sociaux-démocrates pourront cependant continuer à gouverner Berlin-Ouest, mais ils se voient contraints de conclure une alliance avec les libéraux, qui obtiennent 7,2 % des voix contre 8,5 % il y a quatre ans. La participation électorale, qui s'est élevée à 87,9 %, est légèrement inférieure à celle des consultations précédentes.

Les élections à la chambre des députés de Berlin confirment la tendance apparue à Hambourg et qui s'est poursuivie tout au long des élections régionales de l'année dernière. Le parti social-démocrate est en perte de vitesse et il lui faudra beaucoup d'énergie pour réussir à remonter la pente. M. Brandt, président du S.P.D., se console en constatant que la perte de voix est moins forte à Berlin qu'à Hambourg, mais M. Kohl, président de la C.D.U., peut parler à juste titre « *d'un succès considérable* » pour son parti.

La victoire de la démocratie chrétienne aurait été encore plus nette sans la présence d'un nouveau parti de droite, la Fédération pour une Allemagne libre (B.F.D.), qui a recueilli un peu plus de 3 % des suffrages. Les trois partis d'extrême gauche n'obtiennent ensemble que 2,7 %.

Pour le parti social-démocrate, le fait le plus inquiétant est qu'il a surtout perdu des voix dans les quartiers ouvriers de l'ancienne capitale allemande. Sans doute, la situation propre à Berlin, les rapports étroits entre les milieux politiques, l'administration et les milieux d'affaires ont-ils joué un rôle dans ce mécontentement, mais la déception des travailleurs devant la politique du gouvernement fédéral n'y est certainement pas étrangère.

Enfin, c'était la première fois que les Berlinois votaient depuis la signature de l'accord des Quatre. Il semble que la campagne de la C.D.U. et de la B.F.D., pour qui cet accord « *ne garantit pas suffisamment* » l'avenir de la ville, ait trouvé plus d'échos que ne le pensaient les sociaux-démocrates.

DANIEL VERNET.

LES JEUNES SOCIALISTES ADOPTENT A LEUR CONGRÈS DES POSITIONS RELATIVEMENT MODÉRÉES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le parti social-démocrate a besoin des jeunes socialistes, et les « *Jusos* » ne peuvent se passer du parti. Cette règle s'est encore vérifiée au congrès des jeunes socialistes qui s'est tenu du 28 février au 2 mars à Wiesbaden. Dans un discours très nuancé, où il a mêlé avertissements et encouragements, M. Brandt, président du S.P.D., a appelé les Jusos à « *l'autodiscipline* » tout en reconnaissant l'apport des jeunes à la politique globale du parti. Se montrant très réticent vis-à-vis de mesures administratives réclamées par la droite du parti, M. Brandt a déclaré que le soutien du gouvernement Schmidt-Genscher faisait partie de la « *lutte pour un socialisme démocratique* », mais il a admis le bien-fondé d'une « *double stratégie* » qui complète le travail gouvernemental et parlementaire par une mobilisation « *à la base* »

Pour sa part, la direction sortante des jeunes socialistes a affronté avec succès son aile gauche. Après avoir menacé de retirer sa candidature si son texte d'orientation n'était pas voté, Mme Heidemarie Wieczorek-Zeul a été réélue président par cent soixante-huit voix sur trois cents. L'aile gauche composée des « antirévisionnistes » et des « stamokapistes » (de l'expression allemande signifiant capitalisme monopoliste d'Etat) considère que l'Etat est l'expression politique des grands monopoles et qu'une politique socialiste ne peut être menée à l'intérieur de cet Etat. La majorité au contraire a adopté un texte d'orientation qui proclame la possibilité des « réformes anticapitalistes ».

UNE DÉTENTE S'AMORCE ENTRE BONN ET VARSOVIE

Varsovie (A.F.P.). — La tension qui régnait depuis quelques semaines dans les rapports entre la Pologne et l'Allemagne fédérale, et qui connut son point culminant avec l'annulation par les Polonais d'une « table ronde » prévue le 14 février à Bonn, semble devoir s'apaiser.

En effet, la presse polonaise, dont les éditorialistes s'étaient déchaînés, non seulement contre la coalition de droite, mais même contre le gouvernement fédéral, a depuis quelques jours pratiquement cessé ses attaques.

D'autre part, le groupe de travail polono-allemand sur la question des pensions se réunira, le 12 mars à Varsovie, pour continuer les travaux entrepris lors de sa dernière réunion en R.F.A., au mois de janvier. Quelques jours plus tard, le 17 mars, M. Hans Friderichs, ministre de l'économie du gouvernement ouest-allemand, arrivera dans la capitale polonaise pour la première réunion de la commission mixte de coopération économique entre les deux pays.

Il semble bien que la Pologne, après une crise de mauvaise humeur qui avait pu faire croire un moment que tous les ponts étaient coupés, et qui avait provoqué un étonnement irrité en Allemagne fédérale, soit décidée à ne pas laisser la situation pourrir, au moins sur le plan des échanges économiques.

Norvège

- LA PROTECTION DES INSTALLATIONS PETROLIERES en mer du Nord et dans l'Atlantique en temps de paix ne devrait pas être confiée à l'OTAN, a dit vendredi 28 février M. Frydenlund. Le ministre norvégien des affaires étrangères estime qu'il serait plus naturel que les pays riverains de la mer du Nord coopèrent pour la protection de leurs plates-formes. M. Frydenlund a fait cette déclaration à l'issue de la visite à Oslo de M. K.B. Andersen, son collègue danois. Ces déclarations visent sans doute à rassurer l'U.R.S.S., qui craint que les installations pétrolières norvégiennes dans la mer de Barentz ne soient utilisées à des fins d'espionnage. — *(A.F.P.)*

La consultation du 2 mars

Les Suisses ont refusé d'accroître les pouvoirs économiques du gouvernement fédéral

De notre correspondant

Berne. — Les autorités helvétiques se sont vu refuser, d'extrême justesse, lors de la consultation populaire du dimanche 2 mars, les pouvoirs accrus qu'elles demandaient pour combattre plus efficacement le chômage et l'inflation. Si la majorité des citoyens a approuvé, par 542 719 oui contre 485 734 non, le projet de révision constitutionnelle prévu à cet effet, il a été en revanche rejeté par onze cantons sur vingt-deux. N'ayant pas obtenu la double majorité du peuple et des cantons comme le requiert la Constitution, le projet ne pourra pas entrer en vigueur.

Depuis 1866, on n'avait plus enregistré pareille situation, où une révision constitutionnelle est rejetée uniquement parce que les cantons se retrouvent à égalité. Si le Jura francophone avait déjà constitué aujourd'hui un canton de plein droit, comme ce sera prochainement le cas, le vote de ses électeurs aurait fait pencher la balance en faveur des propositions gouvernementales.

Soutenu par l'ensemble des grands partis, les milieux industriels et les syndicats ouvriers, le conseil fédéral considérait pourtant le projet de révision constitutionnelle comme un minimum indispensable pour mener une politique conjoncturelle digne de ce nom. Au cours des dernières années, les autorités helvétiques s'étaient trouvées particulièrement démunies pour lutter contre l'inflation : faute d'une base constitutionnelle adéquate, elles avaient été amenées à recourir à des arrêtés d'urgence limités dans le temps.

D'après le projet qui vient d'être rejeté, l'Etat aurait été autorisé à « *prendre des mesures dans les secteurs de la monnaie, du crédit, des finances publiques et des relations économiques extérieures en dérogeant s'il le faut au principe de la liberté du commerce et de l'industrie* ». Les autorités fédérales auraient aussi la faculté d'agir sur la fiscalité et d'orienter les finances des communes et des cantons pour « *stabiliser la conjoncture* ».

La complexité du sujet a pu rebuter nombre d'électeurs et n'est sans doute pas étrangère à l'ambiguïté du résultat de la consultation. Pour l'ensemble du pays, la participation au scrutin général atteint à peine 38 % en moyenne et dans certains cantons elle a même été inférieure à 20 %.

Bien que pour des raisons différentes l'extrême gauche et la droite conservatrice s'étaient retrouvées dans leur opposition au principe du texte. Pour le parti du travail (communiste) l'article conjoncturel aurait fait encore la part trop belle à la libre entreprise. Au contraire, les milieux traditionalistes estimaient qu'il contrevenait aux principes du fédéralisme et portait atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie. Venant s'ajouter à une certaine défiance envers le pouvoir fédéral, de tels arguments n'ont pas manqué d'influencer une partie des électeurs.

La tâche du conseil fédéral ne sera pas facilitée par le revers relatif qu'il vient d'essuyer. Commentant les résultats du scrutin, M. Georges-André Chevalloz, chef du département fédéral des finances, a cependant tenu à préciser que « *la continuité de l'action conjoncturelle devait être de toute manière assurée* ». Le ministre a également déclaré qu'il faudra prolonger les arrêtés d'urgence actuellement en vigueur, notamment ceux sur le crédit et la sauvegarde de la monnaie. Enfin, les autorités entendent plus que jamais accélérer la révision de la loi sur la Banque nationale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Autriche

LES SOCIALISTES CONSERVENT LA MAJORITÉ ABSOLUE EN CARINTHIE

(De notre correspondante.)

Vienne. — Le parti socialiste a conservé aux élections du 2 mars — sans doute en raison des concessions faites pendant la campagne aux tendances nationalistes — la majorité absolue et les vingt sieges qui détenait dans la Diète de Carinthie. On s'attendait généralement à lui voir perdre au moins un mandat. Les deux autres grandes formations politiques, le parti populiste et le parti libéral, ont échoué dans leur tentative d'améliorer leur représentation, qui restera donc dans le nouveau Landtag respectivement de douze et de quatre mandats. Le chancelier Kreisky s'est félicité du « *succès extraordinaire* » remporté par son parti.

La victoire socialiste n'est toutefois pas sans ombre : le S.P.Oe. n'obtient que 51,4 % des voix, contre 53,1 % en 1970 et même 55 % lors des dernières élections nationales. Des trois grands partis il est celui qui enregistre les percées les plus nettes : les populistes quant à eux se maintiennent (32,4 % des voix, contre 32,5 % en 1970) et les libéraux ne reculent que faiblement (11,8 % contre 12,1 %).

Le motif d'incertitude principal de la consultation était le vote de la minorité slovène. Avec 2 % des suffrages, la liste unique solvène (KEL), nouvelle venue dans la bataille, arrive en quatrième position devant le parti communiste. Si les représentants de la minorité n'ont pas atteint leur objectif de faire entrer un des leurs au Land de Klagenfurt, ils ont en revanche montré qu'ils pouvaient affaiblir sensiblement les partis traditionnels. — A. R.

- *L'archiduc Otto de Habsbourg* a animé, vendredi soir 28 février, un dîner-débat organisé par le Rotary-Club la Défense et le District de Paris du Rotary international, sur le thème : « Où en est l'Europe », au cours duquel M. P.-B. Cousté, député du Rhône, vice-président du Parlement européen, a prononcé une allocution.

AMÉRIQUES

Chili

LES ARRESTATIONS SE POURSUIVENT

Les arrestations se poursuivent au Chili. Les unes sont opérées de façon individuelle, les autres le sont à l'occasion de ces « *coups de filet* », au cours desquels l'armée et la police encerclent un quartier entier, vérifiant maison par maison l'identité des habitants et emmènent tous les « suspects ». Les personnes arrêtées en ces circonstances sont souvent des délinquants, comme le déclarent les autorités chiliennes. Compte tenu de l'état de misère où vit une partie de la population, on a constaté ces derniers mois une augmentation très nette des crimes et des délits. Mais ces opérations sont aussi, fréquemment, l'occasion d'arrêter des militants politiques ou syndicaux. Parfois aussi, des personnalités vivant dans la clandestinité sont ainsi découvertes, comme cela avait été le cas, en juillet dernier, du sénateur communiste Jorge Montes.

Des informations nous sont parvenues récemment concernant le sort de quelques personnalités connues hors du Chili. Ainsi, Mme Carmen Bueno, actrice du film *la Terre promise*, du cinéaste Miquel Littin, se trouve depuis deux mois et demi au camp de concentration de Tres-Alamos, a assuré, à Caracas, le cinéaste chilien Pablo Perelman. La jeune femme aurait été arrêtée alors qu'elle tournait dans un film sur l'Année sainte commandité par l'Eglise chilienne. Personne n'a, depuis trois semaines, pu communiquer avec elle. Quatorze autres acteurs et actrices seraient également internés à Tres-Alamos. Une trentaine de personnalités du cinéma français, dont Yves Montand, Chris Marker et Costa Gravas, ont signé une pétition demandant la libération de Carmen Bueno.

Une vingtaine de personnalités françaises du monde médical ont, d'autre part, alerté le gouvernement chilien et les organisations internationales sur la disparition, en janvier, de Mme Haydée Alarcon. Cette personne, dentiste de profession, avait, à l'époque de l'Unité populaire, organisé « *les trains pour la santé* », un système de médecine préventive, bénévole et gratuite, en faveur des populations déshéritées du pays (*le Monde* du 13 mai 1971).

Enfin, nous apprenons que M. René Chanfreau, un Français arrêté le 31 juillet 1974 et tenu pour mort par les diplomates français au Chili, a été vu au cours du mois de janvier dans le pavillon numéro 3 du camp de concentration de Tres-Alamos, dans la banlieue de Santiago. L'automne dernier, le Parlement français avait décidé de suspendre les crédits de coopération culturelle au Chili aussi longtemps que les autorités de Santiago n'auraient pas libéré huit citoyens français qu'elles détenaient. Sept d'entre eux avaient alors été libérés, et les crédits de coopération culturelle avaient été rétablis (*le Monde* du 8 novembre 1974). M. Chanfreau était le huitième.

Argentine

M. FORD CONDAMNE VIVEMENT L'ASSASSINAT DU CONSUL AMÉRICAIN A CORDOBA

M. Gerald Ford a condamné le 1er mars l'assassinat du consul honoraire américain à Cordoba, M. John Egan. Pour cet « *acte haineux* », a déclaré le président des Etats-Unis, « *aucune justification n'est possible* ». La mort de M. Egan ne semble cependant pas avoir compromis la visite en Argentine de M. William P. Rogers, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis pour l'Amérique latine, prévue pour le 10 mars.

Les « montoneros », organisation péroniste de gauche clandestine, ont d'autre part demandé aux autorités, pour prix de la libération de M. Hugo Anzorreguy, président de la Cour suprême de Buenos-Aires, enlevé le 28 février dans les environs de la capitale, de présenter publiquement un de leurs camarades, M. Sergio Schneider, arrêté le 23 février.

Enfin, deux syndicalistes connus ont été tués au cours du week-end. Il s'agit de M. Adolfo-Benito Cavalli, ancien secrétaire général du syndicat des ouvriers pétroliers, et ancien membre du conseil justicialiste suprême de 1970 à 1971, et de M. Eustaquio Tolosa, secrétaire général de la Fédération des syndicats des ports d'Argentine et membre du comité de la Fédération mondiale des transports. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

EUROPE

LA CRISE IRLANDAISE

Le Sinn Fein «officiel» et un groupement dissident s'affrontent à Dublin et à Belfast

De notre correspondant

Dublin. — La querelle entre l'aile officielle du Sinn Fein et des dissidents qui ont formé un nouveau parti, l'I.R.S.P. (parti républicain socialiste irlandais) a pris une tournure dramatique samedi soir 1er mars lorsque l'un des dirigeants du Sinn Fein, M. Sean Garland, a été grièvement blessé au cours d'une fusillade dans la banlieue de Dublin.

Bien que l'I.R.S.P. ait nié toute responsabilité dans l'attentat, il semble bien dû à l'antagonisme entre les deux organisations. C'est la première fois depuis le début des troubles en Ulster il y a cinq ans qu'un attentat semblable se produit dans la capitale de la République. Même en 1970, au moment de la scission de l'IRA et de son aile politique Sinn Fein en deux camps, *«officiels»*, (socialistes) et *«provisoires»* (nationalistes), c'est à Belfast, alors en pleine ébullition, plutôt qu'à Dublin que l'hostilité entre les deux groupes idéologiques s'était manifestée.

En Irlande du Nord, la dernière en date des scissions du mouvement républicain irlandais a déjà coûté la vie en une semaine à un dirigeant *« officiel »* et à un dissident de Belfast ; plusieurs autres ont été blessés, dont un grièvement au cours de ce week-end.

Les dirigeants des deux factions poursiuvent leur polémique : ceux du Sinn Fein *« officiel »* continuent à affirmer que les dissidents, tout en se déclarant, *«hypocritement, socialistes»*, n'ont pas d'autre philosophie que celle de la violence et ne se dsitinguent guère en cela de ceux qui avaient jadis quitté le mouvement républicain pour se regrouper dans ce qui est devenu par la suite l'aile provisoire de l'IRA et du Sinn Fein. Les *« officiels »*, en bons marxistes, assurent que le problème irlandais ne sera pas réglé par le conflit entre communautés mais par la lutte des classes. Or l'I.R.S.P. juge que cette thèse fait trop bon marché de la *« lutte anti-impérialiste »* à mener contre les Britanniques.

L'aile officielle de l'IRA a proclamé un cessez-le-feu en Ulster il y a près de trois ans et, à part quelques incidents, l'a maintenu. Depuis lors, elle s'est intéressée de près au développement communautaire dans la province et a rencontré, à plusieurs reprises, des représentants des quartiers populaires protestants au sein desquels des éléments de gauche s'expriment depuis un certain temps. L'IRA officielle a même reconnu, discrètement, il est vrai, que l'harmonie, à l'intérieur de l'Ulster, était un objectif plus important dans l'immédiat que la réunification de l'île. Les « officiels » ont eu, avec l'aile provisoire de l'IRA, dont ils ont condamné sans cesse la campagne militaire, des relations extrêmement tendues et difficiles, et les dissensions idéologiques entre les deux se sont, de temps en temps, traduites par des actes de violence. L'annonce, en décembre, de la création du nouveau parti dissident n'avait pas retenu d'emblée l'attention et ne laissait pas prévoir les actuels règlements de comptes. — J. M.

Espagne

L'ÉPISCOPAT PRÉSENTE UN RECOURS EN GRACE POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

Madrid (A.F.P.). — La vingt-deuxième assemblée plénière de l'épiscopat espagnol devait s'ouvrir ce lundi 3 mars à Madrid. Le cardinal Enrique y Tarancon avait présenté à la fin de la semaine dernière au chef du gouvernement un recours en grâce préparé à l'occasion de l'Année sainte pour qu'il soit examiné par le général Franco. Mgr Elias Yanes, secrétaire de la conférence épiscopale, qui a donné cette information, n'a fait aucune allusion à la « demande d'amnistie » en faveur des prisonniers politiques signée par cent soixante mille personnes, à l'appel du mouvement Justice et Paix. La pétition avait été transmise à Mgr Tarancon, qui avait manifesté quelque réticence à transmettre un document considéré comme « politique ». Selon le prélat, une demande de clémence ou de grâce était davantage en rapport avec l'esprit de l'Année sainte.

Turquie

POUR PRÉPARER DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Le chef de l'État charge à nouveau M. Sadi Irmak de former un «gouvernement d'union nationale»

De notre correspondant

Ankara. — M. Koruturk, chef de l'Etat turc, a chargé, le samedi 1er mars, M. Sadi Irmak de former un « gouvernement d'union nationale » dont la première tâche serait de préparer les élections anticipées. Dans son allocution radiotélévisée prononcée le même jour, le président de la République a invité tous les partis politiques à mettre provisoirement en veilleuse leurs divergences et à aider M. Irmak dans sa tâche au moment où le pays affronte de multiples problèmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

M. Irmak avait, une première fois, été chargé de former le gouvernement en novembre dernier. Les principaux partis ayant refusé de participer à son gouvernement, il avait été obligé de constituer un cabinet composé surtout de non-parlementaires (« le Monde » du 19 novembre 1974) auquel l'Assemblée avait refusé sa confiance.

Chargé depuis plus de trois mois d'expédier les affaires courantes, le gouvernement dirigé par M. Irmak vient de faire voter le budget, tandis que les quatre partis de droite (Parti de la justice, Parti du salut national, Parti de la confiance et Parti du mouvement national), réunis au sein d'un Front nationaliste, réclamaient sans cesse que le chef de l'Etat charge M. Demirel, chef du Parti de la justice, de former le gouvernement. Décidé à retarder le renouvellement des élections, mais incapable de réunir les 226 voix nécessaires pour la majorité absolue, le Front nationaliste ne manquait aucune occasion d'attaquer le Parti républicain du peuple de M. Ecevit (186 sièges). Le Front, qui dispose de 215 voix à l'Assemblée, plus l'appui de quatre élus « sans étiquette », espérait, s'il était pressenti, obtenir des voix d'appoint nécessaires en attirant quelques transfuges du Parti démocratique, autre parti de droite (42 sièges).

Or le chef de l'Etat, observant la récente recrudescence des affrontements dans plusieurs régions d'Anatolie orientale, où les antagonismes ethniques et religieux ont été à l'origine d'incidents sanglants savamment orchestrés par des milieux hostiles au Parti républicain du peuple, a donné finalement la préférence à un gouvernement d'union nationale présidé par une « personnalité neutre ». Il a donc chargé M. Irmak de tenter de former un gouvernement de coalition ayant comme pilier le Parti républicain du peuple et le Parti de la justice. M. Koruturk souhaite aussi la révision du système électoral actuel.

Les premières réactions des partis ne se sont pas fait attendre. M. Demirel, chef du Parti de la justice, s'est énergiquement élevé contre l'idée d'un gouvernement d'union nationale en vue des élections anticipées.

Le professeur Erbakan, chef du Parti du salut national, a, de son côté, déclaré que le Front nationaliste est toujours prêt à former le gouvernement, laissant entendre que ses amis ne pourront pas soutenir M. Irmak. M. Ecevit, pour sa part, indique que son parti pourra participer à une coalition d'union nationale ou soutenir une autre formule, pourvu que l'on s'entende d'abord sur le principe des élections anticipées. Il accuse le Front nationaliste d'essayer d'éluder le verdict du peuple.

M. Bozbeyli, chef du Parti démocratique, grand rival de M. Demirel, cachant mal sa satisfaction de voir ce dernier « ignoré » par le chef de l'Etat, se déclare également disposé à aider M. Irmak. Il souhaite que les formations politiques trouvent un terrain de compromis en faisant preuve de leur bonne volonté.

Les chances de succès de la deuxième tentative de M. Irmak paraissent très faibles à la plupart des observateurs. En effet, le Parti républicain du peuple et le Parti démocratique, réunissant 228 voix, avaient maintes occasions pour s'entendre pendant les cent soixante-trois jours d'une crise gouvernementale qui dure toujours.

M. Irmak assure, pour sa part, qu'il n'est pas pressé et prendra tout son temps. L'armée ne s'y opposerait pas. En effet, le chef de l'état-major, le général Sancar, est connu pour son tempérament modéré et son opposition de principe à toute solution politique par des moyans antidémocratiques.

ARTUN UNSAL.

PROCHE-ORIENT

SELON « AL AHRAM »

Le Caire souhaite des «garanties internationales» pour un règlement définitif

Le journal *Al Ahram* indique lundi 3 mars que l'Egypte a établi des contacts au niveau le plus élevé, notamment avec l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France, à propos des « garanties internationales » que pourraient offrir les grandes puissances en vue d'un règlement définitif du problème du Proche-Orient.

Selon le journal, Le Caire estime que la raison pour laquelle cette question est maintenant à l'examen est le fait que la prochaine étape, après la conclusion d'un accord de dégagement, portera sur le règlement final du problème avec le retrait d'Israël de tous les territoires arabes.

A ce propos, *Al Ahram* croit savoir que l'Egypte a affirmé, à l'occasion de ces contacts, les principes fondamentaux suivants :

1) La question des garanties ne concerne pas l'étape actuelle, au cours de laquelle on cherche un accord de dégagement qui n'est en fait qu'un arragement militaire ;

2) La question des garanties doit être examinée dès maintenant, afin de conclure un accord dans ce domaine, de façon à l'appliquer quand le règlement final sera atteint ;

3) L'Egypte n'acceptera pas une garantie pour ses frontières et ne désire pas une « polarisation », c'est-à-dire que les Etats-Unis garantissent les frontières d'Israël, et que l'U.R.S.S. garantisse celles de l'Egypte.

L'Egypte, ajoute le journal, a informé les grandes puissances et un certain nombre de pays européens qu'elle accueillerait favorablement l'élargissement de la conférence de Genève à la France et à la Grande-Bretagne au moment de la discussion des « garanties ».

Al Ahram précise enfin que la question des garanties a été examinée par le président Sadate et M. Giscard d'Estaing à Paris, ainsi que par M. Kissinger et les chefs d'Etat et de gouvernement européens.

● AUX ETATS-UNIS, le *Washington Post* a publié dimanche une interview de M. Rabin dans laquelle le premier ministre israélien dément catégoriquement que les Etats-Unis aient jamais proposé à Israël un pacte de défense ou des garanties, et ajoute que le gouvernement israélien pour sa part n'a jamais demandé la conclusion d'un pacte de défense. « *Ce que nous voulons*, a-t-il répété, *c'est un règlement politique qui nous donnera des frontières défendables, que nous serons capables de défendre nous-mêmes. Mais nous ne retournerons pas aux lignes trop vulnérables d'avant la guerre de six jours.* »

Alors que M. Rabin se dit très favorable à un accord intérimaire avec l'Egypte, il se déclare très sceptique quant à un accord du même genre avec la Syrie. « *Là*, a-t-il dit, *je crois que la seule méthode est de passer directement de la guerre à la paix.* »

En ce qui concerne la Cisjordanie occupée et les futures frontières orientales d'Israël, M. Rabin a pris note du fait que « *la Jordanie s'est elle-même exclue du processus de négociation de paix* ». « *Vous connaissez*, a-t-il ajouté, *la position d'Israël : nous ne négocierons pas avec l'Organisation de libération de la Palestine. En conséquence, il n'y a pas de partenaire avec lequel négocier les frontières est d'Israël.* » « *Quant au Liban*, a dit M. Rabin, *nous sommes prêts demain à signer un traité de paix sans réclamer un centimètre carré de territoire.* » — *(A.F.P.)*

M. CHIRAC REÇOIT M. SADDAM HUSSEIN VICE-PRÉSIDENT IRAKIEN

M. Saddam Hussein, vice-président du conseil irakien de la révolution, était attendu ce lundi 3 mars en fin de matinée à Paris, venant de Tripoli.

Le numéro deux du régime irakien devait être l'hôte à déjeuner de M. Chirac avant de poursuivre son voyage vers Alger, où il représentera son pays à la conférence de l'OPEP.

● *Trois pirates de l'air* ont détourné, samedi 1er mars, un avion des lignes intérieures irakiennes et l'appareil a atterri à Théran. Ils demandaient la libération de quatre-vingt-cinq prisonniers kurdes détenus par les autorités de Bagdad. Deux pirates ont été tués et le troisième blessé au cours d'une fusillade qui les a opposés en plein vol aux agents de sécurité irakiens qui se trouvaient à bord. L'échange de coups de feu a fait également un mort et sept blessé graves parmi les passagers. Le pilote s'est brisé le bassin en sautant de l'appareil après l'atterrissage. — *(A.F.P.)*

LA JORDANIE FOURNIT DES TROUPES ET DES AVIONS POUR COMBATTRE LES RÉVOLUTIONNAIRES DU DHOFAR

La Jordanie a fait don au sultanat d'Oman de trente et un avions militaires de type Hawker-Hunter et lui a envoyé un bataillon des forces armées royales, a annoncé un communiqué officiel, publié samedi 1er mars à Amman.

« *L'envoi de troupes jordaniennes en Oman intervient à la suite d'une requête faite en ce sens par le gouvernement de Mascate* », ajoute le communiqué, qui précise que « *les détachements des forces spéciales jordaniennes agiront aux côtés des forces omanaises en vue de préserver la sécurité et la stabilité dans la région.* »

Le communiqué indique que « *les effectifs jordaniens sont composés de volontaires choisis au sein des forces spéciales* (commandos) *jordaniennes, qui ont manifesté leur désir d'accomplir leur devoir envers l'arabisme et la religion* ».

A Mascate, on précise de source autorisée, que le bataillon jordanien assurera la protection de l'importante route reliant, à travers les montagnes, Salalah, la capitale provinciale du Dhofar, à Thamrit, base stratégique située dans le nord.

La route Salalah-Thamrit, tenue par les révolutionnaires du Dhofar jusqu'en décembre 1973, avait été dégagée par les troupes iraniennes. En octobre 1974, les Iraniens s'étaient retirés en laissant la garde de cette route aux forces armées du sultan Qabous. Les troupes du chah sont maintenant engagées contre les maquisards à l'ouest de la ligne Salalah-Thimrit. — *(A.F.P.)*

[C'est la première fois que des forces militaires d'un autre Etat arabe se trouvent impliquées dans la guerre du Dhofar. Le royaume hachémite avait envoyé, il y a deux ans, un petit nombre d'officiers dans le sultanat, ainsi qu'une centaine d'ingénieurs militaires, mais ces éléments n'avaient pas participé directement aux combats.]

DIPLOMATIE

UNE DÉLÉGATION REPRÉSENTANT LES DEUX TENDANCES DU PARTI COMMUNISTE FINLANDAIS A ÉTÉ REÇUE A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — Dans un communiqué publié dimanche 2 mars à l'issue de la visite à Moscou d'une délégation du parti communiste finlandais, le P.C. soviétique exprime sa solidarité avec le P.C. finlandais dans sa lutte pour « *la création d'un large front des forces démocratiques finlandaises, front qui représenterait la majorité du peuple finlandais* ». Cette prise de position soviétique constitue une concession aux thèses défendues par la fraction majoritaire du P.C. finlandais. Moscou, jusqu'à présent, conseillait surtout aux communistes finlandais (divisés entre une majorité « libérale » et une minorité inconditionnellement pro-moscovite) de régler leurs différends et d'accroître l'audience du parti plutôt que de songer à une action commune avec les sociaux-démocrates.

La délégation finlandaise, arrivée au début de la semaine dernière à Moscou, avait été soigneusement équilibrée entre les deux tendances du parti : elle comprenait six membres de la majorité et quatre de la minorité. — J. A.

Israël

L'ARMÉE EXPULSE DES COLONS « SAUVAGES » DE CISJORDANIE

Jérusalem (A.F.P.). — Moins de dix heures après avoir pris pied à Maale-Adoumim (Cisjordanie occupée) pour une tentative d'implantation, quarante jeunes colons « sauvages », qui s'étaient installés le dimanche 2 février dans cette future zone industrielle, ont été évacués, ainsi que leurs familles.

L'armée, chargée de cette évacuation, avait reçu ordre d'agir en douceur, mais les colons n'ont opposé qu'une résistance passive, et les soldats ont dû simplement les transporter dans des autobus pour les ramener chez eux.

Le gouvernement n'est pas, en principe, opposé à une implantation juive à Maale-Adoumim, localité située à 17 kilomètres à l'est de Jérusalem, sur la route de Jéricho, puisqu'il a l'intention de créer dans cette région une zone industrielle. Un premier groupe de quelque cinq cents familles y sera installé. Mais le gouvernement entend définir lui-même les phases de la colonisation, et ne pas se laisser déborder par un mouvement de colons « sauvages ».

Iran

Le chah instaure le système du parti unique

Téhéran. — Au cours d'une conférence de presse destinée à la presse locale et aux secrétaires généraux des partis politiques, le chah a rendu publique, le dimanche 2 mars, sa décision d'instaurer en Iran le système du parti unique. Ce dernier remplacera, dès cette semaine, les partis actuels : le parti majoritaire Iran Novine et le parti minoritaire Mardom. Deux minuscules formations ultra-nationalistes seront également intégrées dans le parti unique qui prendra le nom de « Parti de la résurrection nationale ». M. Amir Abbas Hoveyda, le premier ministre, prendra la tête de la nouvelle formation.

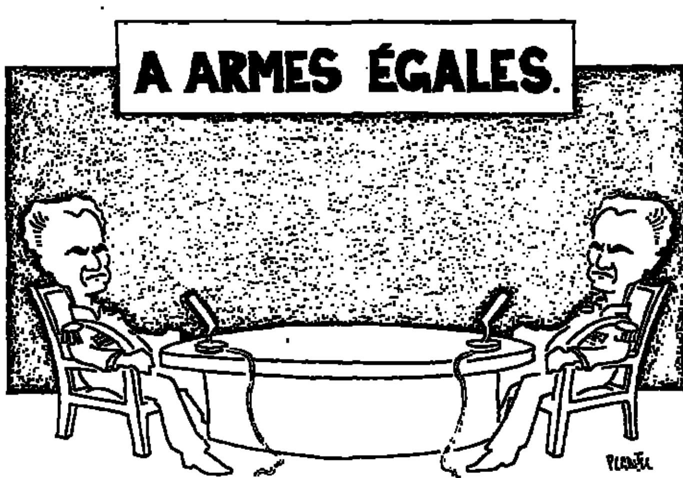
Dans un long exposé retransmis par la radio-télévision, le souverain a retracé l'histoire de son règne. Il a assuré que la quasi-totalité des Iraniens sont des patriotes, fidèles à la monarchie et à la « révolution blanche » menée par le chah et le peuple.

« *Tous ceux qui acceptent les bases sur lesquelles s'édifie la renaissance du pays et qui veulent y coopérer activement pourront adhérer au nouveau parti*, a déclaré le chah. *Ceux qui restent indifférents et veulent demeurer à l'écart bénéficieront de la protection de la Constitution et des lois. Quant à ceux qui rejettent ces bases et ces principes et sont à la solde de l'étranger, les adeptes de l'idéologie « Toudeh »* (parti communiste iranien, interdit), *ils n'ont qu'à quitter le pays, nous ne les retiendrons pas.* »

Le chah a encore déclaré que le système « pluraliste », auquel il venait de mettre fin, « *empêchait de très nombreux citoyens ayant les qualifications nécessaires d'accéder à des postes de responsabilités dans l'administration, du fait de l'influence acquise par le parti gouvernemental* ».

Les journaux du soir de Téhéran, qui ont annoncé dans des éditions spéciales la décision du souverain, estiment également qu'une formation unique permettra d'éviter tout « *favoritisme* » ou « *esprit de clan* » dans l'attribution des postes administratifs.

Le parti « Iran Novine » — parti gouvernemental dont M. Hoveyda est le secrétaire général — compte actuellement deux cent vingt-neuf représentants au « Majlis » (la Chambre des députés). Le « Mardom » (opposition) en compte trente-sept, les deux autres partis — le « parti iranien » et le parti « Pan-iraniste » — un seul chacun.



(Dessin de PLANTU.)

Liban

Les affrontements à Saïda entre l'armée et des manifestants ont fait une quinzaine de morts

Saïda *(Reuter)*. — Un calme précaire régnait, ce lundi matin 3 mars, dans le port de Saïda, au Sud-Liban, où des affrontements ont fait en trois jours au moins une quinzaine de morts, dont cinq dans les rangs de l'armée libanaise, ainsi que de nombreux blessés. Un cessez-le-feu était intervenu dans l'après-midi de dimanche.

Les heurts, au cours desquels des armes lourdes, dont des missiles antichars, ont été utilisées, avaient commencé mercredi dernier lors d'une manifestation de pêcheurs protestant contre l'octroi de droits de pêche exclusifs à une société libanaise le long des 200 kilomètres du littoral.

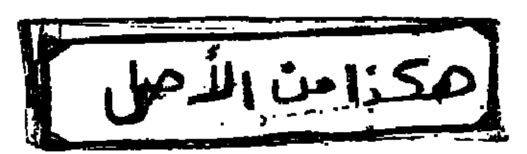
A la suite de ces troubles, trois ministres ont menacé de démissionner, après avoir accusé l'armée de n'avoir pas suffisamment coopéré avec le cabinet. Les deux premiers, le ministre de l'économie, M. Abbas Khalaf, et son collègue des finances, M. Khaleb Joumblatt, ont apparemment renoncé à leur projet après que l'armée se fut retirée de Saïda. Peu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, dimanche après-midi, le troisième, M. Malek Salam, ministre des ressources hydroélectriques, n'aurait, quant à lui, pas renoncé à mettre sa menace à exécution.

Dans un communiqué publié dimanche soir, le député de Saïda, M. Nazih Al-Bizri, a accusé le premier ministre, M. Solh, d'être, en sa qualité de ministre de l'intérieur, « *responsable de la mort de cinq militaires et de dix civils, ainsi que du sort de nombreux autres, qui ont été blessés* ».

Un comité de notables de la ville a décidé que lundi serait journée de deuil, et déclaré que la grève générale, décrétée il y a quatre jours, ne serait pas rapportée tant que les revendications de la population n'auront pas été satisfaites (c'est-à-dire l'annulation de la concession à la société de pêche).

Il a ajouté que la reprise du travail dépendrait également de l'état de santé de l'ancien député de la ville, M. Maarouf Saad, blessé au cours de la manifestation de mercredi dernier, qui mit le feu aux poudres.

Les habitants de la région ont démenti les informations selon lesquelles des commandos palestiniens leur auraient prêté main forte au cours des combats.



AFRIQUE

Le Maroc à l'heure de l'union nationale

(Suite de la première page.)

Les étudiants et les ouvriers sont les plus incisifs ; les paysans et les petites gens, en général, se montrent prudents. Que pensent-ils, eux qui constituent la grande majorité ? Un fait demeure dans toutes les mémoires : après les deux tentatives de coup d'État, les Marocains ne sont pas descendus dans la rue pour manifester leur soutien au roi. Les abus, la corruption, le fossé qui sépare le mode de vie des « gens de la haute » de celui des « gens d'en bas », la dépolitisation entretenue depuis des années, expliquent cette attitude. « *Ne vous hâtez pas d'en déduire que le peuple est antimonarchiste* », nous a dit un diplomate maghrébin en poste depuis longtemps à Rabat. Ce n'est pas le seul paradoxe de ce pays où l'écheveau des relations politiques est d'une extraordinaire complexité. Profondément croyants, respectueux de la tradition, les Marocains sont, dans leur grande majorité, attachés au principe monarchique. Les vieilles générations savent bien que le parti de l'Istiqlal a été le fer de lance de la lutte anticoloniale. Mais si Allal El Fassi et Abderrahim Bouabid ont animé le combat, c'est Mohammed V qui symbolise l'accession à l'indépendance, et son fils demeure le garant de l'unité du pays.

Deux tentatives de putsch en un an : la population s'est évidemment demandé s'il n'y avait pas « *quelque chose de pourri dans le royaume* ». Mais l'interrogation a été de courte durée. « *Si notre roi a miraculeusement échappé par deux fois à la mort, c'est qu'il a la baraka. Dieu est avec lui.* » Que de fois avons-nous entendu cette réflexion dans les campagnes ! C'est une donnée sociologique que l'opposition ne peut ignorer, et le roi en a habilement joué.

Diversion...

Cette toile de fond explique la « remontée » de Hassan II. Une fois l'armée épurée, et les rebelles châtiés, il annonce, dans le discours du trône du 3 mars 1973, la marocanisation des dernières terres des colons. Cette politique, très populaire, reprend une des principales revendications de l'opposition, à qui elle coupe l'herbe sous les pieds. De plus, le souverain tire parti du « *complot de mars 1973* », qui n'était pas seulement dirigé contre sa personne mais également contre le trône. « *Des gens venus de l'extérieur ont tenté de soulever le bled et la montagne dans l'espoir d'instaurer une république* », affirme-t-on au palais. L'opération a été montée par M. Basri, un « activiste » qui conserve des liens ambigus avec l'U.N.F.P. (Union nationale des forces populaires), devenue depuis l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires), que dirige Mᵉ Abderrahim Bouabid (1). Hassan II stigmatise cette « trahison » qui, souligne-t-il, vise à renverser le régime au moment même où il liquide les « *dernières séquelles du colonialisme* ». Il en profite pour suspendre l'U.N.F.P. et mettre les autres formations sur la défensive en développant le thème suivant : « *Le palais poursuit une politique nationale, ceux qui s'opposent à lui le font au détriment de la nation.* »

Les partis ripostent en dénonçant les arrestations arbitraires de la répression, les tendances autocratiques du souverain et l'absence d'une vie politique normale. Mais la reprise effective des terres de colonisation à partir du mois d'août 1973 crée pendant deux mois une diversion opportune.

Le conflit israélo-arabe offre au palais une autre occasion de marquer des points sur le plan intérieur. Dès février 1973, le roi avait expliqué qu'il fallait prendre au sérieux les menaces d'Israël contre la Syrie, que le pire pouvait se produire, que le Maroc faisait partie de la nation arabe et ne pouvait s'en désintéresser. Il avait envoyé un contingent à Damas. A l'époque, plusieurs dirigeants de l'opposition nous avaient confié : « *Le roi vient de réaliser une belle opération en éloignant une fraction de l'armée turbulente.* » Cependant, au nom de la solidarité arabe, et parce qu'eux-mêmes craignaient les militaires, ils s'étaient gardés de lui en faire grief publiquement.

Le déclenchement de la guerre d'octobre permet aux partisans du roi de louer après coup sa prescience. Ils soulignent que l'envoi de troupes sur le front du Golan n'était pas un signe de défiance à l'égard de l'armée, et que celle-ci, une fois purgée de ses éléments malsains, a prouvé son loyalisme en se battant héroïquement sur le mont Hermon. Poursuivant sur sa lancée, Hassan II mobilise l'opinion en faveur de la cause palestinienne, et fait l'unanimité sur ce thème.

Le roi a redoré son blason, mais les vrais problèmes, politiques et économiques, n'ont pas été réglés pour autant. Les prix montent allègrement, le pays est à nouveau inquiet, morose. M. Allal El Fassi, que nous avions rencontré en 1974, quelques mois avant sa mort, ne dissimulait pas son découragement. A Mᶜ Bouabid aussi les perspectives paraissent bouchées. Un facteur de réconfort pourtant : « *Le roi doit se demander s'il n'a pas remporté une victoire à la Pyrrhus.* » En cassant l'armée et en neutralisant les partis il a consolidé sa position, mais il a également créé un vide. Il est fort, mais seul. Tout autant que l'opposition, il souhaite sortir de son ghetto. Elle et lui se méfient toujours des militaires...

« *Les rancœurs accumulées dans l'armée ne risquent-elles pas d'exploser un jour ?* » Les dirigeants de tous les mouvements politiques nous ont fait part de leurs craintes à ce sujet : ils seraient inévitablement balayés par un nouveau putsch qui, selon eux, serait très probablement « de droite ». « *Quant au roi*, nous a dit M. Abdel-Aziz Belal, membre du bureau politique de l'ancien P.C., autorisé à nouveau sous l'appellation de P.P.S. (Parti du progrès et du socialisme), *il a constaté que, paradoxalement, c'est l'extrême droite et des membres de son entourage ayant intérêt à maintenir des structures archaïques qui l'ont entraîné dans l'impasse où il a failli perdre et le trône et la vie.* »

Dans ces conditions, les partis n'ont-ils pas intérêt à composer avec le palais, après avoir obtenu des concessions et des garanties qui leur permettraient de revenir au pouvoir en sauvant la face ? Le roi, qui a besoin d'eux pour retrouver son rôle d'arbitre, n'a-t-il pas, lui aussi, intérêt à associer les différentes familles politiques aux affaires du pays, fût-ce à ses conditions, et sans donner l'impression d'avoir cédé ?

Gagner du temps ?

Dans un message secret adressé au palais au printemps dernier, M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S., et ses amis ont été les premiers à attirer l'attention sur l'affaire du Sahara occidental qui risque, disaient-ils, de tourner à l'avantage de l'Espagne si le Maroc ne réagit pas rapidement. L'Istiqlal et les autres formations ont alerté l'opinion.

Une fois de plus, Hassan II a repris à son compte une idée mobilisatrice, renversé la vapeur et entraîné dans son sillage les principaux chefs de l'opposition, auxquels il a demandé d'être ses émissaires à travers le monde pour expliquer la position marocaine. Tous ont accepté, à l'exception de M. Abdallah Ibrahim, dirigeant de la nouvelle U.N.F.P. (issue de la scission avec la formation de Mᵉ Bouabid), qui estimait qu'une telle mission incombait aux seuls membres du gouvernement. Ses pairs sont persuadés qu'il a commis une erreur tactique, et qu'il s'en mord maintenant les doigts. Indigné, M. Ibrahim affirme qu'il n'en est rien, et qu'au contraire ses détracteurs « *se sont fait avoir* » en entrant dans le jeu du palais. Tandis que chacun proclame que l'avenir de la nation est en jeu, et l'union nécessaire, cette querelle — une parmi tant d'autres — fait les délices des salons politiques.

Ces missions ont amorcé le dialogue, et le souverain, dans sa conférence de presse du 17 septembre 1974, a pu faire une « ouverture » aux partis. Il a annoncé que des élections auraient lieu, mais s'est gardé d'en fixer la date. Il a cependant précisé que, pour les préparer, il envisageait d'intégrer dans le cabinet les chefs de l'opposition, avec rang de ministres d'Etat.

Ces derniers sont à la fois intéressés et inquiets. Ecartés du pouvoir depuis de longues années (2), ils souhaitent y revenir, car ils ont conscience d'avoir perdu le contact avec certaines réalités. Mais ils craignent d'être bernés une nouvelle fois. Le roi ne cherche-t-il pas à gagner du temps ? Les portefeuilles qu'il fait miroiter ne seraient-ils pas des mirages ? Leur accordera-t-on « *un vrai fauteuil* », ou devront-ils se contenter d'un strapontin ?

Le « sommet » arabe de Rabat, à la fin d'octobre, a avivé leurs inquiétudes. Les chefs d'Etat ont rendu publiquement hommage aux qualités du roi, qui a empêché Hussein de Jordanie de partir en claquant la porte quand l'O.L.P. a été reconnue seul représentant légitime du peuple palestinien. Peu après, l'O.N.U. a accepté de faire ajourner le référendum au Sahara occidental et de demander un avis à la cour de La Haye, comme l'avait suggéré le monarque. Ayant repris en main les rênes du pays, rehaussé son prestige dans le monde arabe et remporté un succès sur la scène internationale, Hassan II ne sera-t-il pas tenté de faire monter les enchères face à une opposition qui essaye de se ressaisir, mais qui demeure divisée ?

« *Les images valent ce qu'elles valent. Mais, en 1975, le Maroc c'est Louis XV sous la IVᵉ République* », nous disait un historien. Jusqu'ici le roi n'a abattu aucun de ses atouts, les partis continuent à s'interroger sur ses intentions et sur l'avenir du pays. L'« union » à propos du Sahara occidental puis des présides espagnols n'aura-t-elle été qu'un jeu de dupes, une manœuvre du roi pour consolider son pouvoir ? Peut-être, mais il ne faut pas sous-estimer la sincérité et la profondeur du sentiment national des Marocains qui, du plus humble au plus puissant, voient dans la récupération du « *Sahara spolié* » une cause sacrée. Au Maroc, la réalité a presque toujours la double face de Janus.

PAUL BALTA.

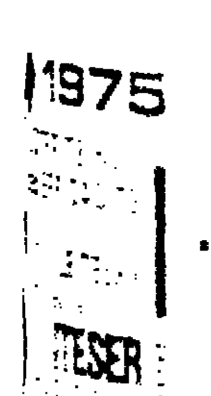
(1) Née en 1959 d'une scission de l'Istiqlal, l'U.N.F.P., a été créée par Mehdi Ben Barka et Mᵉ Abderrahim Bouabid. Elle s'est elle-même divisée en 1972 en deux tendances, celle de Rabat et celle de Casablanca. La rupture a été définitivement consommée lorsque, en 1974, la branche de Rabat, sous la direction de Mᵉ Bouabid, a pris le nom d'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires), tandis que la branche de Casablanca conservait le nom d'U.N.F.P.

(2) L'U.N.F.P. en 1960, et l'Istiqlal en 1963.

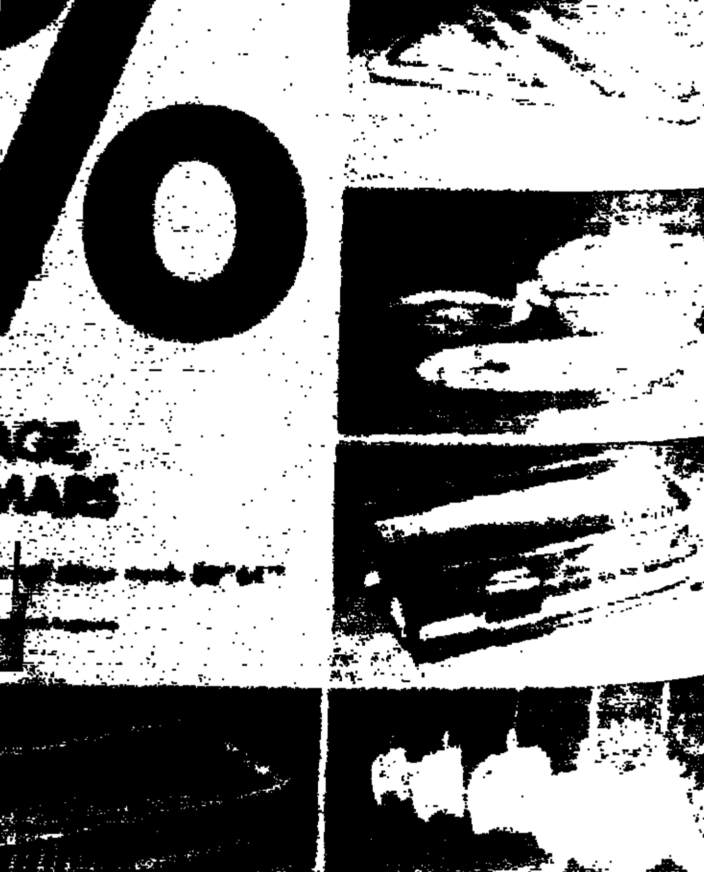
Prochain article :

UNE MOSAIQUE DE PARTIS









AFRIQUE

Kenya

Un nouvel attentat fait vingt-sept morts à Nairobi

De notre correspondant

Nairobi. — Vingt-sept morts, trente-cinq blessés graves, soixante-deux blessés légers, tel est le bilan du nouvel attentat à la bombe perpétré samedi soir 1er mars dans un quartier populaire de la capitale du Kenya. L'engin avait été déposé parmi les bagages entassés sur le toit d'un autocar en partance pour le port de Mombasa et bondé de passagers. Un mystérieux mouvement, inconnu jusqu'ici, l'« Organisation de libération des maskinis » (pauvres gens), a revendiqué l'attentat.

En l'espace de trois semaines, Nairobi a été le théâtre d'au moins quatre explosions, les trois précédentes n'ayant causé que des dégâts matériels. En février, un dancing de la capitale et le bureau d'information touristique ont été endommagés. Une autre charge explosive fut désamorcée à temps dans une salle de cinéma.

A la suite de ces premiers incidents, M. Daniel Arap Moi, vice-président de la République et ministre de l'intérieur, avait lancé un avertissement de la tribune du Parlement aux « *ennemis du Kenya, à l'intérieur comme à l'extérieur, qui sont jaloux de ses succès* ». Dimanche, le président Jomo Kenyatta a proclamé son « *horreur* » devant le « *crime* » perpétré par les « *ennemis de notre nation pacifique* ». Lundi, le *Standard*, un quotidien de la capitale, remarque que ces attentats font penser aux « *tactiques employées par des organisations internationales de renseignement chargé de « déstabiliser » les régimes politiques* ».

Un climat d'insécurité se développe à Nairobi, où quatre fausses alertes à la bombe se sont également produites le dernier week-end dans deux grands hôtels et deux salles de cinéma. La Voix du Kenya, la radio nationale, a été invitée, dimanche, par téléphone, à diffuser un communiqué de l'Organisation de libération des Maskinis, faute de quoi l'immeuble du Parlement, un centre de conférences internationales et les installations de la radio seraient visés à leur tour.

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● UNE DELEGATION DE DEPUTES présidée par M. Jean Chambon (U.D.R., Pas-de-Calais), vice-président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, fait actuellement une visite officielle en Algérie, la première depuis 1962. Les autres membres de la délégation sont : MM. Weisenhorn (U.D.R., Haut-Rhin), Auguste Damette (U.D.R., Nord), Paul Balmigère (P.C., Hérault), André Gravelle (P.S., Aube), et Maurice Legendre (P.S., (Eure-et-Loir).

Birmanie

● TROIS ATTENTATS A LA GRENADE ont eu lieu, le lundi 3 mars, dans la capitale birmane, dont l'un sur le marché central de Rangoon, faisant un mort et vingt-deux blessés. Deux hommes ont été arrêtés par la police. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE MINISTRE CHARGE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION, M. Mohan Dharia, a été relevé de ses fonctions par Mme Gandhi. Il avait soutenu une campagne antigouvernementale menée par un leader de l'opposition, M. Narain, afin d'obtenir une révision complète de la loi électorale, une réorganisation de l'éducation et la suppression de la « *corruption dans l'administration* ». — *(A.F.P.)*

Liechtenstein

● LES ELECTEURS du Liechtenstein ont rejeté le 2 mars, par 2 211 voix contre 1 412, un projet du gouvernement proposant de combler le déficit budgétaire de 3,6 millions de francs suisses par une hausse de 3 à 4 % de l'impôt sur les coupons, un relèvement de 20 % de l'impôt sur les revenus des personnes juridiques et un léger accroissement de la taxe sur les voitures. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LE PROCHAIN ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA CHINE POPULAIRE a été annoncé par le président Marcos au cours d'une conférence de presse. Le chef de l'Etat philippin, qui doit se rendre à Pékin, a fait savoir qu'il envisageait également une normalisation avec l'U.R.S.S. — *(U.P.I.)*

République Sud-Africaine

● VINGT-HUIT MINEURS AFRICAINS ont trouvé la mort, samedi soir 1er mars, au cours d'une émeute qui a éclaté dans un foyer de travailleurs, près de Glencoe. Un porte-parole de la direction de la mine a précisé que l'émeute avait un caractère tribal, trois cents Basutos (originaires du Lesotho) s'étant opposés à huit cents Xhosa (originaires du Transkei). — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Rhodésie

● TROIS MAQUISARDS NATIONALISTES ont été pendus vendredi 28 février à Salisbury. Mgr Murozewa, président du Conseil national africain, qui regroupe les trois mouvements nationalistes rhodésiens, a condamné cette « *violation de l'accord de Lusaka* ». De son côté, le gouvernement rhodésien a accusé l'Union nationale africaine Zimbabwe (ZANU) de ne pas respecter le cessez-le-feu. — *(Reuter.)*

ASIE

Indochine

Les États-Unis pourraient provoquer des changements politiques à Phnom-Penh

(Suite de la première page.)

Et certains Américains d'ici sont aussi fantaisistes quand ils affirment que les révolutionnaires ont perdu plus de 15 000 hommes, car les Khmers rouges ont lancé dans la bataille moins de 40 000 soldats et seraient incapables de poursuivre leur pression avec des effectifs réduits de moitié.

De plus, Washington dispose de moyens de pallier, du moins partiellement, les réticences des législateurs. Le Pentagone n'a-t-il pas transféré récemment au Vietnam du Sud 18 000 tonnes de munitions stockées en Thaïlande ? Ces munitions ont une valeur de 41 millions de dollars, somme qui s'inscrit en plus du budget voté pour Saigon. D'autres stocks ne pourraient-ils pas être débloqués en faveur du Cambodge ? Le mois dernier, le représentant Lee Aspin a révélé qu'une partie des fonds votés pour la Thaïlande ont en fait été dépensés au Vietnam et au Cambodge. Enfin, certains observateurs estiment que les 222 millions de dollars demandés par la Maison Blanche serviront surtout à reconstituer les réserves des forces républicaines.

Ces fonds ne sauraient, certes, permettre au maréchal Lon Nol de remporter la guerre (le seul objectif est de forcer l'adversaire à accepter un compromis). Représentent-ils le remède miracle qui donnerait à l'armée de Phnom-Penh le mordant qu'elle n'a jamais eu et la rendrait capable de briser l'étau qui asphyxie lentement la capitale ? « *On ne rouvre pas le Mékong avec des dollars. Ce qu'il faut, c'est 15 000 hommes, et ils ne les ont pas,* estime un attaché militaire occidental. *Le moment de vérité approche. Le gouvernement devra abandonner plusieurs capitales provinciales encerclées, avec les conséquences militaires, politiques et psychologiques que cela implique, s'il veut trouver les effectifs indispensables pour tenter de briser le blocus.* »

L'offensive de la saison sèche des Khmers rouges est donc pour le moment un succès. Prenant à contre-pied les forces républicaines, massées à Phnom-Penh, alors que l'objectif premier était le Mékong, ils ont interdit le fleuve aux convois, rendant la ville dépendante d'un fragile pont aérien. La voie d'eau est minée, ses rives sont en grande partie aux mains des révolutionnaires, qui campent en face de la capitale. La région de Battambang, jusqu'à présent relativement calme, est devenue un nouveau point chaud, les insurgés tirant profit de la réduction des effectifs qui défendent la province. A cause de l'insécurité grandissante, la production du riz, qui servait à ravitailler la capitale, est devenue insuffisante. Enfin, les troubles anti-chinois qui ont éclaté à Battambang se sont ensuite étendus à Phnom-Penh où, depuis plusieurs jours, tous les magasins ont tiré leur rideau de fer.

Le seul lien avec l'extérieur demeure l'aéroport de Pochentong, mais la pression adverse et les roquettes qui tombent quotidiennement ont conduit les compagnies aériennes étrangères à suspendre leurs vols. Si la piste se trouvait à portée de tir des quelques canons dont les Khmers rouges se sont emparés — et dont la précision est très supérieure à celle des roquettes — le pont aérien serait gravement menacé.

L'explosion d'un avion-cargo chargé de munitions ou de carburant tuerait sans doute plusieurs pilotes et conseillers américains. Quelle serait la réaction de l'opinion publique américaine ? Pour le moment, les assaillants se trouvent, après la prise de Tuol-Leap, à une dizaine de kilomètres de la piste, et les fronts nord et ouest sont devenus très vulnérables.

Les limites de l'aide

Pourtant, sur le papier, les forces républicaines disposent d'une supériorité dans tous les domaines : plus nombreuses, mieux équipées, plus mobiles, elles bénéficient d'une couverture aérienne, d'une artillerie et d'une marine. Enfin, des centaines de tonnes de ravitaillement arrivent chaque jour par avion, ce qui n'est pas le cas pour les Khmers rouges. Que pourraient quelques centaines de millions de dollars supplémentaires alors que plusieurs milliards ont déjà été dépensés et que l'invasion américaine de 1970, les incursions sud-vietnamiennes et les bombardements de B-52 jusqu'en août 1973 n'ont pas donné de résultats ?

Il est compréhensible que, dans ces conditions, l'« autre côté » refuse une négociation qui représente pour les républicains la seule porte de sortie honorable. Ces derniers ne disposent que de peu d'atouts et commencent à réaliser que l'aide américaine n'est pas éternelle. Quelle crédibilité conservent-ils alors que certains officiels américains affirment que beaucoup de dirigeants khmers pourraient quitter le pays si cela devait permettre un « *règlement ordonné* » ?

Les habitants de Phnom-Penh, dont beaucoup ne semblent pas considérer cette guerre comme la leur, dont l'unique préoccupation est de trouver de la nourriture chaque jour, et qui n'ont guère l'intention d'aller se battre, accueilleraient la fin des hostilités avec soulagement, quelles que soient les modalités d'un accord. Ainsi, ce tireur de pousse-pousse qui, avec un sourire rempli d'espoir, nous demandait : « *C'est vrai que si les Américains ne nous donnent plus d'argent la guerre va vraiment s'arrêter ?* »

PATRICE DE BEER.

Le prince Sihanouk « normalisera rapidement » les relations du Cambodge avec les États-Unis

C'est par une source américaine que l'on a appris, samedi après-midi 1er mars, que le maréchal Lon Nol se retirerait du pouvoir s'il constituait un obstacle au rétablissement de la paix au Cambodge. Le président de la République venait de recevoir une délégation de parlementaires américains, auxquels il avait dit : « *J'ai été porté à ces hautes fonctions (...) mais, pour la paix de mon pays et pour son bien-être, je ferai tout ce qui est possible et nécessaire pour la paix et le bien-être de mon peuple.* » M. John Dean, ambassadeur des Etats-Unis, fit ensuite l'exégèse suivante de cette déclaration : « *Cela signifie que le président s'en ira s'il est un obstacle à un règlement pacifique ou en gêne l'obtention.* » M. Dean a ajouté que la poursuite de l'aide américaine permettrait une « *solution contrôlée* » du conflit ; certains dirigeants pourraient être écartés. Ce qui éviterait la destruction de tout l'appareil gouvernemental, ou « une solution incontrôlée ». Les Etats-Unis, selon lui, veulent maintenir en place le régime, mais ne sont liés à aucune personnalité, et notamment pas au maréchal Lon Nol. Si ce dernier n'est pas décidé à quitter le pouvoir de son propre chef, les milieux diplomatiques de Phnom-Penh, cités par l'agence A.P., estiment que les Américains pourraient pousser à des changements politiques au Cambodge.

● A WASHINGTON, M. Mansfield, leader démocrate au Sénat, a aussitôt réagi à ces informations : pour lui, il pourrait y avoir « *ouverture* ». Il estime que l'offre du maréchal « *concorde* » avec les exigences du prince Sihanouk. Celui-ci, dans une lettre ouverte au peuple américain publiée par le *New York Times*, affirme que son gouvernement est le seul qui soit « *légal* », et ajoute : « *Mon gouvernement et moi-même sommes sincèrement désireux de réaliser rapidement une réconciliation et une normalisation de nos relations avec les Etats-Unis. Pour en arriver là, nous sommes prêts à oublier ce qu'il y a eu entre nous depuis 1970. Nous posons seulement une condition aux Etats-Unis : qu'ils ne s'engagent plus aux côtés du régime du Phnom-Penh et qu'ils laissent les Cambodgiens s'occuper de leurs propres affaires.* »

Cependant, les dirigeants de Washington continuent de faire des déclarations alarmistes dans l'espoir de rallier à leurs thèses le Congrès. Pour M. Clements, secrétaire adjoint à la défense, le Cambodge subira « *le pire bain de sang de son histoire* » si les élus refusent de voter les crédits.

● A PEKIN, les Chinois réaffirment leur total soutien au GRUNC. M. Ieng Sary, conseiller spécial de M. Kieu Samphan, chef de la résistance intérieure, vient d'arriver à Pékin — visite importante s'il est vrai que les Chinois ont décidé d'intensifier leur aide aux combattants. M. Ieng Sary a été accueilli par M. Chi Teng-kuei, vice-premier ministre, qui a évoqué « *la victoire finale* » que le G.R.U.N.C. dit vouloir remporter.

● AU VIETNAM DU SUD, la délégation parlementaire américaine a terminé dimanche sa mission d'enquête après avoir passé la journée à Phnom-Penh. Ses rencontres avec les délégués du G.R.P. et de Hanoï se sont mal passées, les Américains voulant parler du sort des soldats disparus et les Vietnamiens souhaitant analyser la situation politique.

On signale, d'autre part, de violents incidents dans le Delta entre l'armée et la population d'origine cambodgienne. La communauté religieuse khmère du Vietnam affirme qu'en février les militaires ont tué trois bonzes et en ont blessé quatre-vingts. Les autorités déclarent de leur côté qu'elles procèdent, en fait, à la recherche d'insoumis et de déserteurs et que, au cours des incidents, deux militaires ont été tués et trente-quatre autres blessés. Le G.R.P. déclare pour sa part que cent soixante-dix bonzes d'origine khmère ont été enrôlés de force depuis le début des heurts. — *(A.P., A.F.P., Reuter.)*

Chine

La presse invite à combattre la « nouvelle bourgeoisie »

De notre correspondant

Pékin. — La campagne de réflexion sur la marche au communisme et la poursuite de la révolution prend peu à peu de l'ampleur à Pékin. Lancée par le *Drapeau rouge* du mois dernier, elle fournit, depuis l'éditorial du 9 février, le thème dominant de la vie politique (*le Monde* du 11 février 1975). Le sens en fut explicité treize jours plus tard par la publication sur quatre pages, dans *le Quotidien du peuple*, de citations de Marx, Engels et surtout de Lénine sur les tâches de la dictature prolétarienne. Le *Drapeau rouge* du mois de mars, dont on ne connaît encore que le sommaire, lui est presque entièrement consacré et il s'ouvre sur un grand article de Yao Wen-yuan, que la presse quotidienne a publié le 1er mars sans attendre l'arrivée dans les kiosques de la revue théorique mensuelle du parti. La signature de Yao Wen-yuan, que l'on considère à tort ou à raison comme le chef de file du courant de gauche au sein du bureau politique, ne manque pas de retenir l'attention, comme le titre de l'article « Sur les bases sociales du groupe antiparti de Lin Piao ». Le texte suscite aussi l'intérêt par les citations nouvelles de M. Mao Tse-toung qu'il renferme. Non seulement celles qui fondent la présente campagne, mais aussi, d'une part, des extraits d'entretiens menés lors de la tournée en province pendant le brûlant été 1971, que l'étranger ne connaissait que par des fuites; d'autre part, et surtout, un grand extrait de la lettre adressée à Chiang Ching, l'épouse du président Mao, le 8 juillet 1966, que les services de Taipeh s'étaient gardés de publier en raison du mépris affiché pour le Kouomintang (ce passage ne figure donc pas dans le texte reproduit dans *le Monde* du 2 décembre 1972).

Yao Wen-yuan, selon les directives du 9 février, s'interroge sur les bases sociales de l'affaire Lin Piao. Le ministre de la défense, pour lui, ne représentait pas seulement les intérêts des classes évincées par le pouvoir populaire, il s'appuyait aussi sur la nouvelle classe bourgeoise que laisse apparaître au cœur même du régime socialiste le maintien inévitable du « droit bourgeois » dans la répartition des produits et l'organisation du travail.

D'abord les cadres

Le socialisme dans sa phase initiale n'empêche pas l'accumulation de marchandises ou de monnaie, la formation de clientèles politiques, l'accaparement de richesses publiques, et par conséquent l'apparition d'un capital privé. Les nouveaux bourgeois, une fois qu'ils ont atteint un certain niveau de puissance, vont chercher à dominer le système politique, à renverser la dictature du prolétariat et à changer le système de propriété. C'est, selon Yao Wen-yuan, ce qui s'est passé en Union soviétique.

La stratégie de cette « nouvelle bourgeoisie » est de maintenir et d'étendre le domaine du « *droit bourgeois* », en particulier d'accentuer les « *trois grandes différences* », à savoir ville-campagne, paysans-ouvriers, manuels-intellectuels. Ces faiblesses du socialisme donnent leur force aux nouveaux exploiteurs. Ainsi s'explique, estime Yao Wen-Yuan, l'hostilité manifestée par Lin Piao à tout ce qui réduisait ces différences : les écoles du 7 mai, le travail manuel des intellectuels, le recrutement des étudiants dans les rangs des travailleurs, la diminution des stimulants matériels, l'épargne collective et volontaire et les restrictions de consommation superflue, etc.

La tactique des nouveaux bourgeois, ajoute le membre du bureau politique, consiste à combiner des mots d'ordre de gauche pour attirer les masses dont ils ont besoin avec le coup de force. La tâche de la dictature du prolétariat est de limiter progressivement le terrain sur lequel peut croître l'exploitation, en même temps que de combattre les anciens et les nouveaux bourgeois. Yao Wen-yuan ne cache pas que cette lutte vise d'abord les cadres, et plus ils sont élevés, plus ils sont menacés d'embourgeoisement. Les cadres dirigeants doivent lire les théoriciens de la dictature du prolétariat et garder l'enthousiasme de l'époque des maquis. Quant à ceux qui sont en train de s'embourber dans la fange capitaliste, écrit Yao Wen-yuan, il faut leur crier : « *Camarade, dépêche-toi de changer de direction !* ».

Un autre intérêt de l'article vient de l'importance qu'il donne au signataire. Yao Wen-yuan, membre du bureau politique, devient le premier dirigeant du parti associé nommément à la campagne aux côtés du président Mao Tse-toung. Parallèlement à l'Etat réorganisé, et qui se fixe d'ambitieux objectifs économiques, le parti garde le contrôle de l'idéologie, et Yao-Wen-yuan en reste la plus la plus acérée et la plus brillante. Fils, croit-on, d'un écrivain connu, ancien étudiant de l'université Fudan de Changhaï parti se battre très jeune dans la Chine du Nord, Yao Wen-yuan était déjà un polémiste redouté dans les milieux de la philosophie et de l'art lorsque Mao Tse-toung, en novembre 1965, lui confia la tâche de lancer la révolution culturelle par une attaque ouverte contre les écrivains protégés par la mairie de Pékin. Ses grands articles de la révolution culturelle contre Chou Yang et Tao Chou, tenants de la « *ligne noire* », puis, en août 1968, le fameux commentaire « *la classe ouvrière doit diriger en tout* », ont marqué des étapes décisives de la lutte.

Plus tard Yao Wen-yuan fut mêlé directement à la préparation du neuvième congrès, en particulier au projet de statuts du parti et à la confection du rapport politique présenté par Lin Piao. Il entra alors au bureau politique dont, à quarante-cinq ans, il était le plus jeune membre. Depuis, les années ont passé et de plus jeunes sont apparus : Wang Hong-wen, Wu Gui-hsien ou le tout nouveau vice-premier ministre Sun Chian, qui sont âgés de trente-cinq à quarante-deux ans. Yao Wen-yuan n'a pas le prestige que donne une origine ouvrière mais, dans le domaine de l'idéologie, c'est lui surtout qui incarne la relève.

ALAIN BOUC.

« La rivalité entre les superpuissances aboutira à une nouvelle guerre »

déclare M. Teng Hsiao-ping

L'agence Chine nouvelle a lancé, dimanche soir 2 mars, une mise en garde contre les dangers de la « rivalité des deux super-puissances » tant dans le sud du continent asiatique et dans l'océan Indien qu'en Europe. L'agence chinoise stigmatise notamment le récent voyage en Inde du maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, voyage qui « constitue un nouveau pas du social-impérialisme soviétique » vers l'hégémonie dans le sud du continent asiatique.

Analysant la situation en Europe, Chine nouvelle écrit que « l'atmosphère de détente n'est qu'un mensonge et un phénomène superficiel ». Ce thème avait été développé vendredi soir par le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping.

De notre correspondant

Pékin. — La Chine populaire fonde désormais sa politique extérieure sur l'hypothèse d'un prochain conflit mondial. Cette conviction qu'une tragédie est inévitable, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre et, depuis peu, personnage le plus puissant dans l'Etat après MM. Mao Tse-toung et Chou En-lai, l'a affirmée vendredi soir 28 février, lors du banquet qu'il offrait en l'honneur du premier ministre congolais, M. Henri Lopes. « *Les deux superpuissances,* a-t-il dit, *sont à couteaux tirés et se disputent avec un zèle redoublé en vue de l'hégémonie mondiale, tout en prônant partout la détente. Cela ne nous rappelle-t-il pas ce présage de pluie lorsque les hirondelles se précipitent et volent bas au crépuscule ? La rivalité acharnée entre les superpuissances aboutira immanquablement à une nouvelle guerre mondiale.* »

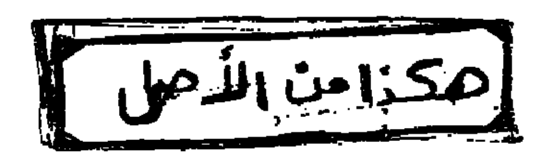
L'idée se trouvait déjà dans le rapport du premier ministre devant l'Assemblée nationale. Le 13 janvier, M. Chou En-lai avait, en effet, déclaré que la dispute acharnée des superpuissances « *aboutirait un jour ou l'autre à une guerre mondiale* ». Le thème, désormais, va figurer selon toute vraisemblance dans la plupart des allocutions de banquet et sera régulièrement évoqué lors des discussions avec les visiteurs étrangers. Depuis Cassandre, on ne croit guère ceux qui annoncent les tragédies et on les accuse éventuellement de les souhaiter. Si les dirigeants chinois prennent le risque de passer pour des oiseaux de mauvais augure, c'est, selon les brefs commentaires des officiels, par conviction bien plus que par désir — même s'ils ajoutent que la guerre provoquerait l'écroulement des superpuissances.

L'affrontement annoncé aurait lieu dans les zones de conflit ouvert, à savoir l'Europe et ses régions dépendantes : Méditerranée et Proche-Orient. L'étincelle surgirait quelque part entre le golfe Persique et les côtes d'Islande. Probablement pas en Asie orientale, comme l'a montré le conflit vietnamien : l'enjeu indochinois n'en vaut pas la chandelle. L'Afrique et l'Amérique latine resteraient aussi à l'écart du conflit, tout au moins au début. C'est pourquoi le tiers-monde, dans l'ensemble, souffrirait moins de la guerre que les pays développés. Cependant, le Proche-Orient y serait mêlé par le biais du pétrole et l'Asie occidentale par le jeu des alliances et des pactes militaires. S'il doit traverser l'Europe, le conflit ne ferait qu'effleurer quelques grands pays comme le Japon et la Chine. Voilà à peu près le scénario qu'on a en tête à Pékin. — A. B.

Chine

... à combattre la « nouvelle bourgeoisie »

« La rivalité entre les superpuissances aboutira à une nouvelle guerre » déclare M. Teng Hsiao-ping



POLITIQUE

AVANT LEURS ASSISES DES 8 ET 9 MARS

Les démocrates sociaux veulent être des « défricheurs » sur la voie de la réforme

Les membres de la direction collégiale du Mouvement de la gauche réformatrice (lancé le 21 janvier par M. Michel Durafour) ont réuni, samedi 1er mars, une conférence de presse au siège de leur formation (1). M. Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate (parti de M. Lecanuet), a rendu compte de la séance de travail qui venait d'avoir lieu et au cours de laquelle les délégués de province avaient préparé la réunion des assises du M.G.R. qui doivent siéger les 8 et 9 mars à l'hôtel Hilton-Suffren, à Paris. M. Caro a précisé que quelque six cents personnes étaient attendues, et qu'il ne s'agirait pas du congrès constitutif d'un nouveau parti mais *« d'assises générales des démocrates sociaux »*. *« Nous voulons être*, a dit le vice-président du Centre démocrate, les « premiers pour la réforme », *les défricheurs de terrain sur la voie de la réforme où s'est engagé M. Valéry Giscard d'Estaing.* » Les assises seront marquées par l'adoption d'un manifeste politique.

M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat, vice-président délégué du Centre démocratie et progrès (parti de M. Duhamel), a déclaré : *« Je suis ici à titre individuel mais aussi collectif »*, et il a fait état d'une lettre dans laquelle M. Duhamel le chargeait de participer, avec le C.D.P., à la tentative des démocrates sociaux.

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, vice-président du Centre républicain (parti de MM. André Morice et Michel Durafour), a affirmé : *« L'unité, nous l'avons réclamée pendant des années, alors que d'autres s'y opposaient avec force. Ce n'est donc pas nous qui la contrarions. Notre rassemblement a déjà le mérite d'avoir posé le problème et jeté un pavé dans la mare. Nous ne voulons pas de formule vague qui marquerait le maintien des divisions anciennes. Ce que nous recherchons, ce n'est pas un remixage de ce qui existe déjà. Nous visons un objectif beaucoup plus ambitieux : dépasser la barrière du 19 mai et empêcher la France d'être partagée en deux.* »

M. Michel Durafour a excusé M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.P., « retenu à Epernay », ville dont il est le maire.

(1) Les démocrates sociaux - Mouvement de la gauche réformatrice, 40, rue Marbeuf, 75008 Paris.

● *M. Camille Laurens*, secrétaire général du Centre national des indépendants, a déclaré, dimanche 2 mars à Lille : *« Nous poursuivons nos démarches pour aboutir à une confédération avec les républicains indépendants, mais il y a une étape à franchir avant une union totale. Nous entendons garder notre libre arbitre et la plus grande liberté d'action pour nos élus. Le C.N.I. doit demeurer vigoureux et se développer sinon nous risquons l'absorption pure et simple.* »

LES CONSEILLERS RÉGIONAUX INDÉPENDANTS DU NORD-PAS-DE-CALAIS SE RAPPROCHENT DES CENTRISTES AU DÉTRIMENT DE L'U.D.R.

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans le Nord, les conseillers régionaux républicains indépendants (MM. Jean Durieux, député, Jean-Paul Bataille, président de la fédération du Nord, et Bernard Vinstock, adjoint au maire de Valenciennes) et les conseillers du C.N.I.P. (MM. Jean Desmarets, sénateur du Nord, et Joseph Rombaut, adjoint au maire de Lille) viennent d'annoncer leur décision d'adhérer au groupe d'action démocratique et régionale, que préside M. Roger Poudonson, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, sénateur centriste du Pas-de-Calais. Ils abandonnent ainsi l'inter-groupe d'action régionale de la majorité que préside M. Claude Prouvoyeur (app. U.D.R.), maire de Dunkerque.

Cette décision marque une coupure entre l'U.D.R. et les autres formations de la majorité présidentielle, et cristallise une tension qui s'était déjà manifestée fortement lors des récentes élections sénatoriales. Les indépendants du Nord font ainsi un pas vers leur réunification. Il y aura au conseil régional un groupe formé de dix-sept membres, tous U.D.R., sauf deux apparentés (MM. Schuman et Prouvoyeur), et un autre groupe de onze membres regroupant des élus du Centre démocrate, des R.I., du C.N.I.P. et des réformateurs. Si cette rupture ne peut manquer de satisfaire le Centre démocrate, qui manifeste une attitude très réservée à l'égard de l'U.D.R., elle va à l'encontre de l'entreprise de M. Norbert Ségard, qui tente de rassembler dans le Nord-Pas-de-Calais la majorité présidentielle.

A l'U.D.R., on se borne à déclarer que la décision des indépendants est « regrettable ».

SI LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDAIT A LILLE

M. Mauroy recevrait M. Giscard d'Estaing « en sa qualité de président de la République »

De notre correspondant

Lille. — Si M. Giscard d'Estaing venait à Lille ? Après la visite impromptue du président de la République à Marseille, la question a été posée dans les milieux politiques de la capitale des Flandres, qui, croit-on, à tort ou à raison, pourrait être choisie pour une réunion du conseil des ministres

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., maire de Lille, a répondu pour sa part, samedi 1er mars, au cours du journal télévisé régional de FR 3 : *« Je recevrais M. Valéry Giscard d'Estaing en sa qualité de président de la République, comme j'ai reçu au beffroi tous les ministres. C'est la loi de la République. »* Cependant, le maire de Lille a souhaité que la visite soit publiquement annoncée, afin d'éviter le style visite-surprise, qui peut laisser l'impression d'une manœuvre politique.

M. ANSART : M. Defferre s'est prêté à une opération politique.

M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C. et secrétaire de la fédération du Nord, a répondu à la même question : *« Si Giscard d'Estaing venait à Lille, les travailleurs, avec l'aide des communistes, lui rappelleraient les grandes revendications de notre région. Avec eux, nous saurions exiger que le retard de notre région soit enfin rattrapé. J'espère bien, pour la gauche et pour l'intérêt des travailleurs, que Giscard ne rencontrera pas ici l'accueil et la complicité nécessaires à ses opérations politiques.* »

A propos de la visite du président de la République à Marseille, M. Ansart a affirmé : *« Lorsqu'on s'appelle Gaston Defferre, responsable du parti socialiste, on ne peut pas s'abriter derrière son mandat de maire pour s'expliquer. C'est une opération politique. Giscard d'Estaing l'a réussie. Gaston Defferre s'y est prêté. C'est clair.* »

M. MITTERRAND : nous ne serons pas la béquille de la droite.

M. François Mitterrand, interviewé samedi 1er mars par Radio-France, a notamment évoqué les relations au sein de la gauche en disant :

« De même que le parti communiste a troublé le climat, de même, j'espère qu'il sera capable de l'assainir (...). La gauche n'est menacée que par elle-même (...). Les socialistes n'iront pas au pouvoir pour être la béquille de la droite. »

Le premier secrétaire du parti socialiste a évoqué le récent repas pris par le chef de l'État chez un particulier en disant : *« Il a peut-être plus besoin que d'autres d'aller déjeuner dans les foyers modestes »*, et noté, à propos de sa visite à Marseille : *« On ne peut effacer que le ministre des finances, qu'il a été pendant dix ans, a laissé se développer la misère dans les bidonvilles.* »

LE P.S.U. : on réduit la portée de l'union de la gauche au lieu d'en élever la qualité.

Le bureau national du P.S.U. s'est réuni, dimanche 2 mars, à Lyon, pour y *« étudier la situation politique et économique d'ensemble »*. Une déclaration, publiée à l'issue de la séance, précise que *« cette étude a confirmé les analyses du P.S.U. sur la dégradation de l'emploi et du niveau de vie des travailleurs, et l'objectif primordial pour tout le mouvement ouvrier : casser le plan d'austérité »*.

A propos de l'accord conclu, le 27 février dernier, par les membres du comité de liaison de la gauche (*le Monde* du 1er mars), qui doit conduire les formations signataires du programme commun à mener ensemble une campagne pour la défense de l'emploi et contre la hausse des prix, le bureau national du P.S.U. a estimé qu'il constituait *« un recul par rapport à l'accord sur la vie chère, de novembre 1973, et par rapport à l'unité réalisée en 1974 »*. Les socialistes unifiés trouvent *« profondément regrettable qu'alors que l'on voulait élever la qualité de l'union, on en soit venu simplement à en réduire la portée »*.

En Corse

M. SANGUINETTI : l'autonomisme est réactionnaire.

M. Alexandre Sanguinetti a séjourné en Corse samedi 1er et dimanche 2 mars afin, a-t-il précisé, *« de provoquer un renouveau politique et de connaître l'état d'esprit des militants de l'U.D.R. »*

L'ancien secrétaire général de la formation gaulliste a donné son sentiment sur les mouvements autonomistes corses à l'occasion de l'installation de l'école des cadres de l'U.D.R. à Corte. Il a notamment déclaré : *« Nous n'attachons pas la moindre importance aux autonomistes, mais, évidemment, s'ils ont envie d'être insolents, nous serons insolents. S'ils ont envie d'être agressifs, hargneux, nous le serons également. Et qu'ils se le tiennent pour dit ! »*

Tout en soulignant *« l'appartenance de la Corse à la communauté française, à laquelle elle reste très attachée »*, M. Sanguinetti a ajouté : *« Il faut prendre au sérieux les problèmes soulevés par les autonomistes, uniquement parce que nous sommes à une époque qui s'adonne à des mythes du passé. Tout cela est du passéisme, de la réaction au sens précis du terme. »*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Soldani, réélu à Draguignan n'obtient que 60 % des suffrages

De notre correspondant régional

Draguignan. — A la suite de la démission du maire, M. Edouard Soldani, sénateur (P.S.), président du conseil général, pour protester contre le transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon, et du décès de Bruno Quénard, conseiller municipal, les électeurs de Draguignan étaient appelés à pourvoir les deux sièges vacants du conseil municipal. Faute d'un accord avec les socialistes, les communistes avaient décidé de présenter une liste « pour l'union autour du programme commun, l'avenir démocratique et l'expansion de Draguignan », contre celle d'Union pour la défense et l'avenir de Draguignan, composé de M. Soldani et de M. Pierre Delpui, fils de M. André Delpui, maire socialiste également démissionnaire de Bargemon, conseiller général du Var. A ces deux listes s'opposait celle de la majorité présidentielle conduite par M. Yvan Michel, rép. ind. (qui fut battu lors des élections législatives de mars 1973 dans la première circonscription du Var par le député socialiste sortant, M. Pierre Gaudin), associé à M. Jacques Resplandin (U.D.R.).

En annonçant sa démission, au soir des incidents violents survenus à Draguignan le 4 décembre 1974, M. Soldani avait expliqué qu'il voulait donner à la population dracénoise *« une occasion de s'exprimer démocratiquement et sans contrainte au sujet du transfert de la préfecture »*. Il n'aura en effet développé d'autre thème durant toute la campagne que celui du *« mauvais coup »* porté à la ville. Le maire de Draguignan est certes loin de réaliser le même score qu'aux élections municipales de 1971, à l'occasion desquelles sa liste avait obtenu 78,11 % des suffrages exprimés au lieu de 60,25 % dans ces élections complémentaires. Mais les conditions du scrutin étaient alors différentes, puisqu'il n'y avait qu'une seule autre liste, celle formée par les communistes. Les résultats du premier tour, qui s'était déroulé le 14 mars, avaient été les suivants : inscr., 11 662 ; vot. 8 631 ; suffr. expr., 7 707. Liste conduite par M. Soldani, 6 020 voix, 27 élus ; liste conduite par M. Collange (P.C.), 1 237 voix.

Il est à noter que M. Yvan Michel n'atteint pas 30 % des suffrages exprimés, alors qu'au second tour des élections législatives de mars 1973 il avait obtenu 39,58 % des voix et que, le 19 mai 1974, au second tour des élections présidentielles, M. Giscard d'Estaing l'avait emporté de 97 voix sur M. Mitterrand.

D'autre part, bien qu'il y ait eu près de deux mille électeurs supplémentaires, le nombre des suffrages obtenus par les candidats du parti communiste a régressé. Lors de la proclamation des résultats à la mairie, les deux candidats communistes ont par ailleurs été applaudis par les partisans de M. Soldani.

G. P.

LES RÉSULTATS

VAR : Draguignan (1er tour).

Insc., 13 846 ; vot., 10 592 ; suffr. expr., 10 187.

Liste Union pour la défense et l'avenir de Draguignan. M. Edouard Soldani, maire démissionnaire, président du conseil général, sénateur P.S., 6 115 voix, *réélu* ; M. Pierre Delpui, 6 162, *élu*.

Liste Majorité présidentielle-renouveau de Draguignan. M. Yvan Michel, rép. ind., 2 962 ; M. Jacques Resplandin, U.D.R., 2 952. Liste du parti communiste français, M. Norbert Sentz, 1 075 ; Mme Françoise Chagne, 1 063 voix.

YVELINES : Bois-d'Arcy (1er tour).

Inscr., 5 965 ; vot., 3 059 ; suffr. expr., 2 999. Liste d'union de la gauche, conduite par M. Jacques Monquaut, P.C. : 1 369 voix. Liste du Mouvement arcisien, rép. social (modéré), conduite par deux adjoints démissionnaires, 648. Liste du cercle d'étude des problèmes municipaux (modérée), 502. Liste du groupement républicain d'intérêt communal (modérée), soutenue par le maire Mme Mirochnikoff, cent. dém., 468. *Il y a ballotage.*

[A la suite de la démission de huit conseillers municipaux, du départ de la commune de deux autres conseillers, et du décès d'un conseiller municipal, les électeurs de Bois-d'Arcy étaient appelés à pourvoir les onze sièges vacants au conseil municipal. Les démissions successives avaient été provoquées notamment par l'hostilité à la construction d'une maison d'arrêt sur le territoire communal (« le Monde » du 5 février).]

M. Couve de Murville : le régime présidentiel entraînerait désordre ou impuissance

Dans la revue gaulliste *l'Appel* du mois de mars, M. Maurice Couve de Murville se demande si l'on ne se dirige pas vers un régime présidentiel. Il écrit :

« On est obligé de constater qu'après six ans passés (depuis le départ du général de Gaulle), nul n'a l'impression qu'un équilibre stable entre les pouvoirs se soit progressivement instauré. Certes, le pouvoir présidentiel a été universellement reconnu et accepté, démontrant l'effet en quelque sorte magique de l'élection au suffrage universel. Bien plus, le chef de l'Etat a sans cesse étendu ses prérogatives et interventions. Il apparaît de plus en plus comme étant au centre de tout et disposant de toutes les décisions, petites ou grandes, bien davantage que du temps du général de Gaulle. Mais on continue à se poser des questions sur le rôle du premier ministre et sur celui du Parlement, lequel oscille entre l'académisme et le désintérêt. Pour ces raisons mêmes, beaucoup en concluent que l'œuvre constitutionnelle de 1958 et 1962 est inachevée : il faut la parachever en la modifiant, sortir des fictions, en venir à un régime présidentiel pur et simple. Alors tous les problèmes seraient réglés. »

L'ancien premier ministre juge que le régime présidentiel de type américain aboutirait en France à « *la paralysie totale* » et ajoute :

« Dès lors que l'exécutif ne serait plus responsable devant l'Assemblée nationale, il ne serait plus nécessaire pour le président de disposer au Parlement d'une majorité bien établie, c'est-à-dire établie clairement au moment des élections législatives. Il la constituerait en quelque sorte lui-même en choisissant ses ministres dans tels ou tels partis qui seraient appelés par lui à participer au gouvernement.

» On voit immédiatement se profiler le retour au passé, c'est-à-dire le système de coalitions successives et fragiles qui a été celui de la IIIe République finissante et de la IVe République, et que l'on appelait le régime d'Assemblée.

» Là réside sans doute le danger majeur. Si la Ve République à ce jour a fonctionné sans à-coups, c'est parce qu'il a toujours existé à l'Assemblée nationale une réelle et solide majorité gouvernementale, constituée à l'avance pour la durée de chaque législature par la volonté des électeurs. A cet égard, le régime présidentiel est un faux problème. Tout autant que l'actuel régime mi-présidentiel, mi-parlementaire, il ne pourrait se passer pour gouverner efficacement d'une vraie majorité. Tout le reste est vue de l'esprit ou argument de circonstance. Alors pourquoi imaginer des réformes qui n'aboutiraient qu'à faire courir à la République le risque du désordre ou de l'impuissance ? »



LES ÉLECTIONS CANTONALES

LOIRE : canton de Feurs (1er tour).

Inscr., 14 182 ; vot., 8 189 ; suffr. expr., 8 037.

MM. Maurice Desplaces, maire de Feurs, mod. fav. à la maj. prés., soutenu par l'U.D.R., 4 461 voix, *Elu* ; Pierre Vassoille, P.S., 2 753 ; Marc Bourgeois, P.C., 833.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Félix Nigay, Centre national des indépendants, décédé le 6 mars 1974, après avoir remis peu de temps auparavant sa démission de maire de Feurs pour raisons de santé. Elu conseiller général en 1967, Félix Nigay avait été réélu en septembre 1973, dès le premier tour, avec 3 643 voix contre 2 029 à M. Vassoille et 790 à M. Bourgeois sur 13 121 inscrits, 6 653 votants et 6 462 suffrages exprimés.

M. Desplaces, mod. favorable à la majorité présidentielle, avait été élu maire de Feurs en novembre 1974, succédant ainsi à M. Félix Nigay, par 18 voix, 2 bulletins blancs et 3 voix à M. Jean Maguin, suppléant de M. Paul Rivière, député U.D.R., qui était lui-même candidat aux élections cantonales partielles de Perreux, le dimanche 2 mars 1975.]

LOIRE : canton de Perreux (1er tour).

Inscr., 8 110 ; vot., 5 755 ; suffr. expr., 5 626.

MM. Lucien Burdin, premier adjoint au maire du Coteau, div. gauche, 2 762 ; Jean Darpoux, P.S., 887 ; Paul Rivière, député, maire de Montagny, U.D.R., 853 ; Paul Guilhou, P.C., 570 ; Alban de Brosses, maire de Parigny, 554. *Il y a ballottage.*

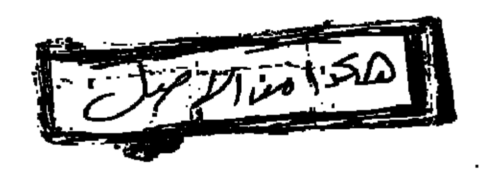
[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Charles Gallet, centriste, maire du Coteau et vice-président au conseil général, décédé le 13 janvier 1975. Conseiller général depuis 1945, Charles Gallet avait été réélu en septembre 1973, dès le premier tour, avec 3 515 voix contre 903 à M. Guilhou sur 8 302 inscrits, 4 587 votants et 4 418 suffrages exprimés. Il est à noter que M. Rivière, député U.D.R., se présentait sans étiquette et à titre personnel. Rappelons que M. Rivière est hostile à M. Chirac en raison notamment du cumul des fonctions que celui-ci exerce à la tête du gouvernement et de l'U.D.R.]

AIN : canton de Collonges (1er tour).

Inscr., 3 640 ; vot., 2 061 ; suffr. expr., 2 036.

MM. Georges Gourgier, act. cantonale, 780 voix ; Charles Mottier, sans étiq., 355 ; Fernand Thévenot, P.C., 308 ; Daniel Juliet, U.J.P., soutenu par l'U.D.R., 268 ; Louis Ronzel, gauche socialiste, 229, et Maurice Gou, déf. des int. cantonaux, 96. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Maurice Jacquinot, rép. ind., maire de Collonges, décédé, qui, élu depuis 1958, avait été réélu en mars 1970, dès le premier tour, avec 1 095 voix contre 519 à M. Robert Marcellot, P.C.]

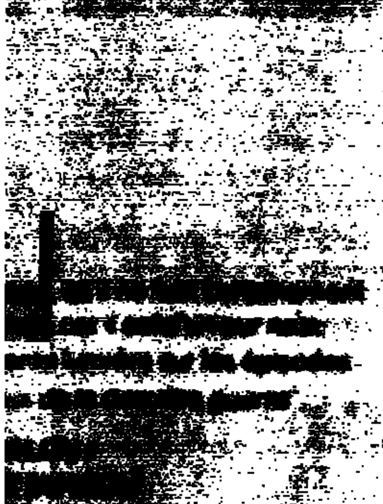


LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Soldani, réélu à Draguignan n'obtient que 60 % des suffrages

LES RÉSULTATS

LES ÉLECTIONS CANTONALES



RÉUNIS EN CONGRÈS A BORDEAUX

Les radicaux de gauche confirment leur attachement à l'alliance privilégiée avec le P. S.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — « Nous voulons rester nous-mêmes et être dans l'union de la gauche. » C'est ainsi que, très justement, M. Maurice Faure a résumé les conclusions du second congrès du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé à Bordeaux du 28 février au 2 mars.

En adoptant cette position, les radicaux de gauche ont de nouveau prouvé, comme lors de leur premier congrès à Paris, en décembre 1973, qu'ils incarnaient le vrai radicalisme, et que les derniers occupants de la place de Valois appartiennent à un autre courant politique. Les radicaux de gauche sont à ce point les héritiers du radicalisme que, réunis pendant trois jours pour répondre à une question, ils ont été unanimes pour l'éluder. Tout leur problème est d'exister dans l'union de la gauche. Cette union, la quasi-totalité des députés radicaux l'a ralliée en catastrophe à la veille des élections législatives de 1973 pour sauver leurs sièges. Ce faisant, ils ont simplement entériné le fait que, depuis plus de quarante ans, le parti socialiste digère peu à peu la tradition radicale et s'approprie la partie de son électorat qui n'a pas rejoint la majorité. Si l'on souhaite lutter contre cette tendance historique, comme affirment vouloir le faire le président et le vice-président du Mouvement, MM. Robert Fabre et Henri Caillavet, il faut créer un rapport de forces qui contraigne les socialistes à tenir compte davantage de la personnalité radicale.

Sur ce point, le congrès a été unanime, sans difficulté, mais il a omis un détail : comment créer ce rapport de forces? En nous développant, en recrutant, ont expliqué MM. Michel Crépeau et Maurice Faure. Même en prenant acte de la réelle progression du Mouvement des radicaux de gauche, on peut douter que lors des prochaines élections législatives il soit parvenu à équilibrer le parti socialiste, d'autant qu'il éprouve de nettes réticences à s'ouvrir à d'autres courants politiques. C'est pourquoi les radicaux de gauche agitent en sous-main un second argument. Si les socialistes ne leur reconnaissent pas un droit à l'existence suffisant, c'est-à-dire s'ils ne leur accordent pas un nombre élevé de circonscriptions législatives, les radicaux de gauche provoqueraient, dans le cadre de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), des « primaires » générales lors du premier tour entre eux et les socialistes.

De fait, le parti socialiste risquerait alors, dans nombre de circonscriptions, d'être devancé par les candidats communistes, et il y aurait pour lui un manque à gagner peut-être grave. Mais, en réalité, cette menace n'en est pas une. En effet, qui peut croire que les treize députés radicaux de gauche accepteraient cette règle des « primaires » avec les socialistes ? Pour la quasi-totalité d'entre eux, cela signifierait l'échec, la perte de leur circonscription. Les élections primaires généralisées seraient en quelque sorte la salve d'outre-tombe du Mouvement des radicaux de gauche. Il faudrait une menace plus crédible pour inquiéter le P.S. et l'amener à réviser son attitude à l'égard de ses alliés.

C'est ce que proposait M. Caillavet en suggérant, à mots à peine couverts, de remettre éventuellement en cause l'attachement des radicaux de gauche au programme commun. Pour éviter que ne se reconstitue un marais centriste, que la majorité a pris l'habitude d'assécher à son profit, le parti socialiste pourrait peut-être consentir à quelques sacrifices. Mais, présentée aussi abruptement, cette thèse était indéfendable devant le congrès d'un mouvement né d'une douloureuse scission avec un parti radical « valoisien » cultivant les ambiguïtés centristes. Les militants du Mouvement des radicaux de gauche sont sincères lorsqu'ils proclament leur rigueur et réaffirment leur fidélité à l'union de la gauche, et comme cette fougue correspond aux intérêts électoraux des députés du mouvement elle est soigneusement entretenue. Ce faisant, les radicaux de gauche n'en escamotent pas moins le problème qui leur était posé.

En adoptant un rapport élaboré par MM. Michel Soulié et François Luchaire, ils se sont donné l'illusion d'avoir enfin leur personnalité propre. Ils n'avaient, en réalité, pas besoin de ce long texte qui, au demeurant, est loin d'avoir le souffle et l'originalité du manifeste « Ciel et Terre » auquel avaient souscrit les congressistes de Bordeaux du temps où ils fréquentaient encore la place de Valois. Nul ne met en doute, en effet, l'originalité de leur sensibilité. En approuvant la démarche de M. Robert Fabre, ils confirment leur volonté de continuer à gérer loyalement, dans le cadre de l'U.G.S.D., ce qui reste du capital électoral du radicalisme. En refusant de désavouer M. Caillavet, ils se gardent une éventuelle porte de sortie si demain les tensions qui se manifestent au sein de la gauche leur permettaient une émancipation discrète en profitant d'un éventuel éclatement des alliances qui existent aujourd'hui.

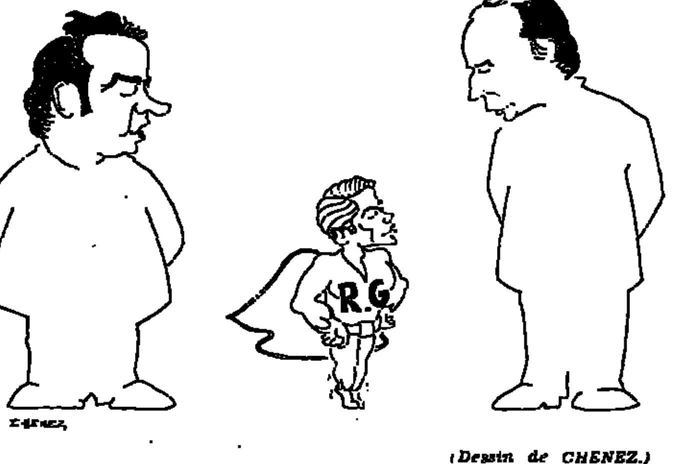
Au-delà des solennelles proclamations à la tribune, la règle du rapport de forces dont se plaignent les radicaux de gauche continue donc de jouer. D'ailleurs, les amis de M. Robert Fabre, qui regrettent la dureté de cette règle quand elle bénéficie au P.S., ne sont pas les derniers à l'appliquer quand ils pensent en tirer profit. Ils l'ont, par exemple, laissé jouer à Bordeaux au détriment des petits groupes qui souhaitaient les rejoindre, qu'il s'agisse du Combat radical-socialiste de MM. Hovnanian et Catesson, du Groupe d'étude, recherche et action (GERA) de M. Pelletier, du mouvement Initiative républicaine et socialiste de M. Leo Hamon ou du Mouvement du 2 mai (jeunes « chabanistes »). Ces divers interlocuteurs des radicaux de gauche se sont vu purement et simplement proposer d'adhérer au Mouvement. Une motion plus ouverte, parlant d'une procédure d' « unification » avait bien ete préparée par la commission des résolutions, mais elle a été escamotee en séance publique. M. Robert Fabre a préféré ne pas défendre un texte qui, à l'évidence, aurait été repoussé par les congressistes, au nom d'un jeune mais ardent « patriotisme de parti ».

Déçu, et blesse par les attaques personnelles dont il a été l'objet — notamment de la part de M. Crépeau. — M. Léo Hamon s'interroge sur l'avenir de son groupe de gaullistes en quête d'alliés. Quant à M. Léon Hovnanian, dont la tendance doit se réunir le 12 avril à Orleans, il envisage, si l'élargissement de la troisième composante de l'union de la gauche se révélait impossible, de creer une quatrième composante.

Au cours de la séance de samedi matin, M. Robert Fabre salue les observateurs du parti socialiste, du parti communiste, de la C.G.T. et de la C.F.D.T., présents au congrès, et les invités du Mouvement qui négocient actuellement l'élargissement de la « troisième composante » de l'union de la gauche. Le nom de M. Léo Hamon, ancien ministre, provoque dans la salle quelques mouvements divers.

Le débat s'engage ensuite sur le rapport élaboré par MM. Luchaire et Soulié (*le Monde* des 2 et 3 mars), M. Scarbonchi, au nom des jeunes radicaux de gauche, critique vivement le « style Giscard », et souhaite la mise en place d'une défense nucléaire européenne intégrée.

M. Porta (Paris) relève une proposition contestée du rapport de M. Luchaire, selon laquelle les collectivités locales devraient être représentées au sein des conseils d'administration des entreprises par un contrôleur d'Etat. Cette proposition a été refusée par le bureau national des radicaux de gauche.



(Dessin de CHENEZ.)

M. CAILLAVET : il faut négocier avec le parti socialiste

Samedi après-midi, les débats sont notamment marqués par l'intervention de M. Henri Caillavet. Le vice-président du Mouvement reproche à la presse d'avoir voulu l'opposer à M. Robert Fabre. A M. Luchaire, le sénateur du Lot-et-Garonne explique qu'il ne souhaite pas être « *un cheval emballé* ». Après avoir critiqué vivement les radicaux « valoisiens » et la tentative de M. Michel Durafour, ministre du travail, de créer un mouvement de la gauche réformatrice (qui, selon M. Caillavet, ne constitue qu' « *un cartel de notables sans doctrine, se situant dans la mouvance de la droite* »), l'orateur réaffirme son attachement à la stratégie d'union de la gauche.

Le vice-président du mouvement rappelle ensuite que ses amis se sont toujours opposés à la bipolarisation et il constate que les deux blocs qui se sont constitués ont à présent tendance à se dégrader, l'esprit de compétition se développant en leur sein.

En ce qui concerne la gauche, M. Caillavet estime que sa crédibilité est ébréchée. Il ajoute : « *La polémique publique a jeté le trouble dans les consciences. Le parti communiste déclare que ces discussions sont saines. Je réponds : méfiez-vous, vous inquiétez beaucoup de Français et une fêlure peut très vite devenir une cassure.* »

Après avoir expliqué que la majorité risquait de profiter de ces difficultés de l'opposition, car elle n'est pas « *la droite la plus bête du monde* », M. Caillavet souligne combien M. Giscard d'Estaing est un concurrent redoutable, « *car, quand il a fini de parler, il laisse croire à tous les Français qu'ils sont devenus intelligents* ». « *Pour rester crédible, il ne faut pas devenir excessif* », explique-t-il aux congressistes.

Pour sa part, l'orateur se refuse à « *faire la courte échelle aux marxistes* ». Ces marxistes, selon lui, « *se trompent quand ils confondent le front des mécontents avec le front de classe* ».

M. Caillavet s'oppose ensuite à la proposition de M. Luchaire tendant à introduire des élus dans les entreprises. Ces élus seraient selon lui « *des commissaires politiques* ».

En conclusion de son exposé, M. Caillavet aborde les problèmes électoraux. Il déclare : « *Nous sommes parvenus à devenir un parti national. Aujourd'hui, enfin, nous existons. Il faut au sein de la gauche affirmer notre personnalité, il faut être attractifs et nous ouvrir. Je refuse que mon parti soit le gestionnaire d'un capital électoral (...). Que chaque parti de gauche présente son modèle de société. C'est cela l'émulation. Vous devriez approuver notre démarche au président et à moi-même...* » Des voix s'élèvent dans la salle, criant : « *Ce n'est pas la même chose !* »

M. Caillavet explique ensuite que la démarche qu'il propose suppose que les radicaux de gauche ne soient pas « *toujours sentimentalement prêts à rejoindre le parti socialiste comme s'ils avaient honte de ne pas penser comme lui* ». Après avoir déploré le « *triomphalisme un peu irritant* » des socialistes, M. Caillavet souligne : « *Nous sommes très différents du parti communiste, mais nous sommes aussi différents du parti socialiste. Il faut en tirer les conséquences électorales. Quel que soit le mode de scrutin, si nous ne voulons pas être concurrents inutilement, il faut passer une convention permettant au Mouvement des radicaux de gauche d'avoir un groupe autonome, pour exposer, défendre et illustrer notre originalité. Il faut négocier très vite avec le parti socialiste car nous pouvons être surpris par une élection. Valéry Giscard d'Estaing surprend tout le monde en politique même si, par ailleurs, il gère l'imprévisible. Les socialistes travaillent dans nos circonscriptions. Il faut nous protéger, affirmer notre identité. Sinon, vou serez voués à la stérilité. Pour éviter des primaires, il faut négocier très vite. Il reste, il est vrai, une troisième voie. Les radicaux peuvent rejoindre le parti socialiste. C'est une conception. Je suis sûr que ce n'est pas la vôtre.* »

Dans la suite du débat, M. Gassenbach, membre du secrétariat national, souligne que l'union de la gauche nécessite le respect de la discipline commune, ce qui signifie qu'il faut refuser « *d'engager toute polémique qui divise et affaiblisse sans au préalable mettre en œuvre les structures de concertation* ».

M. Genesseaux, membre du secrétariat national, rapporte sur les travaux de la commission dite « *de la gauche humaniste* » chargée d'explorer les moyens d'un élargissement du Mouvement des radicaux de gauche aux éléments gaullistes et centristes ayant refusé de soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing.

Dans la suite du débat, M. Lamirault conseiller général d'Eure-et-Loire, rend hommage à M. Robert Fabre et critique vivement le ralliement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à M. Giscard d'Estaing. Il reproche, sans le nommer, à M. Caillavet les attaques que le sénateur de Lot-et-Garonne avait lancées au micro de France-Inter contre M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement (*le Monde* du 1er mars). M. Lamirault poursuit : « *Dans notre parti il y a une droite et une gauche. Mais les gens qui composent la droite de notre Mouvement sont de gauche, cela va de soi. Je souhaite que la tendance de droite reste minoritaire.* »

En ce qui concerne les relations avec le parti socialiste, l'orateur estime que ce débat est sans intérêt et sans réalité. « *Qu'on ne nous fasse pas reproche d'être plus ou moins liés au parti socialiste,* souligne-t-il. *Nous entendons tous travailler dans l'autonomie de notre Mouvement. Je suis d'accord pour qu'une vaste discussion s'engage avec le parti socialiste, car si nous ne serons jamais la roue de secours de Giscard d'Estaing, nous ne pouvons pas non plus être l'appendice du P.S.* » A propos de la revendication d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale, M. Lamirault estime que là aussi il s'agit d'un faux débat. Il note : « *Je préfère quarante radicaux de gauche dans un groupe avec le parti socialiste que trente dans un groupe isolé.* » Il se demande à ce propos pourquoi un groupe de radicaux de gauche n'existe pas au Sénat.

M. Caillavet répond en expliquant que les radicaux de gauche au Sénat ont toute liberté d'appréciation en siégeant au sein du groupe de la Gauche démocratique. Ces radicaux de gauche, souligne-t-il, « *n'ont jamais été défaillants dans les votes vis-à-vis du parti socialiste et du parti communiste* » (1).

M. Mattei, conseiller de Paris, estime que le pouvoir « *pille le programme commun* ». Il explique aussi qu'au sein de l'Assemblée parisienne il n'a pas toujours voté avec le parti socialiste, et il se déclare d'accord avec M. Caillavet pour estimer que le pacte qui lie les radicaux de gauche et le P.S. « *n'est pas un pacte de servitude* ». Il ajoute : « *François Mitterrand n'est plus notre candidat commun à l'élection présidentielle : il est le premier secrétaire du parti socialiste. Il faut travailler pour soi. Nous ne devons pas accepter d'être l'appendice du parti socialiste. L'appendice est inutile, et il est souvent supprimé par les chirurgiens.* »

M. LEROY : élever la qualité de l'union.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., note, dans *l'Humanité* du 3 mars, à propos du congrès des radicaux de gauche :

« *Nous continuerons à lutter pour élever la qualité de l'union en posant, devant les travailleurs et l'ensemble des masses populaires, les questions préoccupantes. Nous l'avons fait, par exemple, à propos de l'attitude de Gaston Defferre, participant à l'opération politique du président de la République ; à propos de la récente déclaration de Pierre Mauroy (1). Nous pouvons le faire aujourd'hui encore à propos de singulières affirmations produites à la tribune du congrès radical, où un orateur considère la « querelle de l'atlantisme » comme une fausse querelle, et, sans doute en prolongement, le président des Jeunes radicaux se prononce pour une nouvelle C.E.D., nucléaire cette fois.* »

(1) Voir d'autre part la déclaration du maire de Lille et le commentaire de M. Ansart (P.C.).

Pas de second vice-président

Au terme des débats, la commission des résolutions entame ses travaux qui vont se poursuivre jusqu'à 3 heures du matin. Il est notamment envisagé la création d'un deuxième poste de vice-président qui aurait pu être confié à M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle. M. Caillavet estimant qu'une telle initiative équivaudrait à le désavouer, s'y oppose et menace de remettre sa démission. Le projet est dès lors abandonné.

Dimanche matin, à la reprise des travaux, M. Michel Crépeau indique que la motion élaborée par la commission des résolutions a été adoptée à l'unanimité. Il se réjouit de cette unité totale du parti derrière M. Robert Fabre. Il estime qu'à l'issue du congrès, la gauche apparaîtra plus unie et plus forte. Il évoque ensuite « *l'interview que vous savez* » (allusion aux déclarations de M. Caillavet à *Valeurs actuelles*), qui, selon lui, pouvait laisser croire que les radicaux de gauche étaient « *le ventre mou de la gauche* ». « *Nous savons maintenant que ce n'est pas possible* », estime-t-il.

Evoquant « *le nouveau départ du radicalisme* », l'orateur ajoute : « *Il faut agir, car pour nos alliés nous compterons pour ce que nous sommes et ce que nous serons. Nos alliés privilégiés socialistes regarderont ce que nous apportons réellement. Multiplions les militants, formons des candidats éventuels, étudions des sujets concrets qui intéressent plus que les questions de doctrine. L'élargissement du mouvement peut se faire par l'accueil d'hommes qui voient en nous une structure d'accueil. Nous sommes un parti libéral où chacun peut s'exprimer. On ne fait pas de politique avec des rancunes, mais on n'en fait pas non plus sans rigueur. Il en est qui parce qu'ils ont exercé des responsabilités gouvernementales sous Pompidou doivent venir avec discrétion et il ne faut pas qu'à notre prochain congrès on ait l'impression de retrouver la télévision de M. Pompidou.* »

[N.D.L.R. — M. Crépeau vise M. Léo Hamon, ancien porte-parole du gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas.]

M. Maurice Faure se déclare en total accord avec la motion proposée au congrès. Il ajoute : « *Nous sommes venus avec une interrogation dans l'esprit : qui représentons-nous et où sommes-nous ? Avec une très grande clarté la réponse sera apportée : nous voulons rester nous-mêmes et nous nous situons dans l'union de la gauche. Cela ne faisait d'ailleurs de doute pour personne. L'euphorie d'un congrès ne suffit pas à résoudre le véritable problème. Vouloir rester soi-même c'est un pari audacieux, difficile. Il va falloir tendre notre volonté pour y parvenir.* »

Après avoir expliqué que les radicaux représentent « *un des rameaux de la grande famille socialiste* », l'ancien ministre souligne : « *On s'est souvent trompé quand on a parlé du programme commun de gouvernement. Ce n'est le programme d'aucun des trois partis. Nous ne retirons pas notre adhésion à ce programme en rappelant qu'il est un compromis entre les forces qui l'ont signé pour un accord de cinq ans. Il est le point ultime de ce que nous sommes disposés à faire même si pour le parti communiste c'est un point minimum. Appliquons-le d'abord et, à la lumière des résultats, nous verrons bien ce qu'il donne. Je suis pour ma part persuadé que si nous l'avions appliqué, dans cinq ans les radicaux auraient été d'accord pour aller plus loin dans cette voie.* »

En ce qui concerne les problèmes électoraux, M. Maurice Faure déclare : « *Ne vous souciez pas du mode de scrutin ou de savoir quel accord électoral précis nous signerons avec le parti socialiste. Commencez par exister et par compter. Faut-il former un groupe indépendant à l'Assemblée nationale ? C'est un faux problème. Le vrai problème est d'être trente d'abord et, croyez-moi, ce ne sera pas facile. Ceux qui attendent la survie de cadeaux se font des illusions. Vous n'éviterez pas l'émulation, elle est dans la logique du choix que vous venez de faire. Ne transposez pas au plan national vos difficultés départementales. Si nous représentons quelque chose, n'ayez pas de craintes, le reste nous sera donné par surcroît.* »

M. FABRE : nous ne sommes les satellites de personne

M. Robert Fabre estime que la commission des résolutions n'est pas parvenue à une « *synthèse laborieuse, mais à un accord de fond* ». Il souligne que le rapport élaboré par MM. Luchaire et Soulié a permis aux radicaux de gauche de s'affirmer. Il ajoute : « *Nous sommes pour un large front de classes contre le véritable adversaire : ceux qui possèdent le pouvoir économique à travers l'argent.* »

Le président du mouvement dénonce ensuite le faux libéralisme du gouvernement en prenant l'exemple de la télévision. Il réaffirme que son mouvement n'est en rien tenté par les propositions qui lui sont faites de rallier la majorité. Il brocarde le style de M. Valéry Giscard d'Estaing et s'étonne qu'après que M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et Mme Bàrigitte Bardot eurent fait pleurer à la télévision sur les animaux des zoos, le président de la République et Juan Carlos ont décimé « *un troupeau de sangliers apprivoisés* ». Il poursuit : « *Recevoir n'engage pas, être courtois pas davantage, mais il faut faire attention aux pièges. S'il n'est pas interdit au président de la République d'être habile, cela ne nous est pas interdit non plus.* »

En ce qui concerne l'union de la gauche, le député de l'Aveyron explique que « *ce n'est pas le signataire du programme commun qui la remettra en cause* ». Il demande ensuite au parti communiste de reconnaître le droit à la pluralité et il se déclare heureux de la reprise des actions communes décidée par le comité de liaison de la gauche. Le président du mouvement se prononce alors pour une consultation permanente avec le parti socialiste et le maintien des liens traditionnels et privilégiés avec cette formation. Il ajoute : « *Nous ne sommes les satellites de personne, nous demandons le droit à la différence. Les socialistes nous l'accordent. En politique, il est vrai, il arrive un jour où l'amitié le cède aux rapports de forces. Renforçons-nous, devenons un parti de masse. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Nous souhaitons qu'avec le parti socialiste nos liens d'amitié et de raison soient maintenus La gauche ne peut gagner que si nous existons et si nous sommes forts.* »

Après avoir estimé que « *le temps de l'ambiguïté permanente* » était terminé pour les radicaux, M. Robert Fabre insiste sur la nécessité de l'élargissement du mouvement. Il indique que, pour sa part, il admettrait difficilement que soient jetés des interdits sur des hommes. Il conclut : « *S'il y en a parmi nous que ronge l'impatience du pouvoir, qu'ils nous quittent. Mais il n'y en a pas un, j'en suis sûr.* »

Après la lecture des différentes motions proposées au congrès M. Jacques Maroselli prend la parole pour une explication de vote. En butte à l'ironie du congrès, qui le presse sans ménagement de clore son propos, il vient expliquer que sa fédération, la Haute-Saône, votera la motion finale avec joie, car elle a toujours été hostile aux querelles d'hommes et s'est toujours située à gauche. Une motion sur l'élargissement du mouvement est également proposée. M. Crépeau refuse qu'elle soit mise aux voix car, dans ce texte, il est question d'une « *unification* » avec les groupes qui ont entamé des négociations avec le mouvement des radicaux de gauche, alors que la motion politique parle d'un simple « *accueil* ». Cette motion est alors retirée et le congrès adopte à l'unanimité la résolution finale.

THIERRY PFISTER.

(1) N.D.L.R. — La remarque de M. Caillavet est inexacte puisque les sénateurs radicaux de gauche ont voté en faveur de M. Alain Poher lors de l'élection du président du Sénat en octobre 1974, ce qui leur a été reproché à l'époque par le P.C.F.

LA RÉSOLUTION FINALE

La résolution finale, adoptée à l'unanimité, estime que « *la nature du régime n'est pas modifiée* » et qu'il reste « *assujetti aux grands intérêts financiers, vulnérable à l'action des sociétés multinationales, entraîné par ce système de capitalisme sauvage* ».

Le texte poursuit : « *Le M.R.G. réaffirme son attachement irréversible à la stratégie de l'union de la gauche et au programme commun de gouvernement dont l'actualisation et l'approfondissement apparaissent indispensables pour assurer un changement véritable de la société et de ses structures. Il considère — comme ses partenaires — que chacun des trois grands partis de la gauche est indispensable aux autres.*

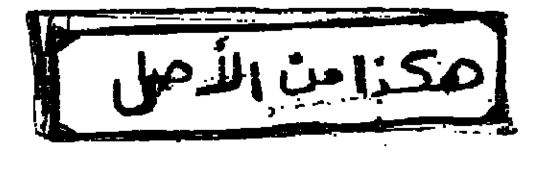
» *Dans cette perspective, le M.R.G., fidèle à ses engagements, et notamment à son alliance privilégiée avec le P.S. au sein de l'U.G.S.D., entend développer son action et élargir son assise dans le respect de l'autonomie et de la personnalité propre à chaque formation politique.*

» *Il est prêt à accueillir tous ceux qui, venus de diverses familles de pensée, refusent de cautionner la politique conservatrice et autoritaire du pouvoir et acceptent les options politiques du Mouvement.* »

A propos du rapport de MM. Luchaire et Soulié, la motion indique qu'en ce qui concerne le statut des entreprises une journée d'études se déroulera le 24 mai. Elle ajoute :

« *Le M.R.G. réaffirme son attachement à la construction de l'Europe politique fondée sur le suffrage universel. Il exprime son souhait de voir la France participer activement à la sauvegarde de la paix par le désarmement général, réciproque, simultané et contrôlé, et par l'expression d'une solidarité active entre les peuples du monde et notamment en faveur des pays déshérités du tiers-monde.*

» *A cet égard, un système monétaire fondé notamment sur les matières premières lui paraît acceptable.* »



SOCIÉTÉ

LES « JOURNÉES INTERNATIONALES » DE PARIS

La promotion de quelques femmes n'est pas la promotion de la femme

Les Journées internationales de la femme, principale contribution de la France à l'Année internationale de la femme organisée par l'ONU pour 1975, réunissent depuis samedi 1er mars plusieurs centaines de personnes au Palais des congrès de la porte Maillot. Inaugurées par le président de la République, ces assises devaient s'achever lundi en présence du premier ministre.

Près de trente-cinq femmes qui occupent, dans des pays d'Europe ou francophones, des postes ministériels ou sont à la tête d'Assemblées législatives, avaient répondu à l'invitation de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine. Il leur avait été demandé de venir témoigner de leur expérience personnelle, ce qu'elles firent samedi et dimanche devant un public attentif et souvent chaleureux. Lundi devaient s'achever les débats en commissions.

La présence, samedi, du président de la République ainsi que celle de nombreux membres du gouvernement (Mmes Veil et Dorlhac, et Lesur ; MM. Haby, Lecanuet, Sauvagnargues, Soisson), la venue, lundi, de M. Chirac, montrent assez l'importance que le gouvernement français attachait à l'initiative de Mme Françoise Giroud. Mais ce n'est pas seulement auprès de ses collègues du gouvernement que le secrétaire d'État à la condition féminine a rencontré un réel succès.

Outre les trente-cinq femmes ministres ou présidentes d'assemblées venues témoigner de leurs difficultés et de leur action, les quinze cents à deux mille femmes qui ont participé aux trois journées avaient à leur manière contribué à accroître le caractère spectaculaire de cette entreprise de promotion de la femme, à tous les sens du terme. Femmes chefs d'entreprises ou femmes magistrats, professeurs, ingénieurs, militantes d'associations féminines, élues de tous niveaux: c'est à peine si l'on s'aperçoit que les militantes de la C.G.T. et celles de la C.F.D.T. avaient boudé la réunion qualifiée par les deux centrales syndicales de « *mystification* ». Quant aux femmes communistes si, comme prévu, les parlementaires ne sont pas venues, en revanche, quelques militantes du Mouvement de la jeunesse communiste ont provoqué un instant d'émotion et de flottement, samedi après-midi, en coupant la parole à M. Giscard d'Estaing, aux cris de « *démagogie, ça suffit !* » et en distribuant des tracts.

A part cet incident minime, les « journées » de la femme n'auront pas trop souffert de l'imprévu. Si la spontanéité y paraissait autorisée, elle ne conduisit pas au spontanéisme et c'est un public élégant et très sage qui écouta successivement le président de la République et les deux douzaines de femmes-ministres étrangères. M. Giscard d'Estaing a fait une forte impression sur le public féminin du Palais des congrès, tant par sa personne que par son propos. Il sut donner le ton dès les premiers mots de son intervention (« *Au commencement était l'esclavage. Et la première esclave fut la femme.* ») et le garder jusqu'à la fin : « *Les pas légers et assurés* [des femmes] *résonnent sur le chemin de l'avenir.* »

« Plus belles, plus instruites »

Entre-temps, le président de la République avait largement exposé les raisons pour lesquelles, selon lui, « *qu'il s'agisse du couple, de la famille, de l'entreprise, de la nation, la soumission et la dépendance aveugle ne seraient plus acceptables et acceptées* » et les quatre « *changements essentiels* » à entreprendre pour que « *les femmes aient leur juste place dans notre monde* ».

Les femmes sont « *plus belles, plus instruites, plus diplômées, plus cultivées* », a dit le président de la République. Un film réalisé à la demande de Mme Françoise Giroud et projeté immédiatement après l'intervention de M. Giscard d'Estaing montra que la femme était, encore et toujours, pour les publicitaires, la femme-objet. Se tromperaient-ils sur l'état des mentalités ? « *Les publicitaires sont les psychologues de ce temps* », répond Mme Giroud qui estime que « *détacher les femmes de cette fonction d'objet, c'est leur reconnaître le droit d'être une personne* ».

La promotion de la femme n'est pas la promotion de quelques femmes. Ainsi peut-on résumer le sens des interventions, en forme de témoignages, des femmes étrangères qui se sont succédé. Epouse, mère et ministre, que rêver de mieux quand on est une femme et que l'on a de l'ambition ? Mais c'est une idée d'homme : la plupart des femmes ministres qui sont intervenues au Palais des congrès l'ont fait avec une gentillesse, une spontanéité, presque une humilité bien surprenantes pour ceux et celles qui ont l'habitude d'entendre, à ce niveau, plus de prétentieux que d'humbles. Peu d'entre elles semblent croire que leur présence dans un gouvernement d'hommes est de nature à changer radicalement la condition des femmes de leur pays.

Mme Leodolter, autrichienne, ministre de la santé publique et de l'environnement, médecin énergique, mère de deux étudiants en médecine, est la première à rappeler qu'une hirondelle ne fait pas le printemps : « *Il y a*, dit-elle, *trois femmes au gouvernement autrichien mais parmi les soixante-cinq directeurs généraux de l'administration on en compte aucune. Il y a vingt et une femmes sur les neuf cent vingt professeurs d'universités. Les aptitudes de la femme ne sont pas inférieures à celles de l'homme mais dans ce monde masculin aucune femme ne peut parvenir à quelque chose sans être douée de capacité supérieure.* »

Les succès d'une seule ne comptent pas

Pour Mme Tullia Carettoni, pétulante vice-présidente, socialiste, du Sénat italien « *la sélection est très dure mais une fois arrivée il est très difficile de nous éliminer. Il est difficile d'avoir un poste et facile de le conserver, mais dès qu'on veut de nouveau progresser les barrages se dressent* » « *L'émancipation*, ajoute-t-elle, *est l'affaire de toutes les femmes. Les succès d'une seule ne comptent pas.* »

La révolution d'avril 1974 au Portugal est-elle masculine ? Telle était la question que se posait Mme de Lurdes Pintas-Silgo avant d'être nommée ministre des affaires sociales. Mais pour cette femme-ingénieur la « *révolution ne devenait pas féminine parce qu'il y avait une femme ministre* ». « *Dans un gouvernement d'hommes, poursuit-elle, je n'ai à être ni un symbole ni un signe pour d'autres femmes. C'est à toutes les femmes de dire, là où elles se trouvent, la parole qui est la leur. Je vois de moins en moins le pouvoir concentré au sommet de la pyramide politique, je le vois de plus en plus à la base, là où se brise l'individualisme.* »

Il ne faut pas demander à une femme-ministre d'être féministe extrémiste et de déclarer la guerre aux hommes. Pourtant, plusieurs des interventions entendues au Palais des congrès ont montré que l'opposition entre les sexes est ressentie même par celles qui ont vaincu toutes les résistances. Mme Rita de Backer, ministre belge de la culture néerlandaise et des affaires flamandes, affirma qu'elle ne « *souhaite pas la guerre entre les sexes* », mais ce fut pour ajouter aussitôt : « *L'éducation des enfants est trop importante pour qu'on la confie uniquement aux femmes, la marche de la société est trop importante pour qu'on l'abandonne complètement aux hommes.* » Mme Bacon, ministre des affaires sociales du Québec, estima qu'il fallait « *éviter que les hommes définissent seuls les modalités de la participation des femmes au développement de la collectivité* ».

Faire de la politique

Et Mme Vorrinck, ministre néerlandais de la santé, se tailla un beau succès en annonçant que la prochaine étape de la promotion de la femme serait « *la promotion de l'emploi à mi-temps pour les hommes comme pour les femmes, afin qu'ils partagent le travail à l'extérieur, l'éducation des enfants et le travail ménager* ».

Comment faire évoluer les mentalités ? Vieux débat qu'on n'a fait qu'ébaucher lors des Journées internationales de la femme. Peut-être en osant plus souvent se montrer offensives. « *Pour apprendre à faire de la politique*, a dit l'une des femmes ministres, *il faut faire de la politique.* » Toutes les femmes n'ont pas la chance de Mme Summerskill, médecin et sous-secrétaire d'État à l'intérieur, en Grande-Bretagne, qui n'eut qu'à se nourrir de l'exemple de sa mère, elle-même ministre des précédents gouvernements travaillistes. Au-delà des trajectoires individuelles de ces femmes ministres, qui jouent encore souvent le rôle de « caution » féminine de gouvernements masculins, la réunion de Paris a montré l'extrême diversité des situations. Une partie du public protesta lorsque la représentante de la République Centrafricaine cita comme exemple de promotion de la femme la création, dans son pays, de médailles d'argent pour les mères de dix à douze enfants, et de médailles d'or pour celles qui en ont treize ou plus. Mais c'était oublier qu'il y a peu de points communs entre la femme centrafricaine et la femme occidentale. Toutes les femmes n'ont pas atteint le degré d'assurance de Mme Caroline Diop, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Sénégal, qui affirma : « *Nos capacités ne sont plus à démontrer. La femme n'a plus le complexe de l'homme, c'est l'homme qui a le complexe de la femme.* »

BRUNO FRAPPAT.

La politique au féminin

(Suite de la première page.)

La politique, aujourd'hui, c'est le discours, le pouvoir, l'institution. La politique, demain, ce peut être le vécu, le service, l'action.

Le premier objectif, c'est d'opposer la politique du vécu à la politique du discours. Il faut en finir avec les « ténors », avec les joutes oratoires, avec tout ce théâtre politique, caricature de l'action. La politique n'est pas un jeu de scène. La politique n'est pas la rhétorique. Assez de tribuns. Assez de tribunes.

Chacun est las des grands discours sur les thèmes éternels, des grandes envolées sur les grandes questions : la défense, la diplomatie, le jeu planétaire des puissances. Comme s'il existait une politique majuscule.

Désormais, la politique saisit le concret, le réel, le vécu. Laforgue disait : « La vie est terriblement quotidienne. » La vie politique l'est aussi. Elle investit des zones nouvelles : travail, santé, éducation, consommation, logement, urbanisme, environnement, équipements collectifs. Bref, tout ce qui fait la vie réelle de la société.

Le pouvoir et le service

D'instinct et d'expérience, les femmes mesurent toute l'importance de ces problèmes, qui commandent le sort de chacune, de chacun. La politique, pour elles, ce n'est pas le choc des mots. Ce n'est pas l'évasion dans les mythes et les rites. C'est, plus simplement, gérer le quotidien et préparer l'avenir.

Alors, les femmes déthéâtralisent le jeu politique. Elles sacrifient la rhétorique. Pour camper le débat public sur les réalités, sur la vie. Avec elles, l'écart se réduit entre les mots et les choses. Avec elles, le vécu remplace le discours.

Il faut aussi ajouter : avec elles, le service l'emporte sur le pouvoir. Pour l'homme, la vie publique, c'est souvent l'appétit du pouvoir, la volonté de puissance. C'est parfois une manière de s'affirmer, de prouver sa virilité. D'où les attitudes de conquête, de compétition, d'agressivité.

Pour la femme, cette sublimation n'intervient guère. Pour elle, le pouvoir n'est pas un symbole. Dès lors, elle n'est pas fascinée par la puissance. Dès lors, elle ne conçoit pas la politique comme un jeu narcissique, comme un exercice d'autorité ou de domination.

Elle la conçoit plutôt comme une activité de service. Au profit de ses concitoyens. Pour améliorer leur sort. Son idéal n'est pas de subjuguer, mais de servir. De se rendre utile à la collectivité. Avec elle, la politique redevient enfin un service public. Avec elle, l'« impouvoir » remplace le pouvoir.

Dominer, imposer, contraindre, ce n'est pas son registre. L'État « monstre froid », ce n'est pas son territoire. Ce qui prime, chez elle, c'est l'attention à autrui. C'est la capacité d'écoute.

La carrière, la puissance et la gloire, tout cela est dérisoire. Et elle le sait. L'ambition d'être n'a pas de sens. Ce qui compte, c'est l'ambition de faire. L'ambition de réaliser quelque chose. Au service du public. Rastignac n'est pas un personnage féminin.

Les femmes peuvent encore « changer le jeu » d'une troisieme façon. En doublant la politique de l'institution par la politique de l'action.

La politique, ce ne sont pas seulement des portefeuilles ministériels, des sièges parlementaires. Tout ne se joue pas sous les ors et les lambris, dans le paradis artificiel des palais nationaux. Il faut dépasser cette politique du sérail, cette politique de l'institution.

Qui ne le voit ? Les principales réformes débattues aujourd'hui ont surgi en dehors des instances traditionnelles (partis, parlements, ministères). Elles ont été imposées de l'extérieur, par des groupes marginaux. C'est vrai pour la condition féminine, l'avortement, la qualité de la vie, la protection de l'environnement, etc. Aujourd'hui, ces thèmes sont repris en charge. Mais ils ont jailli ailleurs. Ainsi va la « politique sauvage », bousculant les hiérarchies.

L'institution n'a plus le monopole de la politique. A côté d'elle — et parfois à sa place — d'autres forces interviennent : groupes féministes, mouvements pour l'avortement, comités pour l'écologie, etc. Chacun de ces groupes mène une action de commando. Son activité est intense, mais elle se limite à un objectif précis, ponctuel : soulever telle question, réclamer telle réforme. L'enjeu est tangible, concret. Dans ces organisations, proches du vécu et du quotidien, les femmes ont souvent une place importante, voire un rôle dirigeant.

Cause commune

A la confluence de tous ces courants, les femmes peuvent changer la politique et peut-être changer la vie.

Toute une société cherche un nouvel équilibre. Toute une société s'interroge sur ses propres normes : l'effort, la tension, la compétition, le profit. Est-ce vraiment cela, le bonheur ? Aujourd'hui, face à ces « valeurs », contestées, d'autres affleurent, qui les contredisent. Ces contre-valeurs, ce sont la compassion, la paix, le calme, le respect de la vie, le sens de la communauté, la beauté, les valeurs esthétiques.

Dans l'émergence de ces contre-valeurs, la femme tient un rôle capital. Certes, la société industrielle avancée devient aliénante, « répressive ». Mais, jusqu'ici, la femme a été moins engagée que l'homme dans cette économie de tension et de contrainte. Aussi n'a-t-elle pas subi, au même degré, cette altération, cette mutilation.

De ce fait, la femme reste plus proche de sa sensibilité, plus humaine que l'homme. Son image reste celle de l'Eros, des instincts de vie qui s'opposent aux instincts de mort et de destruction. Comme pour civiliser notre civilisation.

La libération de la femme doit préserver ces valeurs féminines — valeurs d'humanité — et les diffuser dans toute la société. Pour rendre celle-ci moins tendue, moins crispée. Pour transformer l'art de vivre. Le changement culturel de notre temps passe par les femmes. Par leur spontanéité, par leur créativité libérée.

Ce féminisme est la cause commune. Il libère chacun, comme il libère chacune. Il dessine, pour tous, un autre destin. Plus apaisé, plus harmonieux. Ainsi va la tradition. En 1975, l'espérance s'écrit toujours au féminin.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

« La soumission et la dépendance ne seront plus acceptables »

déclare le président de la République

Voici les principaux passages du discours prononcé samedi par M. Valéry Giscard d'Estaing aux Journées internationales de Paris :

« Au commencement était l'esclavage. Et la première esclave fut la femme.

» Les femmes n'ont pas attendu 1975 pour prendre conscience de leurs problèmes, et 1975 ne suffira pas à résoudre ceux-ci. Mais l'idée même d'une Année internationale de la femme est la preuve de la formidable transformation à laquelle nous participons, et que nous voulons accomplir : en moins d'une génération, les femmes ont fait irruption sur la scène du monde, d'abord pour réclamer l'égalité avec les hommes, puis pour affirmer l'autonomie de leur personnalité. (...)

» Cet avènement progressif de la femme, les hommes doivent le comprendre, s'en réjouir et le faciliter. Que les hommes ne s'y trompent pas : ils ne peuvent pas être neutres dans ce grand débat qui vous réunit pour trois jours à Paris. (...)

» La promotion des femmes n'est pas seulement souhaitable, elle est inéluctable. (...)



» Plus belles, plus instruites, plus diplômées, plus cultivées, les femmes regardent autour d'elles et découvrent de nouveaux modèles de sociétés, de nouveaux types de bien-être ; il en résulte une interrogation sur leur aventure personnelle et sur leur aventure collective, à laquelle les tâches ménagères, mêmes mécanisées, ne sauraient tenir lieu de réponse. (...) Avant de pouvoir dire que les femmes ont leur juste place dans notre monde, il faut que quatre changements essentiels se soient produits :

» 1) *Les femmes doivent être les principales responsables de leur descendance (...) :*

» Il faudra encore vaincre beaucoup d'ignorance, beaucoup de tabous, beaucoup d'égoïsmes pour aboutir à une société de libre choix et de pleine responsabilité vis-à-vis de sa propre descendance.

» 2) *Les femmes doivent pouvoir assumer à la fois leurs responsabilités sociales et leurs responsabilités familiales :* le second dilemme que nous n'avons pas complètement résolu, est celui de la compatibilité entre la fonction familiale et l'activité professionnelle.

» N'espérons pas le résoudre par une sorte de retrait des femmes de la vie économique. Tout porte à croire, au contraire, que les femmes souhaiteront de plus en plus participer à la vie politique, économique et sociale. Elles n'acceptent plus d'être une main-d'œuvre d'appoint.

» 3) *Les femmes doivent pouvoir utiliser leurs dons et leurs compétences.* Il faut poursuivre sans relâche l'ouverture systématique des formations, des recrutements, des responsabilités professionnelles aux femmes de façon parfaitement égalitaire. Il existe, il est vrai des types de vie, des activités qui conviennent peu aux femmes. Mais c'est à elles de le constater, et non à la société de le décider pour elles.

» 4) *Ce sont les femmes qui joueront sans doute le rôle essentiel dans la transformation de notre culture.*

» Les femmes ont été longtemps patientes. Elles ne le sont plus. Tout en reconnaissant l'utilité d'une réflexion globale et prospective, elles aspirent à des améliorations rapides. Moins éprises d'idéologies que de réalisations concrètes, elles nous obligent à proposer à l'occasion de cette année internationale des orientations qui serviront de guide aux actions des gouvernements.

» J'en proposerai trois :

» 1) D'abord effacer les discriminations partout où elles subsistent, dès lors qu'elles ne sont pas liées à la protection de la fonction maternelle.

» 2) Ensuite, développer une politique d'éducation, de formation professionnelle et de promotion sociale, qui crée une véritable égalité des chances entre les sexes dans la vie économique comme dans la vie politique.

» 3) Enfin, construire un système de protection sociale qui instaure une solidarité plus active en vue d'assurer : d'une part, le libre choix et la compatibilité entre la maternité et la profession ; d'autre part, la reconnaissance de l'autonomie sociale des femmes et l'existence de leurs droits personnels.

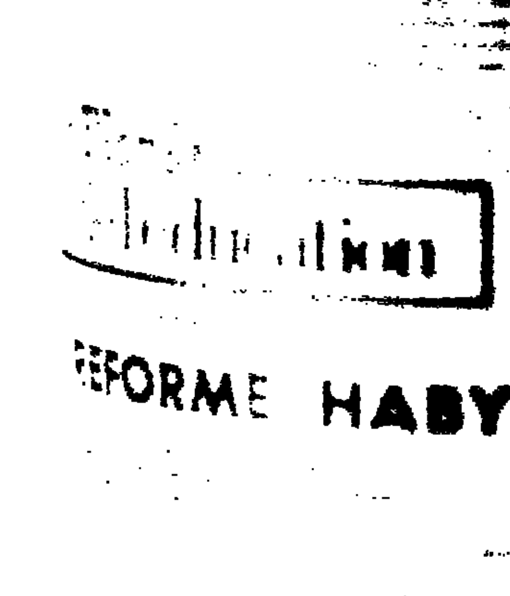
» Cette prise de conscience des capacités et des responsabilités des femmes constitue-t-elle un phénomène spectaculaire et fragile ? Tout ce que nous venons de rappeler montre au contraire qu'il s'agit d'une évolution irréversible. Qu'il s'agisse du couple, de la famille, de l'entreprise, de la nation, la soumission et la dépendance aveugle ne seront plus acceptables, et acceptées. »

CORRESPONDANCE

Les enfants de l'austérité et du black-out

Dans l'article de notre correspondant à Rome (« Les enfants de l'austérité » (le Monde *du 31 janvier), cette phrase : « Comme à New-York, victime du fameux black-out, c'est la pénurie d'électricité qui a encouragé les couples à se retrouver », a été relevée par M. Alain Marcoux, qui nous écrit :*

L'origine de cette légende en est un nombre anormalement élevé de naissances dans 3 (trois !) cliniques de la ville de New-York neuf mois jour pour jour après la panne d'un soir d'octobre 1965. Or, une étude effectuée peu après et prenant en considération les naissances survenues dans les deux semaines précédant cette date et les deux semaines suivantes (en raison de la variabilité de la durée de la grossesse), et ce dans toutes les maternités de la zone touchée par la panne, n'a montré aucune variation significative d'une année sur l'autre. Il y aurait même eu plutôt moins de naissances qu'on pouvait en attendre, sur la base des mouvements saisonniers et de la tendance à long terme. Cette étude américaine a été publiée par l'I.N.S.E.E. Du reste, les démographes américains avaient immédiatement émis des réserves sur le prétendu phénomène..



La politique au féminin

La pouvoir et le service

...on et la dépendance plus acceptables »

CORRESPONDANCE

UNESCO

LES RÉPERCUSSIONS DES VOTES DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE SUR ISRAËL

L'Organisation va-t-elle manquer d'argent ?

L'émotion provoquée par les décisions de la conférence générale de l'UNESCO à l'égard d'Israël, en novembre dernier (suspension de l'aide accordée à cet Etat, qui n'est plus, d'autre part, inclus dans aucun des regroupements régionaux), a provoqué des réactions dans un certain nombre de pays. Plusieurs Parlements ont ainsi décidé, en signe de protestation, de suspendre ou de réduire les crédits qu'ils donnent à l'UNESCO.

Au cours d'un entretien avec les membres de la commission française pour l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow a déclaré que seule la conférence générale de 1976 pourrait revenir sur les décisions votées contre Israël par celle de 1974. Mais M. M'Bow a affirmé son intention d' « agir avec calme, patience, diplomatie et discrétion pour dépassionner le débat ». A propos du désir d'Israël de participer aux activités de la région « Europe », M. M'Bow a noté que cet Etat « eût obtenu gain de cause si tous les pays européens s'étaient entendus pour l'accepter. Mais comme l'appartenance à une région ne joue qu'en cas de conférence ministérielle régionale, la décision de la conférence générale n'a pas de conséquence pratique, puisqu'aucune réunion de ce genre n'est prévue d'ici deux ans ».

Les premiers à réagir aux décisions de la conférence générale ont été les Suisses. Dès le 26 novembre, le conseil national a décidé de réduire de 10 % le montant de la contribution de ce pays à l'UNESCO : le vote a été ratifié le 3 décembre par le conseil des Etats. En France, lors de la discussion sur le budget des affaires étrangères, le Sénat a voté la même mesure, le 28 novembre, sur proposition de sa commission des finances. Le montant de la contribution française doit être ramené de 20,5 millions à 18,5 millions de francs en 1975 pour protester à la fois contre les *« sanctions »* prises à l'égard d'Israël, la politisation de l'UNESCO qui, selon le rapporteur, *« détournait l'Organisation de sa vocation culturelle »*, et contre la faible participation des pays producteurs de pétrole au budget de l'UNESCO. La mesure a été confirmée le 19 décembre lorsque l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le rapport de la commission mixte paritaire sur la loi de finances pour 1975 (*le Monde* du 21 décembre 1974).

Mais les Etats-Unis sont allés beaucoup plus loin : le 17 décembre, le Congrès a décidé de suspendre l'attribution de tous les crédits destinés à l'UNESCO jusqu'à ce que celle-ci *« adopte une politique correspondant pleinement à ses objectifs éducatifs, scientifiques et culturels »* et entreprenne *« concrètement de corriger ses récentes initiatives de caractère politique »*, c'est-à-dire qu'elle revienne en fait sur l'attitude adoptée à l'égard d'Israël par la conférence générale.

Ces votes amènent-ils les gouvernements concernés à revenir sur leurs engagements à l'égard de l'UNESCO ? Pour l'instant, non, puisque le budget de l'UNESCO est fixé pour deux ans, alors que les Etats votent leurs dépenses chaque année. Aucune règle juridique ne fixe la date à laquelle un Etat doit verser sa contribution à l'UNESCO : il est même arrivé que des Etats ayant de faibles ressources financières n'aient pas payé leur part du budget d'un exercice avant la conférence générale suivante.

Aussi M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, pouvait-il dire, dans une interview accordée au quotidien *El Moudjahid* le 10 janvier, à l'occasion de sa visite à Alger : *« Je veux espérer que tous les Etats membres paieront leurs contributions à l'Organisation pour lui permettre de poursuivre sa mission. »* Il pouvait ajouter qu'il n'avait *« reçu aucune notification d'aucun Etat membre de refus de paiement des contributions »*.

L'UNESCO risque néanmoins de se heurter à des difficultés financières très graves : la contribution des Etats-Unis — la plus importante de toutes — doit représenter le quart des ressources de l'Organisation (celles de la France et de la Suisse, 5,8 % et 0,8 % respectivement). La somme attendue de Washington pour 1975 s'élève à 16 millions de dollars (environ 80 millions de francs).

Comment le secrétariat de l'UNESCO, qui, même en temps normal, éprouve souvent des difficultés de trésorerie en raison des retards apportés par certains Etats membres au paiement de leur contribution, pourrait-il combler ce « trou » ? Certains Etats pourraient lui faire des avances de crédits, ce qui lui éviterait d'avoir à recourir à des emprunts toujours coûteux. Selon le correspondant dans le golfe Persique du quotidien libanais *Al Anouar*, les pays arabes producteurs de pétrole avaient décidé, au cours de leur réunion des 30 novembre et 1er décembre 1974 à Manama (Bahrein), d'accorder 16 millions de dollars à l'UNESCO, afin de compenser éventuellement la perte de la contribution américaine pour 1975 (dès le 27 novembre, en effet, le sénateur Clifford Case, républicain du New-Jersey, avait déposé à la commission des affaires étrangères du Sénat américain un amendement à la loi d'aide à l'étranger tendant à suspendre cette contribution).

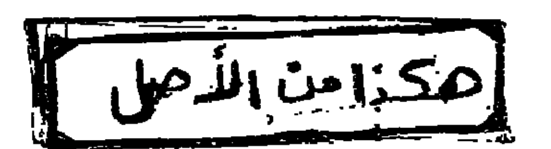
D'autre part, à la suite de l'appel lancé par le précédent directeur général de l'UNESCO, M. René Maheu, aux pays « pétroliers » pour que ceux-ci aident davantage l'Organisation, plusieurs pays arabes avaient fait savoir à M. M'Bow, avant même son élection, qu'ils étaient disposés à donner à l'UNESCO des « fonds de dépôt » qui permettraient de réaliser des projets précis.

En fait aucun Etat n'a jusqu'à présent annoncé officiellement son intention de prêter de l'argent à l'UNESCO. Le secrétariat ne refuserait sans doute pas une telle offre. Mais il n'en aura peut-être pas besoin. Le gouvernement américain souhaite éviter un refus brutal de paiement, qui serait fort mal vu des pays du tiers-monde. On étudie actuellement au département d'Etat les mesures ou les décisions qui pourraient être considérées comme des *« initiatives concrètes »* permettant de rétablir les crédits. Les termes de la résolution adoptée par le Congrès sont suffisamment vagues — par exemple l'Etat d'Israël n'est pas mentionné explicitement — pour laisser une large marge de négociation, et permettre à tout le monde de « sauver la face ». Le vote du Congrès pourrait alors n'être qu'un « coup de semonce ».

Les Etats-Unis réussiront-ils cette délicate manœuvre ? Ils disposent en tout cas, avec le secrétariat de l'UNESCO et les autres Etats membres, de quelques mois pour trouver une solution. En effet, si la France a, ces dernières années, versé sa contribution en mars-avril, le gouvernement de Washington, pour sa part, ne le fait généralement pas avant le deuxième semestre de l'année. D'ici là, les diplomates seront à l'œuvre...

GUY HERZLICH.





RELIGION

ACCUSÉE DE DÉTOURNER LES JEUNES DE LEUR FAMILLE

Une secte sud-coréenne organise une « grande rencontre familiale »

Le cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes, a récemment publié une mise en garde contre la secte des Pionniers du Nouvel Age (appelée aussi Association universelle pour le christianisme mondial : A.U.C.M.) Il écrit notamment dans son bulletin diocésain que la secte « se livre à une intense propagande à travers la France et particulièrement dans l'Ouest. Nous avons pensé que les chrétiens de Rennes devaient être alertés devant les menaces que cette secte fait courir à la foi des jeunes et à la cohésion des familles ».

« A partir de leur adhésion, poursuit le cardinal Gouyon, un certain nombre de jeunes sont conduits à abandonner leurs études et leur travail pour s'expatrier aux Etats-Unis, au Japon, en Corée, et implanter la secte à l'étranger, distendant leurs relations avec leurs parents au point que ceux-ci ne les voient à peu près plus. Ce danger, observe le prélat, est apparu si menaçant que des familles dont les enfants ont été accaparés par la secte se sont constituées en association de défense. »

Celle-ci, l'Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individu (A.D.F.I.), récemment créée à Rennes (« le Monde » du 18 février), vient de formuler un certain nombre de questions qui s'adressent à la secte :

« Cette association, qui possède en France et à l'étranger de nombreux centres de recrutement et d'endoctrinement, organise des réceptions de sympathisants, fait une publicité coûteuse dans la presse, prétend ne pas disposer d'autres ressources que celles provenant de la vente de cartes illustrées, de quelques salaires (modestes), et de dons d'amis ». Cela paraît notoirement insuffisant pour couvrir ses dépenses.

» Nous posons la même question au sujet du financement des voyages aux Etats-Unis, offerts à de nombreux étudiants, alléchés par un affichage très habile dans les universités. Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions, c'est pourquoi nous alertons l'opinion publique et les gouvernements sur l'étrangeté de cette organisation aux multiples façades, car il est certain que des entreprises commerciales ne travaillent pas au financement d'institutions philanthropiques ou pseudo-religieuses si éloignées de leur activité sans un arrière-plan politique, coordonné par un directoire efficace autant que discret.

» Il faut barrer la route à ce nouveau totalitarisme, d'autant plus redoutable qu'il emploie les méthodes scientifiques de conversion et de soumission utilisant les techniques psychologiques modernes qu'aucune loi humaine ne saurait tolérer. »

En organisant une rencontre pour les parents des jeunes qui ont été recrutés par l'A.U.C.M., celle-ci a voulu répondre à ces critiques.

Un jeune « professeur » bien sympathique, la trentaine, avance au tableau noir, un morceau de craie à la main, pour faire « une courte introduction » aux « Principes divins ». Pendant près d'une heure, il parle du bien et du mal, de l'amour, du désir profond chez tout homme du bonheur. C'est un exposé confus, curieux mélange de dualisme taoïste, de fondamentalisme biblique et de physique élémentaire.

A l'aide de force schémas sur le tableau — Dieu et l'homme, le corps et l'âme, sujet et objet, religion et science, — le tout relié de flèches impressionnantes, M. Jean Penhard est en train d'expliquer comment l'échange entre le proton et l'électron dans l'atome peut se comparer à la relation entre Dieu et l'homme, lorsqu'une jeune femme l'interrompt : *« Nous ne sommes pas venus ici pour écouter un cours. D'ailleurs, les cours magistraux, où l'on se contente de recevoir une vérité donnée d'en haut, ne passent plus. Nous sommes là pour poser des questions. »*

Le charme est rompu. D'autres personnes, dociles jusque-là, parlent ensemble, interviennent, s'adressent au conférencier. *« M. Henri Blanchard, le président de votre mouvement en France, a fait des études de théologie qu'il a interrompues pour rentrer chez vous*, déclare un homme soigné, qui est P.D.G. *Vous-même êtes ancien séminariste. N'est-ce pas curieux ? »*

Ils étaient une centaine de parents, invités dans une villa confortable d'Aulnay-sous-Bois à une « grande rencontre familiale », par l'A.U.C.M., secte fondée en 1954 par un Sud-Coréen, M. Sun Myung Moon (*le Monde* du 12 février). Cette rencontre a été décidée pour rassurer les parents face aux critiques faites à l'organisation dans la presse et à la radio, et pour leur permettre de voir que leurs enfants, que beaucoup d'entre eux n'ont pas vus depuis longtemps, sont en bonne santé et heureux.

Le premier jour, en effet, M. Roland Lejeune — qui remplaçait M. Blanchard, « retenu au Japon » — a tenté de dissiper les craintes des parents. Les jeunes sont logés confortablement, ils mangent bien, reçoivent un enseignement et se préparent, pour certains, à partir « en mission ». On fait circuler des photographies des enfants aux Etats-Unis et ailleurs, et on passe des courts-métrages sur les activités de la secte à l'étranger — notamment la tournée aux Etats-Unis de M. Moon.

Les enfants présents à la rencontre — polis, le sourire aux lèvres, propres, bien habillés, les garçons avec cheveux courts, costume et cravate — paraissent heureux. Ils exécutent des « chansons scoutes » avec entrain et discutent avec leurs parents pour justifier la voie qu'ils ont choisie. La plupart de ceux-ci, en revanche, sont mal à l'aise, perplexes, troublés, même si très peu font partie de l'Association pour la défense des valeurs familiales et de l'individu (A.D.F.I.), récemment créée à Rennes sur l'initiative du docteur Champollion et de son épouse pour réunir les familles dont les enfants « sont tombés entre les mains des sectes ». Cette association a du reste donné comme consigne à ses membres de ne pas favoriser la propagande de l'A.U.C.M. en assistant à la rencontre d'Aulnay.

Des enfants trop « sages »

Pourtant, une bonne moitié des participants sont visiblement inquiets sur le sort et surtout l'avenir de leurs enfants. Très rares sont les parents qui acceptent de témoigner en faveur de la secte ; la plupart préfèrent ne rien dire en public par crainte de porter préjudice à leur situation vis-à-vis de leurs enfants.

En privé, l'inquiétude, voire le désespoir, remontent à la surface. « *Notre fille unique a cessé ses études après sa première année de médecine*, dit un couple qui a fait 500 kilomètres pour assister à la rencontre. *Elle est allée aux Etats-Unis, avec notre accord, mais nous avons appris par la suite que le voyage était financé par une fondation affiliée à l'A.U.C.M. Depuis son retour, elle ne veut plus rentrer à la maison et, malgré ce qu'en disent les dirigeants du mouvement, nous pensons qu'on a tout fait pour détacher notre fille de nous.* »

Tout fait ? Des bruits circulent, invérifiables. Endoctrinement, lavage de cerveau, drogues... Ce qui est sûr, c'est que tous insistent pour dire que leurs enfants ont changé radicalement — « *Elle s'est retournée comme une crêpe* », dira une dame de sa fille — en l'espace de quelques jours. Aussi s'agit-il le plus souvent d'enfants « *sages* », « *sans problèmes* », « *toujours obéissants* » et comblés matériellement. « *Mon fils, à qui nous venions d'acheter un appartement*, confie une mère, *leur a apporté tout ce qu'il avait sur son livret d'épargne.* » « *Au moins on ne peut rien leur reprocher pour ce qui est de la conduite morale* » (entendez sexuelle), répond une autre. « *Oui, on dirait qu'ils choisissent les meilleurs* », soupire une troisième qui a « perdu » deux enfants à la secte.

Une quatrième se lamente : « *Si encore c'était pour se faire prêtre ou religieuse, on aurait accepté...* » Est-ce si sûr ? Certains parents semblent reprocher à leurs enfants moins les agissements douteux de l'A.U.C.M. ou ses contradictions doctrinales que d'avoir cherché, d'avoir trouvé sans eux un idéal — désintéressé même s'il est mal orienté — qui les interpelle sur leur propre mode de vie. La plupart se montrent plus soucieux du sort matériel que de l'avenir spirituel de leur enfant. Peu montrent le courage de ce père qui avoue amèrement : « *Même si j'obtenais que ma fille rentre à la maison, quel idéal pourrais-je lui proposer qui donne un sens à sa vie ?* »

ALAIN WOODROW.

Le mystérieux M. Moon

Le fondateur de l'A.U.C.M., appelée aussi Eglise de l'unification, ou encore Pionniers du Nouvel Age, est né en Corée le 6 janvier 1920. Elevé par ses parents dans la foi presbytérienne, Sun Myung Moon déclare que le Christ lui est apparu en 1936, le jour de Pâques, pour lui demander d'« accomplir ma mission encore inachevée ». A la fin de la deuxième guerre mondiale, alors électricien, il rentre dans une église pentecôtiste à Pyongyang, capitale de la Corée du Nord.

Prêchant un messianisme coréen, avec quelque succès, il est arrêté et torturé par les communistes. Libéré en 1950 par les forces des Nations unies, il fonde sa nouvelle « Eglise » quatre ans plus tard. Selon la doctrine de celle-ci, Dieu voulait que l'union d'Adam et d'Eve produise une famille parfaite pour gouverner le « royaume de Dieu sur la Terre ». Mais Eve fut séduite par un archange qui devint Satan et elle corrompit Adam. C'est alors que Dieu voulut que son Fils, Jésus, trouve une femme parfaite pour lui donner des enfants parfaits, mais ce fut à nouveau l'échec avec la crucifixion. Le monde attend donc un nouveau Messie, « Seigneur du deuxième avènement », qui sera le père d'une famille parfaite et inaugurera le Royaume sur Terre. Il doit naître... en Corée.

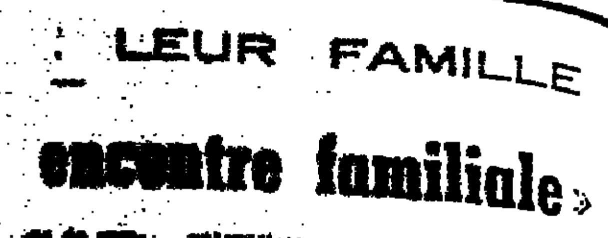
Selon le New York Times *du 16 septembre 1974, des Coréens qui ont bien connu Moon à ses origines ont révélé que le motif de son arrestation par les communistes était d'avoir « troublé l'ordre social », notamment par « des pratiques sexuelles licencieuses ». Il aurait été arrêté une deuxième fois, en Corée du Sud, pour adultère et bigamie, puis une troisième, en 1955, pour avoir pratiqué des « rites sexuels » dans son église. Les dirigeants de la secte nient ces allégations ou se contentent de dire que puisqu'il fut acquitté, faute de preuves, il est innocent.*

Quant aux adeptes de la secte, ils suivent un régime austère : de longues heures de travail et d'étude, pas de tabac, pas de rapports sexuels en dehors du mariage. Ce dernier joue un rôle primordial dans l'enseignement de Moon ; marié quatre fois lui-même, il a sept enfants. Les mariages entre les membres de l'A.U.C.M. sont « décidés » par les dirigeants : les hommes comme les femmes doivent soumettre une liste de cinq partenaires « candidats ». Après consultation, les dirigeants choisissent.

« Je suis votre cerveau »

Si M. Moon ne s'arroge pas le titre de Messie lui-même, il ne fait rien pour décourager ceux de ces disciples qui voient en lui le « Seigneur du deuxième avènement ». Ses discours publics, comme celui de Madison Square Garden en septembre 1974 devant quarante mille personnes, par exemple, rappellent ceux de Hitler, et le Dr Champollion voit en lui « un paranoïaque type ». Lors de réunions privées, révèle Time Magazine *(30 septembre 1974), Moon prétend qu'il est « plus grand que Jésus lui-même ».* « Je suis votre cerveau, *aurait-il déclaré à ses proches collaborateurs.* Le monde entier est dans le creux de ma main, et je dois le conquérir et le subjuguer. »

Sa méthode de domination est économique et financière. On a estimé que les richesses de l'A.U.C.M. à travers le monde dépassent 15 millions de dollars. Parmi les entreprises coréennes dont M. Moon est le P.-D.G., le New York Times *cite : la Tongil Industrial Company, près de Séoul, qui fabrique des armements légers, la Korea Titanium Company, le Ilwha Pharmaceutical Company, l'Ilshin Handicraft Company et le Tonga Titanium Industrial Company, sans parler des investissements de la secte dans d'autres pays, et notamment aux Etats-Unis. Mais la principale source de revenus de la secte demeure les quêtes faites par les jeunes dans la rue ou la vente d'objets de piété. Une jeune Américaine a déclaré, après avoir quitté la secte :* « Je gagnais cent dollars par jour simplement en demandant de l'argent aux passants ou en leur vendant des bougies, des fleurs ou des cacahuètes. »

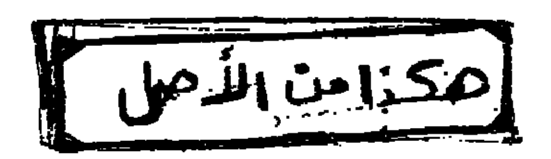


encontre familiale »

AMENAGE
AXE NORD-SUD.



DEBUT 1977, DE CHAMPS-ELYSEES-CLEMENCEAU A INVALIDES, LA RATP REALISE LA JONCTION AVEC LA LIGNE 14.



ÉDUCATION

FIDÈLE AU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

L'UNEF (Renouveau) veut aussi s'ouvrir à tous les étudiants

De notre envoyé spécial

Lyon. — Le congrès annuel de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF tendance Renouveau) s'est réuni à Lyon du 28 février au 2 mars. Plus de sept cents délégués y ont pris part, dans une ambiance souvent euphorique qu'explique l'augmentation des voix recueillies par l'UNEF aux élections universitaires et aux premières élections en province aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

Ces succès électoraux amènent les dirigeants de l'UNEF à « ouvrir à tous les étudiants » leur organisation pour « relancer le syndicalisme étudiant ». Sans renier pour autant leur fidélité au programme commun de la gauche, les congressistes ont ainsi admis le principe que « tout étudiant, quelle que soit sa foi religieuse, qu'il ait ou non un engagement politique, qu'il se dise de droite ou de gauche, qu'il soit fils d'ouvrier, de commerçant ou de P.-D.G. », avait sa place à l'UNEF. Une campagne d'adhésions va être lancée dans les mois qui viennent. De même, la proportion des communistes dans le nouveau bureau national de l'UNEF, qui reste présidé par M. René Maurice, est passée de trois quarts à deux tiers.

L'objectif des dirigeants du mouvement est d'amener les étudiants à être « conscients de leur avenir », à ne plus seulement « se défendre contre les projets du secrétaire d'Etat aux universités », mais à réclamer « une autre vie d'étudiant », notamment par trois revendications « positives » : l'allocation d'études ; l'augmentation du crédit des universités et l'exigence de débouchés. A partir de là, les dirigeants de l'UNEF espèrent créer des « rapports de force » leur permettant de « faire reculer M. Soisson ». Plusieurs manifestations sont prévues ce mois-ci, en particulier le 19 mars à l'occasion des élections au CROUS de Paris.

Difficultés d'organisation et défections de délégués : les adhérents de l'UNEF pouvaient tout redouter en tenant leur congrès national pendant la période des élections aux conseils d'administration des CROUS. Les résultats aidant, et la victoire se dessinant (toutefois avant les élections à Paris), ils y ont beaucoup gagné. La présence de près de cinq cents élus parmi les sept cents délégués du congrès ne pouvait que créer un climat d'euphorie et de dynamisme. Gain de sièges mais aussi gain de voix : selon ses dirigeants, le syndicat étudiant, pour la première fois depuis l'application de la loi d'orientation, totalise plus de suffrages que tous ses adversaires réunis.

« Tous les étudiants ont besoin de l'UNEF et en attendent beaucoup », affirment aujourd'hui les militants de l'organisation. Qu'attendent-ils ? *« Les étudiants ont besoin de nous pour l'organisation de la lutte sur les revendications les plus urgentes comme pour l'organisation de la lutte quotidienne »*, a précisé M. Bernard Huvet, secrétaire général, dans son rapport d'orientation. Les

« LITTÉRAIRES » ET JEUNES

Vingt ans et trois mois, telle est la moyenne d'âge des sept cents délégués présents au congrès de l'UNEF. Selon la commission qui a dépouillé les fiches d'identité des délégués, le rajeunissement de l'UNEF est confirmé par les dates d'adhésion : 50 % en 1974-1975, 49 % entre 1970 et 1973 et 1 % entre 1965 et 1969. Parmi ces délégués, plus de trois cents ont en effet entre dix-huit et vingt ans, alors que quarante seulement ont plus de vingt-cinq ans. Les lettres (35,2 %) et le droit (21,7 %) fournissent toujours la plus forte proportion de militants. Plus de 60 % des délégués vivent avec moins de 500 francs par fois, alors que 35 % travaillent pour payer leurs études, que 26 % sont boursiers (ce qui est supérieur à la moyenne nationale et, selon les dirigeants de l'UNEF, n'est pas étranger à l'adhésion au syndicat) et que 34 % sont à la charge complète de leurs parents.

ciné-clubs, la vente de polycopiés, l'organisation de voyages, la recherche d'un logement ou d'un emploi, autant de tâches auxquelles l'UNEF entend se consacrer. Celles-ci peuvent rappeler un certain corporatisme mais, pour l'UNEF, elles font partie de la lutte contre les conditions de vie des étudiants à l'Université.

Selon l'UNEF, en effet, 54 % des étudiants sont salariés et 60 % vivent avec moins de 500 F par mois. *« On ne s'étonnera pas*, a poursuivi M. Huvet, *que, dans ces conditions, deux étudiants sur trois sortent de l'université sans diplôme et qu'un étudiant sur deux quitte l'université avant la fin du premier cycle. »*

Pour remédier à cette « dégradation » des conditions de vie des étudiants, l'UNEF réclame trois séries de mesures : une allocation d'études indexée sur le coût de la vie et exonérée d'impôt ; l'augmentation des crédits de fonctionnement et d'équipement alloués aux universités ; une garantie nationale des diplômes et la création de postes en nombre suffisant.

Pour faire partager ces revendications par le plus grand nombre d'étudiants possible et devenir un *« véritable syndicat »*, l'UNEF affiche le plus grand libéralisme. *« Il n'y a aucune obligation à l'UNEF, sinon de payer sa cotisation »*, devait dire l'un des dirigeants. *« Il n'y a aucune obligation à l'UNEF*, poursuit le rapport d'orientation, *d'appliquer les décisions avec lesquelles on est en désaccord. »* Cette profession de foi devrait permettre à ceux qui ne partagent pas les options fondamentales du syndicat — notamment l'appui apporté au programme commun de la gauche — de trouver néanmoins leur place à l'UNEF.

Cet appui a été le point le plus discuté du nouveau rapport d'orientation. Etait-il en effet nécessaire d'y mentionner la fidélité aux idées de la gauche unie ? Avec *« honnêteté »* et *« logique »* les délégués, sans vouloir donner de consignes de vote, ont estimé qu'*« il n'est pas possible de faire croire aux étudiants que le syndicalisme suffit à obtenir des solutions durables »*.

Les adhésions *« massives »* qu'espèrent les dirigeants devraient modifier l'image et la constitution mêmes de l'UNEF : *« Il nous reste*, dit M. René Maurice, *des réflexes de groupuscule : nous voulons nous battre pour les autres, alors que notre travail est de rassembler et d'avoir un débat permanent. »* Le militantisme lui-même en serait transformé : plus d'interventions dans un *« amphi »* par des étudiants étrangers au cours.

Ces perspectives ne sont-elles pas illusoires ? *« Il faut*, ajoutait M. Maurice, *que nous croyons à la démesure. »* L'UNEF entend profiter de l'impulsion des élections pour organiser de nombreuses manifestations dans plusieurs villes de province, notamment avec les étudiants des instituts universitaires de technologie, les étudiants en éducation physique. La plus importante doit cependant être celle du 19 mars, à l'occasion des élections au conseil d'administration du CROUS de Paris, pour lesquelles on prévoit une bataille serrée.

ANDRÉ MEURY.

Les réactions au projet de réforme

LE SORT DE LA PHILOSOPHIE ET DE L'HISTOIRE

M. René Haby apporte, dans un article publié dans le Figaro, *ce lundi 3 mars, des précisions sur le sort réservé à la philosophie et à l'histoire dans sa réforme.*

« Le projet de modernisation, par l'organisation qu'il prévoit en classe terminale des lycées, permet d'accroître bien davantage encore la part de l'histoire et de la philosophie dans la formation des bacheliers. Il suffit de les intégrer dans les groupements d'options nécessaires pour entrer dans les différentes voies de l'enseignement supérieur ou de ses équivalents.

» Si les responsables des établissements d'enseignement supérieur l'acceptent — et je suis prêt à en discuter rapidement — il peut être possible d'envisager, par exemple, qu'une option « philosophie » et une option « histoire » (quatre à cinq heures hebdomadaires chacune) soient nécessaires pour entrer dans les écoles normales d'instituteurs ; dans les classes d'hypokhâgne ; en première année universitaire de philo, lettres, langues, histoire et géographie, droit et sciences économiques.

» La troisième option « obligatoire » serait, bien entendu, fixée en liaison avec la voie choisie (« littérature » pour les études de lettres par exemple). Il est rappelé, en outre, que les candidats bacheliers auront à choisir une quatrième, voire une cinquième option « libre », qui pourra, elle aussi, constituer un supplément de philosophie, d'histoire ou géographie, de littérature, etc.

» De même une première option « Philosophie des sciences » pourrait être obligatoire pour les voies qui vont vers des formations scientifiques et médicales, le choix de l'histoire, des lettres, etc., restant par ailleurs également possible dans les quatrième et cinquième options « libres ».

● *L'Union syndicale nationale des administrateurs de l'éducation nationale (USNAEN)*, qui vient de tenir son premier congrès à Créteil (Val-de-Marne), estime que le projet de modernisation du système éducatif *« procède d'une vision optimiste et « rousséauiste » de la nature humaine, mais manque de réalisme »*. L'USNAEN a adressé à M. René Haby un télégramme selon lequel elle trouve *« nécessaire d'adapter et de faciliter l'information non seulement auprès des délégués des élèves, mais aussi des administrateurs, du personnel et des enseignants »*. *« D'autre part*, ajoute-t-elle, *les chefs d'établissement acceptent d'expliquer, c'est-à-dire de donner le sens des mots et de transmettre les réponses autorisées aux questions posées, mais ils ne sauraient aller au-delà d'une stricte neutralité. »*

● RECTIFICATIF. — Quelques mots sautés ont rendu incompréhensible une phrase de l'article *Mettre la « philo » à sa place*, dans *le Monde* daté 2 et 3 mars. Voici le texte exact :

« Une telle attitude n'est évidemment pas exempte de considérations corporatives — la crainte des suppressions de postes et des mutations, — mais elle s'explique, en premier lieu, par un souci intellectuel qui n'est que la conséquence de la structure traditionnelle de notre enseignement. »

CORRESPONDANCE

Dialecte alsacien et langue allemande

J'ai lu dans *le Monde* du 9-10 février les déclarations de M. Chirac sur la francophonie du 7 février et le commentaire qu'ajoute J. C.

Il me paraît difficile de conclure des déclarations de M. Chirac, au moins d'après les passages reproduits, à un changement fondamental de l'attitude officielle envers les langues qu'on appelle régionales. Les quelques phrases libérales sont immédiatement contredites par l'affirmation de la priorité absolue de l'unité nationale. Il est facile d'ironiser sur l'inversion des positions, mais la proposition de loi Le Pensec, qui pour la première fois se propose de donner un statut légal aux langues autres que le français n'est même pas mentionnée. Le regard du premier ministre s'arrête aux limites de l'hexagone — comme les cartes des atlas scolaires — il semble ignorer l'exemple suisse et celui du Pays de Galles décrit récemment dans *le Monde* — et même celui de l'attitude très libérale du gouvernement allemand envers les populations francophones de la Moselle entre 1870 et 1918 : l'enseignement primaire débutait par *le français, même pendant la guerre de 1914-1918*. Une information plus large lui aurait évité le couplet sur l'unité, qui n'est pas menacée.

Votre collaborateur J. C. énumère, parmi les « mal aimés », *l'alsacien*. Il aurait fallu écrire *l'allemand*. « L'alsacien » est une mauvaise traduction de « elsaesserdeutsch » qui correspond exactement au « schweitzerdeutsch ». Aujourd'hui, on veut faire croire aux Alsaciens comme aux Français que le dialecte allemand — alémanique ou francique — parlé en Alsace-Lorraine est différent de la langue allemande. Il n'en est rien. Il est plus proche de l'allemand littéraire — hochdeutsch — que maints autres dialectes allemands, par exemple le bavarois. Le professeur Reuss, de l'université de Strasbourg, lorsqu'il protesta en 1836 (je crois) contre les premières mesures de francisation des écoles, intitula son célèbre article « Wir reden deutsch » (Nous parlons allemand) et non : « Nous parlons alsacien ».

Albert Schweitzer, dont on célèbre en ce moment le centenaire, et pas seulement en France, n'est pas un écrivain alsacien, mais un écrivain de langue allemande — et il le fut très consciemment. Il est le plus important des écrivains alsaciens de langue allemande depuis Sébastien Brant et son *Narrenschiff* (la Nef des fous).

Ce n'est pas en employant des termes inadéquats et en créant de faux problèmes qu'on arrivera à résoudre les vrais.

G. VOYTT,
agrégé d'histoire
(Strasbourg).

CARNET

Naissances

— M. Antoine Haas et Mme, née Marie-Odile Bazoche, laissent à Michel, Anne-Lise et Marie-Liesse la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,
Etienne,
le 18 février 1975.
270, rue de Vaugirard, Paris-15e ;
L.S.P., B.P. 1067, rue de Québec, Troyes.

— Philippe Segretain et Mireille Segretain-Maurel ont la joie de vous faire part de la naissance de
Côme,
Paris, le 25 février 1975.
65, rue Blomet, 75015 Paris.

Mariages

— Francis Druart et Michèle Daussange, font part de leur mariage célébré dans l'intimité, à Arles, le 11 janvier.
40, cours Langlet, 51100 Reims ;
9, rue Baudanoni, 13200 Arles.

Décès

SIMONE SAINT-CLAIR

— Nous apprenons le décès de
Mme Marcel LEDUC,
dite Simone Saint-Clair,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la résistance.

[Simone Saint-Clair, qui était âgée de soixante-dix-huit ans, était journaliste et femme de lettres ; elle collabora notamment à « l'Intransigeant ».

Pendant la seconde guerre mondiale, elle fut arrêtée, ayant pris part à la résistance comme chef du secteur de Paris du réseau Mithridate. Déportée au camp nazi de Ravensbrück, elle tira de son expérience un récit intitulé « Ravensbrück, l'enfer des femmes ». Parmi ses autres livres, on peut citer : « la Route du Graal » et « les Anges incompris ». Simone Saint-Clair avait fondé l'Association des amis de l'enfance inadaptée. Elle était vice-présidente de la Société des gens de lettres.]

Dr ROBERT SOUPAULT

— Nous sommes priés de faire part du décès du
docteur Robert SOUPAULT,
chirurgien honoraire
des hôpitaux de Paris,
survenu le 26 février, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu en caveau de famille (cimetière Paris-Nord), dans l'intimité de la famille, selon la volonté du défunt.

De la part de
Mme Robert Soupault,
M. et Mme Jean Thuillier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Michel Soupault, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Soupault,
M. et Mme Jacques Sabouraud, ses frère, belle-sœur, sœur et beau-frère,
Ses nièces,
Des familles Possorier et Peribere, ses beaux-enfants.

Une messe sera célébrée à la mémoire du défunt en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le jeudi 13 mars 1975 à 9 heures (ancienne église).
10, rue Albéric-Magnard, Paris (16e).
38, rue de la Tour, Paris (16e).
15, quai Louis-Blériot, Paris (16e).
11, rue Chanez, Paris (16e).
143, boulevard du Montparnasse, Paris (14e).

[Né le 29 janvier 1892 à Paris, le docteur Robert Soupault avait fait ses études au collège Fénelon, au lycée Condorcet, puis à la Faculté de médecine de Paris.

Docteur en médecine, chirurgien spécialisé dans les affections du tube digestif, il avait été de 1950 à 1959 chef de service à l'hôpital Saint-Antoine, et de 1954 à 1960 professeur au Collège de médecine des hôpitaux de Paris.

Il était membre de l'Académie de chirurgie.

On doit à Robert Soupault, écrivain à ses heures, plusieurs ouvrages, articles, chroniques et essais. Il fut notamment l'auteur d' « Alexis Carrel », « Récits d'un docteur », « Chirurgie, mon métier », « Marcel Proust, du côté de la médecine », « Pleins Pouvoirs sur la vie », « Lettre ouverte à un malade en colère ».]

— M. Jean-François Chamayou et Mme, née Colette Trémosa,
Hélène et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur petite fille,
SABINE,
survenu le 24 février.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Notre-Dame-des-Grâces, à Toulouse.
Les Vertes-Campagnes No 5, 01170 Gex.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles KOSKAS,
négociant en bois,
survenu à Tunis, le 25 février 1975.
De la part de sa famille de Paris, London (Ontario, Canada), Tunis.

— Mme Etienne Kün,
Le docteur Pierre Kün,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
Docteur Etienne KUN,
leur époux et père,
décédé le 28 février à Paris.
Les obsèques auront lieu le mardi 4 mars. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
197 bis, avenue de Versailles, 75016 Paris.

— Le pasteur et Mme Daniel Lacheret,
M. et Mme Jacques Lacheret,
Le pasteur et Mme Edmond Peloux,
Le pasteur et Mme Marc Lacheret,
Le pasteur et Mme Jean-Pierre Schindler, ses enfants,
Mme Vve Elie Lacheret, sa sœur,
Ses trente-six petits-enfants,
Ses trente-quatre arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Vve Albert LACHERET,
née Marguerite Alard,
entrée dans la paix du Seigneur, le 28 février, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse a lieu dans l'intimité le lundi 3 mars, à 14 h., en la chapelle de la maison de retraite du Châtelet, 3 bis, rue du Bel-Air, Meudon-Bellevue.
Jésus dit : « Père, je veux que là où je suis ce que tu m'as donné soit aussi avec moi. »
(Jean XVII, verset 24.)
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, allée du Vert-Galant, 78240 Chambourcy.

— Le comte et la comtesse Marc de Béchillon,
Mme Jean-François Delzant,
Denys de Béchillon,
Marie, Thomas, Martine et Mathieu Delzant,
Mlle Joséphine Baret,
font part du décès de
Mme Henri LANG,
née Jacqueline Hirsch,
survenu le 28 février 1975.
Elle était la veuve d'Henri Lang, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, directeur honoraire à la S.N.C.F., mort pour la France le 27-3-1942.
Selon son désir, les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
8 bis, rue Blomet, Paris-15e ;
« La Recouvrance » Boulin, 65350 Pouyastruc ;
26, rue Claude-Lorrain, Paris-16e.

— M. et Mme Georges de Masson d'Autume, ses parents,
M. et Mme Antoine de Masson d'Autume,
M. Arnaud de Masson d'Autume,
Mlle Christine de Masson d'Autume, ses frères, sœur et belle-sœur,
M. Jean Rouvin,
Mme Henri de Masson d'Autume,
M. et Mme Louis de la Chanonie,
Sœur Geneviève de Masson d'Autume,
M. et Mme Marc de Beaupuy de Genis, ses oncles et tantes,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er mars 1975,
d'Alix de MASSON D'AUTUME,
à l'âge de vingt-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 5 mars, à 15 h. 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
(R.E.R. : Vésinet-Centre.)
14, rue des Chênes, Le Vésinet.

— M. et Mme Claude Massoulier,
M. et Mme Yann Massoulier,
M. Eric Massoulier,
M. et Mme J.-L. Jourdain,
M. J.-H. Neveux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Pierre MASSOULIER,
née Yvonne Jalaber,
leur mère et grand-mère,
survenu à la « Chimotaie » M.G.E.N. Cugand (85), le 1er mars 1975, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 4 mars 1975 à 10 heures, en l'église de Piriac-sur-Mer (44).
« Domaine de l'Enclos »,
83360 Grimaud.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean POUBLAN,
professeur au lycée de Limoges.
De la part de ses parents et amis.
Les obsèques ont eu lieu à Biarritz, le 26 février, dans la plus stricte intimité.
13, rue Armand-Barbès,
87000 Limoges.

— Mme Madeleine Ronnefeldt, née Guillaume,
a la douleur de faire part du décès de son mari, le
docteur F. RONNEFELDT,
survenu le 24 février, pieusement retourné vers le Seigneur.
Ses obsèques ont eu lieu le 25 février à Bogota.
Elle demande à sa famille et à ses amis le réconfort de leurs prières et affection.
Calle 147, no 16, A 47,
Bogota (Colombie).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges SIBILLE,
survenu le 28 février 1975, à l'âge de quarante-huit ans, à Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet (Yvelines) (chemin du Tour-des-Bois, Chatou), le mardi 4 mars 1975 à 9 h. 30.
De la part de
Mme Georges Sibille, son épouse,
M. Laurent Sibille,
M. François Sibille,
Mlle Nathalie Sibille,
ses enfants,
Mme Henri Sibille, sa mère,
M. et Mme Gabriel Bruere, ses beaux-parents,
M. et Mme Robert Barbet et leur fille,
Mme Luigi Bellandi,
Mlle Marie-Louise Sibille,
ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Jean-Marie Sibille, ses neveu et nièce.
18, route de la Faisanderie,
78110 Le Vésinet.

— La direction générale et le personnel de SPIE-Batignolles ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SIBILLE,
ingénieur en chef à la société,
survenu le 28 février 1975 à Paris, à l'âge de quarante-huit ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet (Yvelines) (chemin du Tour-des-Bois, Chatou), le mardi 4 mars 1975 à 9 h. 30.

— De Cannes.
Mme Marcelle Viard,
Les familles Viard, Croquet, Girard, Jean-Robert Toutain,
Tous les parents, alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Lucien VIARD,
producteur de cinéma,
membre de la SACEM,
ancien combattant 1939-1945,
ancien prisonnier de guerre,
officier de la Croix de Malte U.S.A.,
chevalier du Mérite agricole,
survenu le 28 février 1975 à Cannes (Alpes-Maritimes), dans sa soixante-cinquième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 4 février à 16 h. 15, en l'église Notre-Dame-d'Espérance à Cannes, où l'on se réunira.
Résidence Clerfayts,
37, avenue Jean-de-Noailles,
06400 Cannes.

[Lucien Viard avait commencé sa carrière cinématographique en 1937 par une série de films d'épouvante. Il était surtout connu en tant que producteur de « Marie Octobre », « le Monocle noir » et « le Septième Juré ».]

Communications diverses

— Mme Simone Veil, ministre de la santé, a remis, le 26 février, dans les salons du Cercle national des armées, place Saint-Augustin, les insignes d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur au docteur Robert Monnier, médecin ostéopathe et acupuncteur, président de l'Association française d'acupuncture.

— Le Centre culturel luthérien de Paris organise, le jeudi 6 mars 1975 à 19 heures, une réunion au cours de laquelle M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, donnera une conférence intitulée : « La rançon du progrès. »
Celle-ci donnera lieu à un large débat auquel participeront entre autres Mgr Pezeril, le grand rabbin Jaïs et le pasteur Greiner, inspecteur ecclésiastique. 22, rue des Archives, Paris-4e.

— L'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre du Stalag XI A tiendra son assemblée générale le dimanche 9 mars à 10 h. 30, au restaurant Thoumieux, 79, rue Saint-Dominique, Paris (7e).
(Prix du repas : 38 F. Réservation à adresser à l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e.)

Visites et conférences

MARDI 4 MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Jussieu : « Arènes de Lutèce et Mosquée de Paris » (Jadis et Naguère). — 15 h. 30, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels de Marle, de Châtillon, des ambassadeurs de Hollande, etc. » (M. de La Roche). — 15 h., au pied sud de la Tour : « La vie privée de la tour Eiffel » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., 11, quai Conti : « Exposition Louis XV, la Monnaie » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, R. P. Dalmais : « Les monastères de Moldavie » (Bible et Terre sainte). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Lambert-Farage : « La voie du disciple dans l'enseignement du Maître Peter Deunov » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « La notion de foi (shraddhâ) en Inde ». — 20 h. 45, hôtel des ingénieurs Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Gustave Thibon : « Education et liberté » (Université libre du soir). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père François Louvel : « Initiation à la lecture de la Bible ». — 20 h. 15, Salle des centraux, 8, rue Jean-Goujon, MM. d'Ormesson, de Diesbach, Chiappe : « La fin d'un monde » (dîner-débat du C.R.I.C.).

— Mardi 11 mars, 20 h. 30, 7, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris : « Vaincre la pauvreté : un enjeu national. » Débat avec M. Lionel Stoléru, autour de son livre « Vaincre la pauvreté » (Aide à toute détresse, science et service).

— Jeudi 13 mars, 20 h. 30, 7, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris : « Volontariat, bénévolat dans la lutte contre la misère. » Débat autour du livre de M. René Lenoir « les Exclus » (Aide à toute détresse, science et service).

— Mardi 18 mars, 20 h. 30, 7, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris : « Natalité et droit des familles », avec Mlle Vanvert et M. Etienne, de l'UNAF (Aide à toute détresse, science et service).

JEUNESSE

S'adressant au mouvement Gen Fest

PAUL VI ÉVOQUE LA CONTESTATION DU MONDE MATÉRIALISTE PAR LES JEUNES

Paul VI s'est adressé, le dimanche 2 mars, aux vingt mille jeunes du mouvement international Gen Fest (Nouvelle Génération), réuni à Rome pour son troisième congrès international.

« Nous refusons, dites-vous, le monde tel qu'il se présente à nous, a remarqué le pape. Phénomène étrange : un monde qui vous offre les fruits les plus beaux, le plus perfectionnés, les plus agréables de la civilisation contemporaine, ce monde ne vous satisfait pas, ne vous plaît pas. (...) »

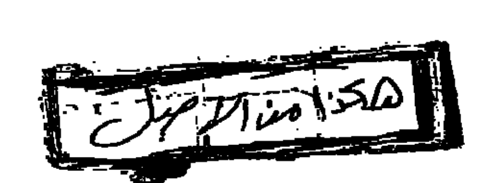
« Vous avez fait un autre choix, a poursuivi Paul VI, et c'est pourquoi vous vous appelez Génération Nouvelle. Un choix avant tout libérateur. Il libère du conformisme passif, qui entraîne une grande partie de la jeunesse actuelle, face à la domination de la pensée d'autrui, aux courants de mode de la culture et des mœurs, au mimétisme de masse. Combien de jeunes se croient libres parce qu'ils se sont affranchis des habitudes et de l'autorité de la vie familiale, sans se rendre compte qu'ils tombent dans les liens de l'assujettissement à l'arbitraire d'un groupe, d'un courant social, d'une rébellion collective ? », a ajouté le pape.

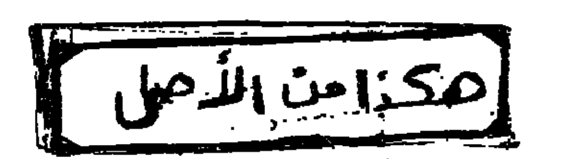
A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 1. — Céramique de la Chine et Compagnie des Indes. Objets d'art, meubles et sièges du 18e s. Tapisseries, tapis d'Aubusson. S.C.P. Couturier/Nicolay.
S. 2. — Succession L. : meubles Napoléon-III. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 5. — Orfèvrerie ancienne. M. Baur. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 7. — Estampes et tableaux modernes, éventails 18e et 19e siècles. Mlle Cailac, Mme de Heeckeren, Me Solanet, Oger.
S. 8. — Objets d'art d'Extrême-Orient, tapis Chine et Or. Me Libert.
S. 14. — Ameublt. Me Boisgirard.





SPORTS

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD

Jody Scheckter prophète en son pays

De notre envoyé spécial

Johannesburg. — Le Sud-Africain Jody Scheckter, excepté les trois premiers tours, a dominé de bout en bout le Grand Prix d'Afrique du Sud, troisième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Après que Emerson Fittipaldi, champion du monde en titre, eut été retardé par un ennui mineur — fil de bougie — le Grand Prix s'est joué, par paires, entre les pilotes de Tyrrell (Scheckter-Depailler) et de Brabham (Reuteman-Pace). Scheckter, comme on l'a dit, réussit à contrôler jusqu'à l'arrivée les assauts de Reuteman et, de son côté, Patrick Depailler a su résister à Carlos Pace, vainqueur il y a un mois du Grand Prix du Brésil. Les pneus, encore une fois, ont joué un grand rôle. Tour à tour les quatre protagonistes ont dû, dans la mesure du possible, ménager leurs pneus dont la surchauffe les pénalisait en tenue de route. Le fait que ce phénomène ne soit pas intervenu au même moment pour tous a donné un intérêt encore plus vif à l'épreuve. Reuteman se rapprochant de Scheckter comme Pace de Depailler quand les Tyrrell ont eu leurs ennuis de pneus. Les pilotes de Brabham ont connu ensuite les leurs et, en définitive, tout est resté dans l'ordre.

Jody Scheckter a remporté, sur le circuit de Kyalami, son troisième grand prix de formule 1. Tout semblait cependant indiquer qu'il n'aurait pas la joie de gagner devant cent mille de ses compatriotes. Jeudi 27 février, au cours de la deuxième séance d'essais, il sortait de la piste à grande vitesse et détruisait sa Tyrrell. Or, il s'agissait d'une voiture à la confection modifiée, toute nouvelle, et qui devait lui permettre de faire jeu égal avec les meilleures monoplaces du moment. La mise en service de cette voiture n'était d'ailleurs pas inutile : en Argentine, puis au Brésil, dans les deux premiers grands prix de l'année, les Tyrrell s'étaient montrées complètement dépassées.

Un autre coup dur frappait Scheckter quelques heures avant le départ de l'épreuve, dans une séance d'essais privées. Il cassait cette fois le moteur de la voiture de rechange que les mécaniciens de l'équipe Tyrrell avaient bricolée avec génie, apportant, dans un minimum de temps les modifications qui pouvaient l'être.

Voiture ainsi préparée et moteur changé, Scheckter ne disposait pas d'un outil aussi compétitif que celui qu'il avait détruit, mais qui avait quand même perdu ses « vices » du début de l'année. Et il a été assez motivé pour en tirer le meilleur parti en Afrique du Sud. La troisième place de Depailler montre à l'évidence que le renouveau de l'équipe Tyrrell n'est pas une illusion.

En revanche, la voiture « phénomène » des grands prix sud-américains (Argentine, Brésil), la Shadow de Jean-Pierre Jarier, a perdu en Afrique du Sud toute sa supériorité. Sur le circuit de Kyalami où une longue ligne droite donne l'avantage à la vitesse de pointe, il est apparu que l'aérodynamisme de la Shadow laissait à désirer. Ce point faible n'était pas apparu en Argentine et au Brésil sur des circuits où la primauté est donnée au passage des courbes, exercice dans lequel la Shadow, par son exceptionnelle tenue de route, était sans rivale. Kyalami le manque de finesse de la voiture de Jarier a tout remis en question et, sauf modification, il en sera de même sur les autres circuits rapides.

A la fin des essais l'événement tenait en ce que une femme pilote était parvenue à se qualifier pour le Grand Prix. Leila Lombardi avait réussi le tour de force de prendre la vingt-sixième et dernière place de l'épreuve devant quelques pilotes masculins, sans doute assez perplexes et peut-être mortifiés de cet état de fait.

FRANÇOIS JANIN.

UNE JOLIE FEMME DANS LA COURSE

Johannesburg. — *Leila Lombardi a du charme et de la gentillesse plein le visage. Elle s'exprime tout en nuances sans qu'on puisse toutefois imaginer qu'il manque le moindre bouton de guêtre à son caractère. Elle dit les choses comme elle les pense, avec humour souvent, et la vérité pousse à reconnaître qu'elle a fait, pour l'essentiel, la conquête du petit monde de la formule 1.*

Il n'empêche que le 1er mars elle a livré le plus dur combat de sa carrière de pilote, tant elle savait, sans jeu de mot, qu'elle était attendue au tournant par les jusqu'au-boutistes de la condition masculine. Qu'elle n'ait pas eu la possibilité de conduire une voiture vraiment compétitive — elle recevra sa nouvelle monoplace pour le prochain grand prix — donne encore plus de relief à sa performance, même si celle-ci ne se traduit pas par un bon classement, pour ce coup d'essai, en raison d'ennuis de pression d'essence.

Condamnée par l'avarie, Leila Lombardi a dû se résoudre à rouler bien sagement, l'œil en permanence dans ses rétroviseurs pour laisser passer la cavalcade ininterrompue de ces messieurs. Une chose est certaine, bien prouvée au cours de ces essais : avec une voiture un peu poussive, Leila Lombardi a montré qu'elle savait aller vite, et chacun convient qu'elle est la femme la plus rapide du monde pour ce genre d'exercice.

Elle a trente-trois ans et une solide expérience de la compétition. C'est tout le contraire d'une brise-tout ou d'une tête folle. En onze ans de carrière, Leila Lombardi n'a encore jamais « cassé » une auto, et c'est une référence qui montre bien la finesse de sa conduite. Elle est vraiment venue par goût à la compétition, après avoir tenu le volant des camions de l'entreprise paternelle. Pendant dix ans, il lui a fallu payer de sa poche pour franchir toutes les étapes d'un métier difficile entre tous, et surtout fort onéreux. C'est l'année dernière seulement qu'un groupe d'industriels italiens et brésiliens ont jugé le moment venu d'aider ce petit bout de femme et de lui permettre d'accéder au plus haut niveau de ce sport.

Tout s'est ensuite présenté en même temps : une formule 1 pour le Championnat du monde des conducteurs, et un prototype Alpine Renault 2 litres pour les courses du Championnat du monde des marques. Leila Lombardi sera ainsi engagée aux Vingt-Quatre Heures du Mans avec une autre femme pilote bien connue, Marie-Claude Beaumont, et pour la première fois un équipage féminin aura une chance raisonnable de gagner — pourquoi pas ? — la plus célèbre des courses. Leila et Marie-Claude feront leurs débuts en prototype le 23 mars, en Italie, à Mugello. Nul doute que la curiosité se concentrera sur leur stand.

Bien accueillie par les pilotes de formule 1, Leila Lombardi sait fort bien que la partie n'est quand même pas tout à fait gagnée. Il lui faut encore convaincre les quelques réticents, ceux qui considèrent qu'elle bénéficie d'une publicité et qu'elle « vole » facilement la vedette parce qu'elle est la seule femme parmi les hommes et que ce critère d'attention est sujet à caution.

« Je les boxe »

Comme le veut l'usage, Leila Lombardi n'est pas encore très connue dans son pays. C'est que jusqu'à présent elle a surtout beaucoup couru en Grande-Bretagne et ailleurs et, somme toute, assez peu en Italie, du moins dans les compétitions de premier plan. Elle sait cependant que la notoriété est toute proche et que l'Italie va faire d'elle une vedette du sport. C'est une bonne chose, elle en convient, que de ne pas passer inaperçue, surtout dans une discipline qui se plie à la puissance de l'argent. Or la « gloire », à cet égard, ouvre toutes les facilités. La seule chose que Leila Lombardi, offerte désormais à la curiosité publique, entend préserver, c'est sa vie privée. Et elle ne se dissimule pas que ce ne sera guère facile.

Voilà donc une fille heureuse, sans complexe et peu sensible aux revendications du sexe dit faible. « L'année de la femme, *dit-elle en riant*, qu'est-ce que c'est ? Pas au courant ! » *Elle traite les hommes pilotes en égaux, avec une pointe ironique d'agressivité :* « S'ils ne sont pas contents, je les boxe. » *Mais elle redevient tout à fait féminine quand elle reconnaît être sensible aux attentions qui lui sont témoignées. Quand Carlos Reuteman lui demande si tout va bien ou quand Emerson Fittipaldi lui adresse un mot d'encouragement. Et puis, pense-t-elle, on ne doit pas au fond être aussi solide qu'on voudrait bien le croire. Par exemple, elle n'a rien perdu de ses préoccupations superstitieuses.* « Il me serait impossible, *dit-elle*, de participer à une course si je ne montais pas dans ma voiture par le côté gauche. » — F.-J.

RUGBY

L'IRLANDE BAT LA FRANCE 25 A 6

Pour Bill McBride, l'essai de la centième heure

Dublin. — Ce fut comme si le pré de Lansdowne-Road, dans la banlieue de Dublin, avait soudain follement fleuri des mille joies tachées de sang qu'a connues « ce peuple étrange dont les guerres sont gaies et les chansons sont tristes ». Une fête celtique...

On jouait depuis quatre-vingt-trois minutes dans la brume poignante où se perdirent avant nous les francs-tireurs et les voyous de Synge et d'O'Casey. L'Irlande allait gagner. Bill McBride, capitaine de l'équipe du trèfle, doyen des joueurs internationaux, se battait pour la quatorzième année, pour la soixante-deuxième fois et pour la centième heure sous le maillot couleur d'herbe. A la veille d'interrompre la plus longue, la plus constante des carrières internationales, il n'avait jamais marqué le moindre essai pour le quinze d'Irlande. L'arbitre gallois, M. Lloyd, regardant sa montre, s'apprêtait à siffler la fin du match. Un cafouillage français, une mauvaise passe d'Astre à Spanghero près de la ligne de but, et voilà la masse formidable du vieux Bill le Buffle, de Ballymena, qui surgit et plonge, ballon au cœur, dans l'en-but français. C'est presque trop beau, presque trop juste...

Alors les deux mille enfants venus de Blackrock et de Glasnevin, de Donybrook et de Chapelizod, deux mille gamins emmitouflés dans leurs écharpes vertes, deux mille gosses fous de joie submergent la pelouse et s'agrippent à Bill le Buffle, ce géant de pierre qui vient de réaliser son rêve et de leur donner ce moment de bonheur. Mais ce n'est pas encore assez fou, pas assez irlandais. Il faut que la marée des enfants de tous âges se retire pour que MacCombe, en transformant l'essai de McBride, porte le score définitif à 25 à 6 en faveur de l'Irlande et ranime l'incendie : il faut encore que le speaker annonce que les Gallois viennent d'être battus à Murrayfield et que l'Irlande conserve donc une chance de gagner le Tournoi pour que flambe le stade.

De notre envoyé spécial

Ce n'est pas une grande équipe d'Irlande qui a ainsi pris de vitesse, bousculé et enfin affolé l'équipe de France, faite, on le sait, de bric et de broc, un « bric » un peu vieilli, un « broc » un peu trop tendre.... Mais l'équipe de McBride, dans un style un peu débraillé, a su très intelligemment faire du match une épreuve de tempéraments ; on vit celui des hommes en vert se cabrant dans le risque, celui des hommes en bleu flanchant dans les revers. Après les Ecossais et leur rugby minéral, nous avons vu fleurir là un rugby végétal, fait de touffes et de pousses, de floraisons brusques et de germinations folles, un rugby qui semble jaillir du creux de rochers et de landes battues par le vent.

« *La victoire*, nous disait après le match le grand troisième ligne irlandais Ronnie Cavanaugh, *ce n'est presque jamais une affaire de technique ou même de talent : c'est presque toujours une affaire de moral. Techniquement, physiquement, tout le monde se vaut à ce niveau-là. Les nôtres, aujourd'hui, voulaient plus généreusement gagner. Les vôtres, un peu moins...* » On l'a bien vu un peu après la cinquantième minute, au moment même où le sort du match faillit basculer, où les Français, d'abord pris de court, parurent capables de renverser le cours du match. Skrela et Rives, la splendide paire de troisièmes lignes qui est devenue la meilleure arme de l'équipe de France, s'enfonçaient profondément dans la masse verte qui reculait tentant de s'accrocher au terrain.

L'avocat de Belfast

Tout près de la ligne irlandaise Astre, une balle d'essai en main, ajuste mal sa passe. Le ballon roule aux pieds de Pariès, de Taffary, déconcertés. Alors on voit bondir la meute verte. C'est la ruée. Gibson, Milliken, Ensor ont pris leur vol, à partir de leur but. En rafales, la balle au pied, ils traversent le champ de part en part, portés par la houle populaire qui s'enfle jusqu'à la folie. Où sont les joueurs bleus ? Semés, oubliés... Les trois Irlandais aux semelles de vent semblent se rire d'eux et c'est Ensor, superbe tout au long du match, qui se jette sous les poteaux français. Qui a « *voulu* » le mieux ? Six points, à ce moment-là, c'est la foudre. Les Français tenteront bien encore quelques raids généreux. Ils sont balayés.

Celui auquel ils le doivent surtout parce que sous son front bombé, têtu, couronné de courtes mèches rousses, sur sa face de boxeur pertinent, flotte comme un halo de volonté farouche, c'est Mike Gibson, trente et un ans, cet avocat protestant de Belfast qui est aujourd'hui le meilleur trois-quart centre du monde. Le meilleur, non parce qu'il est le plus rapide ou le plus élégant, mais parce qu'il est le plus lucide, le mieux situé dans le jeu, le mieux ajusté à ce que les Britanniques expriment par le mot « *pace* » et qui signifie à la fois le rythme, le flux et l'intensité du jeu. Ce samedi de brume à Dublin, pour son cinquante et unième match en équipe nationale, Me Gibson, le rouquin à la tête froide, a dominé le match par le caractère plus que par le talent.

Trop de balles pour jouer ?

L'esprit du quinze français, on n'ose pas le résumer dans ce propos désolant tenu après le match par Claude Spanghero : « *Que voulez-vous, on avait trop de balles, c'est-à-dire trop d'occasions d'erreurs...* » Trop de balles, pour jouer ? Si c'est ainsi que le jeune Spanghero et ses camarades voient cette fête à trente qu'est le rugby, s'ils n'entrent sur le terrain que pour briser le jeu des autres en espérant rapiner de-ci de-là une balle d'essai en contre, où est leur plaisir, où est le nôtre ?

Mais on a vu des gestes, des mouvements groupés, des pénalités jouées à la main par exemple, qui montrent que des joueurs comme Skrela, comme Rives, Sangali, Boffelli, Ugartemendia, Gourdon ou Averous voient les choses autrement. Le score est aussi lourd qu'à l'issue du match de janvier contre le Pays de Galles. Mais le bilan est moins nul. La tristesse vient surtout du match de Richard Astre, le petit sorcier de Twickenham et du Parc des Princes. On ne l'accablera pas. Le lendemain, après tout, nous avons vu sur nos écrans le grand Gareth Edwards, derriere le pack gallois, manquer lui aussi son match de Murrayfield, face aux Ecossais, avec des balles moins pourries, moins visqueuses que celles que semblait pondre comme à regret, pour Astre, une mêlée française constipée...

Ce n'était pas notre fête, samedi, à Dublin. C'était celle des Irlandais. On ne pouvait la leur souhaiter plus complète, chaude et scintillante. Et vivent les gens qui savent, comme ceux-là, comme Bill McBride et ses amis, triompter sans vulgarité !

JEAN LACOUTURE.

L'Irlande a battu la France par 25 à 6, à Dublin, en un match comptant pour le Tournoi des cinq nations. A Edimbourg, l'Ecosse a disposé du Pays de Galles par 12 à 10.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU TOURNOI

1. Irlande, Ecosse et Pays de Galles, trois matches, 4 points ; 4. France, quatre matches, 4 points ; 5. Angleterre, trois matches, 0 point.

Restent à jouer, le 15 mars : Pays de Galles - Irlande et Angleterre - Ecosse.

GYMNASTIQUE

UNE CHANSON DE GESTE

Cette année 1975, placée sous le signe de la femme, devrait être en sport celle de la gymnastique. Parmi les multiples activités sportives pratiquées en France, la gymnastique est l'une des seules à rassembler une majorité de licenciées féminines. S'il n'est pas question de faire la fine bouche sur les exercices exécutés par les hommes, qui suscitent souvent l'admiration, comment ne pas leur préférer ces enchaînements limpides et, ô combien ! féminins qui provoquent l'envoûtement ?

Les spectateurs du IIIe Grand Prix de Paris de gymnastique ont une fois de plus préféré le langage du cœur à celui de la raison. Il n'était pas question de rester insensible à la virtuosité, puis aux malheurs, au cheval d'arçons du Hongrois Zoltan Magyar, champion du monde de cette discipline. Comme il n'était pas possible de ne pas être vivement impressionné aux anneaux par le spectacle de ces croix de fer, qui font saillir tous les muscles du corps et figent un instant leurs exécutants, tels des écorchés vifs.

Un travail obstiné

Peut-être la performance du Polonais Andrzej Szajna, vainqueur du concours général et triomphateur à tous les agrès — cheval d'arçons excepté — est-elle la plus digne d'intérêt pour les connaisseurs. Mais, pour les profanes, les grands moments de la réunion furent la double démonstration de la Hongroise Krisztina Medveczki au sol.

Face à ses jeunes et graciles adversaires, la sculpturale Krisztina disposait d'un atout très naturel. Mais avant d'être plastique, la gymnastique est mouvement. Mieux, depuis l'adoption de la musique pour les épreuves féminines au sol et, peut-être, demain à la poutre, elle est devenue chorégraphie.

Sur la musique, Krisztina Medveczki et ses compagnes peuvent rythmer et lier par la danse leurs mouvements de pure acrobatie et composer à leur façon de merveilleuses chansons de geste. A ce niveau, la gymnastique ne se laisse pas regarder, mais absorbe le spectateur. Elle provoque un engourdissement des sens, et seul un geste imparfaitement exécuté peut rompre l'envoûtement.

Alors réalise-t-on le travail obstiné nécessaire pour tendre à cette perfection et admire-t-on un peu plus ces gymnastes qui nous rappellent que le corps humain reste toujours la plus belle des mécaniques quand il est bien entretenu. Car, en gymnastique aussi, la réussite est beaucoup plus faite de transpiration que d'inspiration, et l'entraîneur des Japonais, Akitomo Kaneko, répète souvent à ses élèves que « le talent c'est de savoir remonter sur les agrès quand vous auriez envie d'être sous la douche ».

Pour ces chercheurs infatigables de la perfection corporelle, on aurait aimé un public plus nombreux que les 650 spectateur sdu samedi 1er mars et les 2 000 personnes qui vinrent au stade de Coubertin le lendemain. Comme on l'aurait souhaité pour les membres de la société En avant, de Paris, qui avaient pris le risque d'organiser leur IIIe Grand Prix et devront, eux aussi, consentir bien des sacrifices pour résorber plus de 30 000 francs de déficit.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD DE FORMULE 1

1. J. Scheckter (Tyrrell), les 320,112 km en 1 h. 43 min. 16 sec. 90/100 (185,897 km-h.) ; 2. Reutemann (Brabham), à 3 sec. 7 ; 3. Depailler (Tyrell), à 18 sec. ; 4. Pace (Brabham), à 17 sec.; 5. Lauda (Ferrari), à 28 sec. ; 6. Mass (McLaren), à 1 min. 4 sec. ; 7. Stommelen (Lola), à 1 min. 13 sec. ; 8. Donohue (Penske), à 1 tour ; 9. Pryce (Shadow) ; 10. Peterson (Lotus)

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. — 1. Emerson Fittipaldi (Brésil), 15 pts ; 2. Carlos Pace (Brésil), 12 ; 3. Carlos Reutemann (Arg.), 10 ; 4. Jody Scheckter (Afr. Sud), 9 ; 5. James Hunt (G.-B.), 7 ; 6. Clay Regazzoni (Suisse) et Patrick Depailler (Fr.), 6.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-troisième journée)

*Villeurbanne b. Bagnolet	98-80
Le Mans b. *Caen	82-78
Antibes b. *Bordeaux	117-92
*Tours b. Denain	85-76
*Monaco b. Challans	91-81
Nice b. *Vichy	86-79
*Berck b. Lyon	106-78
Roanne b. *Nantes	75-72

Classement. — 1. Villeurbanne, 67 pts ; 2. Le Mans, 64 ; 3. Antibes, 60 ; 4. Tours, 58 ; 5. Bagnolet, 56 ; 6. Caen, 55 ; 7. Challans, 53 ; 8. Nice, 51 ; 9. Berck, 50 ; 10. Roanne, 49 ; 11. Denain, 48 ; 12. Monaco, 45 ; 13. Lyon, 44 ; 14. Vichy, 41 ; 15. Bordeaux, 29 ; 16. Nantes, 25.

Tours et Nice ont un match de retard.

Cross-country

NATIONAL A CHARTRES

1. Tijou, 37 min. 20 sec. ; 2. Liardet, 37 min. 28 sec. ; 3. Conrath, 37 min. 33 sec ; 4. Gomez, 37 min. 43 sec. ; 5. Boxberger, 37 min 49 sec. ; 6. Buchbeit, 37 min. 56 sec. ; 7. Rault, 38 min. 1 sec. ; 8. Levaillant, 38 min. 7 sec. ; 9. Le Flohic, 38 min. 9 sec ; 10. Eudier, 38 min. 17 sec., etc.

Par équipes. — 1. A.S.P. Police, 93 pts ; 2. F.C. Sochaux, 117 ; 3. P.T.T. Rouen, 170 ; 4. U.S.A. Liévin, 309 ; 5. E.S. Epinal, 351 ; 6. Racing C.F., 403, etc.

Cyclisme

Le Français Raymond Delisle a gagné l'épreuve Gênes - Nice en couvrant les 207 kilomètres en 4 h. 50 min. 35 sec Un autre Français, Cyrille Guimard, a devancé au sprint le peloton, qui a terminé à 2 min. 40 secondes.

Football

COUPE DE FRANCE
Seizièmes de finale
(Matches aller.)

Division I entre eux	
*Bastia bat Nice	2-0
*Rennes et Metz	2-2
*Bordeaux et Sochaux	0-0
Division I contre Division II	
*Brest bat Lens	1-0
*Rouen bat Troyes	1-0
*Montluçon et Marseille	0-0
*Lorient et Angers	3-3
*Reims et Laval	0-0
Strasbourg bat *Besançon	2-0
Lille bat *Paris F.C.	1-0
Paris-S.-G. bat *Sète	4-2
Division I contre Division III	
*Saint-Etienne bat Le Puy	6-0
Division II entre eux	
*Valenciennes bat Sedan	2-0
*Cannes et Martigues	1-1
Division II contre Division III	
*Nancy bat Saint-Louis	5-0
Toulon bat *Libourne	4-1

Gymnastique

GRAND PRIX DE PARIS
MESSIEURS

Concours général. — 1. Szajna (Pol.), 55,30 pts ; 2. Magyar (Hong.), 54,85 ; 3. Todorov (Bulg.), 53,75 ; 4. Schubert (R.D.A.), 52,75 ; 5. Parjat (Fr.), 52,65 ; 6. Boutard (Fr.), 52,30 ; 7. Milanetto (It.), 51,90 ; 8 Netuali (Tch.), 51,85 ; 9. Robe (Belg.), 46,80 ; 10. Donath (Hong.), abandon sur blessure.

DAMES

Concours général. — 1. Medveczky (Hong.), 36,90 pts ; 2. Matraszek (Pol.), 36,30 pts ; 3. Dornacova (Tch.), 35,95 pts ; 4. Schubert (R.F.A.), 35 pts ; 5. Trantow (R.D.A.), 34,90 pts ; 6. N. Audin (Fr.), 34,85 pts ; 7. De Kevkeleire (Belg.), 34,60 pts ; 8. Egervari (Hong.), 34,25 pts ; 9. Seggiaro (Fr.), 32,30 pts ; 10. Chatarova (Bulg.), 31,70 pts.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Seizième journée)

POULE A	
*Gagny et Stade Marseillais UC	18-18
Paris UC b. *Cannes	25-24
*Metz b. Ivry	23-12
*ASEA Toulouse b. Besançon	15-12
Toulouse UC b. *Colombes	21-20

CLASSEMENT

1. Paris UC, 42 ; 2. Stade Marseillais UC, 42 ; 3. Metz, 39 ; 4. Gagny, 37 ; 5. Ivry, 34.

POULE B	
*Strasbourg b. Saint-Maur	22-16
*Dijon b. ASP Police	28-21
Billy-Montigny b. *APAS Paris	24-19
*Sochaux b. Altkirch	25-23
*Mulhouse b. Longwy	29-20

CLASSEMENT

1. CSL Dijon, 44 ; 2. Saint-Maur, 42 ; 3. Strasbourg, 38 ; 4. Billy-Montigny, 35 ; 5. Sochaux, 32 ; 6. Mulhouse, 32.

Hippisme

Le prix Robert-Hennessy, disputé à Auteuil, et comptant pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Austria, *suivi de* Cypriere *et de* Master Beou. *La combinaison gagnante est 4 - 15 - 2.*

Hockey sur glace

Après deux victoires acquises le 1er mars sur le Danemark (4-0) et le 2 mars sur la Belgique (15-0), l'équipe de France se trouve en tête du championnat du monde (gr. C).

Jeu à treize

L'équipe de France a bien débuté le championnat du monde en battant, par 14 à 7, le Pays de Galles, le 3 mars, à Toulouse.

Ski

COUPE DU MONDE
SLALOMS GEANTS
à Garibaldi (Canada)

MESSIEURS

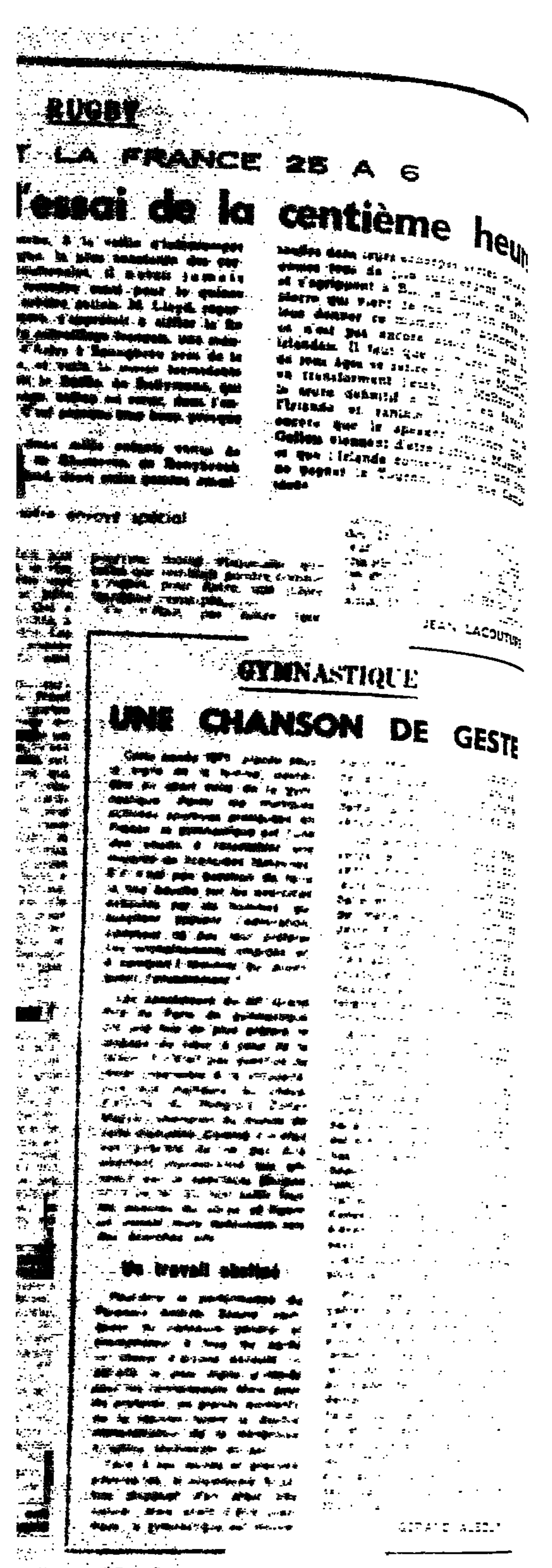
1. Stenmark (Suède), 3 min. 18 sec. ; 2. Hemmi (Suisse), à 1 sec. 83/100 ; 3. Thoeni (It.), à 1 sec. 86 ; 4. Gros (Suisse), à 3 sec. 47 ; 5. Hauser (Autr.), à 3 sec. 65 ; 6. Schmalzl (It.), à 3 sec. 84 ; 7. Junginger (R.F.A.), à 4 sec. 48 ; 8. Berthold (Autr.), à 5 sec. 86; 9. Jones (E.-U.), à 5 sec. 88; 10. Berger (R.F.A.), à 6 sec. 2.

DAMES

1. C. Nelson, 1 min. 32 sec. 34/100 ; 2. F. Serrat (Fr.), 1 min. 32 sec. 72 ; 3. K. Kreiner (Can.), 1 min. 32 sec. 85; 4. B. Clifford (Can.), 1 min. 32 sec. 97; 5. M. Ducroz (Fr.), 1 min. 33 sec. 13 ; 6. B. Schroll (Autr.), 1 min. 33 sec. 18; 7. C. Zechmeister (R.F.A.), 1 min. 33 sec. 49 ; 8. I. Epple (R.F.A.), 1 min. 33 sec. 82 ; 9. L. Smith (E.-U.), 1 min. 33 sec. 98 ; 10. M. Kaserer (Autr.), 1 min. 34 sec. 1.

La cinquante-deuxième course de Vasa (Vasaloppet) de ski de fond, disputée sur un parcours de 86 kilomètres entre Saelen et Mora, dans le centre de la Suède, a été gagnée par l'Allemand de l'Est Gert-Dietmar Klause en 4 h. 20 min. 29 sec.




RUGBY

LA FRANCE 25 A 6

l'essai de la centième heu[re]

GYMNASTIQUE

UNE CHANSON DE GESTE

résultats



Morgan Guaranty réunit fréquemment dans les principaux centres financiers ses représentants venus du monde entier. A New York, Robert Hill, Senior Vice President (au centre) anime une discussion sur l'actualité bancaire internationale.

Pour trouver des solutions rapides à des problèmes financiers complexes, à l'échelon international, songez à Morgan Guaranty

Toute affaire pose des problèmes plus complexes quand elle est conduite à l'échelle internationale. Là il vous faut une banque qui allie ressources puissantes et expérience approfondie; une banque aux circuits de communication courts avec des équipes soudées, aux réactions rapides.

Si tels sont vos besoins, songez à Morgan Guaranty. Les bureaux de Morgan dans tous les centres financiers clés, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique du Sud, sont dirigés par des hommes dont le niveau de compétence en finance internationale est hors du commun.

Ces hommes sont en contact permanent avec notre réseau mondial. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, ont travaillé dans plusieurs établissements de la Banque Morgan, et connaissent intimement l'économie, l'industrie et le marché financier de différents pays. Ils savent aussi où trouver dans



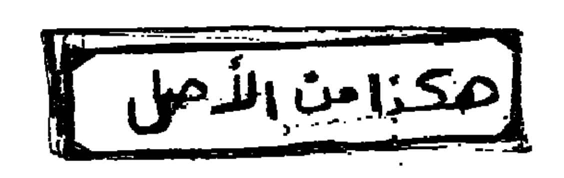
la banque les compétences plus spécifiques que pourrait exiger votre problème.

Cela signifie que chaque responsable chez Morgan peut à tout instant mobiliser les talents et l'expérience nécessaires pour vous apporter les services financiers dont vous pouvez avoir besoin. Quels que soient le pays, la devise ou l'objectif à atteindre.

Morgan Guaranty est une banque exceptionnelle, aux structures légères et souples. Elle sert déjà 96 des 100 plus importantes sociétés mondiales. Et un grand nombre de plus petites aussi. Si vous avez besoin d'une banque hors du commun, téléphonez à celui de nos bureaux qui vous conviendra.

Morgan Guaranty Trust Company, 23 Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, Place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • Autres Succursales : Londres, Bruxelles, Anvers, Francfort, Düsseldorf, Munich, Zurich, Milan et Rome (Banca Morgan Vonwiller), Tokyo, Nassau • Bureaux de Représentation : Madrid, Beyrouth, Sydney, Hong-Kong, Sao Paulo, Caracas • Associés dans 31 pays • Filiales Bancaires Internationales aux Etats-Unis : San Francisco, Houston.

Morgan Guaranty Trust Company



JUSTICE

L'INTERVENTION DES POLICIERS AU CAFÉ « LE THÉLÈME »

Les sévices dont a été victime Me Benachenhou suscitent une vive indignation au Palais de justice

Une information contre X a été ouverte pour tentative de meurtre

La thèse officielle sur les circonstances dans lesquelles est intervenue la brigade de recherche et d'intervention, dans l'après-midi du 28 février, au café le Thélème (« le Monde » daté 2-3 mars), est partiellement en contradiction avec certains faits qui ont suscité une émotion extrêmement vive le lendemain au Palais de justice, où une délégation d'une vingtaine d'avocats, conduite par le bâtonnier Bernard Lasserre, s'est présentée au cabinet de M. Paul Pageaud, procureur de la République.

En effet, les constatations qu'auraient faites des médecins de l'hôpital de La Pitié semblent s'opposer aux premières informations, selon lesquelles Me Abdelhak Benachenhou, trente-deux ans, avocat au barreau de Paris (inscrit en 1973), aurait été « blessé au cours de la fusillade ». En fait, Me Benachenhou souffre d'une fracture du crâne et d'une fracture du maxillaire.

Me Benachenhou était entré depuis quelques instants au Thélème en compagnie de Me Mourad Oussédik, originaire comme lui d'Algérie, également avocat au barreau de Paris (inscrit en 1954) auquel il est associé. Tous deux venaient de quitter ensemble le Palais de justice et ils avaient l'intention, devait expliquer plus tard M. Oussédik, d'aller à leur banque située en face du Thélème tout proche de leur cabinet commun, 13, rue du Cardinal-Lemoine, dans le cinquième arrondissement.

En présence du bâtonnier, Me Oussédik a fait, samedi, le récit suivant de l'incident dont il a été victime, avec son confrère :

« Comme nous avions quelques détails à régler avant de nous rendre à la banque, j'ai proposé à Benachenhou d'aller prendre un café au Thélème. Nous venions de nous attabler et de commander chacun un café qui ne nous avait pas encore été servi lorsque la porte de l'établissement a été brusquement ouverte, poussée par plusieurs hommes, pistolet au poing. Les coups de feu ont crépité tout de suite. J'ai dit à mon confrère : « Plonge ! ». Nous nous sommes couchés sur le sol, ce qu'ont fait aussi d'ailleurs les autres consommateurs. Les hommes qui venaient ainsi de faire irruption dans le café criaient : « Personne ne bouge ! » Restez par terre, les mains sur la » tête. Le premier qui lève la tête » sera abattu ! »

« J'ai cru que ces hommes étaient des gangsters. Dans mon esprit, j'ai émis l'hypothèse qu'ils venaient de manquer un hold-up à la banque située en face et qu'ils s'étaient repliés au Thélème pour prendre des otages. J'ai compris qu'ils étaient des policiers quand l'un d'eux, après la fusillade, a demandé si Police-Secours avait été avisée et lorsqu'un autre a répondu par l'affirmative ; je me suis risqué à dire que j'étais avocat, sans préciser mon nom à consonance arabe. Un policier, qui me tenait en respect avec son revolver et qui m'a donné des coups de pied dans les côtes avant de poser son pied sur moi tandis que je restais allongé, a rétorqué : « Ferme ta gueule, je t'emmerde ; garde tes mains sur la tête ! »

« Cependant j'ai vu et entendu mon jeune associé qui pleurait sous les coups qu'on lui assénait. Je ne suis pas près de l'oublier. Le malheureux avait l'imprudence de protester, non seulement en arguant de sa qualité d'avocat, mais en donnant son nom ! « C'est un raton, achève-le ! », cria un des policiers qui s'acharnait sur lui avec rage. Affolée, la patronne du café, qui le connaissait bien, les supplia de cesser. Elle l'a peut-être sauvé de la mort. De mon côté, j'ai essayé moi aussi d'intercéder en sa faveur. La seule réponse que j'ai obtenue, ce fut un coup de crosse sur le crâne.

» Étourdi, sans perdre toutefois totalement connaissance, j'ai été incapable de me rendre compte de ce qu'il advenait de mon jeune confrère, que je n'ai pas revu. On m'a emmené dans un car de la police, où j'ai été dévêtu et où on m'a passé des menottes. Au quai des Orfèvres j'ai encore été déshabillé... avant que le commissaire Foucher vienne me présenter des excuses, m'expliquant qu'il s'agissait d'un « affreux malentendu ». Il m'a fait ensuite conduire à l'Hôtel-Dieu, où on m'a posé une agrafe au cuir chevelu. Je ne porte pas plainte personnellement. Je tiens à témoigner. Il me paraît incroyable que de tels sévices aient été pratiqués alors que la fusillade était terminée, les truands maîtrisés, puis que mon confrère ait été placé en garde à vue, jusqu'à ce matin 10 heures, à la Pitié, où sa femme n'a pu le voir hier soir... »

Le procureur de la République a reçu quatre avocats représentant l'Association française des juristes démocrates (qui avaient appris l'incident alors qu'ils étaient réunis en congrès national) et le Syndicat des avocats de France, ainsi que le bâtonnier Lasserre. Ce dernier a précisé qu'il avait été alerté à 20 heures par un appel téléphonique d'un policier lui donnant une *« version édulcorée »* des faits et lui laissant croire que Me Benachenhou avait été atteint par un ricochet au cours de la fusillade.

Me Benabdallah, vice-bâtonnier du barreau national d'Algérie, de passage à Paris, est allé déposer, au nom de Me Benachenhou, une plainte pour tentative de meurtre entre les mains du doyen des juges d'instruction et une information a été ouverte contre X dès l'après-midi de samedi, information qui a été confiée à M. Alain Bernard, premier juge d'instruction : celui-ci a recueilli le témoignage de Me Oussédik et désigné des médecins experts.

Dans la soirée, l'Association française des juristes démocrates a diffusé un communiqué annonçant que *« (...) Le bâtonnier et les représentants de diverses associations élèvent la protestation la plus indignée contre les brutalités odieuses dont a été victime Me Benachenhou après avoir décliné son nom et sa qualité d'avocat à la cour de Paris et contre le traitement ignominieux infligé à Me Oussédik, tous deux ayant été témoins occasionnels d'une opération de police et qui ont eu, de surcroît, à subir des injures de caractère raciste. »*

(1) De son côté, le patron du Thélème a affirmé que les malfaiteurs se tenaient dans un coin du café, les deux avocats dans l'autre et qu'ils étaient ainsi séparés d'environ 7 mètres.

Un autre témoin, un architecte, a indiqué que, s'il ne se souvenait pas avoir entendu d'injures racistes, il avait, en revanche, constaté que le « matraquage » de M. Benachenhou avait « duré longtemps ».

Le délit de « sale gueule »

Rien ne peut excuser le comportement odieux des policiers sur la personne de Me Benachenhou et de Me Oussédik. D'abord, parce qu'on ne s'acharne pas sur des hommes à terre, quels qu'ils soient. D'autant que Me Benachenhou était probablement inconscient, dès les premiers coups, si l'on tient compte d'un état de santé aujourd'hui encore alarmant. Le trop fameux argument du « feu de l'action », pour faible qu'il soit toujours, est, cette fois, difficilement recevable.

Comportement inexcusable ensuite parce que, d'évidence, trop fondé sur cette « infraction en soi », *maintenant bien répandue : le* « délit de sale gueule », *autrement dit, le racisme.*

Comportement inexcusable enfin parce que ce sont des avocats que l'on a frappés, qu'ils s'étaient présentés comme tels et qu'ainsi le geste a été commis sciemment. A moins que le mot « avocat » ne signifie rien pour un policier. Ce qui indiquerait clairement qu'on ne lui a rien appris de ce que sont les droits individuels de chacun. Alors que la défense de ces droits appartient, au premier rang, à l'avocat. Dans tous les cas, le fait est grave ; il est même inquiétant.

Inexcusable, le comportement des policiers est, en revanche, trop explicable. Mais les séquelles de la guerre d'Algérie ne sont pas la cause unique de l'aversion à l'égard du « raton », puisque tel est le mot qui paraît avoir été employé pour désigner Me Benachenhou et Me Oussedik. Si la plus haute hiérarchie ne lutte pas comme elle le devrait contre les réactions racistes de la base, il n'y a pas lieu de s'étonner que ceux qui sont au contact quotidien de l'étranger, de l'« autre », aient de tels réflexes.

Si prompt à faire appel aux nécessités de l'ordre, le ministre de l'intérieur devrait réfléchir au fait que des incidents comme celui du boulevard Saint-Germain ne défendent pas l'ordre public et le respect des lois. Lentement mais sûrement, ils les détruisent.

Ph. B.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'AURORE : une intervention troublante.

« (...) En tout cas, l'intervention policière est troublante en elle-même. En poussant la porte du café, les hommes de la brigade antigang ont-ils crié : « Police ! » ou seulement : « Tout le monde à plat ventre ! » ? La question est importante. Car des gens avancent que les policiers auraient souhaité cette fusillade dans le but d'en finir une fois pour toutes avec les frères Zemmour qu'ils n'arrivaient jamais à coincer. Autrement dit, ils auraient voulu que les frères Zemmour les prennent pour des tueurs de la bande rivale. Peu de temps avant, ceux-ci auraient d'ailleurs reçu un coup de téléphone anonyme leur disant : « Attention, ils vont venir vous abattre... » *Certes, tout cela est à mettre au conditionnel. Mais le fait est que le comportement des policiers peut intriguer. L'Inspection générale des services (I.G.S.) a ouvert une enquête, ce qui montre que des questions sont également posées en haut lieu. (...) »*

LE PARISIEN LIBERE : les démolisseurs de l'ordre public.

Indiquant en page une que *« la police est critiquée par les démolisseurs de l'ordre public »*, le *Parisien libéré* écrit :

« (...) Faudra-t-il que la police se présente les mains nues, la poitrine offerte aux coups de feu pour satisfaire ses détracteurs ? Beaucoup de Français ont cru rêver en découvrant la plainte pour tentative d'homicide déposée par un avocat et soutenue par un autre contre les plus exposés des défenseurs de l'ordre. (...)

» La plainte rejoint, il est vrai, la levée de boucliers provoquée par la récente condamnation du meurtrier de deux pharmaciennes. Elle rejoint l'offensive des deux avocats de la « libéralisation » pénale et pénitentiaire. Chacun sait que les gangsters ne sont pas sans relations ni protections. Mais souhaitons-nous que Paris leur soit livré ?

» Loin d'approuver les détracteurs de nos policiers d'élite, le public applaudira leur intervention directe contre le crime organisé et souhaitera la voir se renouveler, chaque fois que nécessaire. »

EUROPE 1 : un comble !

« Un comble », écrit une feuille matinale et populaire... *« Un comble, la police est critiquée par les démolisseurs de l'ordre public »... Mais moi, voyez-vous, je dois avoir décidément un esprit bizarre car je trouve que vivre du sang à la une, puis s'indigner ensuite, et à la une, de ce sang-là, c'est un comble !... Je trouve que se taire devant les accidents du travail, se taire devant la spéculation immobilière, se taire devant les injustices en tout genre, défendre toujours et partout les privilèges les plus abusifs et les fortunes les moins légitimes, et ensuite s'écrier — à la façon du voleur qui crie au voleur — « Mais » c'est affreux, il y a du désor- » dre », c'est un comble !... Je trouve qu'exciter systématiquement les adultes contre la jeunesse, présenter tout jeune qui n'a pas les cheveux ras comme un voyou en herbe, et ensuite s'étonner que ces mêmes jeunes, isolés, incompris peut-être de leurs propres parents, fuient une réalité qui leur paraît hostile, y compris par la drogue... c'est un comble ! »*

(JEAN-FRANÇOIS KAHN.)

L'HUMANITE : le droit de ratonnade.

« Les G-Men français ne se seront pas seulement inspirés de la rapidité de tir et de l'habileté acrobatique de leurs confrères d'outre-Atlantique : ils ont aussi appris d'eux le racisme. (...)

» Dans le meilleur des cas, le hasard aura bien fait les choses qui aura voulu que ces deux bandes rivales aient, le lendemain de la fuite des tueurs de la banque, un rendez-vous si mystérieux que s'y trouvaient aussi toutes les polices de France et de Navarre. Et comme, excusez du peu, il s'agissait de truands introuvables depuis si longtemps qu'il leur avait sûrement fallu un sérieux « condé » pour cela, on donne permission de tirer à vue avec, en prime, le droit de ratonnade comme on donnait jadis aux soudards le droit de mettre à sac une ville.

» Que la police arrête des gangsters, c'est son rôle. Il n'y a pas raison de pavoiser lorsque cela arrive. On pourrait même s'interroger un peu plus sur les causes d'échec. Car enfin, les moyens ne manquent pas. En effectifs et en matériels. Seulement leur utilisation est douteuse. Il ne suffit pas pour chasser les gangsters d'une brigade de tireurs émérites. (...)

» Ce n'est pas en sortant une seule soirée toutes les casernes de réserves pour une spectaculaire opération coup de poing ou en ratissant une après-midi entière les couloirs du métro République que l'on mettra fin à la criminalité.

» Démanteler les gangs n'est pas du domaine de l'impossible. Encore faut-il en avoir la volonté.

» Les rafles du métro ont ceci de commun avec l'assaut du Thélème que le faciès est déterminant dans l'intervention policière. »

(CLAUDE LECOMTE.)

LIBERATION : comme au temps de la guerre d'Algérie.

« Ils tirent, ils tabassent, ils sont racistes, ils mentent... Tout cela, ils le font avec la bénédiction d'une partie de la presse qui applaudit. « Vous savez, déclarait le commissaire Leclerc, » intervenir sur des malfaiteurs » de cette envergure, très dan- » gereux, tous armés, n'est pas » une rencontre de salon et, bien » entendu, il faut employer la » force et ceci très rapidement. » « La force », « Très rapidement ». Comme au bon temps de la guerre d'Algérie. Comme dit Leclerc : « Il ne faut pas exagérer. »

» Non, il n'est pas exagéré de constater que les pistolets de la brigade « antigangs » se trouvent parfois aux mains de racistes et d'assassins. »

(GILLES MILLET.)

LE SAF : des agissements racistes.

Le Syndicat des avocats de France déclare apprendre *« avec stupéfaction les sévices dont a été victime Me Benachenhou, et les humiliations subies par son confrère Oussedik alors qu'ils avaient l'un et l'autre décliné leur titre d'avocat.*

» Il élève une protestation indignée contre des procédés qui constituent une nouvelle fois des agissements vexatoires et racistes.

» (...) L'opinion publique est aujourd'hui éclairée sur la traduction dans les faits des déclarations du ministre de la police. Le Syndicat des avocats de France attend d'ailleurs avec intérêt de savoir si M. Michel Poniatowski va enfin condamner de telles pratiques policières. Il en profite pour dénoncer l'amalgame que certains tentent de créer afin de discréditer les victimes de ces brutalités ».

« A AUCUN MOMENT L'INTERVENTION N'A PRIS UN TOUR RACISTE » affirme le commissaire Leclerc

Interrogé, dans la soirée du samedi 1er mars, au cours du journal télévisé d'I.T. 1, le commissaire Leclerc, chef de la brigade de recherches et d'intervention, a commenté en ces termes l'intervention des policiers au café le Thélème :

« Les faits ont été très rapides. Il s'ensuivit une mêlée, une bagarre générale, destinée à maîtriser les individus que nous voulions interpeller. C'est à ce moment que Me Benachenhou, dont nous ignorions absolument la qualité, bien entendu, a eu une attitude qui a été interprétée comme une appartenance au clan de malfaiteurs puisque, brusquement, il s'est dirigé dans le coin où ceux-ci se trouvaient. Nous avons pensé effectivement qu'il appartenait à ce clan, et Me Benachenhou s'est donc trouvé mêlé à cette bagarre générale et extrêmement rapide et violente, car vous savez qu'intervenir sur des malfaiteurs de cette envergure, très dangereux, tous armés, n'est pas une rencontre de salon, et, bien entendu, il faut employer la force et cela très rapidement. »

Pour ce qui concerne les propos racistes relevés par Me Oussedik, le commissaire Leclerc a affirmé : « Je crois qu'il faut rétablir les faits. A aucun moment, l'intervention n'a pris ce tour. D'ailleurs, nous ignorions absolument la nationalité des deux avocats, et je crois qu'à ce sujet il ne faut pas exagérer... »

A la question de savoir si les deux avocats avaient été maltraités au Quai des Orfèvres, le commissaire a déclaré : « Absolument pas. D'ailleurs, Me Benachenhou a été conduit par le car de police-secours du XIIIe arrondissement immédiatement à l'hôpital de la Pitié, et il a été soigné. Quant à Me Oussedik, il a été conduit dans un service de police de la brigade criminelle, où il a été interrogé avec toute l'humanité et la correction traditionnelles à ce service. »

A GRENOBLE

La cour d'appel réforme le jugement condamnant le directeur de l'agence Aigles

De notre correspondant

Grenoble. — Par une analyse totalement différente des faits qui avaient valu à M. Alfred Delsart, directeur de la société anonyme Aigles (Agence d'informations générales locales, économiques et sportives) d'être condamné le 29 avril 1974 par le tribunal de grande instance de Grenoble à quatre mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende (*le Monde* des 11 avril et 2 mai 1974), la cour d'appel de cette ville a réformé — tout au moins pour l'essentiel — la décision de première instance, considérant qu'ni le délit d'entrave au fonctionnement régulier du comité d'établissement ni celui d'atteinte à la libre désignation et à l'exercice des fonctions d'un délégué du personnel — M. Daniel Forsans, journaliste professionnel — n'étaient établis.

Cependant la cour n'a pas accédé à la demande de relaxe que sollicitait le directeur de l'agence de presse. Constatant que ce dernier a effectivement cherché à éloigner M. Forsans de l'établissement de Grenoble par des propositions d'affectation pouvant rendre *« plus difficile l'exercice régulier de ses fonctions de délégué du personnel »* et que, s'il n'y est pas parvenu, c'est en raison de l'intervention du Syndicat national des journalistes (S.N.J.), de celle de l'inspecteur du travail et du refus de Daniel Forsans, les magistrats condamnent pour cette « tentative » M. Delsart à une peine de 500 francs d'amende avec sursis, l'infraction ne justifiant pas selon eux *« la lourde sanction »* prononcée devant la première juridiction.

Pour écarter la responsabilité du directeur de l'agence sur le premier des chefs d'inculpation, les juges remarquent que la longue succession d'affectations proposées au journaliste et refusées par celui-ci les unes après les autres n'ont pas été faites d'une façon *« impérative et définitive »* mais *« sous la réserve tacite et certaine d'acceptation par le salarié »* et qu'elles pouvaient être tenues ainsi pour des *« propositions de nouvel emploi offertes dans le cadre de pourparlers en vue de la recherche du reclassement du salarié, compte tenu à la fois des inaptitudes physiques de celui-ci et des intérêts légitimes du service de l'entreprise »*.

Pour les magistrats grenoblois ces propositions d'affectation étant *« exclues (...) de toute intention de licenciement de l'employé. (...) elles n'avaient donc pas à être préalablement soumises (...) à l'autorisation du comité d'établissement »*.

Conciliation ou manœuvre ?

Si on peut admettre que dans l'attitude de l'employeur la cour n'a vu que soucis de conciliation, là où les premiers juges ont semblé déceler surtout d'habiles manœuvres destinées à éloigner M. Daniel Forsans de ses responsabilités d'élu du personnel, et même à l'amener à démissionner au point qu'ils déclaraient que ces *« faits sont graves et troublent l'ordre public social »*, comment, en revanche, expliquer que, dans le même arrêt, les juges suprêmes reconnaissent que *« la proposition d'affectation, faite par lettre datée du 16 février 1973, était assortie d'une « menace »* et que la direction de l'AIGLES a *« manifestement fait pression sur son employé pour le contraindre à accepter le poste offert »*, enfin qu'en agissant ainsi, elle a *« tenté d'amener Forsans à se soumettre à une mutation »* ?

Ces propos ne sont-ils pas quelque peu incompatibles avec ceux qui sont exposés dans un autre attendu tendant à affirmer que *« les affectations ne constituaient pas des mutations de poste décidées unilatéralement par l'employeur »* ?

L'appréciation de la cour est également différente pour ce qui concerne les dommages et intérêts : si elle prend acte que *« le comportement délictueux de l'employeur a causé à Forsans et au S.N.J. (section de Grenoble) un préjudice certain »*, elle estime que celui-ci *« sera équitablement compensé par l'allocation de 1 franc de dommages et intérêts à chacune des parties civiles »* (en première instance M. Forsans s'était vu allouer 2 000 francs et le S.N.J. 1 000 francs).

L'arrêt condamne enfin M. Louis Richerot, président-directeur général de la société Aigles, civilement responsable, et M. Delsart aux dépens du procès et aux frais des parties civiles.

BERNARD ELIE.

Plusieurs attentats ont été commis à Lyon et dans la région du Sud-Ouest

Pour certains enquêteurs, ils seraient dus à des rapatriés

Une série d'attentats à l'explosif ont été commis au cours de la nuit du 2 au 3 mars dans plusieurs villes du Sud-Ouest ainsi qu'à Lyon.

A Toulouse, deux charges de plastic ont explosé, l'une devant la porte d'entrée de l'Agence nationale pour l'indemnisation des rapatriés d'outre-mer, place Jeanne-d'Arc, et devant l'agence de la compagnie Air-Algérie, rue d'Austerlitz.

Ces deux attentats n'ont pas fait de victimes, mais ont provoqué d'importants dégâts matériels. Les bureaux ont été en partie dévastés par la déflagration. Les vitres des maisons voisines ont été brisées dans un rayon de 200 mètres environ. L'Agence nationale pour l'indemnisation des rapatriés est installée dans l'immeuble neuf du Crédit agricole.

Au même moment, à Auch (Gers), une explosion s'est produite devant le siège de la trésorerie générale. L'engin avait été déposé sur une fenêtre, près de l'entrée principale protégée par un rideau métallique, la déflagration a soufflé les vitres des immeubles voisins et provoqué d'importants dommages dans les bureaux de la trésorerie générale. Déjà, le 21 et le 23 novembre 1974, deux autres attentats avaient été perpétrés à Auch : le premier contre le siège de l'U.D.R. ; le second avait soufflé la porte du Palais de justice.

A Montauban, Moissac (Tarn-et-Garonne) et Agen (Lot-et-Garonne), ce sont également les locaux de la trésorerie générale qui étaient visés. A Lyon, les locaux de la compagnie Air Algérie, rue du Président-Carnot, ont été endommagés par une explosion, peu de temps après ceux de la même compagnie à Toulouse.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués pour le moment. Des enquêteurs, à Toulouse, notamment, estiment qu'ils pourraient être le fait d'un groupe de rapatriés.

A Saint-Nazaire

CONDAMNATION DE SIX AGRICULTEURS ET D'UN OUVRIER POUR « DÉTOURNEMENT DE VIANDES ».

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — Poursuivis pour leur participation à une manifestation d'éleveurs, organisée le 19 juillet dernier à Savenay (Loire-Atlantique), six agriculteurs et un ouvrier ont été récemment condamnés en leur absence, par le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire pour détournement de viande et de charcuterie.

Les condamnations prononcées ont été les suivantes : huit mois d'emprisonnement avec sursis pour MM. René Loquet et Paul Noblet (ce dernier est président du syndicat local de la F.D.S.E.A.) ; six mois avec sursis pour MM. Georges Criaud, Jean-Louis Guitton et l'ouvrier découpeur Michel Loquet ; cinq mois avec sursis pour M. Alain Tessier et trois mois avec sursis pour M. Serge Dallbert.

Ces sept personnes devront payer solidairement 75 927 francs à la Société Bigard et compagnie. Cette somme correspond à la valeur de la viande et de la charcuterie — 8 326 kilos — emportées et distribuées dans des quartiers populaires de Nantes.

Alors que l'usine est occupée

LE PRÉSIDENT D'UNE SOCIÉTÉ MARSEILLAISE EST INCULPÉ D'ABUS DE BIENS SOCIAUX

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Maxime Griffet, ancien président-directeur général des Etablissements Griffet, a été inculpé, mercredi 26 janvier, par M. Aubry, juge d'instruction à Marseille, de banqueroute, d'infraction à la loi sur les sociétés et d'abus de biens sociaux (« le Monde » du 19 février). Les Etablissements Griffet avaient été mis en règlement judiciaire le 29 novembre 1974, après que le Crédit lyonnais eut bloqué tout crédit.

Deux cents des quatre cents employés licenciés ont bloqué, mercredi 26 février, à l'aide de quatre puissantes grues, le siège du Crédit lyonnais à Marseille.

Ils voulaient ainsi dénoncer le rôle de cette banque — aujourd'hui principal actionnaire des Etablissements Griffet — dans la situation actuelle et protester contre un licenciement qui prend effet le 28 février. L'entreprise est occupée depuis mercredi soir.

Au ministère de l'industrie et de la recherche, un plan de relance des établissements a été présenté le vendredi 28 février, et le Crédit lyonnais assure qu'une solution industrielle est à l'étude pour cette entreprise spécialisée dans la construction de grues et de matériel de levage.

Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa



Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

Une interview du président de la Banque mondiale

«Il faut frapper la pauvreté à la source : dans les régions rurales»

nous déclare M. Robert McNamara

AUX temps insouciants où nous tenions la prospérité pour acquise, l'aide au tiers-monde apparaissait comme une grâce qu'il convenait de réserver aux élus. L'angoisse où nous vivons actuellement a aigri notre humeur.

Comme tous les anciens riches qui connaissent des temps difficiles, nos argentiers sont à un sou près. Et ceux qui ont faim continuent d'avoir faim.

Qui le sait ? Qui s'en soucie ?

Réponse : M. Robert McNamara, le président de la Banque mondiale, l'homme du possible à l'époque de l'impossible. Dans la tempête de l'inflation déchaînée et de la récession, il proclame qu'il y a encore de la place sur le canot de sauvetage.

M. McNamara, dans cette interview accordée à « Europa », expose la stratégie révolutionnaire dans laquelle s'engage la Banque mondiale et révèle les deux nouveaux plans qu'il prépare pour 1975 : le premier, une nouvelle forme d'assistance ; le second, une nouvelle forme de planning des ressources alimentaires.

« Pendant vos sept premières années à la Banque mondiale, vous avez choisi d'encourager le développement par le haut : vous vous êtes efforcé de stimuler la croissance économique des couches sociales les plus favorisées, dans l'espoir que la prospérité se répercuterait vers le bas. Or vous semblez maintenant rechercher le développement par le bas et mettre toute la puissance de la Banque mondiale au service du développement des régions rurales qui sont vraiment les plus déshéritées, dans l'espoir de les faire progresser. Pourquoi ce changement soudain ?

— Notre objectif n'a pas changé. Nous cherchions, nous cherchons toujours, à améliorer le niveau de vie de tous les peuples en voie de développement. Nous sommes tous frappés, à la Banque mondiale, par la distorsion qui existe dans la répartition des revenus de ces pays. Dans un pays occidental type, la moyenne de la tranche des 20 % de revenus les plus élevés peut atteindre huit fois celle de la tranche des 20 % de revenus les plus bas. Il ne s'agit pas ici de savoir si c'est un bien ou un mal. Mais, dans nombre de pays en voie de développement, le revenu de la tranche supérieure est vingt fois celui du reste. Je ne crois pas que les gouvernements des pays en voie de développement, ni leurs peuples, ni les responsables de programmes d'assistance bilatérale, considèrent cet état de choses comme le but à atteindre. La question est de savoir ce que nous pouvons y faire. Comment élever le niveau de vie des plus pauvres, tout en restant des banquiers prudents ?

» En tant que banque, nous devons exiger que tous nos investissements produisent un revenu normal. Nous sommes, si vous voulez, les administrateurs des maigres ressources que le monde consacre au développement, et le monde a le droit de nous demander de ne les investir que là où elles assureront aux pays en voie de développement des dividendes substantiels. Dans la mesure où nous pouvons chiffrer nos investissements, leur revenu économique se situe à un taux moyen d'environ 18 %, ce qui est considérable.

Le fort vers le faible

» Mais je tiens à souligner que cette condition, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante pour justifier l'existence de notre institution. En effet, nous ne sommes pas une banque commerciale. Outre ce taux de revenu moyen élevé, nous devons nous assurer que nos investissements contribuent à ce que j'appellerai le développement sain d'une société, c'est-à-dire, presque par définition, l'accroissement du niveau de vie de toutes les couches de la société en question. Or, lorsqu'on constate une grave distorsion dans la répartition des revenus et une inégalité dans le partage des bénéfices de la croissance, nous estimons qu'il nous appartient de nous assurer que nos projets contribuent à réduire cette inégalité et que les conseils d'ordre politique que nous donnons aux gouvernements y contribuent également.

» Voilà pourquoi nous avons décidé de mettre aussi fortement l'accent sur le développement rural. Nous traitons avec cent pays en voie de développement, qui ont une population totale de deux milliards d'habitants. De ces deux milliards, 40 % environ souffrent de ce qu'on pourrait appeler la pauvreté absolue. Nous considérons que cette pauvreté commence soit au-dessous d'un revenu annuel de l'ordre de 50 dollars par personne — qui suffit à peine à maintenir la vie, — soit au-dessous du tiers du revenu individuel moyen dans la société en question.

» Or, sur ces huit cent millions de pauvres, 80 % vivent dans des régions rurales. C'est pourquoi nous mettons si fortement l'accent sur le développement agricole. Notre objectif est d'accroître la productivité de ce secteur parce que nous ne croyons pas qu'il soit possible de corriger les distorsions par une nouvelle répartition des revenus existants qui sont insuffisants.

— Avez-vous fait des erreurs au cours de vos sept premières années ? Qu'avez-vous appris ?

— J'ai appris que le processus du développement est beaucoup plus complexe que je ne le pensais. Cela peut paraître naïf, mais je crois que c'est une leçon que bien d'autres sont également en train d'apprendre.

— Le développement rural à cette énorme échelle paraît une solution très simple. On dirait qu'il y avait des quantités de problèmes et soudain... Euréka ! Voici une idée toute simple qui va remettre les choses au point.

— Non, non, je ne crois pas que ce soit un processus simple. Nous pensons au contraire que c'est extrêmement difficile à réaliser. Un très grand risque à prendre. Mais moins grand que tous les autres.

» Je dis que c'est risqué parce que nous ne pouvons pas être certains, et personne d'autre non plus, que les investissements réussiront à accroître la productivité de ces 800 millions de personnes, comme ils sont censés le faire. Comme je viens de le dire, 80 % de ces 800 millions d'hommes, soit 640 millions, vivent dans des régions rurales, pour la plupart sur des exploitations de moins de 2 hectares, c'est-à-dire vraiment de toutes petites exploitations. Le Japon et Taiwan (Formose) démontrent amplement que les petites exploitations peuvent être rentables, mais en Inde, au Bangladesh, au Pakistan ou en Indonésie, il n'est pas aussi facile d'assurer les moyens matériels, économiques et financiers nécessaires pour élever le niveau de vie de populations aussi nombreuses vivant sur des exploitations aussi réduites.

— Et à l'avenir ? Qu'espérez-vous réaliser d'ici à la fin de votre mandat a la Banque ? Et même, au-delà, d'ici une ou deux décennies ?

— Je crois qu'il nous sera possible de progresser lentement vers la direction que je viens d'indiquer. J'espère que ce progrès pourra être rapide. Mais je suis assez réaliste pour savoir qu'il sera probablement lent, parce que ce sont des problèmes d'une extrême complexité. Aider les pays en voie de développement à restructurer leur société, comme nous nous efforçons de le faire, est une tâche très très difficile. Elle se limite pour nous au domaine économique, mais le progrès économique est impossible sans des changements dans les domaines politique et social également.

— Comment cette activité se justifie-t-elle moralement? Les banques classiques prêtent de l'argent à condition d'en tirer un revenu suffisant et elles ne posent pas de questions. Tandis que vous parlez de changements politiques et sociaux.

— En effet, parce qu'ils sont la condition nécessaire du progrès dont nous parlons. Je voulais simplement faire observer que nous, la Banque, ne sommes pas totalement maîtres de notre destin, puisque le progrès économique ne dépend pas uniquement de nos investissements et de nos conseils dans ce domaine, *mais aussi de changements politiques et sociaux.*

» La voie que nous prenons nous est tracée par les buts mêmes de notre institution : faire bénéficier les pays en voie de développement des ressources réduites fournies en grande partie par les pays industrialisés. Je crois que, depuis des centaines et des milliers d'années, les sociétés reconnaissent que le fort doit venir en aide au faible. C'est la base de toutes les sociétés et de la plupart des religions. Je crois que c'est la base fondamentale de l'assistance économique.

» Lorsque j'exprime cette opinion, nombre de mes proches collaborateurs manifestent leur scepticisme : dans quelle mesure les impératifs moraux vont-ils continuer à pousser les pays industrialisés à accroître leur assistance ? Mais, si l'on n'accepte plus de fonder l'assistance sur la morale, on peut se tourner vers l'égoïsme national : l'interdépendance n'est pas seulement un mot, c'est une des conditions mêmes de la vie. Ce sera de plus en plus une condition de la vie internationale que l'on dépende d'autres pays pour leurs fournitures de matières premières, pour les marchés qu'ils représentent ou pour leur appui politique dans les instances internationales. Ce sont des relations sans mystère et je crois qu'aucun groupe de pays, riches ou pauvres, ne peut se retrancher de la vie du monde. Je ne crois pas que nos enfants puissent vivre sur une île d'abondance dans un océan de pauvreté. Politiquement, c'est une cause de déséquilibre. Economiquement, c'est désastreux. Moralement, c'est indéfendable.

— Quelle est l'évolution de l'aide économique des pays industrialisés ?

— A mon sens, la seule chose qu'on puisse en dire est qu'elle tend à diminuer. Si l'on compare son volume à l'objectif fixé par l'Assemblée générale des Nations unies — 0,7 % du P.N.B. pour les programmes officiels d'aide au développement — on constate qu'en 1975 l'aide au développement venue des pays de l'O.C.D.E. ne dépassera pas 0,3 %.

» Et dans nombre de pays développés, la tendance est à la baisse. C'est à coup sûr le cas des Etats-Unis et j'estime improbable que cette tendance s'améliore si peu que ce soit l'an prochain. En réalité, compte tenu de la situation inflationniste actuelle, il deviendra même de plus en plus difficile de maintenir le taux de 0,3 %.

Maintenir le volume de l'aide

— Pensez-vous qu'en cette période d'inflation il faille obliger les pays industrialisés à maintenir ce taux? Dans votre dernière allocution annuelle, vous disiez : « Le nœud du problème des échanges commerciaux, pour la plupart des pays en voie de développement, est qu'ils ne peuvent accroître leurs exportations assez rapidement pour payer leurs importations essentielles. » *Or, cette constatation s'applique parfaitement aux pays d'Europe occidentale, l'Allemagne de l'Ouest exceptée.*

— J'estime qu'il convient de distinguer un revenu réel par habitant qui diminue, d'un revenu réel qui stagne. Votre question devient alors celle-ci : *peut-on demander à l'O.C.D.E.* de maintenir le volume de son aide ? Je pense que oui et je pense qu'elle le doit, bien que son revenu réel par habitant en 1976 ait des chances d'être inférieur à celui de 1973. Parce qu'en 1973 il était déjà très supérieur à ce qu'il était dans la plupart des autres parties du monde. Et dans tous les pays de l'O.C.D.E., il était beaucoup plus élevé qu'un an, deux ans ou cinq ans auparavant.

» Aux Etats-Unis, il y a vingt ans, à l'époque du plan Marshall, le revenu réel par habitant ne dépassait pas 60 % de ce qu'il allait être en 1973. Pourtant, à cette époque, l'assistance économique des Etats-Unis atteignait dix fois sa valeur actuelle en revenu constant. C'est pourquoi, bien que l'an prochain le revenu réel doive probablement rester inférieur à ce qu'il était il y a deux ou trois ans, il restera encore très élevé. Et nous ne parlons que d'un très petit prélèvement sur ce revenu élevé, au profit des pays en voie de développement.

Propos recueillis par
DAVID SPANIER
(The Times)

(Lire la suite page 26.)

M. ANSARY : Nous n'aidons pas seulement les pays en voie de développement

A propos de l'aide au tiers-monde, « Europa » a également posé quelques questions à M. Ansary, ministre iranien des finances.

« L'Iran a-t-il conscience d'avoir mis les pays les moins développés dans une position particulièrement difficile en favorisant l'augmentation des prix du pétrole, et peut-il le reconnaître ouvertement ?

— Nous avons toujours considéré que les prix des biens industriels avaient commencé à flamber bien avant que les prix du pétrole ne décollent. Dès 1970, puis en 1971, 1972 et 1973, dans de nombreux discours à Téhéran, à Tokyo et ailleurs, j'ai exprimé de multiples mises en garde contre l'augmentation trop rapide des prix des marchandises internationales et l'impact négatif que cela pouvait avoir sur les pays sous-développés. Cela les mettait même dans l'impossibilité de pouvoir évaluer le coût prévisionnel de leurs projets.

» Il n'est pas juste d'isoler les prix du pétrole: il faut les examiner dans le contexte plus vaste des prix des biens industriels, des matières premières et des produits alimentaires. En réalité, ils n'ont fait que suivre les cours des autres denrées. Cela dit, nous sommes conscients des inconvénients que celà présente pour les pays les plus pauvres, non sans remarquer que le phénomène général d'inflation est bien gênant aussi pour les pays producteurs de pétrole.

— L'Iran a mis en place des procédures d'aide en faveur de pays pauvres. Dans quelle mesure cette aide a-t-elle été distribuée jusqu'à présent ?

— Sa Majesté a décidé très rapidement d'entraîner l'Iran dans un programme d'assistance non seulement envers certains pays sous-développés mais aussi envers des pays industrialisés ayant besoin d'aide. A l'heure actuelle, le total de nos engagements dans ce domaine dépasse 10 milliards de dollars. Les paiements effectués jusqu'à la fin du mois de mars représentent 3,4 milliards de dollars. Et le reste sera réglé dans le cours des deux ou trois années prochaines.

— Comptez-vous accroître le rythme de cette assistance ?

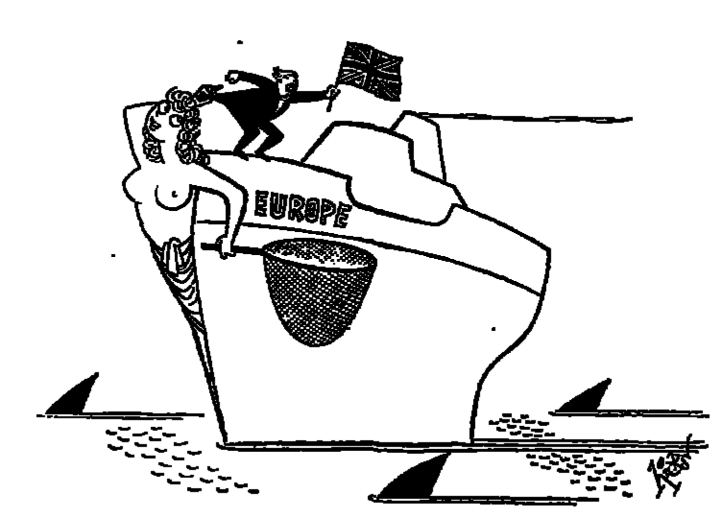
— Je crains que non. Etant donnée la situation actuelle, notamment le gel des prix du pétrole, et compte tenu du fait que nos propres besoins de capitaux sont considérables, nous ne pensons pas pouvoir poursuivre une telle politique d'aide.

— Participerez-vous néanmoins aux programmes d'aide multilatérale ?

— Nous continuerons de participer aux programmes d'assistance multilatérale internationaux. C'est l'aide nationale de l'Iran qui va changer.

» On peut dire que jusqu'à présent elle a été l'une des plus importantes et des plus neutres de toutes celles que distribuent les autres pays. Ainsi, nous avons aidé douze pays africains, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan, mais aussi le Pérou en Amérique du Sud, des pays de l'Est comme la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, sans compter le Maroc, la Tunisie, la Syrie, l'Egypte, le Soudan, l'Indonésie, l'Italie, etc. Il n'existe aucun exemple de programme d'aide aussi vaste que celui-ci. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN
(le Monde)



On the contrary

« SMALL is beautiful », says the title of a well known book. It sounds plausible : think of babies, Shetland ponies, Dresden shepherdesses, family businesses, Provençal villages, the « fioretti » of St François. But is it altogether true ? A current British pop song celebrates « Your little heart ». What next ? « Your dear little eyes » ? « Your tiny hand is frozen » from « la Bohème » ?

Small countries, in particular, are usually in two minds about their size. « Poor little Belgium » was a slogan coined in World War I ; but Belgium's linguistic divisions are the result of Belgians having been pushed together long before by the larger powers. « L'union fait la force », yes : but in Belgium's case « la force fait l'union ».

The union of Europe, by contrast, is voluntary. After World War II, the countries of Western Europe were all small by comparison with the giants in East and West ; and small wasn't beautiful : it was poor, weak, and dependent. So Europeans have sought — in NATO, OEEC, and the European Community — to get the benefits of size while preserving those of smallness. Nearly thirty years ago, George Orwell warned us that if we fail to unite we should end up subordinate to one Great Power or the other. Today, with America and Russia even planning joint space exploration, small may still be beautiful : but it obviously isn't enough.

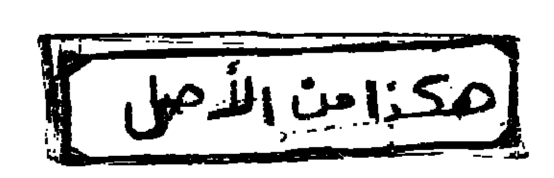
PANGLOSS.

La dure condition des plaideurs

L'UNITE européenne est possible dès aujourd'hui : les plaideurs pourraient, sur-le-champ, la créer. Car, qu'ils soient allemands, britanniques, italiens ou français, tous se plaignent que les procès soient longs, coûteux et que l'issue en soit incertaine.

Présentant sur ce point une unité sans faille, leurs gouvernements respectifs sont surtout remarquables par la médiocrité des efforts qu'ils consentent en faveur du justiciable.

(Lire notre étude comparative page 27.)



Sur le devant de la scène

LES CAPITAUX PÉTROLIERS

BONN

La cible privilégiée

PAYS à monnaie forte et à taux d'inflation bas, la République fédérale d'Allemagne est la cible privilégiée des investisseurs du Moyen et du Proche-Orient. La législation libérale sur les devises n'empêche aucun étranger qui entend placer son argent en Allemagne de le faire. Personne ne redoute que les sorties de capital étranger puissent un jour être rendues plus difficiles. La nationalisation des industries clés et des banques, réclamée à l'intérieur du parti social-démocrate, actuellement au pouvoir, par ceux qui se situent à gauche, n'est pas considérée comme un danger à prendre au sérieux. Aussi n'est-il pas étonnant que Bonn offre un climat à peu près idéal pour les investisseurs internationaux de capitaux.

Cette situation, les producteurs du pétrole l'exploitent aussi naturellement, mais personne ne sait exactement où et combien de capitaux ils ont déjà investis en République fédérale. On a été informé seulement de deux engagements spectaculaires : la prise de participation de 25 % de l'Iran dans les usines Krupp de Bochum, en mai 1974 et l'entrée des Koweïtiens chez Daimler-Benz en décembre de l'année dernière. Pour sa prise de participation chez Krupp, dont le prix peut seulement être estimé, le chah a versé environ 200 millions de DM. Le gouvernement de Koweït a payé de son côté environ 1 milliard de DM à Mme Inge Quandt, veuve de l'industriel, et à son beau-frère, M. Herbert Quandt, pour les 14 % de participation au capital des prestigieux constructeurs de Mercedes, capital qui se monte à près de 1,2 milliard de DM.

Ce sont là les seules véritables grosses transactions et elles resteront sans doute les plus fortes prises de participation effectuées par les Etats pétroliers en République fédérale. Car le gouvernement de Bonn est en train d'élever des remparts de protection qui doivent empêcher les nouveaux riches, c'est-à-dire les potentats du pétrole, d'acquérir trop de puissance sur les entreprises qui doivent rester, par exemple, pour des motifs de sécurité, exclusivement sous contrôle allemand. Ces efforts contre un excès d'aliénation sont devenus tout à fait visibles après que la Deutsche Bank eut acquis une participation de 29 % qui appartenait à Flick dans l'entreprise Daimler-Benz pour 2 milliards de DM en invoquant comme justification qu'elle entendait empêcher le départ de ce paquet d'actions vers l'étranger.

Certes il existe quelques doutes sur la version selon laquelle le chah d'Iran aurait tenté d'acquérir ce paquet d'actions. Le manager de Flick, M. Eberhard Von Brauchitsch, dément que les Iraniens aient fait une offre pour ce paquet d'actions de Daimler-Benz. Mais il reste incontestable que les dirigeants financiers des pays exportateurs de pétrole sont intéressés à l'achat de participations dans les entreprises allemandes et cela aussi bien directement qu'en passant par la Bourse.

On peut soutenir avec certitude aussi que les cheikhs du pétrole ont contribué pour leur part à la remontée des cours des actions allemandes depuis leur niveau très bas du début d'octobre, remontée qui, jusqu'au milieu de février, atteignait 20 %. Les rois du pétrole trouvent accès aux Bourses allemandes en passant de préférence par les banques suisses, mais aussi par les sociétés d'investissements britanniques. Le secret bancaire empêche de savoir quels « papiers » ont déjà émigré. Mais on suppose qu'à l'heure actuelle des paquets d'actions de Mannesmann valant des millions de deutschemarks — on les estime à au moins 10 % du capital, — ainsi que de la Deutsche Bank, de la Dresdner Bank et d'autres joyaux du marché des actions allemandes, se trouvent au fond des coffres-forts du Proche-Orient.

Mais les fonds pétroliers ne sont pas seulement investis sous forme d'actions. Ils le sont aussi en obligations. De plus en plus fréquemment, des sociétés financières koweïtiennes, par exemple, font leur apparition lorsque des entreprises, des Etats ou d'autres corporations lancent des emprunts libellés en deutschemarks. On peut supposer que davantage de pétrodollars ont déjà été investis en empruntant ce chemin que par l'achat d'actions allemandes, si l'on fait abstraction des deux prises de participation spectaculaires chez Krupp et Daimler-Benz.

CLAUS DERTINGER
(Die Welt)

LONDRES

Les fonds d'État, premiers servis

LORSQUE la banque d'investissements Slater-Walker vendit pour à peine plus de 4 millions de livres sterling ses 20,7 % d'actions dans la société de construction Richard Costain à M. Al Tajar, ambassadeur des émirats arabes unis à Londres, c'était la première fois que des intérêts arabes entraient de façon massive dans un groupe industriel britannique. D'une façon générale, les capitaux arabes se sont placés, dans le secteur privé britannique, sous forme de valeurs de portefeuille ou dans l'immobilier. Il y eut cependant quelques autres opérations spectaculaires. Ainsi le consortium de commerce international Lonrho a vendu huit millions de ses actions pour 6 millions de livres sterling au sheikh Nasser Sabah al Ahned, gendre du dirigeant koweïtien. Si l'on ajoute les parts qu'il détenait déjà auparavant, ses avoirs s'élèvent aujourd'hui à un total de 14 % de la compagnie, représentant, dit-on, à la fois ses propres intérêts et divers autres intérêts arabes privés. Il a acquis plusieurs autres participations dans l'industrie, dont une dans British Leyland. A l'âge de vingt-six ans, il vient de se voir offrir un siège au conseil d'administration de Lonrho. Sa famille contrôle le consortium arabe d'investissements Gulf international.

Dans le secteur de l'immobilier, c'est l'Office d'investissements koweïtien et le sheikh d'Abou-Dhabi qui ont fait les titres des journaux, le premier pour avoir acheté l'an dernier la société immobilière Saint-Martins pour 91 millions de livres sterling et le second pour avoir pris une participation de 36 millions de livres dans l'immeuble du siège de la compagnie d'assurances Commercial Union. Mais, à d'autres niveaux, on a pu assister à des achats continuels d'immeubles par les Arabes, que ce soit à Londres ou en province, et notamment dans la région de Manchester. Les capitaux d'Abou-Dhabi, par exemple, ont été investis sous forme de participation majoritaire dans le Park Tower Hotel de Londres.

Une société a été créée pour gérer les intérêts arabes ; elle opère dans la région de Manchester sous le nom de Manrealm. Bien que certaines de ses opérations aient fait les manchettes des journaux, les sommes investies ne représentent que quelques gouttes dans l'océan des capitaux arabes à placer dans les pays industrialisés, dont le Royaume-Uni. Le plus important et le plus actif des bureaux d'investissements est celui d'Abou-Dhabi, qui agit comme n'importe quel conseil en placements. L'office koweïtien a fait preuve récemment, lui aussi, d'un certain dynamisme, et il semble que le Qatar ait pour sa part l'intention d'accroître ses investissements. Aucun signe n'indique une telle détermination en Iran ou en Arabie Saoudite, que ce soit au niveau officiel ou au niveau privé.

Le volume de tous les investissements directs ou de portefeuille reste cependant très faible si on le compare à celui des capitaux arabes qui, au Royaume-Uni, sont placés en fonds d'Etat. Les Anglais n'ont, jusqu'à présent du moins, que très peu réagi contre l'agressivité des investissements arabes, contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne fédérale.

Cependant, la loi sur l'industrie, présentée actuellement au Parlement, donnera au gouvernement le pouvoir d'intervenir lorsqu'une société menacerait de passer sous contrôle étranger. Il est clair que le recyclage des pétrodollars continuera d'être, dans bien des cas, du ressort du gouvernement britannique.

HUGH STEPHENSON
(The Times)

EUROPA

AUX PÉTROLIERS

Sur le devant de la scène

EN EUROPE

PARIS

Pas d'attaque d'envergure

L'ÉCONOMIE française a jusqu'ici bien résisté à l'invasion des capitaux pétroliers. Bien résisté parce que apparemment aucune attaque d'envergure ne s'est produite. Depuis des mois, la seule information un peu « croustillante » dont on ait eu connaissance a été l'achat par Koweït pour 39 millions de livres sterling, soit 403 millions de francs, de la tour Manhattan, en cours de construction dans le quartier de la Défense, encore que le chiffre de 39 millions n'a pas été confirmé.

A la Bourse de Paris, d'autre part, les opérateurs ont la certitude que la reprise qui s'est produite sur le marché financier, à partir du 23 décembre, et qui s'est traduite par une hausse des cours de 19 % en un mois, a eu pour seule cause des achats de valeurs françaises par les pays producteurs de pétrole. Mais aucune preuve objective n'est venue confirmer cette conviction. Et pour cause : les achats sont anonymes et les agents de change qui opèrent ne savent probablement pas eux-*mêmes s'ils travaillent ou non* pour des émirats du golfe Persique, les ordres donnés émanant de Suisse, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Allemagne...

En fait et malgré l'absence de toute statistique, il semble que jusqu'à une date toute récente les pétrodollars aient été davantage attirés par des placements très mobiles — du genre prêts bancaires et achats d'obligations — que par des prises de contrôle ou des engagements à long terme.

1) *Les placements mobiles.*

L'année dernière, la France a emprunté quelque 13 milliards de francs sur le marché des eurodollars sous forme de placements obligatoires et de prêts bancaires. Il est quasi impossible de connaître l'origine de ces eurodollars, d'identifier leurs possesseurs. Mais comme la masse des eurodollars a été gonflée par le renchérissement brutal des prix du brut à la fin de 1973, on peut supposer qu'une partie importante de cette somme est constituée par des pétrodollars. En annonçant, l'année dernière, que 4 milliards de francs allaient être prêtés par le Crédit national aux firmes françaises exportatrices, M. Fourcade avait précisé que la moitié de cette somme serait fournie par un consortium bancaire lui-même alimenté par un producteur de pétrole du golfe Persique.

2) *Les dépôts en France.*

Comment classer les prêts et les dépôts que les producteurs de pétrole ont consentis ou vont consentir à la France ? L'Iran a accepté de déposer un milliard de dollars en France, ce qui constitue en quelque sorte un paiement anticipé des commandes passées par le chah auprès de l'industrie française : 300 millions de dollars ont déjà été déposés, 400 millions de dollars le seront cette année, 300 millions de dollars en 1976. M. Ségard a, de son côté, obtenu de Qatar un engagement semblable quoique beaucoup moins important (200 millions de dollars, au maximum).

3) *Les investissements directs.*

Eurodif est un cas particulier, résultat d'un accord passé entre gouvernements pour l'enrichissement de l'uranium. D'un côté l'Iran a besoin d'uranium pour approvisonner *les centrales* nucléaires qu'elle va faire construire, par la France notamment ; d'un autre côté Eurodif — dont la France était initialement l'actionnaire principal avec 52,8 % du capital — avait besoin d'argent pour construire la coûteuse usine du Tricastin, jouxtant Pierrelatte. La France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, associées dans Eurodif, ne pouvaient financer à elles seules le projet. L'Iran a accepté de fournir une partie des fonds empruntés. Mais sa participation à Eurodif ne sera qu'indirecte : ce pays n'est que l'associé de la France dans une *société à majorité française* qui, elle-même, ne détient que 25 % du capital d'Eurodif. Cette participation indirecte ne représente pour l'Iran que 10 % du capital d'Eurodif.

Ce cas mis à part, aucun investissement direct n'est connu. Aucune opération du style de celle qui vit l'Iran prendre une participation de 25 % dans Krupp ou Koweït prendre 14 % de Daimler-Benz ne s'est produite. Les pouvoirs publics français d'ailleurs ne l'auraient pas autorisée. A plusieurs reprises, ces derniers mois, M. Fourcade a rappelé les grandes lignes d'une doctrine française qui, en la matière, se cherche encore mais n'en est pas moins claire sur plusieurs points importants : le gouvernement français, a déclaré M. Fourcade, est nettement défavorable au rachat *d'affaires existantes*. En revanche, la France verrait d'un bon œil des prises de participation minoritaires (de l'ordre de 10 à 15 % du capital) dans la mesure où celles-ci ont pour résultat de créer des activités et des emplois.

4) *L'immobilier.*

Reste enfin *l'immobilier*. Les achats étrangers dans ce secteur ne sont soumis à autorisation que dans la mesure où ils donnent lieu à la création de société ou d'entreprise exerçant une activité en France (décret de 1967). En revanche, l'achat d'appartements ou d'immeubles à titre de placement est libre. Ce fut le cas pour la « tour Manhattan ».

Il semble, d'autre part, que des terres agricoles et des pépinières aient été achetées pour le compte des producteurs de pétrole, dans les Landes notamment.

ALAIN VERNHOLES.
(*le Monde*)

UN POINT DE VUE OFFICIEL IRANIEN

EUROPA a également posé à M. Ansary, ministre des finances dans le gouvernement iranien, une question concernant le thème de cette page :

« *Ressentez-vous en Europe des réactions de défense à l'égard des investissements qui peuvent être faits dans tel ou tel pays par des pays producteurs de pétrole ?*

— Laissez-moi d'abord vous dire que si les investissements étrangers, et la liberté de circulation des capitaux sont bons pour les uns, ils le sont aussi pour les autres; et que s'ils sont mauvais ils le sont aussi pour tous. L'Iran a de nombreux accords avec la communauté internationale. Nous pensons que c'est une bonne chose, et il semble que les pays qui travaillent chez nous soient aussi de cet avis. Alors pourquoi la réciproque ne serait-elle pas vraie ?

» Cela dit, nous n'avons jamais cherché à investir dans des pays européens : ce sont les propositions qui sont venues et qui continuent de venir à nous. En outre, nous avons une politique bien définie qui consiste à ne jamais chercher à obtenir la majorité dans une entreprise. Toutes les opérations que nous avons faites, et celles que nous ferons encore, sont conçues avec l'accord des entreprises intéressées et celui des gouvernements concernés.

» J'ajouterai que dans les cas où nous avons pris des participations industrielles, notre capacité d'absorber une importante partie de la production européenne s'est révélée bénéfique, particulièrement dans la période difficile que viennent de traverser les économies occidentales. En 1985, le total des importations iraniennes sera de 40 milliards de dollars par an. C'est un marché nouveau des plus intéressants pour tout le monde. Toutes ces raisons font que les prises de participation que nous pouvons prendre ont des chances d'être acceptées et seront bénéfiques, tant pour nous que pour nos partenaires. »

ROME

Seulement des miettes

ON *parle depuis très peu de* temps en Italie d'investissements des pétrodollars. Même si rien d'officiel n'est encore annoncé, le premier à dire quelque chose de concret a été l'armateur Glauco Lolli Ghetti qui a confirmé que des négociations sont en bonne voie avec un groupe financier iranien pour lui vendre un bon paquet d'actions de la N.A.I. (Navigazione Alta Italia) dont M. Ghetti est propriétaire. Les instruments permettant de développer une collaboration économique avec le monde arabe sont en tout cas insuffisants.

Le secrétaire général de la chambre de commerce italo-arabe, M. Ibrahim Feituri, ne nous a pas dissimulé que « *le chemin à parcourir est long et difficile* ». Il a toutefois affirmé que l'on parviendra à des relations « très intéressantes ». L'Italie n'exporte actuellement, en direction des pays arabes, que 7 à 8 % de l'ensemble de *leurs importations. La moitié va* à la Libye pour des motifs historiques, traditionnels et politiques.

Même si les exportations vers ces pays se sont accrues de 50 à 60 % en valeur en 1974, elles demeurent en effet insuffisantes pour combler le déficit pétrolier *qui, cette même année, a dépassé* les 5 000 milliards de lires. Les investissements industriels en pétrodollars pourraient donc se révéler très utiles.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'une hypothèse de travail. La chambre de commerce italo-arabe elle-même n'a connaissance d'aucun projet concret. Il semble qu'un pays arabe manifeste de l'intérêt pour la construction de complexes hôteliers et touristiques en Sicile et en Calabre, que l'Iran notamment se proposerait d'acquérir une partie de la Costa Smeralda en Sardaigne. Il ne s'agit toutefois que d'on-dit. D'autres rumeurs font état de l'achat éventuel *par la Libye d'une partie de* l'île de Pantelleria pour y créer un village touristique et aussi d'une prise de participation iranienne dans la firme Buitoni-Perugina qui aurait été d'ores et déjà réalisée aux Etats-Unis puisque, désormais, le capital de cette société est américain. Les tentatives infructueuses de petites entreprises italiennes pour obtenir des financements des pays arabes sont en revanche plus certaines.

Telle est la situation des pétrodollars en Italie : bien peu de chose, on le voit, et même presque rien par rapport aux Etats-Unis ou à certains pays européens. Le motif de la désaffection des maîtres du pétrole à l'égard de l'Italie pourrait bien être de nature politique.

On se souvient sans doute que, dans les années 60, l'Italie fut pratiquement exclue de l'avalanche des dollars qui déferlèrent sur l'Europe. Tous les pays de la C.E.E. offraient un *intérêt pour* les multinationales basées aux Etats-Unis, à l'exception de l'Italie, car les investisseurs voyaient avec inquiétude la montée de l'électorat communiste et redoutaient que tôt ou tard le P.C. ne parvienne au pouvoir.

C'est probablement l'un des *motifs — mais non le seul —* de l'attitude actuelle des pays producteurs de pétrole et de leurs réticences. On en a eu la preuve au cours de la récente visite officielle du président Leone en Iran. Le chah, dans ses discours officiels, a mentionné plusieurs fois la situation politique « incertaine » de l'Italie. En outre, le grand dynamisme des syndicats italiens et le pouvoir — de nature notamment politique — qu'ils ne cessent d'élargir, ne sont pas de nature à ravir les souverains absolus qui contrôlent actuellement les pétrodollars.

RENZO VILLARE.
(*la Stampa*)

La C.E.E. demain

AFFAIRE anglaise et politique de l'énergie, tels sont les deux dossiers qui retiendront le plus l'attention des Neuf au cours du mois de mars, et plus exactement les 3 et 4 mars, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, et les 10 et 11 mars à Dublin, lors du premier « conseil européen ». Le référendum sur le maintien ou la sortie de la Grande-Bretagne du Marché commun approche. Il est temps, maintenant, pour les autres Etats membres, d'indiquer l'exacte portée des concessions qu'ils sont prêts à faire en matière de contribution budgétaire. Les Huit sont partagés entre le désir de favoriser une victoire du camp européen et le souci de ne pas altérer l'esprit de la réglementation financière communautaire. Ils voudront sans doute aussi en savoir davantage sur les intentions plus lointaines de M. Wilson, s'assurer que, une fois la question de la contribution budgétaire tranchée, le gouvernement britannique jouera le jeu communautaire sans restriction mentale ou, dit autrement, que l'on ne s'installera pas dans une sorte de renégociation permanente des conditions d'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E.

« L'année 1975 doit être celle de la politique commune de l'énergie », a proclamé récemment M. Ortoli, le président de la Commission de Bruxelles. De fait, après les escarmouches et manœuvres diplomatiques de l'année passée, les vrais problèmes, impossibles à éluder, se trouvent maintenant posés ; les Neuf vont devoir enfin décider dans quel esprit ils abordent le dialogue avec les pays producteurs et, question liée, préciser selon quelle méthode (à savoir avec quel prix de référence du pétrole, avec quel mécanisme de garantie aux investissements), ils envisagent de développer leur production d'énergie, notamment nucléaire.

Quoi qu'elle fasse pour atténuer sa dépendance, l'approvisionnement de la Communauté continuera à dépendre largement de l'extérieur. Sa situation est, en soi, très différente de celle des Etats-Unis et appelle par conséquent en bonne logique une stratégie différente. Trouvera-t-elle le courage de se démarquer au moins partiellement de la politique conçue à Washington en fonction des besoins spécifiques des Etats-Unis, politique que M. Kissinger cherche maintenant à faire avaliser au sein de l'Agence internationale de l'énergie ? Comprendra-t-elle que, plus que quiconque, elle a intérêt à établir une collaboration harmonieuse avec les pays producteurs et que, par conséquent, elle doit se montrer déterminée à déjouer les tentatives, avouées ou dissimulées, visant à saboter la conférence pays producteurs - pays consommateurs proposée par M. Giscard d'Estaing ?

Les conditions dans lesquelles se réunira, en principe à la fin du mois, la conférence préparatoire entre pays producteurs et pays consommateurs et la voix qu'y fera entendre la Communauté donneront sûrement l'occasion d'apprécier dans quelle mesure celle-ci est décidée à promouvoir une politique énergétique qui lui soit propre.

L'intérêt des Neuf est d'écarter chaque fois que possible les causes de tension avec les pays producteurs. Les Etats-Unis, en laissant chuter le dollar, font exactement l'inverse et prennent le risque de provoquer une remise en cause du gel des prix du pétrole décidé par l'OPEP. La Communauté doit-elle rester les bras croisés, impuissante à contrecarrer la politique du bord du gouffre ainsi provoquée par l'administration américaine ? Ou bien peut-elle, à l'image de l'Iran, prendre elle aussi quelque distance vis-à-vis de la zone dollar ? C'est dans cet esprit que M. Fourcade a suggéré en février d'activer les travaux visant à la définition d'une unité de compte européenne. Un débat décisif sur cette question est prévu pour la prochaine réunion des ministres des finances, le 18 mars.

PHILIPPE LEMAITRE.
(*le Monde*)

A retenir

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

— **LA PLUS GRANDE SOCIETE PRIVEE DE CONSTRUCTION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE**, le groupe Heinz-Mosch de Wiesbaden, a dû, après des difficultés notoires depuis des mois, solliciter un concordat devant le tribunal. Jusqu'à 1972, Heinz-Mosch, self-made-man originaire de Lodz, en Pologne, avait financé et vendu quinze mille logements pour une somme totale figurant à son bilan de 1,2 milliard de DM. 50 millions de DM de dettes bancaires et des factures d'artisans restées impayées, ainsi que des impôts s'élevant à des millions de DM en non soldés, ont conduit maintenant à la faillite. Les entreprises Mosch de Berlin ne sont pas atteintes.

— **LE GROUPE DES ENTREPRISES KRUPP** a, en 1974, pour la première fois, réalisé un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de DM. Il a pu ainsi enregistrer avec ce résultat une augmentation de son chiffre d'affaires de 21 % par rapport à l'année précédente.

— **LE CHIFFRE ELEVE DES CHOMEURS** en République fédérale — on l'évalue actuellement à 1,2 million — a creusé un trou profond dans la caisse des services fédéraux du travail de Nuremberg, compétents pour le paiement des indemnités de chômage. Le gouvernement de Bonn a déjà dû tenir à sa disposition 3,2 milliards de DM. La Cour des comptes fédérale considère même comme possible un déficit de 5 milliards de DM dans le financement des indemnités.

— **LES 1,4 MILLION DE TRAVAILLEURS ET D'EMPLOYES DES SERVICES PUBLICS** relevant du gouvernement fédéral, des Laender et des communes, recevront cette année des salaires augmentés de 6 %. C'est là le résultat des nouvelles conventions collectives. L'année dernière, les salariés des services publics avaient été en première ligne dans les négociations sur les conventions collectives en Allemagne et avaient donné le ton pour toutes les négociations de salaires qui allaient suivre avec un relèvement des salaires de 11,5 %, obtenu à la suite de négociations très dures.

GRANDE-BRETAGNE

● **LES SALAIRES ONT AUGMENTE** l'an dernier de 29,1 % en moyenne. Ce chiffre record s'explique en partie par des hausses substantielles des rémunérations du mois de décembre dans le secteur de l'électricité et dans les chemins de fer.

● **LE DEFICIT COMMERCIAL** est tombé en janvier à 261 millions de livres sterling, ce qui correspond à la moitié du chiffre de novembre. Mais cette bonne nouvelle a été quelque peu modérée par la persistante hausse des prix, qui a atteint un rythme annuel d'environ 26 %.

● **M. WILSON S'EST RENDU** à Moscou où il a conclu un accord commercial par lequel le Royaume-Uni fournira, pendant les cinq années à venir, des crédits à l'Union soviétique pour une valeur de près de *1 milliard* de livres sterling.

ITALIE

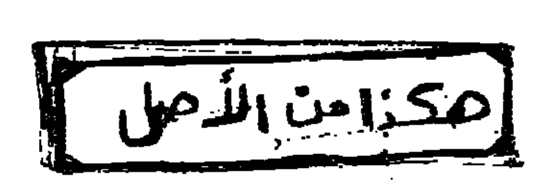
● **L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE** pour 1974 a augmenté de 4,4 points par rapport à l'année précédente. L'Institut central de statistique a rendu publiques les variations suivantes : métallurgie + 12 %, mécanique + 10,4, minerais non métalliques + 6,7, chimie + 4,6, énergie électrique + 2,4, secteur alimentaire + 2,2, construction de véhicules + 1,4, textile — 1,1.

● **LE DEFICIT DES COMPTES EXTERIEURS** pour 1974 est de 3 250 milliards de lires, chiffre inférieur de 400 milliards aux prévisions faites il y a un an par la Banque d'Italie mais largement supérieur au déficit de l'année précédente (2 600 milliards). Ce déficit est imputable à la hausse brutale du prix du pétrole et aux importations massives de matières premières, y compris de blé.

● **POUR LES PREMIERS ONZE MOIS DE 1974**, les rentrées fiscales ont été de 16 500 milliards de lires, soit une augmentation de 22,7 % par rapport à la période correspondante de 1973 et, en chiffre absolu, une croissance d'environ 3 000 milliards. C'est la plus forte de l'après-guerre alors que les estimations faisaient état de 5,7 %.

● **LA DERNIERE SEMAINE DE FEVRIER** a été nettement *positive à la Bourse*. Le progrès des titres sur le mois entier sera d'environ 14 %. Après des mois de dépression continuelle, le marché des actions italien a été stimulé par la réduction sévère des taux d'intérêt qui a redonné de la vigueur aux investissements. La tendance à la hausse a également bénéficié aux valeurs à revenu fixe et aux obligations.

● **LA SOCIETE INDESIT** a mis au point un système de télévision en couleur dit ISA, dont le brevet est différent du PAL et du SECAM. Si l'ISA est choisi par le gouvernement, l'Italie, qui n'a pas encore la télévision en couleur, pourra épargner de lourds droits d'exploitation de brevets étrangers et donner un nouvel essor au secteur, actuellement en crise, de la production de téléviseurs.



Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance le plus fort possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Gérer les déficits

FAIT saillant de cette situation : une note plus optimiste pour les échanges extérieurs.

En effet, les taux de couverture des importations par les exportations tendent tous à remonter, chaque pays restant néanmoins en quelque sorte à son étage : tout en haut l'Allemagne augmente encore ses performances déjà étonnantes, et plus bas la Grande-Bretagne elle-même semble reprendre le chemin de l'équilibre.

Malheureusement ce parallélisme ne se retrouve pas pour l'évolution des prix. Si l'Italie commence à retirer quelque bénéfice de son austérité, ainsi que la France, l'Allemagne, elle, ne fait que stabiliser son avance ; quant à la Grande-Bretagne elle évolue rapidement en direction inverse.

On constate ici le caractère insuffisant des mécanismes d'ajustements globaux qui ne jouent que sur le court terme.

L'examen des avantages et des inconvénients des politiques d'austérité amène plus ou moins à les reconsidérer.

Normalisation fragile

Ce changement de politique est engagé avec beaucoup de prudence et de circonspection, même par l'Allemagne, qui pourtant se trouve dans la position la meilleure pour une relance. Les pays prennent le virage mais ils hésitent à le dire, car ils ont bien peur de relancer aussi les anticipations inflationnistes.

Et pourtant ils s'engagent dans cette voie par un mouvement dont la première composante est déjà ancienne. C'est la diminution progressive des taux d'intérêt qui a tendance à s'accentuer. Deux faits remarquables sont à signaler ici : d'abord les taux à court terme en arrivent maintenant à n'être plus qu'à « un chiffre », même dans les pays où l'inflation est encore à « deux chiffres ». Ensuite ces même taux reviennent à la normale, repassant au-dessous des taux à moyen et long terme.

Malheureusement cette situation ne restera que provisoire tant qu'elle ne sera pas avalisée par un recul réel de l'inflation.

On peut néanmoins saluer l'effort réalisé, même si pour le moment il n'a qu'une portée provisoire : le but était surtout de lutter contre les excès et les effets pervers de taux qui tendaient à devenir aberrants et à maintenir les Bourses dans le marasme. Chaque pays était bien obligé de suivre la baisse, avec plus ou moins de retard, une fois celle-ci lancée, ne serait-ce que pour éviter des mouvements de capitaux intempestifs.

Le deuxième mouvement est, lui, plus récent du moins dans quelques pays qui restaient traditionnellement attachés à des règles de gestion rigoureuse.

Sous la pression des nécessités on tend maintenant à accepter des déficits budgétaires de plus en plus élevés. Ce n'est que le premier pas qui coûte ! Mais engagé dans cette nouvelle direction, comment ne pas aller trop loin ?

Avant, seules la Grande-Bretagne ou l'Italie avaient des déficits dépassant les 5 % du produit national brut, plutôt par manque de contrôle que par véritable volonté de relance. Maintenant l'Allemagne fédérale avec plus de 50 milliards de marks et les Etats-Unis avec 50 milliards de dollars y arrivent eux aussi. Quant à la France, après avoir été un modèle d'équilibre, elle pourrait se voir contrainte également à renier ses principes. Pourquoi ?

Parce que c'est le seul moyen qui permette de lutter rapidement contre une dépression qui menace de devenir cumulative. Le déficit est obtenu par des réductions fiscales massives, à l'avantage des entreprises et des ménages ; ce qui permet en principe d'aller plus vite. Du moins si les bénéficiaires veulent bien augmenter leur consommation ou reprendre leur rythme d'investissement. Ce qui n'est nullement certain

Mais on peut se demander si le succès même de cette relance ne va pas compromettre les objectifs de réduction de l'inflation et du rééquilibre de la balance commerciale.

Dans le premier cas, il est difficile de l'affirmer et la comparaison entre la France et l'Allemagne fédérale est très instructive : le budget suréquilibré de la France ne l'a pas empêchée de battre des records d'inflation. Car simultanément se développait le laxisme monétaire.

On peut même soutenir que c'est l'inflation elle-même qui par une sorte d'effet circulaire rééquilibrait le budget d'une manière quelque peu factice par les recettes supplémentaires entraînées automatiquement par le jeu des impôts indexés.

L'Allemagne, au contraire, malgré un déficit budgétaire non négligeable, et qui s'est encore aggravé en 1973 et en 1974, arrivait à réduire son inflation à 6 %. Il est vrai qu'elle a appliqué simultanément une politique monétaire stricte et une discipline des salaires.

Un déficit budgétaire limité n'est pas inflationniste s'il reste réversible, s'il est associé à une politique monétaire et salariale suffisamment efficace et s'il intervient dans une économie disposant de bonnes capacités productives, conditions qui sont remplies en Allemagne fédérale, mais non encore suffisamment en France. Et sont très loin de l'être en Grande-Bretagne et en Italie.

Un risque sérieux

Mais la relance ne va-t-elle pas compromettre alors le deuxième objectif, celui de l'équilibrage des balances commerciales ? Ceci n'est pas un inconvénient dans le cas allemand, tout au contraire ! Mais pour les autres pays ? Car finalement les réductions de déficit constatées sur nos graphiques sont surtout dues à la compression des importations sous l'effet de la baisse d'activité.

Et on court donc le risque de perdre le bénéfice des politiques restrictives. Deux évolutions sont possibles suivant que les pays arrivent plus ou moins rapidement à réorienter leurs économies vers des exportations plus élevées en volume et en valeur.

La France semble avoir des chances d'y arriver rapidement et de se rapprocher du modèle ouest-allemand, pendant le temps de répit que lui laisse son plan d'austérité et ses capacités d'endettement. Un des faits les plus remarquables à noter est la bonne tenue du franc : elle s'est encore renforcée au cours des derniers mois et lui permet d'ores et déjà de vendre plus cher sa valeur ajoutée nationale par un double bénéfice sur les importations et les exportations.

Pour la Grande-Bretagne et l'Italie, l'effort s'annonce beaucoup plus long, et à court terme les améliorations ne peuvent être attendues que de l'extérieur : soit par les relances qui pourront avoir quelques effets sur les exportations, soit par une amélioration des termes des échanges.

C'est seulement sur ce dernier point et pour le moment que ces pays peuvent compter : baisse des matières premières qui continue toujours et stabilisation en valeur nominale du pétrole pour 1975 (autrement dit baisse en valeur réelle). Baisse aussi du dollar, qui peut leur permettre, dans la mesure où leurs devises cessent de glisser, de vendre un peu mieux leurs produits. Ceci nécessite une consolidation de leurs déficits associés à des plans de redressement.

Nous sommes ainsi entrés dans l'ère des déficits budgétaires ou commerciaux inévitables pour tous les pays occidentaux. Savoir les organiser et les gérer, de manière à les résorber progressivement, sera le grand problème des prochaines années.

MAURICE BOMMENSATH.

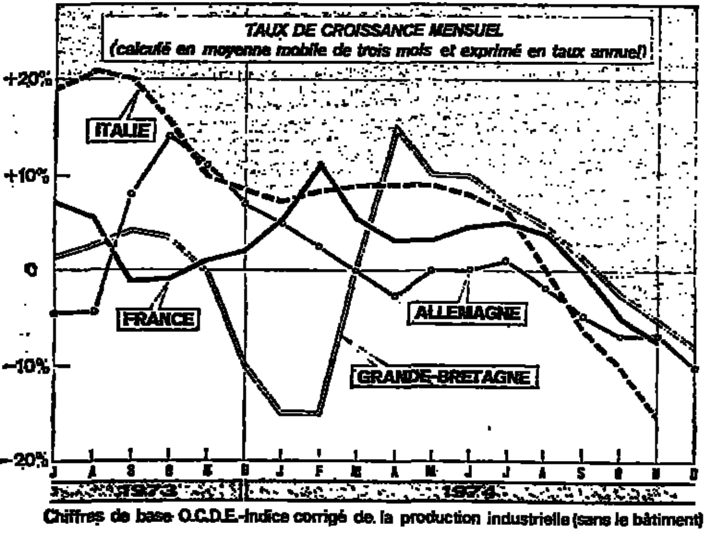
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	— — —	+	— —	+	+ + +	+ +
FRANCE	— —	—	— —	+	+	+
ITALIE	— — —	— —	—	+	—	— — —
GR^DE BRETAGNE	— —	— —	—	— —	— —	— — —

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais ▒ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

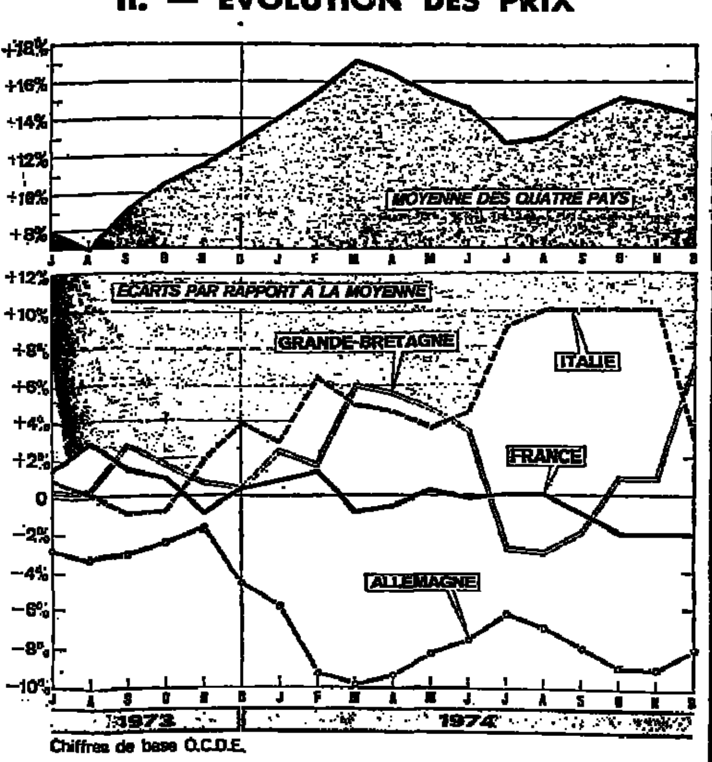
I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



Chiffres de base O.C.D.E.-Indice corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

A la fin de 1974 le recul a tendance à s'accentuer dans les quatre pays. Au cours des derniers mois la détérioration a surtout été forte en Italie et en Allemagne (— 10 % à — 15 % en rythme annuel).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

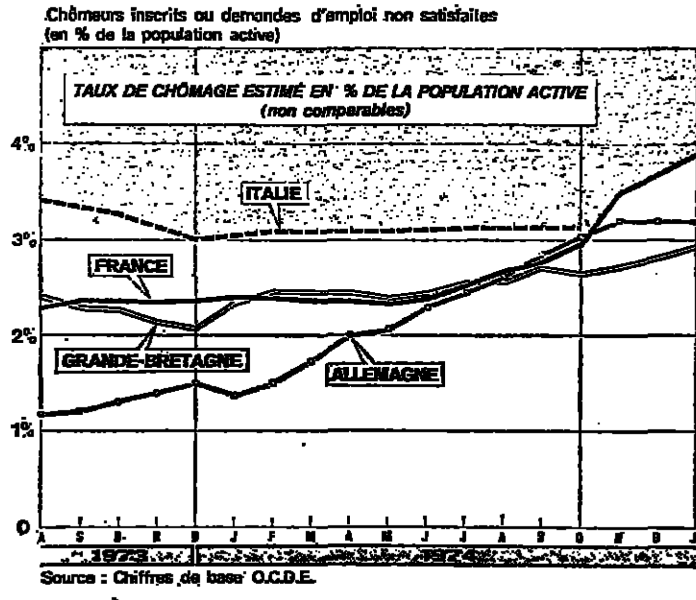


Chiffres de base O.C.D.E.

Le rythme moyen d'inflation baisse de 15 % à 14,2 %. Les mouvements relevés les mois précédents se confirment : amélioration en Italie (de 25 à 17 %) ; stabilisation en France (12 %) et en Allemagne (6 %) et détérioration accentuée en Grande-Bretagne (de 16 à 22 %).

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

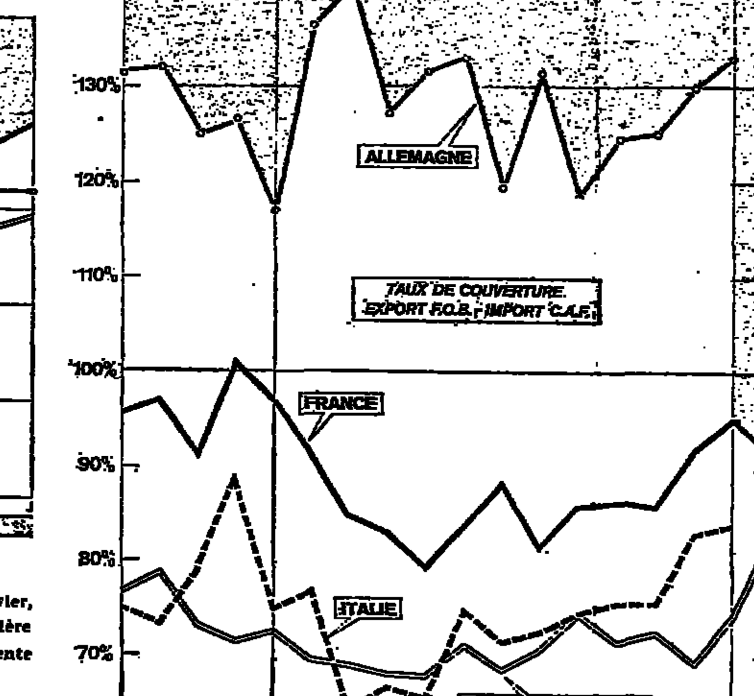
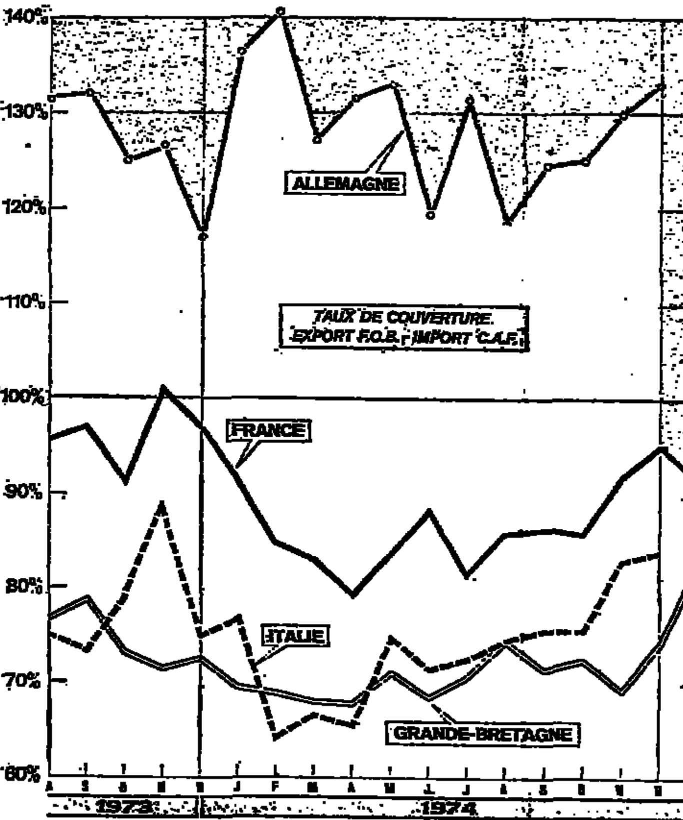
Chômeurs inscrits ou demandes d'emploi non satisfaites (en % de la population active)



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

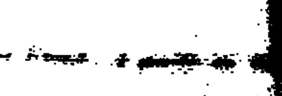
Le taux de chômage augmente toujours en France, où, fin janvier, il est proche de 4 %. En Allemagne il augmente aussi si l'on considère le taux brut (4,3 %). En Grande-Bretagne, il y a détérioration plus lente (environ 3,3 %).

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Pour les quatre pays, on observe une amélioration (qui est symétrique du recul des productions industrielles). Même l'Allemagne améliore encore son taux de couverture, qui passe de 125 % à 133 %. Amélioration aussi pour la France (de 90 à 93 %) malgré le résultat un peu plus faible de janvier 1975, pour l'Italie (de 75 à 84 %) et même pour la Grande-Bretagne, avec un bon mois de janvier 1975 (83 %).

Rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières.

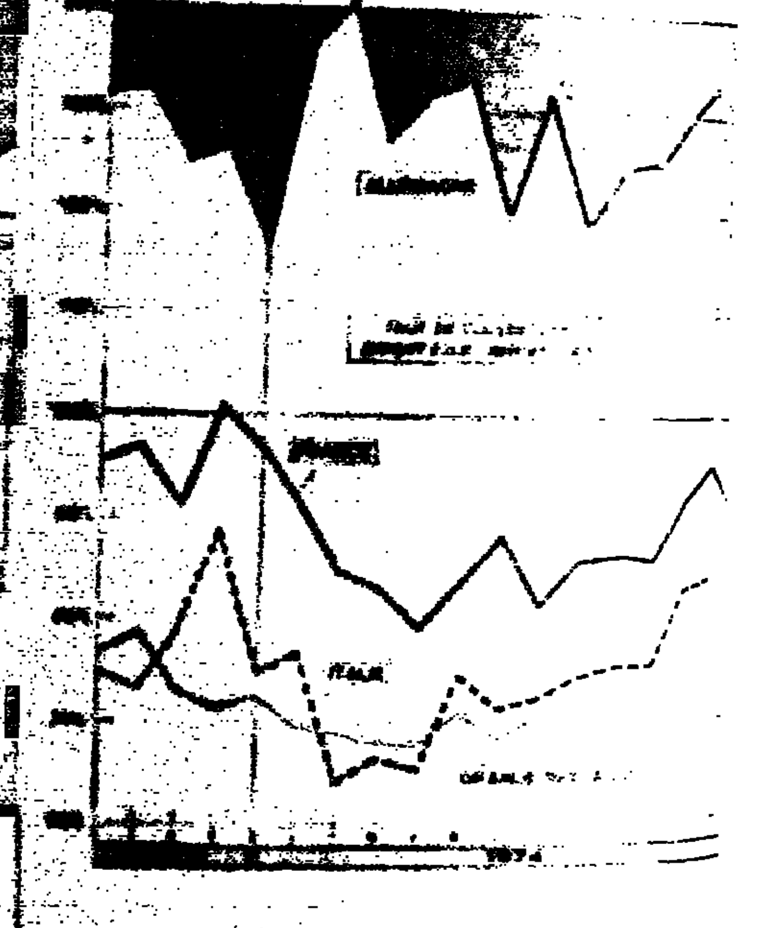


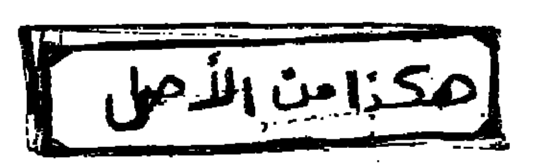
déficits

Un risque sérieux

MAURICE DOMMENJAT

IV. — ÉCHANGES EXTERIEURS





VERS LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE DU NIGERIA

Le lancement du troisième plan de développement aura lieu le 1er avril

LE IIIe plan national de développement du Nigéria, dont la mise en application doit commencer le 1er avril, constitue une entreprise hardie et audacieuse qui vise à transformer radicalement l'économie du pays et à assurer une amélioration notable du niveau de vie de la population de celui-ci.

Etabli pour une période de cinq années — ce qui va du 1er avril 1975 et 31 mars 1980, — le nouveau plan est un colosse financier qui surpasse très largement, par le montant des investissements envisagés, le plan actuel, qui doit prendre fin le 31 mars 1975 et qui prévoyait des investissements d'un montant total de 2 415,2 millions de livres nigérianes. Pour le nouveau plan, 30 000 millions de livres d'investissements sont prévus, les sommes nécessaires étant prélevées sur les économies d'une valeur totale de 49 000 millions de livres qui doivent être réalisées par le secteur public et le secteur privé.

On estime que les gouvernements fédéral et locaux, les collectivités locales, les établissements nationalisés et les entreprises publiques investiront 20 000 millions de livres dans les différents secteurs de l'économie nationale et que la différence de 10 000 millions de livres sera fournie par les entreprises privées.

LE REVENU NATIONAL

En valeur actuelle, on pense que le produit national brut passera de 13 962 millions de livres en 1974-1975 à 24 235 millions de livres en 1979-1980, ce qui représente un taux moyen d'expansion de 11,7 % par an. Toutefois, si l'on tient compte de l'inflation, le niveau du produit national brut en valeur constante aux prix de 1974-1975 sera réduit à 21 580,9 millions de livres, ce qui donne un taux de croissance d'environ 9,1 % par an. A l'heure actuelle, les productions agricoles et minières représentent 72 % du revenu national. Cette proportion devrait tomber à 68 % environ en 1980 en raison des activités qui sont envisagées dans les autres domaines, tels l'éducation, l'administration générale, la santé, les services publics, les transports, les communications et l'industrie, ces différents secteurs représentant alors une plus grande part de l'économie nationale. Voici, secteur par secteur, les principaux éléments de cet énorme programme d'investissements.

AGRICULTURE

L'agriculture continuera à avoir une importance cruciale dans l'économie du pays en raison du rôle qu'elle joue dans l'emploi, la production alimentaire et celle de matières premières destinées à une industrie en expansion, et une part notable des ressources lui sont affectées puisque les sommes consacrées au développement de ce secteur atteindront 1 400 millions de livres. Ceci représente plus de six fois les 215 millions de livres qui avaient été prévus dans le second plan national.

Le présent plan prévoit le développement des cultures alimentaires et forestières, celui de la production des fruits et des légumes, celui de la formation des agriculteurs et celui des infrastructures. En ce qui concerne la production des denrées alimentaires, on envisage de mettre en culture 3,4 millions d'arpents de céréales et 1,5 million d'arpents de racines alimentaires, tels les ignames et le manioc. L'augmentation de la production alimentaire nationale est considérée comme ayant une importance particulière, car on y voit un préalable à la révolution « verte » pour le Nigéria.

Le programme prévoit une amélioration des techniques agricoles, la formation des fermiers devant se faire de façon globale et coordonnée, sous la surveillance de spécialistes.

En ce qui concerne l'arboriculture, on envisage, entre autres, la plantation de 290 000 arpents de cocotiers, de 420 000 arpents de palmiers à huile et de 135 000 arpents d'hévéas.

Des dispositions importantes ont également été prises pour améliorer la répartition des engrais et des produits chimiques entre les agriculteurs, ainsi que l'irrigation. En ce qui concerne les engrais, le plan prévoit la distribution de 960 000 tonnes de ceux-ci et l'irrigation de 1,4 million d'arpents de terres est envisagée.

INDUSTRIE

Une somme d'un montant de 6 000 millions de livres a été affectée par les gouvernements fédéral et locaux au développement de l'industrie au cours du IIIe plan. La comparaison est très favorable par rapport aux 200 millions de livres qui ont été consacrées au développement industriel au cours de la période d'exécution du second plan national.

L'objectif visé est de rendre le Nigéria indépendant en ce qui concerne les produits pétroliers, la pétrochimie, la pâte à papier et le papier, le sucre, etc. Deux nouvelles raffineries seront créées à Warri et à Kaduna, tandis que celle de Port-Harcourt sera agrandie, cela permettant d'assurer que le pays disposera de produits pétroliers raffinés pendant un temps très long et en quantité suffisante. La capacité combinée de ces trois raffineries sera de 245 000 barils par jour. En outre, une autre raffinerie, spécialement orientée vers l'exportation, sera créée et elle aura une capacité de production de 600 000 barils par jour. Ces projets représentent un investissement de plus de 100 millions de livres pour la période 1975-1980. Des oléoducs seront construits entre Warri, Ibadan et Kaduna et des installations importantes de stockage viendront s'y ajouter. Le gouvernement a l'intention de s'intéresser à la commercialisation et au transport du pétrole, ainsi qu'à la recherche pétrolière, soit seul, soit en association.

Pendant de longues années, le gaz naturel présent dans les gisements pétroliers du pays a été brûlé. Pour éliminer ce gaspillage d'un produit naturel d'importance vitale, deux installations de liquéfaction seront créées au cours du IIIe plan, ce qui représentera un investissement de 2 100 millions de livres.

Depuis plusieurs années, le pays manque de ciment, mais comme des gisements de calcaire existent au Nigéria, le gouvernement a pris la décision d'accroître la capacité de production des cimenteries existantes, notamment à Sokoto, à Calabar et à Ukpilla et d'en créer trois nouvelles à Ashaka, Yandev, et à Shagamu. Une somme d'un montant de 220 millions de livres environ a été affectée à ces projets.

En dehors de cette intervention directe du gouvernement dans le domaine industriel, la Banque de développement industriel du Nigéria et la Banque pour le commerce et l'industrie se verront affecter des ressources qui leur permettront de financer plusieurs projets industriels viables dans le secteur privé.

ÉNERGIE

Une fourniture d'électricité inadéquate et peu fiable a été à l'origine de réclamations fréquentes de la part des utilisateurs industriels et privés. Au cours du IIIe plan, un effort déterminé et soutenu sera fait pour résoudre ce problème une fois pour toutes. A cette fin, les installations existantes de transport et de distribution seront améliorées et augmentées, pour un montant total de 163 millions de livres environ.

TRANSPORTS

Une somme totale de 4 100 millions de livres sera affectée au réseau national de transports. La plus grosse partie de ce montant ira à l'exécution du programme routier, qui absorbera ainsi 3 400 millions de livres. L'une des caractéristiques majeures de ce programme est la reprise, par le gouvernement fédéral, d'environ 16 000 kilomètres de routes à grande circulation qui dépendaient jusqu'ici des gouvernements locaux. En conséquence, le gouvernement fédéral verra la longueur totale des routes dont il a la responsabilité passer de 17 200 km à 27 200 km. L'objectif est d'assurer que le pays soit pourvu d'un réseau rationnel et dense de routes de qualité élevée. Cette reprise par le gouvernement fédéral permettra également aux gouvernements locaux de développer les routes rurales et locales qui pourront alors faciliter les liaisons entre le réseau routier national et les secteurs dans lesquels les activités agricoles prédominent.

CHEMINS DE FER

Le IIIe plan prévoit l'affectation d'une somme d'un montant de près de 400 millions de livres à l'amélioration du réseau de chemin de fer. En particulier, les voies ferrées à écartement normal seront équipées de rails plus lourds. Les déclivités et les courbes sont réduites.

TRANSPORTS AÉRIENS

Une somme d'un montant total de 390 millions de livres doit être consacrée au développement des transports aériens et elle doit couvrir les programmes d'expansion des Nigeria Airways et du ministère de l'aviation civile. Dans l'immédiat, l'attention se portera principalement sur les lignes intérieures et sur celles à destination de l'Afrique occidentale. A cet effet sept appareils à réaction du type moyen/court-courrier seront achetés. Il est également projeté d'agrandir ou de créer de nouveaux hangars à Lagos et à Kano pour faciliter l'entretien du parc aéronautique du pays. En ce qui concerne le programme de développement de l'aviation civile, l'élément principal est l'extension des aéroports, la création d'aides à la navigation aérienne et celle d'équipements de communications. Au total, dix-huit aéroports doivent être développés et convenablement équipés au cours du plan.

TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

La part des transports par eau qui est prévue pour le IIIe plan est de 387 millions de livres, qui seront répartis entre la marine nationale, l'administration des ports et celle des canaux intérieurs et côtiers. En ce qui concerne l'équipement de la marine, le programme prévoit l'acquisition de dix-neuf nouveaux navires, ce qui permettra à la Compagnie nationale d'assurer 30 % du trafic maritime du pays. Le programme relatif aux installations portuaires est conçu en vue d'éviter toute congestion de celles-ci. A cet effet, six nouveaux postes de mouillage seront construits à Lagos et les autres ports seront développés.

Pour les canaux, le programme prévoit le remplacement des bâtiments, le dragage des installations, la création d'aides à la navigation, le développement des ports fluviaux, l'amélioration des chantiers de construction et la construction de terminaux pour bacs.

COMMUNICATIONS

C'est là un secteur dans lequel les équipements existants sont très en retrait par rapport aux besoins. On estime que ces équipements seront considérablement améliorés au cours du IIIe plan. Le montant prévu à cet effet atteint 774 millions de livres, qui seront répartis à raison de 715 millions de livres pour les télécommunications et de 59 millions de livres pour les services postaux. Dans ce domaine, l'objectif est de donner au pays des services postaux et des télécommunications convenables, efficaces et fiables, sans lesquels le développement général de l'économie serait sérieusement entravé. Le programme relatif aux communications prévoit également une extension notable des équipements postaux. La création de dix mille établissements postaux constitue l'objectif visé pour la période du IIIe plan.

La société Nigerian External Communications Limited a un programme de 16 millions de livres, qui doit couvrir l'amélioration des services téléphoniques internationaux, l'introduction d'un système limité de sélection numérique et l'amélioration des services de télex. L'installation, qui est prévue, d'une seconde antenne à la station de communications avec les satellites terrestres de Lanlate devrait permettre d'accroître le rayon d'action de cette station aux deux tiers environ de la surface du globe.

ÉDUCATION

L'importance de ce secteur dérive de la nécessité d'assurer la fourniture convenable de main-d'œuvre hautement qualifiée au pays pour satisfaire aux besoins de développement de l'économie. En conséquence, un montant total de près de 200 millions de livres lui a été affecté. Dans le domaine de l'éducation primaire, le gouvernement a adopté le principe de l'école universelle et obligatoire. Le but visé est d'assurer que tous les enfants d'âge scolaire vont effectivement à l'école. Lorsque le programme sera mis en œuvre, en 1976, 7,4 millions d'enfants devraient aller à l'école primaire. En 1980, la dernière année du plan, on estime que le nombre total des élèves des écoles primaires atteindra 11,5 millions. Pour accueillir un tel nombre d'enfants, le nombre des salles de classe qui seront nécessaires en 1976-1977 a été évalué à trente-six mille environ. Il devrait atteindre cent cinquante et un mille en 1980. Etant donné l'importance nationale du programme, le gouvernement a décidé d'en supporter tous les frais, c'est-à-dire ceux relatifs aux investissements et ceux découlant de l'exploitation.

Le succès du programme d'éducation primaire dépend de la disponibilité d'enseignants. En conséquence, le programme prévoit la création de centres de formation pour ceux-ci. On estime que, en 1976, un total de 60 000 instituteurs seront nécessaires et que ce nombre s'élèvera à 280 000 environ en 1982. En outre, environ 8 000 personnes de plus devront être affectées à la formation des enseignants au cours de la durée d'exécution du plan. Cela implique que des dispositions substantielles devront être prises pour créer des écoles normales d'instituteurs, et une somme d'un montant de 200 millions de livres a été prévue à cet effet. A titre de mesure d'urgence, les 156 écoles normales d'instituteurs qui existent déjà dans le pays seront considérablement agrandies et 62 nouvelles seront créées. L'objectif est de disposer de 97 000 instituteurs supplémentaires en 1976.

L'éducation secondaire doit également être développée en vue d'accueillir une part plus importante des anciens élèves des écoles primaires. Les principales mesures du programme consistent en la création de six écoles fédérales des arts et sciences et l'achèvement du programme fédéral de collèges pour garçons et filles dans les états. Les gouvernements locaux ont des programmes ambitieux pour la création de nouveaux collèges dont les installations devraient permettre, finalement, l'admission de mille élèves par institution. En outre, les collèges existants seront reconstruits et pourvus d'équipements nouveaux en vue d'améliorer leur qualité. En ce qui concerne l'éducation secondaire, l'investissement total doit atteindre environ 615 millions de livres. En outre, le gouvernement réduira les redevances d'enseignement dans le secondaire et il les établira à un niveau pour tout le pays.

L'éducation technique est considérée comme ayant une priorité absolue en raison des besoins de main-d'œuvre qualifiée du pays. Dans ces conditions, environ 282 millions de livres seront consacrées à ce secteur. Le collège technique de Yaba sera agrandi et trois autres seront créés par le gouvernement fédéral. Les gouvernements des Etats se proposent également de créer de nouveaux collèges techniques ainsi que des écoles techniques et professionnelles.

En ce qui concerne l'éducation supérieure, des dispositions substantielles ont été prises en vue d'étendre les universités existantes. En outre, quatre nouvelles universités seront créées. L'objectif global est de faire passer le nombre des étudiants de plus de vingt mille actuellement à cinquante-trois mille en 1980. Une grande attention sera apportée à la répartition des étudiants entre les diverses disciplines de manière à accorder une importance accrue à l'étude des sciences et des techniques.



Le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat et commandant en chef des forces armées.

SANTÉ

Les sommes affectées à la santé publique dans le Plan atteignent un total de 659 millions de livres. Dans ce domaine, l'objectif est de donner à la population en expansion du Nigéria un service de santé convenable et efficace, à la fois curatif et préventif. L'un des éléments majeurs du programme est la création d'un centre hospitalier universitaire dans chacun des Etats de la fédération. Le niveau des services offerts dans les hôpitaux sera amélioré et les installations permettant la formation des médecins et des divers personnels médicaux seront étendues. Dans le même temps, il est proposer de développer les écoles ou les facultés de médecine existantes de telle façon que, en 1980, elles puissent accueillir chaque année mille étudiants en médecine ou en dentisterie. Le programme de santé comprend également la création d'écoles de formation pour le personnel paramédical. A cet effet, on envisage l'établissement d'écoles de physiothérapie, de radiologie, de laborantins, d'hygiène dentaire, ainsi que celui d'une institution pour la formation des assistants de dispensaire. Grâce à ces projets, il devrait être possible de disposer du personnel paramédical nécessaire à la réalisation du programme hospitalier.

Un autre projet important dans ce domaine est celui qui se rapporte à l'exécution des phases initiales du programme d'éradication de la malaria. Une somme de 30 millions de livres lui a été affectée et la construction d'un grand nombre d'hôpitaux et de centres sanitaires est prévue dans l'ensemble de la fédération. On estime que, à la fin du Plan, il existera un lit d'hôpital pour chaque millier d'habitants.

TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Dans ce secteur, le Plan prévoit un investissement de 153 millions de livres. Un projet très important est celui relatif au service national d'emploi des jeunes. Il s'agit d'un programme établi à l'échelle de la Fédération qui est conçu en vue de la formation des jeunes, en particulier lorsqu'ils quittent l'école, pour les métiers spécialisés demandés par l'économie nationale. Dans ces conditions, il devrait être possible de réduire considérablement le chômage qui frappe les jeunes à la sortie de l'école.

En ce qui concerne le bien-être social, il est proposé de créer des camps de loisirs pour la jeunesse. Quatre centres pouvant accueillir cinq cents campeurs sont prévus et une somme de 8 millions de livres a été affectée à cette réalisation. On envisage également la création de centres de réhabilitation pour les mendiants, les indigents et les handicapés physiques, ainsi que celle de maisons de rééducation, d'écoles spéciales et d'institutions similaires pour les jeunes délinquants.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Dans ce secteur viennent se ranger un grand nombre d'activités telles que le logement, les adductions d'eau, l'assainissement, l'urbanisme, les coopératives et le développement des équipements communaux. Dans ce domaine, les principaux objectifs sont d'améliorer le développement de l'espace et de l'environnement, d'accélérer la mise à disposition des équipements urbains indispensables, de promouvoir le développement général des zones rurales et de faire du Nigéria non seulement un pays propre mais aussi un pays beau. Pour mener à bien cette tâche, un Plan prévoit une somme totale de 3 280 millions de livres. Le programme est dominé par le logement qui représente, à lui seul, un montant de près de 2 000 millions de livres.

Les projets d'adduction d'eau ont également une part prédominante dans le programme de développement régional. Au total, ils représentent un investissement de 521 millions de livres. Ils comprennent notamment la construction de barrages, d'installations de traitement, de réservoirs de stockage et la création d'un réseau de distribution étendu, conçu en vue de la fourniture de plusieurs millions de litres d'eau aux grands centres urbains. Dans les zones rurales, le programme prévoit la construction de puits et la réalisation de forages en vue de la fourniture de l'eau nécessaire aux besoins humains et animaux.

NIGER — Sokoto — LAC TCHAD — Kano — Kaduna — Bauchi — Ilorin — Ibadan — LAGOS — Benin — Enugu — Port-Harcourt — Calabar — CAMEROUN — DAHOMEY — G. de Bénin — Golfe de Guinée

FÉDÉRATION DU NIGÉRIA

BALANCE COMMERCIALE

EN 1974, le commerce extérieur a connu un accroissement marqué par rapport à ce qu'il avait été en 1973. L'excédent visible de la balance au cours de l'année a été le plus élevé que le Nigéria ait jamais vu. Il a atteint, en effet, 4 046,6 millions de livres au lieu de 1 052,6 millions de livres en 1973, ce qui représente un accroissement de 284 %.

La valeur des exportations, y compris les réexportations, a été de 5 762 millions de livres au cours de l'année 1974, ce qui est plus du double de la valeur enregistrée en 1973, soit 2 277,4 millions de livres. Les importations se sont également accrues, passant de 1 224,8 millions de livres en 1973 à 1 715,4 millions de livres en 1974.

L'accroissement de la valeur des exportations a été principalement dû, au cours de ces dernières années, au pétrole brut, qui, à lui seul, a représenté 92 % des exportations totales. Pendant l'année, 95,6 millions de tonnes métriques de pétrole brut ont été exportées. Ceci a représenté une rentrée de 5 317,6 millions de livres pour le pays, alors qu'en 1973 les 94,3 millions de tonnes métriques exportées n'avaient rapporté que 1 893,5 millions de livres.

La valeur combinée des exportations traditionnelles a connu un accroissement de 10 %, passant de 316,5 millions de livres en 1973 à 349,5 millions de livres en 1974. Ce résultat a été obtenu en dépit de la baisse en volume constatée pour certaines denrées, du fait des cours généralement meilleurs pratiqués pendant l'année.

La diminution en volume des exportations de bois et d'arachides s'est accompagnée d'une chute des recettes pour ces produits, en dépit du relèvement des prix, mais pour les prix provenant des cocotiers et pour les huiles de palme, l'élévation des cours a été suffisante pour compenser la réduction du volume des exportations. En revanche, le produit des exportations de graines de palmier à huile, de tourteaux et de caoutchouc s'est trouvé augmenté en raison de l'effet combiné du relèvement des cours et de l'accroissement des volumes.

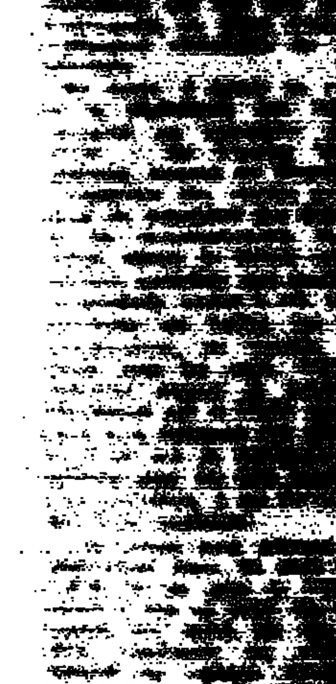
Comme au cours de l'année précédente, les exportations d'huile de palme ont été négligeables en 1974 et aucune exportation de coton brut n'a été enregistrée, ce qui est le reflet de l'accroissement de la consommation intérieure et de la baisse de production pour ce dernier produit. Les exportations traditionnelles ont connu un accroissement de 43 % en valeur mais une réduction de 26 % en volume. Compte tenu du pétrole brut, la valeur des produits exportés s'est accrue de 158 % et la réduction du volume a été de 3 %.

Pendant l'année considérée, les importations se sont accrues de 40 %. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des entrées de machines et de matériel de transport (116,9 millions de livres), de produits manufacturés, — principalement des matériaux (188,2 millions de livres), de produits chimiques (55,3 millions de livres) et de produits alimentaires (29 millions de livres).

L'accroissement de 36,4 millions de livres pour les importations de matières premières est dû à l'augmentation des entrées de coton brut, de fibres synthétiques et de fibres régénérées. Les importations de produits pétroliers sont responsables de l'accroissement de 37,4 millions de livres enregistrés en ce qui concerne les combustibles minéraux, les lubrifiants et les matières associées.

En 1974, les importations gouvernementales se sont accrues de 8,2 millions de livres, passant de 61,9 millions de livres à 70,1 millions de livres. Cette augmentation est due à l'accroissement des entrées de produits manufacturés (2,3 millions de livres), de produits chimiques (3 millions de livres) et de produits alimentaires (1,4 million de livres). Les importations gouvernementales de machines et de matériel de transport ont légèrement diminué de 1,7 million de livres.

…e nerveux très…



In vino



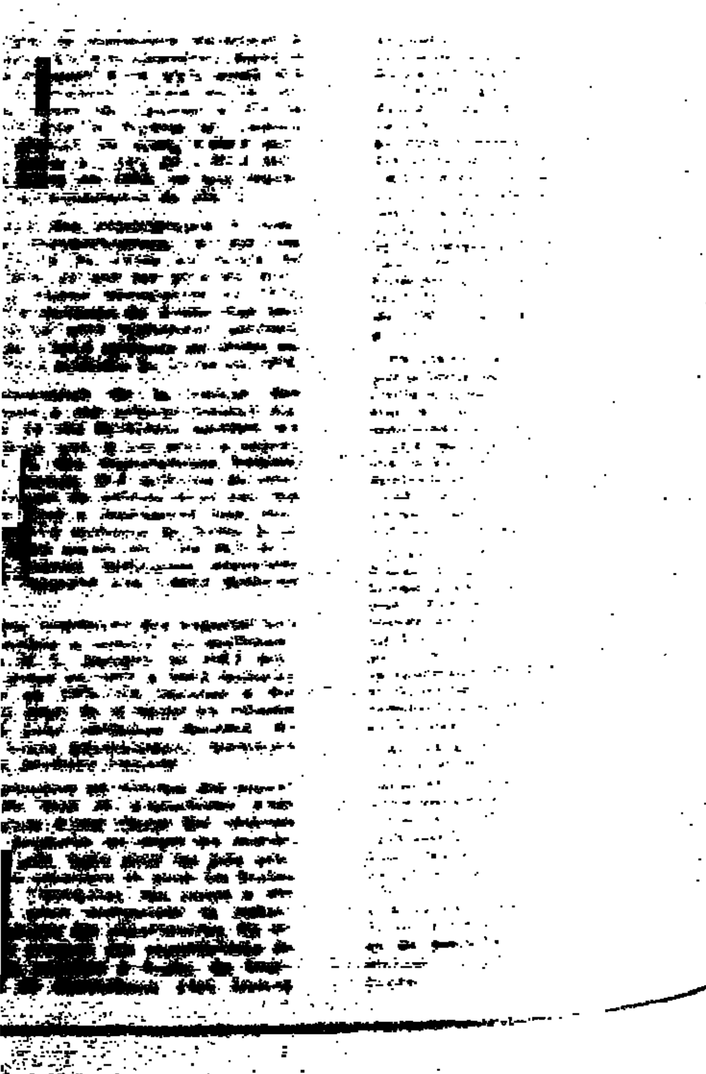
NATIONALE DU NIGERIA

TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SANTÉ

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ALANCE COMMERCIALE



Dossier

Un système nerveux très ébranlé : celui des postes et télécommunications

DANS le monde d'aujourd'hui, confronté à la récession, à l'inflation, aux prises avec les bouleversements du marché énergétique, les tracas causés par les retards du courrier ou l'encombrement des lignes téléphoniques pourraient paraître mineurs, et presque déplacées les récriminations contre les P.T.T.

Pourtant, les services postaux et téléphoniques sont devenus le système nerveux de notre société moderne. Qu'on imagine seulement les répercussions sur la vie familiale, sur les affaires et même sur le fonctionnement des organes gouvernementaux qu'aurait leur interruption prolongée. Récemment, en France, on a eu une idée de ces perturbations. La qualité des prestations ne cesse de se dégrader parce que le personnel manque, et pourtant l'usager doit payer de plus en plus cher.

Les bilans financiers des services des postes et téléphones en Europe sont révélateurs des problèmes posés. En dix ans, quatre exercices seulement ont, en Allemagne fédérale, fait apparaître un bénéfice sur les transmissions postales ; le déficit des branches annexes, comme le transport des journaux ou les transferts de fonds, est demeuré constant. Seule source de profit : les télécommunications. Même constatation en France. Et si, au Royaume-Uni, le Post Office peut afficher pour l'exercice 1973-1974 un bénéfice de 5,2 millions de livres, cela ne doit pas faire illusion. Si l'on défalque les 133,3 millions de livres accordées par le gouvernement à titre de compensation pour le blocage des prix, la réalité est moins brillante : les services postaux ont perdu 57,5 millions de livres, les services annexes, 9,7, et les télécommunications, pourtant normalement rentables, ont réussi à perdre 61,4 millions. En Italie, enfin, l'administration maintient sur les résultats comptables le voile pudique qui convient à la situation (ce pays détenant le record européen du désordre postal), mais cette discrétion officielle est, en soi, l'aveu des difficultés financières inhérentes.

Les chiffres que nous avons cités montrent en tout cas au moins deux choses : que le financement des P.T.T., au cours de notre décennie, est de plus en plus coûteux, que la logique du système associant dans un même attelage deux activités aussi différentes que celles d'un service postal (gros employeur de main-d'œuvre) et celles d'un service des téléphones (nécessitant beaucoup de capitaux et relativement lucratif) est fragile.

Ce qui frappe, dans un service postal, c'est le volume de ses opérations : plus de cent millions de lettres et plusieurs millions de paquets sont brassés quotidiennement par l'ensemble des postes britanniques, allemandes, italiennes et françaises. Pour l'acheminement du courrier, toute la gamme des transports est utilisée. Le chemin de fer occupe toujours la première place (en Grande-Bretagne, 75 % des lettres empruntent le rail, 22 % la route), mais tous les autres modes sont aussi largement sollicités : depuis les bicyclettes (vingt-six mille en R.F.A.) jusqu'aux avions à réaction. La France, qui a joué les pionniers en matière de transport aérien, a une flotte postale de quinze Fokker, auxquels s'ajoutent quatre appareils loués à l'aviation militaire. En Italie, une vingtaine de vols sont effectués chaque nuit entre les principales villes de province par quinze avions exclusivement porteurs de courrier.

Tout dépend de la main-d'œuvre

Cependant, le gros du travail postal réside dans le ramassage, le tri aux points de départ et d'arrivée, la distribution à domicile du courrier, toutes opérations qui exigent un personnel considérable. L'effectif des postiers (hommes et femmes) est de 286 000 en Allemagne, 203 000 en France, plus de 170 000 en Grande-Bretagne et 145 000 en Italie. Tout le système repose sur cette main-d'œuvre, et c'est cette dépendance qui est à l'origine de la plupart de ses problèmes. Les salaires versés représentent actuellement environ les trois quarts des dépenses. En période d'inflation galopante, cela veut dire que le plafond peut être crevé du jour au lendemain en faveur d'un réaménagement salarial.

En Grande-Bretagne, le salaire hebdomadaire de base du postier a augmenté l'an dernier de 41 %, et les dépenses de personnel sont passées à 525 millions de livres (386 pour l'exercice 1971-1972). Elles atteindront probablement 650 millions cette année. Or le Post Office ne saurait s'en tirer en comprimant les effectifs, ce qui, l'expérience l'a prouvé, accroîtrait l'engorgement du trafic. Le seul recours possible est donc le relèvement des tarifs : pour répondre au coût de l'inflation, l'affranchissement du courrier de « première classe » va être augmenté prochainement de plus de 50 % et passer à 7 pence. La R.F.A. avait ouvert la voie en juillet dernier, le prix du timbre-poste étant porté à 50 pfennigs, soit 20 % de hausse, et le tarif de loin le plus élevé pratiqué en Europe. La France suivit deux mois plus tard en sautant de 50 à 80 centimes pour les lettres urgentes. L'Italie vient de doubler ses tarifs.

Cependant, les services postaux s'inquiètent aujourd'hui de savoir jusqu'où ils peuvent faire montrer leurs barèmes. L'élasticité des besoins du public est très mal connue, et il n'est pas exclu que de nouvelles hausses dans un délai d'un ou deux ans puissent provoquer une restriction sensible de la demande.

Si la pression de l'inflation continue, l'unique façon d'éviter de toucher aux tarifs sera — en dehors des subventions pures et simples — d'économiser sur certaines prestations, mais les moindres suggestions en ce sens soulèvent un tollé : ainsi en République fédérale d'Allemagne, quand fut évoquée l'éventuelle suppression de vols de nuit pour le courrier intérieur. En Grande-Bretagne, Sir William Ryland se fait traîner dans la boue quand il veut mettre en discussion la réduction de certains services. L'usager a l'impression qu'il lui faut payer toujours davantage pour être de moins en moins bien servi.

La mécanique postale s'étant considérablement détériorée un peu partout, c'est en Allemagne que la qualité des services s'est le mieux maintenue : 90 % des lettres y sont délivrées du jour au lendemain, un seul tarif y étant en vigueur. Au Royaume-Uni, la double tarification a été instaurée il y a quelques années, prétendument pour donner à l'expéditeur des lettres dites « de première classe » l'assurance qu'elles seraient livrées le lendemain, mais c'est loin d'être toujours le cas ainsi que les plaintes incessantes des usagers en font foi. Le Post Office le reconnaît. D'après ses statistiques, la proportion du courrier satisfaisant à cette norme va en diminuant : elle est tombée l'année dernière de 92 % à 89 % (de même celle du courrier de « seconde classe », distribué le deuxième jour suivant son envoi : 85 % contre 88 % l'année précédente). Cet échec s'explique par le nombre insuffisant des postiers, le système tournant avec des effectifs inférieurs d'environ 10 % à ses besoins. Le fond fut atteint durant les mois d'été, la congestion des bureaux de tri des arrondissements commerciaux du centre de Londres ayant retardé — parfois de plusieurs semaines — des lettres importantes.

Le désordre qui régnait alors à Londres n'avait toutefois rien de comparable avec le spectacle offert en Italie. Les P.T.T. italiennes (lesquelles, selon un rapport ministériel récent, fonctionnent avec un nombre d'employés inférieur de 40 % à ce qu'il devrait être) se situent dans une catégorie bien à part. Elles étaient plongées dans le chaos par une grève du zèle qui durait depuis plusieurs mois quand, fin juin, intervint un épisode d'un burlesque presque surréaliste : il était tout à coup révélé que des montagnes de correspondance non distribuée — des lettres ordinaires, des mandats, des commandes, des convocations urgentes — avaient été vendues au poids à une usine de pâte à papier et que tout ce courrier terminait sa carrière sous la piètre forme de valises en carton. Les syndicats complétèrent le tableau en faisant savoir que des trains fantômes chargés de tonnes de courrier en souffrance sillonnaient mystérieusement la péninsule, allant partout, mais sans destination précise, se contentant d'offrir un asile ambulant aux piles de courrier arriéré qui s'étaient accumulées dans les bureaux de poste

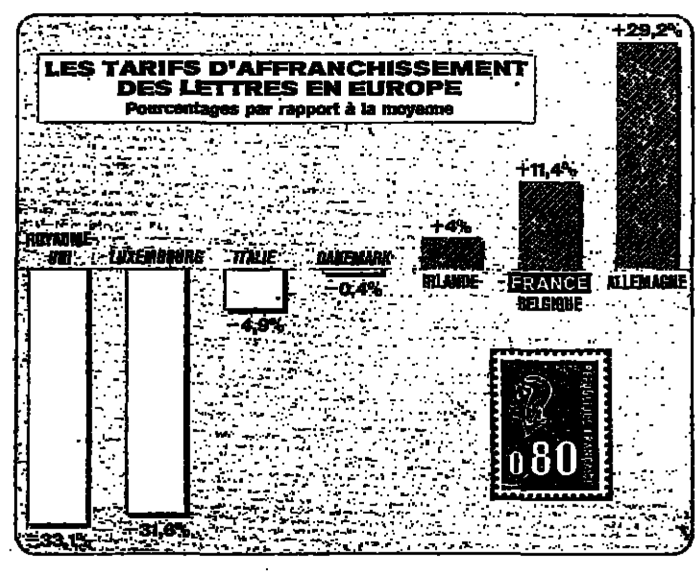
Comme dans les autres pays souffrant d'un manque de postiers, la solution en Italie serait évidemment de relever les salaires pour favoriser le recrutement. Mais, outre que c'est plus facile à dire qu'à faire, la question de la hausse des tarifs reviendrait forcément sur le tapis.

La fièvre des téléphones

En ce qui concerne les services du téléphone, il s'« agit, tout comme dans les postes, d'entreprises énormes. Ils assurent un trafic pareillement considérable — en Grande-Bretagne, on estime que le nombre des appels pour les seules communications intérieures s'est approché l'année dernière de 15 millions — et emploient un volume de main-d'œuvre du même ordre : 240 000 personnes en Grande-Bretagne, plus de 190 000 en Allemagne, 116 000 en France. Pour l'Italie, l'effectif est plus mince — on s'en serait douté — car il est loin d'atteindre 100 000 personnes.

A la différence des postes, cependant, le téléphone a les caractéristiques d'une industrie en expansion. Il fait des bénéfices et peut édifier des plans d'investissements, qui, à leur tour, alimentent l'activité de toute la série des fabricants d'équipements, tels I.T.T., Siemens, Ipirelli, Plessey et A.E.G. Telefunken, etc.

Son potentiel de croissance est immense : en Grande-Bretagne, le réseau des téléphones s'est accru de plus de 35 % depuis le début de la décennie pour atteindre quelque vingt millions de postes. Mais il y a le revers de la médaille, car en période d'inflation, l'érosion des budgets d'investissements se traduit forcément par une chute des commandes de matériel : gros problèmes pour les firmes qui avaient misé sur une demande en perpétuelle expansion. Le recul a été particulièrement sensible en Allemagne. Ce pays avait dépensé 6 000 millions de deutschemarks pour les téléphones en 1973 et prévu un budget de 6 600 millions de DM pour l'année suivante. Or, en 1974, 5 800 millions de DM seulement de nouveaux investissements se sont matérialisés, et cette année le chiffre sera sans doute encore moindre. Ces réductions représentent concrètement une diminution considérable d'activité pour les constructeurs.



Ce graphique tient compte des nouveaux tarifs d'affranchissement décidés par le gouvernement italien, qui n'entreront en vigueur que vers le 15 mars. D'autre part, les chiffres retenus pour la France et la Grande-Bretagne sont ceux du courrier « première classe » (les autres pays ne pratiquent pas le système des « deux vitesses » d'acheminement postal).

Parce qu'il doit financer par ses propres ressources une grande partie de ses programmes d'investissements, le service téléphonique voit l'inflation lui poser des problèmes d'une tout autre dimension que ceux qu'elle pose au service postal. La solution à laquelle l'un et l'autre ont recours est pourtant la même, et déjà un nouveau *round* est engagé pour le relèvement des taxes téléphoniques.

En Italie, l'ascension a commencé. En Grande-Bretagne, il va y avoir d'ici à la fin avril un train de fortes hausses : le prix de la communication augmentera de 30 % ; la taxe de raccordement et le prix de l'abonnement seront majorés. Dès l'été dernier, la R.F.A. a porté les frais d'installation de 120 à 200 DM et l'abonnement de 26 DM par mois à 32.

Grande-Bretagne et Allemagne fédérale viennent en tête, avec chacune plus de douze millions de lignes téléphoniques. Le réseau italien est plus modeste. Quant à la France, elle est encore le parent pauvre de la famille du téléphone. Cette affirmation ne tient pourtant pas compte des progrès remarquables accomplis depuis cinq ans ou six ans. La plaisanterie classique selon laquelle une moitié des Français attend que le téléphone soit installé tandis que l'autre moitié essaie d'obtenir la tonalité n'est plus de mise aujourd'hui... Il y a encore plus d'un million de noms sur les listes d'attente, le réseau est toujours surchargé et les industriels parisiens voulant parler avec un correspondant en province jugent souvent plus expéditif de lui demander par télégramme de les appeler. Mais, si tout n'est pas résolu, des pas de géant ont été faits. Encore primitif, dans les années 60, le réseau français dispose maintenant de six millions de lignes. Il atteindra les dix millions avant la fin de la décennie.

A mesure que les installations téléphoniques se multiplient, il est de plus en plus impératif de moderniser la technologie du système pour rendre celui-ci plus rapide et plus efficace. A l'heure actuelle, les efforts se concentrent surtout sur la commutation et visent à remplacer le matériel électro-mécanique, lent et encombrant, par un équipement électronique. En l'occurrence, c'est la Grande-Bretagne qui accuse le plus de retard : elle est toujours tributaire à 90 % de son vieil équipement Strowger

Il n'existe pas de voie européenne uniforme pour le passage à la commutation électronique. Les recherches se poursuivent dans un cadre purement national. La R.F.A., qui reposait sur le système électro-mécanique E.M.D., met au point actuellement un équipement contrôlé électroniquement (EWS). La France, qui commença si tardivement à étendre son réseau au-delà de la région parisienne et des quelques zones privilégiées, se trouve aujourd'hui, paradoxalement, dans le peloton de tête des techniciens de la commutation. Sa production pourrait bien trouver d'intéressants débouchés à l'étranger. En Italie, on n'en est pas encore là. Les Italiens, si l'on en croit une boutade un peu grinçante « n'achètent plus de Cross-bar ». Ils se contentent « d'acheter des rouleaux de scotch pour rafistoler ceux qu'ils ont déjà ».

Les autres innovations

Bien évidemment, le progrès n'est pas confiné dans ce secteur de la commutation à l'électronique, et les innovations dans le domaine des télécommunications sont légion. En Italie, précisément, la transmission en fac-similé est expérimentée avec succès — dans la presse notamment, — et beaucoup pensent que ce procédé, ses prix devenus compétitifs, pourrait en partie supplanter avant la fin de la décennie le courrier postal.

Autre innovation appelée à un grand avenir : l'appareil téléphonique à clavier. Ses constructeurs prétendent que c'est seulement quand l'utilisation s'en sera répandue que le public croira enfin à l'efficience du téléphone : on évalue à 10 % du total des appels téléphonique le nombre des « erreurs » imputables à la manipulation du cadran. Le vidéophone appartient, lui, à un avenir beaucoup plus lointain. Technologiquement, il ne présente pas de problème, mais son coût serait prohibitif.

Le service postal et le service téléphonique se ressemblent à peu près autant qu'un morceau de fromage et un morceau de craie. Ils ont néanmoins en commun de susciter la même irascibilité du public quand quelque chose cloche dans leur fonctionnement. Savoir si les griefs qui leur sont faits sont réels ou imaginaires est matière à discussion, mais il ne sert à rien de déclarer inconsidérée l'irritation que provoque chez l'usager la moindre faille dans leurs prestations.

En Italie, l'automatique a beau avoir été étendu à tout le pays, les difficultés qui subsistent pour obtenir les villes du Sud mettent en rage la population. Les Britanniques, plus placides, se contentent de pincer les lèvres, mais ils considéreront que si le courrier de Noël est retardé, le directeur du Post Office n'a plus qu'à démissionner. Les Allemands sont très privilégiés pour le fonctionnement du courrier, mais ils s'estiment bafoués si on leur suggère timidement qu'il y aurait quelque avantage à supprimer la distribution à domicile dans les campagnes et à installer des boîtes aux lettres individuelles en des points centraux où chacun viendrait retirer son courrier.

L'embarrassant, c'est que les contribuables en sont venus à exiger des P.T.T. des services d'une haute qualité mais qu'ils rechignent à payer en conséquence. Cependant, les choses s'aggravent et, avant que la chaudière n'éclate, il serait indispensable de déterminer le *point critique où doit s'arrêter* le service et où la prudence commerciale commence. Un vaste débat public s'impose aujourd'hui. Malheureusement, il est peu vraisemblable, même si la question vient en discussion, que les initiatives qui pourraient redresser la situation soient rapidement prises. Les gouvernements et les organes publics, dotés d'une considérable force d'inertie, hésitent devant les changements fondamentaux tant qu'ils ne sont pas poussés jusqu'au pied du mur. Des changements fondamentaux, c'est peut-être justement ce qu'il faudrait aujourd'hui.

MALCOM BROWN
(The Times)

Ce dossier a été établi avec la collaboration de Jacques-François Simon *(le Monde)*, Emilio Pucci *(La Stampa)* et Hans Stollhans *(Die Welt)*.

Consommation

In vino veritas ?

« *LA chimie est en notre faveur et la loi ne nous inquiète pas. En dépit de toutes les enquêtes, la justice ne trouvera aucune preuve. Il faudrait nous surprendre au moment précis où nous travaillons : c'est le seul moyen.* » Cette déclaration cynique a été faite par un trafiquant de vin sicilien à un journaliste qui l'interrogeait sur le scandale des « vins industriels ». Et d'énumérer ce qu'il fallait pour fabriquer du vin frelaté : du sucre, de l'eau, un peu de marc de raisin (c'est-à-dire le résidu obtenu après les pressages), qui peut être remplacé par quelques sachets de colorant, de l'invertine (ferment tiré du malt), une cuve et quelques heures de travail. Les résidus de raisin donnent une couleur et un semblant de goût à ce qui devra ressembler à du vin ; le sucre se transforme, à l'aide de l'invertine, en saccharose, puis en glucose et enfin en alcool.

Certains, un peu moins malhonnêtes, utilisent de la piquette des derniers pressages, du cidre de figue, du sucre, de l'acide tannique, du sel et de l'acide tartrique.

Dans les deux cas, l'élément de base pour fabriquer du vin industriel est le sucre et, dans les deux cas, les bénéfices sont considérables. Mais, pour faire la preuve que le vin est dénaturé, il est nécessaire de déceler le sucre. Or cela n'est possible que si des analyses interviennent rapidement après l'opération, car, en quelques jours, il se transforme en alcool et la preuve de la fraude disparaît.

C'est la grande difficulté que rencontrent dans tous les pays les services chargés de la répression des fraudes sur les vins. Bien entendu, le produit obtenu par ces procédés est commercialisé comme vin ordinaire à si bas prix que le consommateur lui-même devrait douter de pouvoir boire du vin authentique pour 150 lires le litre. Mais certains s'en contentent.

Pour les vins d'appellation contrôlée (produit de qualité provenant de régions déterminées), la fraude telle que nous l'avons décrite est impossible, car ils sont soumis à des contrôles rigoureux et sont produits par des viticulteurs qui ont tout intérêt à maintenir leur renommée à l'abri des scandales.

Cependant, ils peuvent faire l'objet d'escroqueries comme celle qui a été découverte chez l'un des plus célèbres négociants de Bordeaux.

Est-il donc si difficile pour le consommateur d'être certain de boire du vin authentique ? Certainement pas, car les escroqueries et les fraudes ne représentent qu'un pourcentage minime de la production globale. La fraude sur les vins de Bordeaux a porté sur 0,4 % seulement de toute la production girondine. De plus, il existe des services spécialisés dans la répression qui ont fait preuve d'efficacité, en dépit d'une insuffisance chronique de leurs effectifs.

En Italie, il existe un Office de la répression des fraudes rattaché au ministère de la santé — les fraudes fiscales relèvent, comme en France, de l'inspection des impôts qui dépend du ministère des finances, et les fonctionnaires de cet office, pleins de bonne volonté, doivent contrôler une multitude de produits (outre le vin, il faut surveiller les huiles, les pâtes alimentaires, les viandes, etc.). Dans tous les pays, l'obstacle essentiel auquel se heurte la répression sur le trafic des vins tient à la faiblesse des effectifs, et si les lois ne manquent pas, surtout pour les vins d'appellation contrôlée, il est difficile de les faire appliquer.

Ces textes sont presque tous identiques dans les pays de la C.E.E. et de plus la Communauté a mis au point des règlements qui, selon les cas, sont déjà appliqués ou entreront bientôt en vigueur. Ainsi, par exemple, les producteurs de vin d'appellation contrôlée de la Communauté doivent satisfaire à des examens analytiques et organoleptiques portant sur la couleur, la limpidité, l'odeur et la saveur de chacun de leur cru. Une autre disposition communautaire invite chaque Etat membre à mettre en place des commissions chargées de procéder aux examens des vins d'appellation contrôlée.

La France s'est déjà conformée à ces dispositions en instituant par décret ces examens analytiques et organoleptiques des vins. Ce texte prévoit, notamment, que les vins pour lesquels il est requis une appellation d'origine contrôlée ne peuvent être mis en circulation sans un certificat délivré par l'INAO après un examen conforme aux dispositions communautaires. Celui-ci relève du syndicat viticole et comprend une analyse et une dégustation. La première est effectuée par le service de répression des fraudes et précède la dégustation qui est faite par une commission désignée par l'INAO sur proposition du syndicat viticole.

Le ministre français de l'agriculture a également fixé toutes les modalités de procédure applicables aux examens analytiques et organoleptiques et à la délivrance du certificat. Des dispositions analogues doivent être prises bientôt par le gouvernement italien en conformité avec les règlements communautaires. D'ici cinq ans, tous les vins d'appellation contrôlée seront soumis à ces dispositions.

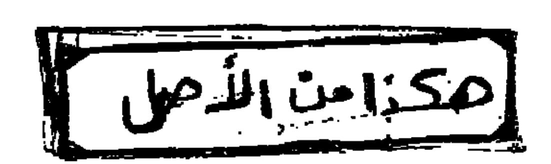
Une innovation importante prévue par les règlements de la C.E.E. porte sur l'étiquette qui est le seul document par lequel le consommateur, peu expert en matière de vin, peut obtenir des renseignements sur le produit qu'il désire acheter. Elle doit entrer en vigueur en 1975 et concerne plus particulièrement l'Italie, car elle est inspirée des règlements déjà en vigueur en France et en Allemagne. Au 1er septembre 1975, ces nouvelles étiquettes devront donner les renseignements suivants : définition du produit (c'est-à-dire « vin de table » ou « vin d'appellation contrôlée » ; nom du négociant et lieu de mise en bouteille ; pays d'origine ; contenance du récipient ; degré d'alcool ; région productrice (seulement pour les vins d'appellation contrôlée). Le millésime est facultatif.

En dehors de ces normes particulières aux vins d'appellation d'origine contrôlée, il existe des dispositions générales applicables à tous les vins et à tous les pays de la Communauté. L'une des plus importantes est la déclaration obligatoire des stocks de vins et du volume de la dernière récolte, déclaration qui, en Italie, devra être faite avant le 30 novembre. Des contrôles semblables existent également en Grande-Bretagne. Ce dernier pays ne produit pourtant que le quart du vin qu'il consomme, dont une part infime provient de raisins cueillis sur place.

Il appartient aux législations nationales de prévoir les taux minimaux d'alcool, les méthodes employées pour la vinification, les caractéristiques que doivent présenter les vins spéciaux ainsi que les liqueurs, les vins cuits et les mousseux. Un consommateur non averti ne manquera pas d'être étonné par la kyrielle de produits chimiques autorisés pour la vinification. Selon la loi italienne, on peut ajouter aux vins et cela dans des proportions bien définies : de l'anhydride sulfureux, du métabisulfite de potasse, du bisulfite de calcium, des levures sélectionnées, du bicarbonate, du phosphate ammoniaqué, de la thiamine (vitamine B1), de l'acide ascorbique (vitamine C), du bicarbonate de potasse, du tartrate neutre de potassium, de l'œnocyanine, du tannin, de l'acide métatartrique, de la gélatine, de la caséine, des albumines animales, du ferrocyanure de potassium et des carbones actifs.

Ces produits doivent être vendus dans des conditionnements particuliers sur lesquels doivent être inscrites la nature du produit et la mention « produit à usage œnologique ».

LIVIO BURATO
(la Stampa)



Placements

LE MARCHÉ DES ÉPREUVES PHOTOGRAPHIQUES

Le double jeu de l'unique et du multiple

LA photographie est-elle un art ou une industrie ? Ce faux débat, hérité du dix-neuvième siècle, dissimule des stratégies économiques moins contradictoires que complémentaires.

Depuis la fin des années 60, deux nouveaux marchés se développent, celui des épreuves photographiques et celui des albums de photos. Dans le second, le photographe commercialise ses œuvres comme le romancier ses romans et dans le premier — qui nous intéresse ici — comme le peintre ses tableaux. Au moment où le progrès technique autorise des tirages vertigineux, où l'image photographique est omniprésente et où la pratique photographique est répandue dans toutes les couches sociales et toutes les classes d'âge, nos sociétés industrielles avancées tentent de ressusciter, dans un des secteurs du marché de la photographie, la rareté des commencements. Les plaques d'argent de Daguerre étaient uniques et se négociaient à 25 francs-or la pièce. Aujourd'hui, une épreuve à tirage limité d'un photographe vivant se vend entre 75 et 750 dollars. Il ne s'agit pourtant en aucune façon du même processus. La photographie des débuts s'impatientait d'être prisonnière d'une technique incertaine. La photographie de maintenant se révolte contre une technologie triomphante.

Le label artistique

« *Quel homme digne du nom d'artiste,* écrivait Baudelaire, *et quel amateur véritable a jamais confondu l'art avec l'industrie ?* » Il a fallu plus de cent ans pour que fût relevé le défi et que la photographie fût socialement reconnue comme art, au sens admis du mot.

La photographie a droit aux instances culturelles de grand standing, musées et bibliothèques. Elle a fait son entrée, il y a plus de quarante ans, au Musée d'art moderne de New-York, et elle est présente au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris. Ses grandes expositions suivent les mêmes circuits muséographiques internationaux que celles de la peinture. La photographie a ses fondations, qui se multiplient, et ses foires-expositions, dont la plus importante est la Fotokina de Cologne, exposition biennale organisée pour la première fois en 1950. Comme les arts savants, elle a ses historiens, ses conservateurs, ses critiques, ses chroniqueurs. Elle a ses collectionneurs, érudits ou découvreurs, esthètes ou voyeurs. Elle a ses genres, ses styles, ses écoles. Elle a ses génies, élus ou maudits. Les photographes parcourent un itinéraire des honneurs jalonné, comme celui des peintres, par un grand nombre de prix annuels : citons, entre beaucoup d'autres, les prix Pulitzer aux Etats-Unis, les prix Nihon Shashin Kyokai au Japon, les prix Niepce en France, le prix David Octavius Hill en Allemagne. Ces récompenses figurent en bonne place dans la biographie du photographe professionnel et valorisent sa cote sur le marché des épreuves.

Le certificat de rareté

Depuis 1972, en particulier, le marché des épreuves a connu un grand développement. Les tirages effectués par les photographes sont très recherchés et l'épreuve est un objet de collection commercialisé, comme toute autre œuvre d'art, dans les ventes aux enchères, dans les galeries spécialisées ou les grandes foires-expositions artistiques.

A Londres, à Rome, à Paris, dans les grandes villes allemandes, comme aux Etats-Unis, au Japon et en Amérique du Sud, on a vu se multiplier les galeries de photographie et on a vu aussi les galeries d'art ouvrir un département photographique.

Dès lors qu'on en arrive à la commercialisation de la photographie comme art, se pose le problème de la rareté qui, en dernière analyse et, comme le soulignait Marchel Duchamp, confère le « certificat artistique ». Les épreuves photographiques appartiennent à la catégorie des biens reproductibles. Multiples par vocation technique, elles ne sont assimilables, en tant que marchandises, ni aux œuvres d'art uniques fabriquées artisanalement ni même aux formes pré-industrielles de reproduction telles que la gravure. Dès lors que le marché des épreuves photographiques tend à s'organiser sur le modèle du marché des œuvres d'art, au sens reçu du terme, la contradiction éclate entre unicité et multiplicité, rareté et abondance, art et industrie. Pour faire basculer l'épreuve photographique, en tant que marchandise, dans la catégorie de l'œuvre d'art, il faut la laver du péché originel de reproductibilité. Le cas limite est le suivant, qui n'est pas d'école. A partir du négatif, le photographe et son marchand décident le tirage d'un nombre limité d'épreuves datées, numérotées et portant la signature manuscrite de l'auteur ou, mieux encore, le tirage d'une épreuve unique. Le négatif, dont la propriété appartient juridiquement au photographe, est alors, et en principe, détruit. L'épreuve tirée à partir du négatif a droit au beau titre d'original, tandis que le contretype, photographie multipliable de l'original, n'est plus qu'une reproduction.

Les épreuves tirées par les maîtres du passé se négocient à des prix dont la tendance actuelle est à une hausse rapide. En 1971, Sotheby organisa à Londres une première vente aux enchères exclusivement consacrée à la photographie. En 1972, toujours chez Sotheby, un album contenant trente-deux calotypes exécutés par David Octavius Hill et Robert Adamson entre 1843 et 1848 atteignit l'enchère de 12 000 dollars. Des épreuves réalisées par Alfred Stieglitz, qui, avec Edward Steichen, fonda, à New-York, en 1905, la Little Gallery of the Photo Secession, se sont négociées à 1 000 dollars. Entre 1969 et 1972, une épreuve portant la signature du même Steichen doublait de prix, de 500 à 1 000 dollars. Les précurseurs sont très chers et constituent d'excellents investissements. La mort violente du photographe (comme ce fut le cas pour Robert Capa en Indochine en 1954 ou Larry Burrows, toujours en Indochine, et en 1971) ou le suicide (comme celui de Diane Arbus) ont, comme aussi la perte du négatif, des incidences sur la raréfaction et sur la hausse conséquente des prix.

Quand l'offre n'est pas objectivement fixée, bien des facteurs, dont nous n'épuiserons pas la liste, contribuent à faire monter les prix. La rétrospective Paul Strand, organisée aux Etats-Unis en 1972, a porté la cote des épreuves — selon les reporters de *Time-Life* — à 40 dollars pièce. On a redécouvert Man Ray, prince cosmopolite du surréalisme, et Henri Cartier-Bresson représente en France le « monument » de la photographie, comme Picasso était celui de la peinture. La commande très officielle dont M. Giscard d'Estaing a gratifié J.-Henri Lartigue fait figure de réparation et ne sera sans doute pas sans conséquence financière sur le marché des épreuves. Les photographies de Heinz Hajek-Halke, spécialiste de la recherche « expérimentale », sont valorisées en tant que repères dans l'histoire esthético-technique de la photographie. La mode va aujourd'hui aux demoiselles équivoques de David Hamilton, aux énigmatiques dames en noir de Jean-Loup Sieff, à l'érotisme de la jeune photographie américaine, aux tentatives ethno-sociologiques qui font florès en Grande-Bretagne (par exemple les « loisirs anglais » de Tony Ray Jones, mort en 1972 à vingt-huit ans). Elle va aussi à la recherche technique mise au service de l'étrangeté poétique : c'est le cas de Stanos Nievo. Les amateurs *up to date* et les connaisseurs s'intéressent aux grands photographes qui, comme Diane Arbus, Elliot Erwitt et tant d'autres, refusent toute relation avec l'agrément.

Mais il n'est que d'examiner les revenus des photographes professionnels pour constater le quasi-dérèglement du marché des épreuves à tirage limité dès lors qu'il s'agit de photographes vivants. Au jeu de la rareté, celui qui bénéficie de la qualification d'artiste peintre (de Warhol à Boltanski en passant par Christo) est destiné à l'emporter sur le photographe professionnel. C'est le grand tirage qui fait (ou devrait faire, si ses droits de reproduction étaient à la fois établis et respectés) le revenu du photographe. La notoriété, culturellement valorisante sur le marché des épreuves, acquiert sa signification monétaire dans tous les secteurs de la photographie « appliquée » susceptibles de grands tirages : le portrait, le reportage, la mode, la publicité, l'illustration des rapports annuels des sociétés, etc. Un débutant, aux Etats-Unis, ne reçoit que 150 dollars pour une photographie publicitaire en noir et blanc destinée à paraître dans une revue à faible tirage. Un photographe professionnel de grande célébrité, même s'il n'est pas Ernst Haas ou Alfred Eisenstaedt, peut gagner jusqu'à 5 000 dollars pour une double page couleur susceptible d'être reproduite dans plusieurs magazines à large diffusion.

Victoire à la Pyrrhus

Si la photographie a gagné en appel son procès devant le tribunal de l'art, c'est au prix d'un malthusianisme technologique et d'une régression fétichiste. La photographie n'est plus seulement celle que « le charlatanisme déshonore en multipliant les copies », comme le disait Lamartine. La photographie, c'est le photographe, et le photographe, c'est une signature — signature unique apposée sur une épreuve unique. Mais quelle signification et quelle portée peut avoir une victoire remportée devant un tribunal que la découverte même de la photographie disqualifie ?

La manipulation de l'offre ne va pas sans déconcerter, et on n'est pas tout à fait sans méfiance, dans le monde des collectionneurs, à l'égard d'une rareté si notoirement artificielle. L'expérience a prouvé, aux Etats-Unis et ailleurs, que le commerce de la photographie comme art n'allait pas sans risques. Les galeries photographiques survivent et prospèrent en combinant des activités diversifiées : librairie, vente de matériel photographique, agence photographique de presse, cours de pratique photographique, restaurant et salon de thé. Les firmes industrielles, de manière ostensible ou camouflée, patronnent les galeries photographiques. La fée Industrie, qui s'est penchée naguère sur le berceau de la photographie, n'est pas pour rien dans sa métamorphose actuelle en art. La valorisation culturelle de l'épreuve unique assure la promotion des épreuves multiples.

La qualité artistique de la photographie et le renom de son auteur témoignent en faveur de l'appareil utilisé, et les photographies exposées dans les galeries subventionnées par une firme ne sont évidemment pas prises avec le matériel d'une firme concurrente. En 1974, à la Fotokina de Cologne, les stands de matériel photographique étaient installés sur le lieu habituel des foires-expositions, tandis que, pour la première fois, les photographies étaient présentées au Kunshalle : le Rhin séparait, symboliquement, le monde de l'industrie et celui de l'art. De fait, la photographie comme art, si on regarde ses mécènes ou ses commanditaires, porte encore le stigmate de la reproduction et la « marque » de l'industrie.

Au moment où, dans les milieux artistiques d'avant-garde, les prophètes de l'anti-art ou du non-art ont recours à la photographie pour concrétiser et commercialiser leurs « gestes » ou leurs « actions », la photographie, en retard d'une révolution idéologique, prend le relais de l'œuvre d'art, valeur incarnée dont la Renaissance nous a légué l'héritage et la nostalgie. Le culte de l'unique, le fétichisme de la signature, la retraite de la photographie dans les espaces sacrés du grand art, sont à l'origine du marché des épreuves photographiques, objets de jouissance cultivée et distinguée en même temps qu'objets de placement. Mais le progrès impose sans doute moins une manipulation perverse (et finalement mercantile) des possibles ouverts par la technologie moderne qu'une nouvelle définition sociale de l'art. La dimension esthétique n'est pas toujours présente dans la photographie dite artistique ; elle n'est pas toujours absente dans la photographie de reportage, de mode ou de publicité. La photographie appelle les tirages innombrables, et les plus grands photographes sont voués à la sécularisation — ce qui, fort heureusement, ne leur retire pas le droit à l'histoire.

RAYMONDE MOULIN.

Une interview du président de la Banque mondiale, M. McNamara

(Suite de la page 19.)

— Il y a un groupe de pays qui nous concerne tous aujourd'hui, c'est l'OPEP. Ce sont eux qui ont l'argent. Quelle va être l'attitude de la Banque mondiale à leur égard ?

— Premièrement, je tiens à dire qu'en effet les pays de l'OPEP ont beaucoup de liquidités, mais il y a une différence, dont il convient de tenir compte, entre liquidités et richesse. En comparaison des pays de l'O.C.D.E., les revenus des pays de l'OPEP ne sont pas encore très élevés en moyenne. Mais leurs fortes liquidités leur permettent d'accroître de façon spectaculaire leur aide aux pays en voie de développement, et c'est ce qu'ils ont fait.

» Les chiffres montrent qu'en 1974 les pays de l'OPEP ont consacré un peu plus de 7 milliards de dollars à des crédits d'assistance aux pays en voie de développement, à comparer aux 10 à 11 milliards de dollars en provenance des pays de l'O.C.D.E. Et sur ces 7 milliards de dollars d'engagements à terme, ils ont probablement déjà versé plus de 2 milliards de dollars, ce qui est un pourcentage beaucoup plus fort de leur P.N.B. que celui de l'O.C.D.E.

» Deuxièmement, à la banque, nous avons cherché pour notre propre compte, à aider les pays de l'OPEP dans cette voie. Nous leur avons offert toute notre aide technique, à quelque usage qu'ils la destinent, pour accélérer l'afflux de leurs revenus vers les pays en voie de développement. Nous leur avons également emprunté des sommes substantielles, beaucoup plus de 2 milliards de dollars l'an dernier, destinés, par notre intermédiaire, aux pays en voie de développement.

» Nous leur avons proposé récemment de financer une nouvelle activité de la Banque mondiale, ce qu'on pourrait appeler le « troisième créneau », qui consentirait des prêts à un taux d'intérêt à mi-chemin entre nos prêts à bas intérêt (0,75 %) et nos prêts à intérêt normal (8,5 %). Ce « troisième créneau » d'opérations serait financé pour une bonne part par les pays de l'OPEP. Leur réaction, jusqu'ici, a été très encourageante.

— Comment l'idée de ce « troisième créneau » a-t-elle pris naissance ?

— Les pays en voie de développement font face aujourd'hui à des problèmes très difficiles, dus aux désastres météorologiques qui ont fait monter le prix des céréales dans le monde entier, à l'augmentation du prix du pétrole, à l'inflation généralisée qui affecte le prix de leurs importations et à la récession dans les pays de l'O.C.D.E., qui a réduit leurs marchés d'exportation. Problèmes si difficiles qu'à moins de pouvoir augmenter l'afflux de capitaux étrangers pour les aider, les pays les plus pauvres connaîtront, dans les dernières années de cette décennie, une réduction de leur revenu par habitant.

» C'est pourquoi nous essayons d'accroître l'afflux de capitaux vers les plus pauvres des pays en voie de développement, et l'un des moyens d'y parvenir est d'ouvrir ce « troisième créneau ».

— Quand le « troisième créneau » entrera-t-il en activité ?

— La décision ne sera prise que lorsque les crédits nécessaires à son financement nous seront effectivement ouverts. Certains pays de l'OPEP se sont montrés disposés, en principe, à contribuer à son financement, et certains gouvernements de l'O.C.D.E. également, dont celui des Pays-Bas.

» Nous espérons pouvoir faire des recommandations précises d'ici deux ou trois mois. Je ne veux pas faire de promesses aventureuses, mais nous travaillons très dur pour démarrer cette année.

D'autres places dans le canot de sauvetage

— Nous sommes déjà en pleine crise du pétrole et nous sommes menacés maintenant d'une crise alimentaire. La Conférence mondiale de l'alimentation a-t-elle contribué à une prise de conscience du problème ou bien cette tentative a-t-elle été vaine ?

— La conférence a eu lieu pendant une période de crise grave et de grande détresse humaine et les réactions dans l'opinion ont porté essentiellement sur la question de savoir si, oui ou non, la conférence a réussi à augmenter l'aide alimentaire aux pays frappés par la sécheresse. Mais la conférence avait un objectif à long terme : accroître la production alimentaire pour équilibrer l'accroissement probable de la population. Mon sentiment personnel, en ce qui concerne ce dernier objectif, est qu'elle a accompli des progrès substantiels. C'est ainsi que, à la demande de la conférence, nous venons de nous associer avec le P.N.U.D. (Programme des Nations unies pour le développement) et la FAO pour créer un nouveau groupe de pays chargés de l'étude permanente des projets d'organisation mondiale de la production alimentaire, en particulier dans les grands pays en voie de développement.

— Quand attendez-vous le premier rapport de ce nouveau groupe ?

— Il est encore beaucoup trop tôt pour le dire. Nous avons tout juste commencé le mois dernier à organiser nos travaux. Nous pensons que la première réunion des pays intéressés pourra se tenir vers le milieu de cette année. Je crois que ce programme favorisera une prise de conscience de l'opinion publique en même temps qu'il contribuera à accroître la production alimentaire.

— Mais cette prise de conscience et cette coopération internationale ne viennent-elles pas trop tard pour faire face à l'énormité du problème ?

— La crise alimentaire que nous avons connue aurait pu être évitée, et je crois que d'autres semblables pourront l'être à l'avenir. Certains en Amérique, cependant, comparent le monde et sa situation alimentaire, en particulier dans les pays en voie de développement, à un canot de sauvetage. Selon eux, le monde est un canot de sauvetage qui ne peut sauver que cent personnes. Or il en a recueilli cent vingt-cinq. Si l'on veut qu'il y ait des survivants, il faut en sacrifier vingt-cinq. Je suis absolument convaincu, pour ma part, que c'est faux techniquement, et moralement indéfendable.

» Le monde peut augmenter sa production alimentaire dans des proportions suffisantes pour équilibrer l'accroissement de la population d'ici vingt ou trente ans et mettre ce délai à profit pour prendre les mesures nécessaires au maintien de l'accroissement de la population dans les limites de nos possibilités d'accroissement du niveau de vie.

» J'affirme que le monde peut y parvenir. Quant à savoir s'il le fera, c'est une autre question. Mais je crois que c'est possible et qu'il le voudra. »

Propos recueillis par
DAVID SPANIER
(The Times)

PORTRAIT

UN ACCROCHEUR

C'EST le dernier, le seul survivant de ces garçons particulièrement doués, rapides et sûrs d'eux-mêmes, que John Kennedy fit venir à Washington. Il est, en fait, le seul qui ait continué à occuper un poste officiel après les jours heureux de la « nouvelle frontière ».

Si M. McNamara est aujourd'hui optimiste, il est aussi hanté par le passé. Le souvenir du Vietnam, les lourdes responsabilités qu'il a exercées comme secrétaire à la défense de 1961 à 1968, alors que les bombardements au Vietnam faisaient rage, ont marqué sa carrière et peut-être son être le plus profond. D'une certaine manière, jamais cela ne pourra être effacé. Certains voient même dans son action à la Banque mondiale, qui se consacre par des voies pacifiques à l'avènement d'un monde meilleur, comme une expiation.

C'est le futur qui intéresse M. McNamara, pas le passé. Ses amis et ses adversaires s'accordent pour dire qu'il a su apporter à ce poste la clarté, les qualités d'accrocheur, l'approche précise et sûre des problèmes dont il fit preuve au département de la défense. La Banque mondiale a joué dans le tiers-monde un rôle primordial comme porteur du progrès. Ses prêts, grâce à la politique rigoureuse d'aide de M. McNamara, sont passés à 5,8 milliards de dollars durant la période 1964-1968, à 13,4 milliards de 1969 à 1973. Il a emprunté aux banquiers new-yorkais et, comme le montre notre interview, il emprunte aujourd'hui massivement aux Arabes.

En 1975, cette attitude le met en conflit avec le Trésor américain, qui réclame une baisse des produits pétroliers pour permettre à l'économie mondiale de retrouver son équilibre, et considère comme erroné le refus de la Banque mondiale de critiquer la hausse du prix du pétrole. Pourquoi, en effet, explique-t-on, emprunter aux producteurs de pétrole pour aider les pays en développement si leurs problèmes sont précisément dus en premier lieu à la hausse des prix du pétrole ?

M. McNamara, qui a essayé de prendre position dans la crise pétrolière, fait, dans notre interview, une intéressante distinction entre les liquidités et la richesse des pays de l'OPEP.

L'homme est respecté plutôt qu'aimé. A la Banque, sa détermination profonde, son habitude de se fier aux chiffres pour mesurer les progrès humains, son isolement vis-à-vis de ses collaborateurs, font de lui quelqu'un de lointain et d'inaccessible. Mais on ne peut douter de sa vocation. L'énergie et l'enthousiasme ne peuvent, à eux seuls, améliorer le sort des pauvres et nourrir les affamés, mais la Banque mondiale n'aura que peu d'impact sur les problèmes de développement si son président ne possède pas ces qualités. Pour M. McNamara, non seulement ces problèmes peuvent être résolus, mais ils le doivent. Il juge, comme le fera le tiers monde, sur les résultats. — D. S.

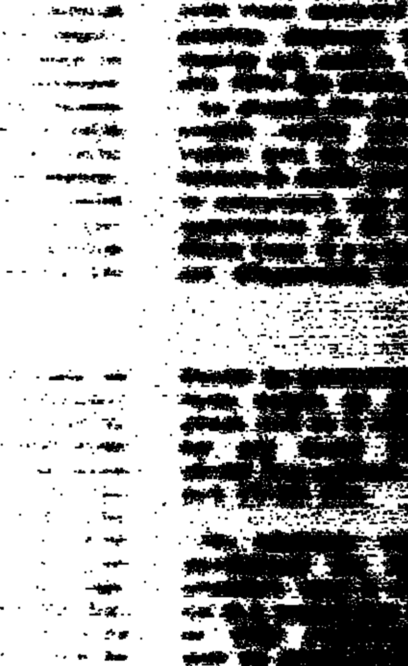
EUROPE
EUROPA

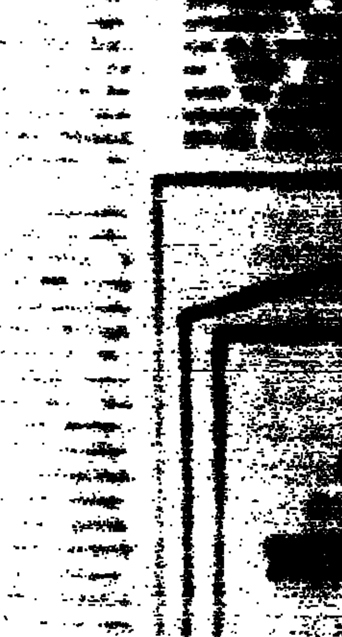
Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambarotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Hans Stollhans (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gerard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).









…RAPHIQUES

…t du multiple

…ondiale, M. McNamara

PORTRAIT

UN ACCROCHEUR

LA DURE CONDITION DES PLAIDEURS

Allemagne fédérale

Dans le quadrillage des tarifs

LE chemin des tribunaux est ouvert à quiconque cherche à faire reconnaître son droit selon la lettre de la loi. Le nombre des procès civils s'accroit d'année en année, provoquant un surmenage quasi permanent des juges. Dans de nombreux cas, les litiges concernent des questions d'argent.

Les frais de procédure et d'avocat ne sont pas minces. Le client débouté ayant, en plus de ses propres frais de procédure, à supporter ceux de son adversaire vainqueur, il n'est pas rare qu'un procès intenté, par exemple, pour une somme de 1 000 DM soit grevé de droits et taxes représentant plus de la moitié de la somme en litige. S'il se pourvoit devant une plus haute juridiction et perd à nouveau son procès en appel, les frais qu'il aura alors à débourser seront sensiblement égaux à cette somme.

Les tarifs des avocats allemands sont fixés par les Bundes - Reschsanswalts - Gebührenordnung. Ils sont déterminés en fonction de la valeur vénale de l'objet ou de celle du litige. Les frais atteignent par exemple : 15 DM pour un objet d'une valeur de 150 DM, 110 DM pour un objet valant de 1 801 à 2 000 DM, etc. Ils atteignent 430 DM pour un litige d'une valeur comprise entre 19 501 et 20 000 DM. Si la valeur est supérieure à 100 000 DM, les frais supplémentaires sont de 25 DM par tranche de 5 000 DM jusqu'à 1 million de deutschemarks et de 30 DM par tranche de 10 000 DM au-dessus.

S'agissant par exemple d'un procès civil portant sur 5 000 DM et les services des avocats des deux parties ayant été sollicités trois fois, les frais s'élèveront à 230 DM pour chacune des trois interventions : frais de procès, frais de conciliation et frais de preuve, soit deux fois 690 DM. La partie déboutée aura donc à débourser 1 380 DM, auxquels s'ajouteront les frais de constitution de dossier et la T.V.A., de telle sorte qu'au total le débours portera environ sur 1 500 DM. Sur ce montant viendront se greffer les frais de tribunal, qui, dans notre exemple, *représenteront trois fois 103 DM* (frais de procès, de preuve et de jugement) soit 309 DM. Au total, les frais d'avocat et de tribunal dépasseront 1 800 DM.

A supposer que le plaignant n'ait pas obtenu satisfaction en première instance et en appelle à une plus haute juridiction, les frais d'avocat s'accroîtront de trois dixièmes. Ceux du tribunal augmenteront également, de moitié en appel de première instance, du double en procédure de révision.

L'homme de la rue dont la bourse n'est pas solidement garnie ferait bien d'y regarder à deux fois avant d'intenter un procès.

Celui qui, contraint de plaider, ne possède pas l'argent nécessaire pour couvrir les frais de procès peut déposer une demande d'assistance judiciaire. Si, après examen de sa situation financière, cette aide lui est accordée (ce qui ne sera le cas que s'il s'avère que la procédure lui offre toutes chances de succès), c'est alors l'Etat qui supportera les frais d'avocat.

Prendre un avocat dans les affaires civiles est une obligation devant les tribunaux des Länder et les plus hautes juridictions, en particulier la Cour fédérale de justice (Bundesgerichtshof). Plaignant ou accusé ne peuvent se défendre eux-mêmes devant ces juridictions, sauf s'ils sont eux-mêmes avocats.

Les tribunaux des Länder sont habilités à connaître toutes les affaires civiles en première instance dont la valeur vénale dépasse 3 000 DM (au lieu de *1 500 DM jusqu'à fin 1974*). *En* cas de litige inférieur à ce montant, les parties peuvent recourir aux tribunaux administratifs, devant lesquels elles peuvent plaider elles-mêmes, sans avocat.

HANS STOLLHANS
(Die Welt)

France

Méfiance des justiciables

A l'apprenti aventurier désireux d'affronter l'inconnu, ne pourrait-on conseiller d'engager un procès ? Les occasions ne manquent pas de découvrir du neuf dans un domaine dont parlent tant de gens sans que le particulier soit informé de ce qui l'attend avant de commencer *son* procès. Combien de temps celui-ci durera-t-il, et, au-delà, combien coûtera-t-il ?

La première question n'a jamais reçu de réponse satisfaisante et, sur ce point, avocats et magistrats sont toujours unis — ce qui, en d'autres circonstances, tend à devenir moins vrai en France — pour dire que tout dépend de la nature du litige et de l'intérêt que chacun des plaideurs y attache. Pour peu que l'un des deux soit procédurier, les expertises seront suivies de contre-expertises ; les jugements, d'appels ; ceux-ci, de pourvois en cassation ; ces derniers d'arrêts de renvoi, etc.

Que dire lorsque l'Etat est l'adversaire ? Le temps est alors son principal allié, et il ne craint de mettre en cause ni son honneur ni son crédit. Enfin quand, par hasard, une décision judiciaire est définitivement acquise contre l'Etat, tous les juristes français sont d'accord pour déplorer que nul texte ne puisse obliger celui-ci à exécuter les décisions qui sont pourtant rendues, non pas en son nom, mais sous son autorité.

Personne, en tout cas, ne s'est jamais vanté qu'un procès pût être court. A moins qu'il n'ait été jugé en flagrant délit — s'il s'agit d'un procès pénal, — auquel cas le citoyen se plaint plutôt, non sans raison souvent, que les choses, cette fois, aillent trop vite.

Alors, combien de temps ? Pour celui que le procès préoccupe, pour celui qui en attend la satisfaction de son honneur ou la réparation d'un dommage: trop longtemps. Couramment plusieurs années, au point qu'il n'est pas rare, au vingtième siècle, de voir un procès figurer au rang des biens d'héritage, comme une terre, des actions, au passif ou à l'actif des successions, selon ce qu'on espère.

Mais, quoi qu'il arrive, le procès est coûteux, en proportion des « facultés contributives » de chacun. Une récente étude (mai 1974) sur le coût de la justice, menée par la revue *50 millions de consommateurs*, a fait apparaître qu'une procédure unique devant la plus petite juridiction française, fondée sur un litige évalué à moins de 10 000 francs, revenait au moins à 1 036 francs, soit au minimum 10 % du litige ; devant un tribunal de droit commun, sans appel ni pourvoi en cassation, à 3 244 francs ; « *un divorce sans complication* » à 1 693 francs minimum.

Encore cela ne concerne-t-il que les frais de procédure, et il faut y ajouter les honoraires dus à l'avocat. Dans ce domaine règne l'imprécision la plus grande, pour ne pas dire l'arbitraire. D'autant que rares sont les avocats qui se préoccupent de connaître les prix de revient réels dans leur cabinet.

Quelques avocats groupés dans un même immeuble parisien qui sont réputés pour essayer de proposer un service juridique abordable ont ainsi établi que, s'il voulait gagner convenablement sa vie, par exemple en se référant au traitement d'un magistrat de même âge et d'expérience équivalente, un avocat devrait travailler sur la base de 100 francs de l'heure. Cela représente, pour une affaire pénale de toute petite envergure, un montant de frais d'au moins 1 300 francs.

Cependant, les justiciables — bien qu'il s'agisse d'un terme *vague* — *protestent vivement* contre l'imprécision qui est en France l'une des caractéristiques du fonctionnement de la justice, pour ce qui concerne aussi bien sa rapidité que son coût. D'où une réaction grandissante de méfiance contre le service public de la justice, de plus en plus nettement accusée d'être dure aux pauvres et indulgente aux riches. La procédure d'aide judiciaire, qui donne droit à des prestations gratuites (totales pour un revenu inférieur à 1 350 francs par mois et partielles pour un revenu situé entre 1 350 et 2 250 francs) n'est pas, dans son principe, de nature à remettre en cause le bien-fondé d'une telle observation.

Les plus éclairés des avocats sont conscients du risque qui plane. Certains, avec d'autres juristes, essaient de lancer des « boutiques de droit » — déjà florissantes dans d'autres pays — où le citoyen trouve au moindre prix une information judiciaire convenable. Satisfaisante pour de petits litiges qui demandent une conciliation plutôt qu'un procès, une telle initiative ne saurait suffire à mettre un terme à ce qu'on risque un jour d'appeler la révolte des justiciables.

PHILIPPE BOUCHER
(le Monde)

Grande-Bretagne

Le plus mal loti : l'Anglais moyen

SEULS les riches ou les pauvres peuvent se permettre d'intenter une action en justice en Grande-Bretagne. Les riches pour des raisons évidentes, les pauvres parce que depuis 1949 un système d'assistance légale a été mis en place pour permettre à tous ceux qui n'ont que des revenus peu importants d'avoir, aux frais du gouvernement, la possibilité d'obtenir des conseils juridiques et, si nécessaire, de porter l'affaire devant un tribunal.

Le gouvernement aurait voulu faire bénéficier de cet avantage une part de plus en plus importante de la population, mais les ravages exercés par l'inflation, et la difficulté, pour des raisons politiques, de dégager les fonds nécessaires à un service *social* qui ne jouit pas d'une popularité particulière, ont freiné l'extension prévue de ce système. L'an dernier, quelque deux cent mille personnes ont profité de l'aide légale pour des litiges privés. Il en a coûté 15 millions de livres au gouvernement. Celui-ci a également tenté de réduire les frais de recours aux tribunaux en introduisant une procédure rapide et sans formalités pour les plaintes concernant des sommes peu élevées, et plus particulièrement celles concernant les biens de consommation courante.

Toutefois, la plupart des citoyens ne sont ni riches ni pauvres. Or, c'est précisément cette vaste catégorie de la population disposant de revenus moyens qui souffre le plus du prix élevé des procès.

La plupart des actions civiles simples (autres que matrimoniales) sont du ressort des tribunaux de comté pour les litiges ne concernant pas des sommes importantes ou de celui de la Haute Cour. Il y a un tarif officiel d'honoraires que peuvent exiger les hommes de loi, tarif échelonné selon les montants en litige. Une complication supplémentaire réside dans le fait que, pour la plupart des actions *civiles*, le *plaignant* devra recourir aux services de deux sortes d'hommes de loi : le *solicitor* et le *barrister*, dont les fonctions n'ont pas d'équivalent dans les pays européens. En gros, le *barrister* est l'avocat qui plaide devant le tribunal et qui donne des avis d'expert sur la loi, tandis que le *solicitor* est l'avoué qui, en contact direct avec le public, se charge de toute la préparation pratique et administrative du procès, et qui joue le rôle de conseiller juridique.

Une affaire simple et sans *complications, passant devant un* tribunal de comté et concernant un litige dont le montant est, par exemple, de 500 livres sterling, peut coûter plus de 200 livres sterling si le tribunal ne siège qu'un seul jour. Les honoraires de l'avocat seront de quelque 150 livres, les frais d'avoué de 35 livres, le reste étant constitué par les taxes de *justice.*

Dans le cas d'un litige passant devant la Haute Cour, les frais augmentent considérablement, et un procès ne durant qu'une seule journée peut facilement coûter 500 livres : l'avocat recevra 350 livres, et l'avoué 100 livres. Plus le procès dure, plus les frais sont élevés.

Si le litige est compliqué, les services d'un conseiller de la couronne peuvent être nécessaires. La facture de ce membre éminent du barreau sera de *150 livres pour un procès d'une* journée (y compris la préparation) et de 75 livres pour chaque jour consécutif en plus. Une règle veut, de surcroît, qu'un conseiller de la couronne soit assisté par un jeune avocat, dont la facture s'élèvera à la moitié ou aux deux tiers de celle de son aîné. Un litige difficile peut nécessiter aussi la consul*tation ou le témoignage de mé*decins spécialisés ou d'autres experts. Il n'est pas rare, dans le cas d'une affaire complexe jugée pendant deux ou trois jours, de parvenir à des frais globaux excédant 1 000 livres.

Il faut se rappeler aussi que le perdant d'un procès devra payer non seulement ses propres frais, mais aussi les dépens du gagnant. De plus, les chiffres précités s'appliquent à un simple plaideur utilisant les services d'hommes de loi moyens. Les services des meilleurs avocats et avoués sont sans doute uniquement à la portée de citoyens très aisés ou de compagnies fort riches.

MARCEL BERLINS
(The Times)

Italie

Plus d'arrangements, moins de procès

EN Italie, les ouvrages les plus chers ne s'achètent pas dans les magasins d'antiquités mais aux greffes des tribunaux. En effet, les actes d'un procès sont hors de prix tant dans les juridictions civiles que pénales. Ainsi, au cours d'un congrès de magistrats qui s'est tenu récemment, un juge, M. Daniele Cusani, est allé jusqu'à intituler son rapport : « La justice est moins égale pour les pauvres », soulignant ainsi que la qualité de la défense dépend des possibilités financières du justiciable.

Le célèbre Pietro Valpreda, accusé d'être l'auteur de l'attentat de la Piazza Fontana, à Milan, a dépensé 47 800 lires pour que lui soit communiquée l'ordonnance par laquelle le juge d'instruction le renvoyait devant la juridiction pénale, mais 2 millions de lires ont été nécessaires pour que ses défenseurs aient la faculté d'étudier l'ensemble du dossier constitué au cours de l'instruction (interrogatoires, rapports de police, expertises, etc.). A cela doivent s'ajouter les frais de déplacement des avocats et des témoins jusqu'à Catanzaro, ville où a lieu le procès, qui a déjà été ajourné par deux fois. Au total, les frais s'élèveront à plus de 10 millions de lires.

Certes, le procès de Pietro Valpreda a un caractère exceptionnel, mais même une affaire « courante » nécessite des dépenses importantes. La procédure civile n'est pas mieux lotie. Il ressort d'une enquête réalisée il y a quelques années par le Centre de prévention et de défense sociale de Milan qu'un procès civil où le litige porterait sur une valeur inférieure à 100 000 lires pourrait coûter jusqu'à 170 000 lires.

On remarque aussi que le pourcentage des coûts de la procédure tend à diminuer au fur et à mesure que les sommes en litige s'accroissent. Ainsi, pour les procès portant sur une somme variant entre 100 000 et 200 000 lires, les frais de procédure représentent en moyenne 61 % de la somme principale, alors qu'ils s'établissent à 9 % dans les procès portant sur plus de 6 millions de lires.

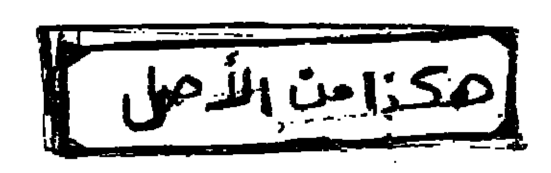
Il existe une désaffection croissante du citoyen pour les juridictions de l'Etat, qui s'est traduite par une nette diminution du nombre des procès civils. Dans bien des cas, on préfère avoir recours à un « tribunal » privé composé de trois experts choisis par les parties.

Cette solution est légèrement plus onéreuse mais beaucoup plus rapide. Pour une procédure pénale, il faut attendre en moyenne quatre à cinq ans avant qu'un jugement définitif ne soit rendu. Au « civil » les délais sont encore plus longs : six ou sept ans. Cela tient à la réforme de la procédure pour les conflits du travail, qui a donné de bons résultats puisqu'un jugement est obtenu dans le délai d'un an, mais qui mobilise un grand nombre de magistrats, et a ainsi aggravé la situation dans les autres juridictions.

En fait, c'est le plaideur qui supporte presque exclusivement les frais de justice en Italie. L'administration judiciaire ne reçoit que 350 à 360 milliards de lires par an de l'Etat, soit moins de 1,5 % de son budget général.

Le citoyen paye de plus en plus cher un service qui ne cesse de se dégrader.

GUIDO GUIDI
(la Stampa)



Dar-es-Salaam, mars 1975

Frugalité « à la chinoise » et capitaux étrangers



DIMANCHE. Il fait nuit. Le chauffeur qui nous accueille au dernier avion en provenance de Nairobi a son laissez-passer ! Pour cause d'économies, la circulation dominicale est interdite à partir de 14 heures jusqu'au lundi 6 heures du matin. Le sombre ruban de route qui nous achemine passe devant la gare centrale du chemin de fer Tanzam (Tanzanie - Zambie), en cours de construction avec l'assistance de la Chine. Apparition miraculeuse : cela ressemble aux thermes d'une grande ville d'eau d'Europe centrale du début du siècle. Somptueuses illuminations des réverbères flambant neufs : *rien* n'a encore été inauguré.

Le macadam meurtri par le climat tropical s'étire jusqu'à un pont dominant l'embouchure du port : une dizaine de grands cargos attendent visiblement en pleine mer leur tour de pénétrer dans la rade embouteillée. Arrive enfin l'hôtel, le deuxième plus important du centre de la capitale, ouvert il y a moins de cinq ans. L'ascenseur est cassé ; le préposé conduit donc le visiteur et ses bagages à sa chambre via l'arrière des cuisines, la plonge, la chaufferie, et un monte-charge où il fait bien 35 degrés.

L'intense activité diplomatique de cette ville est-africaine contraste étrangement avec la situation économique du pays. Socialiste dit modéré, le président Julius Nyerere s'apprêterait-il à gagner à l'extérieur une partie de plus en plus difficile à l'intérieur ?

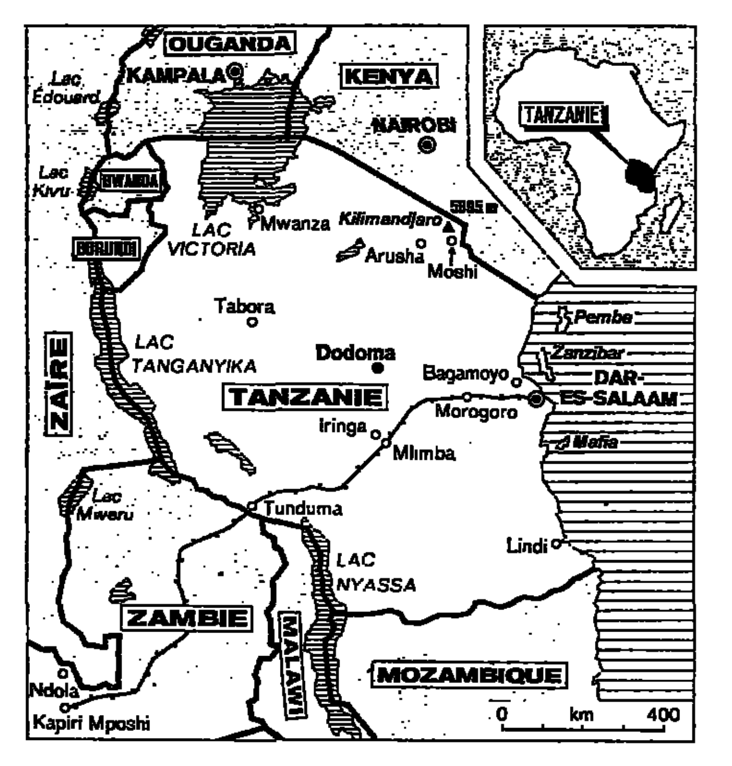
Décalages

Quelques jours à Nairobi suffisent pour percevoir, en arrivant à Dar-Es-Salaam, le caractère artificiel de l'alliance entre le Kenya et la Tanzanie. Avec l'Ouganda, ils forment la Communauté d'Afrique de l'Est. Mais sur le haut plateau du Nord tout est fait pour attirer les affaires et la prospérité d'où qu'elles viennent, alors qu'ici le meilleur hôtel n'a pas de piscine, et que les conseillers commerciaux se morfondent. Celui de l'ambassade de France ne reçoit plus guère qu'un visiteur par semaine depuis le milieu de l'année dernière. Faute d'être un centre économique, la Tanzanie reste un haut lieu politique.

En fournissant un siège à l'Organisation de l'unité africaine, Dar-Es-Salaam lui a aussi offert un centre de gravité. La Tanzanie donne des facilités de transit aux militants indépendantistes africains vers la Rhodésie, le Sud-Ouest africain, l'Angola. Des camps d'entraînement révolutionnaires fonctionnent, notamment sous assistance technique chinoise, et fournissent des cadres à différents pays.

Alors que les présidents alliés de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda ne se sont pas réunis depuis l'accession au pouvoir en 1971 du général Idi Amin Dada (dont le prédécesseur destitué a trouvé asile à Dar-Es-Salaam), on peut penser que les bonnes relations du président Julius Nyerere avec les dirigeants de la Zambie (M. Kaunda) et du Zaïre (M. Mobutu) préfigurent un renversement des alliances est-africaines. D'autant plus que l'accession du Mozambique à l'indépendance sous la houlette du Frelimo progressiste est de nature à *faire* dériver vers le sud le courant établi.

Mais la poire est-elle mûre ? Quand, le 25 juin prochain, le Mozambique deviendra indépendant, la voie ferrée qui doit relier Dar-Es-Salaam à la « ceinture de cuivre de Zambie » viendra d'entrer en service. D'avance, le gouvernement provisoire du Mozambique se serait entendu avec la Zambie pour qu'elle achemine via le Malawi une partie de sa production par le port de Nacala au lieu d'aller grossir les stocks divers déjà entreposés en attente de chargement à Dar-Es-Salaam (8 500 tonnes de marchandises destinées à plus de soixante ministères et organismes para-étatiques restaient au port en novembre dernier). Le succès de ses alliés risque de coûter cher à la Tanzanie. Les événements donneraient-ils raison à ceux qui prétendent que la Banque mondiale a bien fait de repousser le projet de chemin de fer Tanzam, considérant que les problèmes politiques qui gênaient un trafic plus économique dans la région pourraient être résolus avant l'achèvement de l'ouvrage ?



Toujours est-il que ce superbe paquebot vert véronèse qui mouille sous nos yeux dans la rade de Dar-Es-Salaam débarque plusieurs centaines de techniciens chinois chaque mois. C'est « *pour le chemin de fer* », dit-on. Mais la Chine s'est aussi lancée dans la construction d'une base navale, d'une grande usine *textile et d'un émetteur radio*, fournit des équipes médicales, des instructeurs de police, etc.

Elle a aussi fourni le modèle de *développement tanzanien : la philosophie* de l'indépendance, l'accent mis sur la croissance agricole, l'apologie de *la frugalité*, le refus de l'intellectualisme, mais l'instauration d'un système d'éducation permanente pour les adultes..., ce qui n'a pas miné pour autant le régime local des pourboires et des « bakchichs ».

Les rayons des magasins en font foi : la Chine a remplacé la Grande-Bretagne comme premier fournisseur de la Tanzanie. Dans son commerce avec Pékin, en 1970, la Tanzanie exportait pour 265 millions et importait pour 58 millions de shillings de marchandises (1). En 1973 le courant était inversé : elle vendait à la Chine pour 98 millions (principalement de coton, d'ivoire et de café), alors qu'elle lui achetait pour 700 millions de shillings de matériel ferroviaire et de biens de consommation courante.

« *Il est stupide de compter sur l'argent comme principal instrument de développement* », a dit le président Julius Nyerere dans la célèbre déclaration d'Arusha en février 1967. « *Indépendance veut dire dépendance de soi-même.* » La balance des paiements tanzanienne n'en a pas *moins connu en 1974* un déséquilibre grave et profond qui s'annonce durable et accru en 1975, *malgré des transferts* importans de capitaux étrangers et une aide considérable. Dès la fin de 1973, les échanges commerciaux tanzaniens étaient déficitaires de 925 millions de shillings. En mars 1974, les réserves monétaires du pays n'étaient plus que de 911 millions. Et il est clair, malgré l'absence de chiffres récents publiés, que le déficit de 1974 a été supérieur à celui de l'année précédente et que les *réserves* sont virtuellement épuisées.

Certes, il fallait s'attendre à une dégradation de la situation économique due à l'augmentation des *prix du pétrole* et des produits importés. Malgré la propagande sincère du président Nyerere en faveur de l'union des pays producteurs de matières premières, les émissaires envoyés dans les capitales pétrolières amies pour obtenir du carburant à bon marché n'ont guère obtenu satisfaction.

Mais c'est surtout la baisse des exportations qui justifie l'inquiétude. La conjugaison de deux saisons particulièrement sèches et d'une politique de socialisation de l'agriculture parfois maladroite a rendu le pays gros acheteur de produits agricoles dont il était auparavant vendeur : sucre, farine, céréales. La campagne nationale de groupe*ment de la population en « villages planifiés* » dits « ujamaa » (2) n'aurait pas donné tout à fait les résultats escomptés. Il *aurait* fallu détruire certains villages pour obliger certains paysans à rejoindre un « village » ou les empêcher de *retourner à leur* ancienne *demeure*. Une partie des récoltes auraient été sacrifiées : la productivité aurait commencé à diminuer ; des stocks se constitueraient par endroits, accroissant la pénurie.

Ainsi, la Tanzanie n'a guère profité, par exemple, de l'augmentation des cours du sisal, en raison de l'insuffisance de sa production. Dans la *région* du Kilimandjaro, la récolte de café aurait diminué de 50 % l'année dernière. L'appel du président de la République à l'in*tensification* des cultures vivrières (certaines hautes personnalités du régime montreraient le bon exemple dans leur jardin), l'obligation pour l'armée de subvenir à ses propres besoins en faisant cultiver à chaque unité au moins 200 hectares, la modification des emplois du temps scolaire pour faciliter la participation des jeunes aux travaux agricoles auront-ils raison de la grande pénurie de denrées alimentaires qui menace, alors que l'Etat est à bout de ressources financières ?

Une marge de manœuvre

Contrairement à la Chine communiste qui a vécu sa période la *plus difficile de transformation* économique repliée sur ses seules ressources, la Tanzanie fait largement *appel à l'extérieur, ce qui lui donne* évidemment une marge de manœuvre beaucoup plus grande dans ses décisions. Cela est particulièrement net en matière d'investissements. La Suède participe pour 39 millions de shillings à son programme de développement, le Japon pour 14 millions, Cuba construit trois écoles d'agriculture. Lorsque le gouvernement annonce un projet de 104 millions de shillings pour la *construction d'écoles* secondaires, de collèges et d'écoles techniques, soixante-treize sont financés par la *Banque* mondiale. Celle-ci a annoncé récemment sa *participation* à l'édification de cinq usines de traitement de noix de cajou, de deux centres de formation technique industrielle, à la *mise en œuvre* d'un plan d'augmentation du cheptel dans huit villages Ujamaa. Au total la Banque mondiale *aurait* fourni 350 millions de dollars à la Tanzanie en un an. S'ajoutent les aides de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque *mondiale*, et les fournitures en nature (de matériels mécaniques notamment) de divers pays occidentaux ou de pays de l'Est.

Les perspectives d'emprunts de l'Etat tanzanien auprès du Fonds monétaire international se précisent, en outre, en raison de l'accroissement de son déficit. La négociation de fournitures agricoles et alimentaires est aussi *amorcée*, à travers notamment l'achat de 40 000 tonnes de céréales aux Etats-Unis, qui ont décidé, par ailleurs, de *faire don* de 20 000 tonnes de riz, de sorgho et de blé.

Le recours à la solidarité financière de la riche île de Zanzibar (qui a formé la Tanzanie avec le Tanganyika) est quant à lui, de plus en plus exclu : la récolte des clous de *girofle*, l'une des traditionnelles ressources de l'île avec le copra, est menacée par le parasite des girofliers, *ces arbres fragiles dont il faudrait, même après* la révolution épargner les rameaux au moment de la cueillette, éviter de blesser les écorces et tenir *au long de l'année* les pieds parfaitement désherbés.

A Dar-Es-Salaam, le prix de la farine de maïs est passé de 1,40 shelling à 2 shillings le kilo, celui du sucre de 3 à 6 shillings à la fin de 1974. Les réformes, cependant, se poursuivent. L'instruction primaire sera rendue obligatoire en 1977. L'admission directe des lycéens à l'Université est abo*lie* : les étudiants devront être sélectionnés et recommandés par les cellules du parti unique, le TANU (*Tanganyika African Union*). Le système judiciaire hérité de l'administration britannique est aussi en cours de réexamen, notam*ment pour voir si les procédures* de défense donnent toujours satisfaction. Un texte législatif récent fait dépendre les *recours en justice* des particuliers (donc notamment des paysans) d'une autorisation écrite du ministère de la justice. Et on apprend que les paysans ayant rejoint un village Ujamaa dans la *région* de Tabora doivent, pour *pouvoir* sortir *de ses* limites, prouver qu'ils ont terminé les travaux agricoles dont ils ont la charge sur le lopin de terre qui leur a été alloué et obtenir une autorisation du secrétaire général du parti.

Les douze millions de Tanzaniens seront appelés à voter prochainement, en ce mois de mars. Si le parti TANU est unique, le choix sera offert entre plusieurs candidats. Il n'est pas exclu que des changements en résultent dans l'équipe qui entoure le président Nyerere. Celui-ci a en tout cas annoncé le projet *de construction à* Dodoma, *dans le centre* du pays, d'une nouvelle capitale.

JACQUELINE GRAPIN
(Le Monde)

(1) 1 shilling tanzanien = environ 0,58 F.

(2) Dans la politique définie par la déclaration d'Arusha en 1967, le concept d'Ujama est central. Le socialisme Ujamaa consiste en principe à développer les valeurs traditionnelles de solidarité, de propriété collective et de travail en commun qui deviennent démocratie, répartition égalitaire des ressources et coopération, dans le nouveau régime. Le système des villages Ujamaa évoque à certains égards le kibboutz israélien et la commune chinoise. Ce serait l'individualisme hérité de la période coloniale qui ferait obstacle à son développement, en particulier dans les zones rurales les plus riches.

Grain de sel

Ist die Frau denkmalschutzswürdig ?

ES war keineswegs raetselhaft, wie manche Kritiker meinten, sondern voll des tieferen Sinns und der Logik, als die britische Koenigin am Beginn dieses Jahres den greisen Charlie Chaplin und P.G. Wodehouse, der gerade gestorben ist, in den Adelsstand erhob. Es war dies ohne Zweifel der hoefische Tribut zum « Jahr des internationalen Denwmalschutzes », denn die Welt ist aufgerufen, seine Schaetze zu pflegen.

Das Wort Schatz muss nun bei irgendeinem Menschen maennlichen Geschlechts auf hoechst verwunderliche Weise eine Gedankenverbindung zu irgendeiner ihm nahestehenden (und hoffentlich eigenen) Frau hergestellt haben und nur so ist der ausserordentliche und zugleich ungeheuerliche Zufall zu erklaeren, dass das « Jahr des Denkmalschutzes » zugleich zum « Jahr der Frau » aufgerufen worden ist.

Wer nun immer noch nicht erfasst haben mag, in welch bedeutsamen Jahr er 1975 lebt, mag daran erinnert werden, dass dies zugleich auch ein « heiliges Jahr » ist. Nachdem dieses Jahr also dermassen mit hoeherem Sinngehalt beladen worden ist, muss die Frage erlaubt sein : wer ist es eigentlich, der fuer ein Jahr unsere Gedanken in eine feste Richtung lenkt ? Wer knuepft uns da fuer zwoelf Monate einen Knoten ins Taschentuch, kurz : wer erfindet eigentlich fuer jedes Jahr ein neues Motto und Leitmotiv ?

Einer der Uebeltaeter ist bekannt. Es ist Henry Kissinger, der beispielsweise 1973 der Welt kurzerhand ein « Jahr Europas » verordnete. Wie sich herausstellte, beging Europa gegen dieses Dekret einen Akt kollektiver Befehlsverweigerung, denn 1973 wurde zum Jahr der bisher groessten Europakrise, mit Energiedisputen un einem katastrophalen Gipfeltreffen in Kopenhagen.

Nun mag Henry Kissingers « Jahr Europas » schlicht ein Fehlurteil gewesen sein, das Jahr 1975 zum « Jahr der Frau » zu erklaeren, ist jedoch ein viel schwerer wiegender Verstoss gegen die guten Sitten, kurz : ein ueberaus ernst zu nehmendes Kavaliersdelikt. Denn fuer zwoelf Monate die Frau auf Haenden zu tragen, sich ihrer Probleme zu widmen, sie zu pflegen wie ein Denkmal ist die Bankrotterklaerung des Kavaliers. Casanova, der sein ganzes Leben der Frau widmete und damit nicht auskam, muss im Grabe rotieren und die Frauen selbst haben guten Grund zur Klage : das « Jahr der Frau » kann nur die Erfindung eines Maennlichkeits-Chauvenisten gewesen sein.

Das Problem ist akut : wie kann man dieser Inflation der Gedaechtnisjahre Herr werden ? Wie kann verhindert werden, dass 1976 zum « Jahr der Schwiegermutter », 1984 zum « Jahr des grossen Bruders » und 2000 zum « Jahr der Jahre » erklaert wird ? Ein bescheidener Vorschlag : einen Tag des Jahres zum « Tag des schlechten Gewissens » erklaeren. Er ersetzt ein ganzes Jahrhundert von Gerdaechtnisjahren.

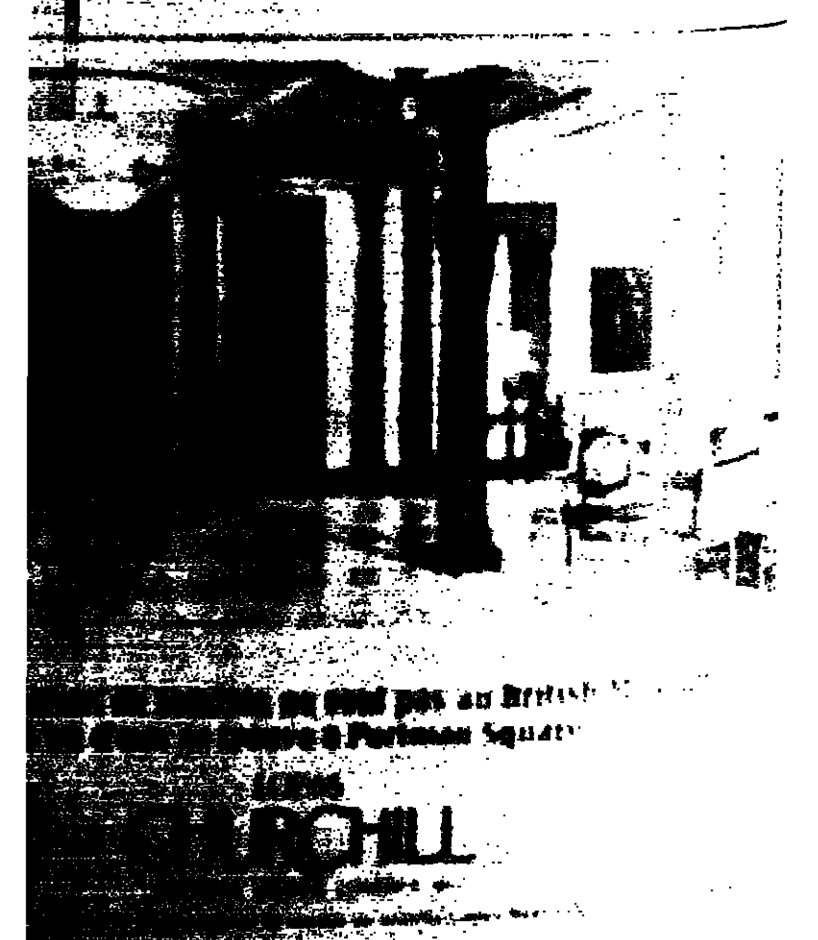
FRITZ WIRTH
(Die Welt)



...pitaux étrangers

Grain de sel

Ist die Frau denkmalschutzwürdig ?



RADIO-TÉLÉVISION

Vu

L'homme qui valait 2 500 francs

On ne peut pas voir « Un ticket de rétro » de Jean-Christophe Averty d'un œil innocent. Il faut consulter, autour, les programmes, pour déceler l'étalon « aujourd'hui » auquel se mesure la distance d'« hier ».

Le titre des samedis après-midi de Michel Lancelot (A 2) est sans ambiguïté, il s'agit d'« Un jour futur » : conjugaison au futur incertain, interrompue par le Tournoi des cinq nations. Le style de la caméra de Raoul Sangla rend les personnages encore plus fantomatiques, improbables. Ils se lèvent comme des mécaniques, à l'heure dite, et disparaissent du champ. Voici le héros de fiction : Steve Austin, « l'homme qui valait 3 milliards » (au temps où le dollar valait 5 francs). Il nous parle de l'Amérique dans le monde d'aujourd'hui. A travers ce superman de l'astronautique, les auteurs nous dévoilent le rêve d'une nation, qui se sent investie de la mission de gendarme de la paix. Apôtre et barbouze, Steve Austin doit se prendre, parfois, pour M. Henry Kissinger. D'ailleurs, le droit est de son côté : les deux bonnes sœurs d'une mission africaine prennent instinctivement parti pour lui. C'est normal, le héros mythologique de la mère supérieure est Dale Robertson, l'interprète de la série télévisée « Wells Fargo ». Bel aveu du modèle idéologique fourni indirectement par la production de fiction à la télévision.

« Le petit rapporteur » de Jacques Martin (TF 1) est le pastiche réjouissant d'un journal télévisé. Seule différence, Martin, qui joue aussi le rôle du présentateur, prend des temps d'arrêt dans son discours, pour laisser supposer qu'il y a une distance : jamais un télespeaker professionnel ne prendrait ce risque, de peur qu'on ne mette en doute ses affirmations, ses « informations ». Le dessinateur Piem propose un pastiche de l'émission de Brigitte Bardot (« Au pied du mur », lundi dernier sur l'A 2) : il prend le même ton pour évoquer l'existence concentrationnaire des humains dans un grand ensemble du 13e arrondissement que Jean-François Delassus pour décrire les fauves en prison. On s'y croirait : gros plans sur des regards, des mains qui se tendent, des grilles, trois bancs pour deux mille sept cents personnes, pas d'aire de jeu pour les enfants, commentaire haletant, musique surdramatisée empruntée à Ennio Morricone. Oui, on a du mal à rire, et on se demande... Puisqu'on peut tout faire dire aux images — simple affaire de syntaxe — pourquoi les emploie-t-on uniquement dans ce sens pour nos chers animaux ? L'homme est-il exclu de l'anthropomorphisme ?

Aux informations de 23 heures, samedi sur l'A 2, sujet embarrassé sur les avocats algériens maltraités à l'occasion de la fusillade du Thélème. Dimanche, avec Léon Zitrone, l'information avait retrouvé toute sa sérénité. Dimanche, la télévision, c'est Tchernia. Train-train familial obligé : Decaux raconte Decaux (ce n'est pas la première fois).

On retrouve les habitués de l'écran — premier degré de rétro, — Roger-Pierre et Jean-Marc Thibault, Jacques Fabbri, Franck Fernandel, Caroline Cler ; les costumes n'y peuvent rien, ils n'évoquent ni Henry Garat, ni Liliane Harvey, ni Milton, ni Ray Ventura : ils évoquent les après-midi de Pierre Tchernia. Les découpages électroniques entretiennent autour d'eux la féerie d'un mouvement irréel, dont les passages contredisent la fixité du souvenir, l'éloignement parthénonien des voix et des sons que l'on retrouve dans les extraits de bandes d'actualité Pathé. Averty parle de 1931 avec une passion de brocanteur ; on sent son amour de l'objet, et son indifférence au sujet. Il reste événementiel, comme les reflets insignifiants de l'actualité filmée : cabinet Laval, défilé de la mi-carême, exposition coloniale — alors que le rêve est là, tout près, inscrit en creux dans le « reportage » sur Ray Ventura et ses collégiens, le jazz français, une espèce d'Amérique qui chante Malborough s'en va-t-en-guerre sur des rythmes de ragtime : les lumières, les voix, ombre et soleil de scène, deux minutes dans une autre dimension. Qu'il le veuille ou non, Averty est collé à aujourd'hui : l'extrait du show Yves Montand est là pour l'attester. Les images sans date filmées en 1964 ont bien une résonance 1984.

Samedi soir, au cours de « Pièces à conviction », Pierre Bellemare nous a donné une vraie leçon d'histoire. Son candidat a gagné 2 500 francs en trouvant, écrit dans une lettre d'Eugénie de Montijo à Guillaume II, que l'« homme aux fléchettes » n'était autre que Landru. Landru, une affaire qui a peut-être été montée en épingle, dans les décombres de 1919, pour tenter de détourner l'opinion des difficiles tractations du traité de Versailles.

N'y avait-il rien de ce type à nous dire sur 1931 ?

MARTIN EVEN.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 3 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Film : « Alerte en Méditerranée », de Léo Joannon (1938), avec P. Fresnay, R. Wanka, K. Peacock.
A Tanger, port international, trois officiers de la marine de guerre, un Français, un Anglais, un Allemand, fraternisent pour sauver les passagers d'un paquebot, menacés en mer par une nappe de gaz nocif.
22 h. 10 Histoire du cinéma français, par A. Panigel.
De Munich à la drôle de guerre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Adieu, Amédée », de J. Jaquine. Réal. J.-P. Carrère. Avec F. Sardou, Rellys, J. Rollin, G. Delbat.
L'amitié et la rivalité de deux joueurs de boules, dans un village de Provence.
23 h. 15 Magazine : Spectacles sur l'A 2.
Michèle Morgan ; Robert Hirsch.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope, et la Prestidigitation.
19 h. 40 Tribune libre : Les bouddhistes.
20 h. Emissions régionales.
30 h. 35 Prestige du cinéma : « le Jour et l'heure », de R. Clément (1962), avec S. Signoret, St. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Nalder.
Pendant l'été 44, une bourgeoise de Passy amenée, malgré elle, à cacher un aviateur américain, est prise dans l'engrenage de la clandestinité et découvre la réalité de la guerre.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Fêtes musicales de la Sainte-Baume. Chœur et orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction B. de Vinogradov, avec C. Meloni, baryton, et S. Hernandez, récitant : « Llanto » (M. Ohana) ; 20 h. 56 (S.), Concert à l'Espace Cardin : Ensemble Ars Nova. Portrait de Dao ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Mes livres préférés : A. Peyrefitte ; 23 h. 15, Libre parcours récital au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, par F. Vincent-Malettra.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Festival estival de Paris 1974, concert donné en l'église Saint-Séverin par le Concentus Musicus de Copenhague : Telemann, Greber, d'Hervelois, Richafort, Van Eyck, Johnson, Lawes, Campian ; 22 h. (S.), Correspondences : Mozart ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : Varèse, S. Nigg, P. Wissmer.

MARDI 4 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : « Chiens à l'encan ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : « Best-seller ». Prod. J. Ferniot et Ch. Collange, réal. R. Sangla.
Avec Cécil Saint-Laurent, Juliette Benzoni, Francis Mazières (auteur de Fantastique île de Pâques) *et Pierre Clostermann.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran. Film : « Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R. Steiger, Ch. Plummer, S. Zakhariadze, Ch. Millot.
Deuxième partie — Comment Napoléon perdit la bataille de Waterloo, après l'avoir cru gagnée. Une colossale reconstitution, la guerre à grand spectacle. C'était fait pour le grand écran.
Débat : « La dernière bataille de Napoléon ».
Avec la participation de Jean Tulard, professeur à la Sorbonne ; du colonel Le Goyer, qui appartient au service historique de l'armée ; d'André Castelot, historien ; de Peter Claus Hartmann, chargé de recherches à l'Institut historique allemand ; du colonel Dugué Mac Carthy, conservateur du Musée de l'armée ; de Ian Mc Dougall, correspondant de la B.B.C. à Paris ; de Norbert Brassine, qui se dit « le dernier soldat de l'Empereur ».

○ CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Improvisation sur un livre.
19 h. 40 Tribune libre : Le Centre national d'action laïque.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les grandes antilopes.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « les Cent Fusils », de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds.
Un policier noir américain est converti à la cause des Indiens yaquis révoltés (Mexique, 1912) par un métis qui a dévalisé une banque pour leur fournir des armes, et par les charmes de Raquel Welch.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Où va l'administration française ? », avec MM. Alain Peyrefitte, ancien ministre, et Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S. ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Pense-bêtes, par M. Cohen et R. Farabet, avec L. de Heusch, E. Morin, J. Pelosse, M. Thorndheil ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), France-Musique reçoit. A Baden-Baden sous les auspices du Sudwestfunk : « Quatuor à cordes n° 3 en ré majeur » (N. Dalayrac) ; « Quintette en fa mineur pour piano et cordes » (C. Franck), par O. Decaux et le Quatuor Via Nova ; « Concerto en sol majeur pour alto et orchestre à cordes » (Telemann), par E. Santiago, Ensemble 13 Baden-Baden, direction M. Reichart, « Cinq pièces pour quintette à vent » (W. Egk), par le Quintette à vent du Sudwestfunk (première audition) ; « Symphonie pour cordes en ré mineur n° 7 » (Mendelssohn), par l'Ensemble 13 Baden-Baden ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., La musique pour piano de Bartok : « Mikrokosmos » (extraits) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.) Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 3 MARS

— *M*e *Jacques Isorni*, avocat, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Les bouddhistes* exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, répond à cinq questions au cours du journal de TF 1, à partir de 20 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20.

MARDI 4 MARS

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ancien ministre, répond aux questions de Jacques Paugam à propos de son livre *Georges Pompidou face à l'histoire*, sur France-Culture, à 15 heures.

— *Le Comité national de l'action laïque* expose son point de vue avec MM. Jean Cornec (parents d'élèves), André Henry (FEN) et André Ouliac (SNI), en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *« Où va l'administration française ? »*, est le sujet d'un dialogue entre MM. Alain Peyrefitte, ancien ministre, et Michel Crozier, directeur de recherche au C.N.R.S., sur France-Culture, à 20 heures.

● *Un droit de réponse pour l'opposition à la radio et à la télévision ?* — M. Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R. du Var, a demandé, vendredi 28 février, que soit *« institutionnalisé »* un droit de réponse pour l'opposition à la radio et à la télévision *« afin, d'une part, que les présidents de chaîne et les journalistes soient déchargés de cette responsabilité délicate à exercer, et que, d'autre part, l'opposition ait le sentiment qu'elle puisse s'exprimer équitablement à la télévision et à Radio-France »*.

INSTITUT

● *Le romancier Paul Vialar* a présenté sa candidature au fauteuil de Marcel Pagnol à l'Académie française. Il est, pour le moment, le seul candidat après l'élection blanche de la semaine dernière.

● *Le prix Robert-Schuman* est attribué pour 1975 à M. Pierre Pflimlin. Le prix, décerné par un jury européen, sera remis le 13 mars au maire de Strasbourg par le docteur Egli, recteur de l'université de Bonn.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudications

ADJ. TRIBUNAL COMMERCE PARIS jeudi 13 mars 1975 à 14 h. 15, d'un JOURNAL MENSUEL intitulé :
« LE REVENU FRANÇAIS »
comprenant : le titre « Le Revenu Français », les archives et la liste des abonnés à ce journal.
M. à P. (p. êt. b.) : 100.000 F. Consign. 25.000 F. S'adr. Me POPELIN, not., 164, r. du Faubourg-Saint-Honoré, et Me BAUMGARTNER, synd. à Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Adj. Tribunal de Commerce de Paris LE JEUDI 13 MARS 1975 à 14 h. 15 Fonds de Commerce Fabrication-vente
POUDRES DE LAIT caséines et sous-produits
1, BD ST-MARTIN Exploité à Paris-3e
M. à Px (p.ét.b.) 50.000 F. Csig. 25.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, Fg-St-Honoré et Me BAUMGARTNER, syndic à Paris, 4, rue de la Coutellerie.

Et. Me Serge RENOUX, not. à Carpentras (Vaucluse), tél. (90) 63-02-34 ADJUD. VOLONT. LE 14 MARS 1975
PARCELLES DE TERRE EN PROVENCE

Adjudication au Palais du Tribunal de Commerce à Paris, le jeudi 13 mars 1975, à 14 h. 15
D'un Fonds de Commerce de
DÉPOT - VENTE EN GROS - DEMI-GROS et DETAIL de
CHEMISES ET CONFECTIONS EN TOUS GENRES
Situé à Paris (4e)
50, rue de la Verrerie
MISE A PRIX (pouvant être baissée) : 35.000 F. Consignation : 20.000 F. S'adr. Me POPELIN, notaire à Paris, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic à Paris, 174, boulevard Saint-Germain.

Adjudication au Tribunal de Commerce à Paris, le jeudi 13 mars 1975, à 14 h. 15 - Fonds de Commerce
D'ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT
A PARIS - 234, boulevard Voltaire
MISE A PRIX (pouvant être baissée) : 10.000 F. Consignation : 10.000 F. S'adr. Me POPELIN, notaire à Paris, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic à Paris, 174, boulevard Saint-Germain.

Adjud. Palais Justice Versailles, 3, pl. Louis-Barthou, mercredi 26 mars, 10 h.
MAISON 6 a 15 ca - Commune des ESSARTS-LE-ROI (78)
Lieudit « Le Chantier » sur la R.N. 10 - Comprenant : 4 pièces au rez-de-chaussée, 4 pièces au 1er étage - CAVE - COUR derrière - JARDIN
M. à Px : 100.000 F. Rens. Me MOURICHOUX, avocat à Versailles, 24, rue des Réservoirs - Téléphone : 950-08-57.

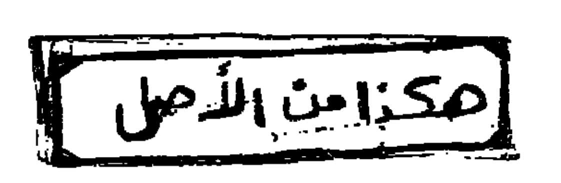
Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 mars 1975, à 14 heures
EN 4 LOTS
1) BOUTIQUE et APPARTEMENT - M. à Px: 60.000 F
2) PIÈCE, 2e ét., M. à p. 15.000 F ; 3) PIÈCE, 3e ét., M. à p. 15.000 F
4) PIÈCE, 3e ét., M. à prix 15.000 F
3, RUE TROUILLET — CLICHY (92)
S'adr. Me PERICAUD, avocat, 85, avenue Henri-Martin, Paris, 504-42-85.

Vente s. licit. Pal. Just. Versailles, 3 pl. L.-Barthou, merc. 26 mars 1975, 10 h.
PROPRIÉTÉ 5 ARES 43 CENTIARES — BOUGIVAL (78)
30, rue du Chemin-de-Fer et 9, rue Gabriel-Péri - Comprenant :
MAIS. HABIT. rez-de-ch. : cuis., s. de séj. - Cave - 4 p. au 1er ét. ; 2e ét. : 2 pièces + grenier - Petite cour devant - Jardin derrière
Libre à la vente, sauf 2 pièces occupées.
M. à Px : 70.000 F. Rens. Me Raymond MOURICHOUX, avocat à Versailles, 24, rue des Réservoirs, tél. 950-08-57, et la S.C.P. d'avocats Xavier et Roger SALONE, 19, rue Ste-Sophie, Versailles.

Vente aux enchères publiques par expropriation forcée sur subrogation et renvois, au Palais de Justice à MARSEILLE, LE JEUDI 13 MARS 1975, à 10 h. du matin
D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ A MARSEILLE
Comprenant TERRAIN *de 27.776 m2 et* BATIMENTS *à usage de*
MAGASIN à GRANDE SURFACE avec Parking
119, BOULEVARD DE SAINT-LOUP
MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS
Pour renseignements s'adresser à Me Maurice BLAIZE, avocat, 21, rue Montgrand ; Me MOLINET, avocat, 31, rue Grignan ; et Me JACQUES, avocat, 6, cours Pierre-Puget, tous à MARSEILLE.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 11 mars 1975, à 13 h. 30
PROPRIÉTÉ Pavillon d'habitation Terrain contenance 960 m2
GOURNAY-SUR-MARNE (93) 12 et 14, rue de la Rotonde
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adr. Me JALLES, avocat, Paris (2e), 36, r. des Petits-Champs, 073-62-33, et à tous avoc. près T.G.I. Bobigny, Créteil, Nanterre.

V E N T E
au Palais de Justice à Paris, le lundi 10 mars 1975, à 14 heures
D'UN IMMEUBLE SIS A PARIS
(16e arrondissement)
AVENUE INGRES No 1
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 1.600.000 FRANCS
S'adresser Me CHEVROT, avocat à Paris, 8, rue Tronchet (073-24-82) ; Me Robert GARNIER, syndic à Paris, 3, rue de Furstenberg (326-51-68) ; Me BRICOUT, avocat à Paris.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Musique plus.

Les autres salles

Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes)
Centre de culture, 21 h : Une si vieille histoire d'amour.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Hébertot, 21 h : Raymond Devos.
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle-Comédie, 21 h. : Britannicus.
Poche - Montparnasse, 20 h 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h : Couples
Théâtre Rive Gauche, 20 h 45 : les Adieux de la grande-duchesse.

Les théâtres de banlieue

Saint-Cloud, cinéma, 9, rue G.-Latouche, 20 h. 30 : Under Milk Wood (en anglais)

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h : la Baby Sitter
Le Fanal, 21 h : V comme Vian
Le Jour-de-Fête, 22 h : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit Casino, 21 h 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h 45 : Pierre et Marc Jolivet
Séléníte, salle I, 20 h. 30 : Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h. : Femmes parallèles ; 22 h. 30 : Séléníte, nid d'espions.

Les comédies musicales

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h : Festival
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Le music-hall

Galaxy, 21 h. : Cendrillon (sur glace).
Olympia, 21 h. 30 : Patty Labal.

Le jazz

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Roger Guérin et Kenny Clarke.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les concerts

Bateaux-Mouches, 18 h. : Claire Bernard et Annie Jodry, violon.
Centre culturel du Marais, 18 h. 30 : M.-F. Bucquet, piano (Xenakis).
Lucernaire, 21 h. : Mathilde Prévost et Nicole Sandrin-Lemaistre, chant et piano (Schubert, Mahler, Duparc).
Salle Cortot, 21 h. : Trio à cordes français (musique contemporaine)
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Foldes, piano (Mozart, Schubert, Schumann, Beethoven).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : V. Jankelevitch et M Roustcheva, piano (Ravel).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Musique plus, Ensemble des solistes de l'Orchestre national, dir. I. Malec (Guezec, Bon, Schoenberg, Kiffler, Amy, Firminy).
La Vieille Grille, 21 h. : Groupe Daniel Milleville (Monteverdi, Telemann, Haendel, Bach, Mudarra, Certon, Pilkington).

Lundi 3 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v. f.) (*) : Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) (à partir du 28) Jusqu'au 27 (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v. f.) : A B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
ANNA ET LES LOUPS (esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
AU NOM DE LA RACE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v. o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées - Lincoln, 8e 359-36-14), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES AUTRES (F.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Ranelagh, 16e (224-14-08) (voir les horaires)
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (F.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) Murat, 16e (288-99-75), Ermitage, 8e (359-15-71)
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (F.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 27), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte 6e (326-12-12) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
CHINATOWN (A., v.o.) : Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'au 27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Studio République, 11e (805-51-97) (sf mar.), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Champs-Elysées-2, 8e (225-67-29).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Quintette, 5e (033-35-40) (jusqu'au 27).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA GIFLE (fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES HAUTES SOLITUDES (fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)

Les films nouveaux

TABARNAC, film français de Claude Faraldo, avec le Groupe Rock « Offenbach » : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gramont, 2e (742-95-82), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
L'ORDRE, de Jean Daniel Pollet, et LE COCHON, de Jean Eustache et Jean-Michel Barjol : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46).
LE MONSTRE EST VIVANT, film américain de Larry Cohen, avec John Ryan, Sharon Farrel (v o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; (v f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Grand-Pavois - Babord, 15e (531-44-58), Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU, film allemand de Werner Herzog, avec Klaus Kinski (v. angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DUPONT LA JOIE, film français d'Yves Boisset, avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Pereylon, Jean-Pierre Marielle, Pascale Roberts, Ginette Garcin, Robert Castel, Jean Bouise, Isabelle Huppert : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e 734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LES PIRATES DU METRO, film de Joseph Sargent, avec Walter Mathau et Martin Balsam (v. o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v f.) : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-30-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette I et II, 5e (033-35-40) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Clichy-Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Cinemonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté - Studio, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mistral, 14e (734-20-70).
JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action - République, 11e (805-51-33).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID H... (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50)
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LES PRISONS AUSSI (Fr) : Marais, 4e (278-47-86)
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Terminal - Foch, 16e (704-49-53) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71 (v.o. en soirée).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343 - 04 - 67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Méry, 17e (522-59-54) ; Montparnasse 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) — V.f. : Vendôme, 2e (073 - 97 - 52), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67), Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SEPT VAMPIRES D'OR (ang-chin.) (*) (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) (jusqu'au 27)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-04).
SUPERFLICS (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46) Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler-Pathé, 18e (387-50-70)
UN JOUR LA FETE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Nations, 12e (343-04-67), Telstar, 13e (331 - 06 - 19) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mistral, 14e (734-20-70)
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr) : Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr) : Normandie, 8e (359-41-18).
VANDA TERES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Diderot, 12e (343-19-29).
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
FAMILY LIFE (An., v o.) : Escurial, 13e (770-28-04) (les 26, 27, 3 et 4).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES MARX BROTHERS AUX GRANDS MAGASINS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
SANS MOBILE APPARENT (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60) ; Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée) (v.o.)
VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

Les séances spéciales

BESIDE RIVER FANGO (Fr., version anglaise sous-titrée) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Rus.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.
DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 0 h. 15.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 14 h.
PIERROT LE FOU (Fr. **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
SWEET LOVE (A., ** v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 18 h.
LANCELOT DU LAC : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

Les festivals

SEMAINE DU CINEMA BRESILIEN (v o.) : Olympic, 14e (783-67-43) : Mémoires à Hélène, l'Enfant de la plantation.
WESTERN PARADE : SPECIAL BRANDO-NEWMAN : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Viva Zapata !
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN, JOHN HUSTON, v.o. : Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : Reflets dans un œil d'or.
HUMPHREY BOGART, v. o. : Action-La Fayette II, 9e (878-80-50), le Port de l'angoisse.
JEAN RENOIR, DEUX CHEFS-D'ŒUVRE : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : la Règle du jeu.
HOMMAGE AUX GRANDS CINEASTES ITALIENS, v.o. : Dominique, 7e (551-04-55) : les Monstres, New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Poings dans les poches.
CINEMA ITALIEN, v.o., 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Portier de nuit ; 16 h. : Théorème ; 22 h. : les Damnés.
ELVIS PRESLEY, ROCK AND POP, v.o. : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 30 : Amour sauvage ; 16 h. 30 : Rock around the clock ; 18 h. : les Folles Années du rock ; 20 h. : Love me tender ; 22 h. : Gimme Shelter.
VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES : 14-Juillet, 11e (700-51-13), 16 h. et 20 h. : Emigration-Pennaroya.

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Décentralisation

Le sort de l'O.P.P.L. en suspens

Nantes. — M. Michel Guy, qui inaugurait vendredi à Nantes les nouveaux bâtiments du musée Dobrée, a longuement développé les grandes lignes de sa politique d'action régionale, dont l'un des éléments principaux est la négociation et la conclusion de chartes culturelles. Mais il n'a pas rassuré les Nantais, inquiets pour l'avenir de l'Orchestre philharmonique des pays de Loire. A la fin de l'exercice 1975, l'O.P.P.L. aura un trou financier important. Actuellement, son budget de fonctionnement est d'environ 10 millions de francs (les charges salariales représentent 80 %). Jusqu'à ce jour, le financement était ainsi réparti : villes d'Angers et de Nantes : 25 % chacune ; départements de la Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire : 17 % ; Etat : 33 %. Si la ville de Nantes a reconduit cette année sa subvention, le conseil de Maine-et-Loire s'est fait tirer l'oreille, et l'Etat, qui avait promis un effort en portant sa contribution à 40 %, la maintiendra au taux actuel.

M. Michel Guy s'est contenté d'affirmer que l'effort commun de l'Etat et des collectivités locales devrait être maintenu à un niveau convenable. Cela implique la participation au financement de l'Orchestre de municipalités qui, jusque-là, n'y contribuent pas. Mais la plupart de ces villes éprouvant déjà des difficultés à assurer la survie de leurs sociétés locales, les propos du secrétaire d'Etat laissent dans l'incertitude sur le sort de l'O.P.P.L.

(Corresp.)

Galeries

Ève Gramatzki : un art de précision

Eve Gramatzki prend le temps qu'il faut, et il lui en faut beaucoup, pour « finir » chacun de ses dessins. Elle est de ces artistes qui affutent leur crayon, et s'en servent comme d'un stylet pour fouiller la moelle des objets. Ces objets — qu'on a eu l'occasion de voir pendant des expositions collectives, notamment celle du CNAC consacrée aux hyperréalistes américains et réalistes européens, — c'étaient des vieilles chaussures, des gants, des chemises et des culottes, toute une orgie suave de tissus bouchonnés, portant marques d'usure, et presque encore chauds d'avoir été longuement habités.

C'était une étape. Gramatzki semble se détourner de l'objet, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'y reviendra pas un jour, au profit de l'étude des textures de ses lingeries. Strictement observée, sa réalité prend un tour abstrait de plus en plus marqué : morceaux de drap aux initiales brodées, torchons et serviettes à carreaux, modestes bouts de tissu légèrement froissés ou gaufrés, étalés sur la feuille de papier, sans autres artifices de présentation que ceux qui permettent à l'artiste le double jeu des rayures et des plis... Le résultat est là, incroyable de précision, de finesse dans la modulation des gris. — G. B.

(*) Chez Iris Clert, 3, rue Duphot.

Variétés

Mercedes Sosa

Mercedes Sosa chante la terre exploitée, blessée, humiliée, des gens assoiffés de liberté et de justice. Mais ce qui rend incomparable son interprétation des poètes généreux d'Amérique du Sud, c'est la puissance bouleversante à force de simplicité d'une voix pure qui a pris le plus naturellement en charge le courage des opprimés.

Toute l'enfance, toute l'adolescence de Mercedes Sosa a eu pour cadre la pauvreté, du côté de Tucuman, en Argentine. Comme beaucoup d'autres à travers le continent sud-américain, elle a pris conscience de la force d'une musique folklorique modernisée, adaptée, parlant de la terre et de la vie des hommes. Elle a chanté Atahualpa Yupanqui, Violeta Parra, Victor Jara. Elle est un peu la voix de l'Amérique latine. Elle chante au Théâtre de la Ville jusqu'au 8 mars.

C. F.

Variétés

MAXIME LE FORESTIER

Maxime Le Forestier s'est imposé, à l'évidence, il y a deux ans. Depuis, cela a pris encore plus d'ampleur. Sans doute parce qu'il est un chanteur différent des autres. Le Forestier ne se coupe pas de la vie, de la réalité de tous les jours. Il est à l'écoute des vibrations du cœur et de l'esprit, il prend une somme de hasards qu'il a laissé se développer et nous retransmet l'air du temps en y mettant toute sa générosité, toutes ses révoltes et sa pudeur, surtout une volonté d'aimer la vie et, même si les choses sont sans espoir, de vouloir, malgré tout, les changer.

Les résonances du quotidien se répercutent par des chansons qui prennent de plus en plus souvent une forme anecdotique quand elles n'épousent pas carrément la chronique : *les Lettres*, découvertes au détour d'un été dans une maison flétrie, font resurgir, fugitivement et avec violence, l'histoire d'un paysan qui a quitté sa terre et sa femme en 1914 pour partir comme soldat, la tendresse de l'un pour l'autre, la fierté des gens ordinaires. Entre deux dialogues, Le Forestier — la voix belle, chaude, avec des accents graves, parfois ironiques — parle aussi du goût d'apprendre, du goût d'attendre longtemps le matin qui se lève, d'un moment privilégié dans l'espace et le temps, du droit de partir en voyage au Moyen Age. Et à « *ceux qui sont dans la moyenne, à ceux qui n'ont jamais volé, à ceux d'opinion modérée, à ceux qui savent bien se plaindre, à ceux qui ont peur du bâton, à tous ceux qui n'ont rien à craindre* », il dit que Pierre Goldman est en prison.

Les musiques, ici, sont naturelles. Le Forestier s'est nourri au folk-song et à la meilleure tradition française, celle dont seul jusqu'ici Brassens avait su s'inspirer. Les ballades apparaissent ainsi comme profondément enracinées dans le temps et comme rendues sous une forme originale, moderne et authentique.

Maxime Le Forestier ne chante pas à la commande. Il vient sur scène avec ses quatre-vingts chansons et chante celles qui lui viennent, spontanément. Maxime Le Forestier ne chante pas au nom de qui que ce soit, ne revendique aucune étiquette. C'est un homme lucide. Libre. Au service de personne. Un jour, en province, devant des militants, il a refusé de chanter sa chanson *les Parachutistes*, qui aurait alors perdu toute sa provocation. Et il a interprété une chanson d'amour, c'est-à-dire qu'il a dérangé des personnes à qui manquaient peut-être les choses de l'amour. Somme toute, une attitude dylanesque : on se souvient du splendide malentendu du printemps 1966 à l'Olympia, où, devant un public venu entendre des « messages », Dylan se livra à un beau numéro d'autodestruction et chanta de beaux blues.

Maxime Le Forestier est au Palais des Congrès. Pour une fois, un chanteur français navigue loin de la médiocrité.

CLAUDE FLÉOUTER.

(*) Palais des congrès, 20 h. 30.

PRESSE

Échec des négociations

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » SUPPRIME SES ÉDITIONS RÉGIONALES

La tentative de conciliation entre la direction du *Parisien libéré* et le Syndicat du livre (C.G.T.) organisée samedi 1er mars a échoué. « *On veut réaliser 10 millions d'économies sur le dos des ouvriers* », disent les responsables syndicaux. « *On a opposé une fin de non-recevoir à tous les compromis que nous proposions* », déclare M. Claude Bellanger, *directeur général du journal.*

Ce lundi 3 mars, après-midi, les membres du comité d'entreprise du *Parisien libéré* devraient être informés des mesures de compression de personnel décidées par la direction (*le Monde* daté 2-3 mars) et des conséquences techniques qui découleront de la suppression de toutes les éditions régionales et de l'adoption du seul format tabloïd à partir du 4 mars. Le plus fort tirage des quotidiens français du matin risque de perdre la première place.

Pour sa part, le Comité intersyndical du livre parisien comptait *réunir ses délégués* d'entreprise ce lundi, à 17 heures, et organiser un meeting à 18 heures à l'imprimerie de la rue d'Enghien.

En Allemagne fédérale

LE SECRET PROFESSIONNEL EST DÉSORMAIS RECONNU AUX JOURNALISTES DANS LES PROCÉDURES CIVILES ET PÉNALES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision ont désormais le droit de refuser de témoigner dans les procédures civiles et pénales. Le Bundestag a adopté un projet de loi présenté par le gouvernement et amendé par le Bundesrat, qui autorise les collaborateurs de la presse à ne révéler aucune indication sur leurs sources d'information.

A l'avenir, toute personne préparant, produisant ou distribuant une œuvre imprimée ou une émission de radio-télévision, aura le droit de se taire devant les tribunaux, dans la mesure où son activité professionnelle est concernée. L'opposition chrétienne-démocrate, qui a voté contre l'adoption de la loi, aurait souhaité que les journalistes soient contraints de témoigner quand il s'agit de crimes graves.

Les documents, qu'ils soient destinés à la publication ou aux archives, sont également protégés par le droit au refus de témoigner, et *ne peuvent être saisis que si* leur contenu est délictueux. Dans ce cas, seul un juge peut ordonner la saisie. — D. V.

Cinéma

« LE COCHON » ET « L'ORDRE »

Un programme pour ceux qui s'intéressent aux recherches — non commerciales — des jeunes auteurs du cinéma français : *le Cochon*, de Jean-Michel Barjol et Jean Eustache, et *l'Ordre*, de Jean-Daniel Pollet. Deux « documentaires » (cinquante et quarante-cinq minutes) qui ont tout pour mettre mal à l'aise...

Le Cochon date de bien avant la « révélation » de *la Maman et la Putain*. Eustache travaillait alors en marginal, produisant lui-même ses films, s'endettant, s'obstinant. L'O.R.T.F. lui avait acheté *la Rosière de Pessac* qui, diffusé le 23 décembre 1968, avait été accueilli d'une manière satisfaisante. Au début de 1970, Eustache proposait donc au service des documentaires de l'O.R.T.F. (alors dirigé par Jacques Anjubault) le projet du *Cochon*. Projet accepté. Le film devait être acheté comme *la Rosière de Pessac*. Il ne fut jamais diffusé à la télévision, et Eustache a gardé longtemps cette affaire sur le cœur. Mais on peut imaginer — ce que firent alors Jacques Anjubault et Pierre Sabbagh ! — les réactions indignées qu'auraient eues les téléspectateurs. Car Eustache a filmé — en compagnie de Jean-Michel Barjol — dans une ferme, la journée où « l'on tue le cochon ». Abattage, dépeçage, préparation des morceaux de viande, fabrication des saucisses, le cochon est une bête utile, il ne laisse pratiquement pas de déchets. Eustache n'a donné aucun point de vue moral ou sociologique. Il a filmé, impassible, des faits qui sont banals dans la vie des paysans français. Rien ici du lyrisme violent d'un Franju, jadis, avec *le Sang des bêtes*, court métrage sur les abattoirs qui rendait insoutenable le spectacle de la mort des animaux domestiques destinés à la consommation. C'est la froideur et l'austérité dans le concret. Voilà comment les choses se passent. Ces paysans travaillent en artisans minutieux.

La démarche de Jean-Daniel Pollet, sur un sujet également inconfortable (la condition de lépreux grecs sortis par le gouvernement d'une île où ils vivaient en communauté libre pour être soignés, guéris, mais gardés prisonniers, dans un hôpital), est toute différente. Pollet, qui a tourné ce film, comme son adaptation du *Horla* de Maupassant, pour les laboratoires médicaux Sandoz, ne retient du documentaire que quelques images impressionnantes de lépreux et les déclarations de l'un d'eux, destinées à alerter l'opinion publique. Pour le reste, sa caméra se promène, fonce, danse parfois dans les ruines vides et photogéniques du village abandonné, s'introduit dans les allées vides de l'hôpital - prison, comme retenue, alors, par le système concentrationnaire. Elle embrasse aussi la mer et le ciel, tandis qu'un commentaire de forme littéraire et philosophique tente *d'amener le spectateur à une réflexion* sur une certaine conception de la médecine face à cette maladie qui fait toujours peur et sur ses conséquences socio-politiques. Si l'on est tant soit peu intellectuel, on est traversé par l'idée que ces lépreux grecs ne sont peut-être qu'un symbole. Mais après *le Cochon*, il est difficile de se sentir « intellectuel ».

L'Ordre est un film d'esthète, comme tout ce que fait Pollet (*Une balle au cœur*, *Tu imagines Robinson*), et les travellings avant partent comme des boulets de canon pour tomber dans le vide.

JACQUES SICLIER.

★ Le Seine.

Musique

Jacques Delacote et l'Orchestre de Paris

Grâce à son étiquette « de prestige », l'Orchestre de Paris s'accorde parfois le droit de manifester en public ses allergies et ses humeurs. Mais l'Orchestre de Paris compte dans ses rangs de bons musiciens. Et lorsqu'un autre bon musicien monte à son pupitre, peu importe son âge, qui il est, d'où il vient, ce qu'il a fait. L'occasion est trop bonne de ne pas s'ennuyer.

C'est ainsi sans doute que Jacques Delacote a séduit l'Orchestre de Paris. Une première fois en 1974 dans une symphonie de Mahler. Et récemment dans un programme de série, dans un programme standard, dans le genre de programme où — quand on a trente-trois ans et seulement quatre années de métier derrière soi — on a toute chance de se casser la figure.

Mais non. Jacques Delacote devait avoir ses idées sur la Symphonie inachevée, *de Schubert, et sur la* IVe Symphonie *de Schumann. Pour la première, une qualité sonore particulière, une adhérence étroite des timbre du quatuor, une gamme de nuances très large, une polarisation du tragique sur les cuivres, puis dans l'andante un déploiement nouveau du lyrisme, un orchestre captif de son propre chant, pris dans un cercle vicieux, consumant peu à peu dans l'ivresse toutes ses forces de vie.*

Plus d'exaltation, plus d'incandescence encore dans Schumann. Un abus peut-être du « marcato » destiné à décupler la force dynamique des attaques. Mais, comme dans Schubert, des oppositions péremptoires ; des montées de fièvre et d'angoisse ; tout un travail pour aérer les volumes, pour repenser les rythmes, pour raviver les couleurs de cette partition trop rabâchée.

De taille moyenne, Jacques Delacote dirige sans effet de manche. Mais en déployant son énergie droit sur l'orchestre, il parvient à éviter l'ornière des habitudes. Le public des Champs-Elysées a eu raison de l'applaudir : c'était bien lui, l'interprète.

Le pianiste Bruno-Léonardo Gelber exécutait au même programme le Concerto en sol mineur, *de Mendelssohn : beaucoup de notes, très peu de musique, mais l'occasion de se souvenir que Mendelssohn n'a pas composé qu'un concerto pour violon.*

ANNE REY.

■ Le premier Printemps musical de Poitiers se déroulera du 15 au 22 mars, sur le thème de l'Europe musicale des XVIIe et XVIIIe siècles. L'orchestre de chambre Bernard Thomas, l'ensemble baroque de Paris, le quatuor à cordes de l'Orchestre de Paris, l'organiste Jean-Albert Villard, et la chorale Josquin-des-Prés de Poitiers, donneront des concerts dans différents monuments de la ville.

Expositions

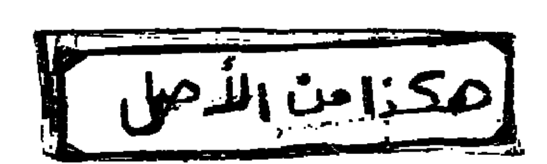
LES DONATEURS DES MUSÉES NATIONAUX CRÉENT UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE

Des donateurs d'œuvres d'art aux musées nationaux français viennent de fonder une association. Elle a pour président Claude Laurens, fils du sculpteur et exécuteur testamentaire de Braque. Et *pour secrétaire générale*, Ida Chagall, fille du peintre. Les autres membres de l'association sont : Isabelle et Geneviève Rouault, Pierre Matisse, fils d'Henri Matisse, Mme Marquet veuve d'Albert Marquet et enfin Charles et Sonia Delaunay, respectivement le fils et la veuve du peintre.

L'association s'est donné pour but la défense du droit moral des donateurs, plus particulièrement en ce qui concerne le respect des clauses des donations faites au Musée national d'art moderne qui doit être transféré au Centre Georges Pompidou du plateau Beaubourg. Ils craignent en effet que ce transfert ne soit l'occasion d'un bouleversement de la collection du musée, bouleversement à la suite duquel les donations se retrouveraient en partie reléguée dans les réserves (*le Monde* des 11 avril et 11 juillet 1974).

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture a promis aux donateurs de créer dans l'ancien bâtiment du Musée national d'art moderne, un musée des donations (*le Monde* du 6 février), *qui* préserverait leur intégrité. Mais les donateurs désirent voir préciser ces promesses annoncées devant l'Assemblée nationale au cours d'un débat sur les affaires culturelles, par un texte, notamment à la suite d'un décret d'application de la loi sur le centre Georges Pompidou. « *Nous ne sommes pas contre Beaubourg et sa conception de musée - animation*, a dit M. Claude Laurens, porte-parole des donateurs. *Mais les œuvres données généreusement au Musée national d'art moderne doivent rester dans le cadre d'un musée qui défende la peinture... Nous voulons recevoir l'assurance, par des textes, que tous les Braque pourront être vus par le public et qu'il n'y aura pas, comme en ce moment, de Chagall à la cave.* »

■ On apprend la mort du pianiste Stanislas Niedzielski, survenue à Paris le 28 février. Il était âgé de soixante-dix ans. Né en Pologne, Stanislas Niedzielski avait fait une carrière internationale, mais son talent fut souvent contesté. En 1966, il avait giflé le critique du « Figaro », M. Bernard Gavoty, et avait été condamné à verser une amende.





LETTRES

« Changer la ville »... et la vie

(Suite de la première page.)

Voilà, résumé, le réquisitoire que l'on peut entendre et lire chaque jour. Paul Granet ne le rejette pas en bloc, mais il refuse aussi d'y adhérer les yeux fermés et d'entonner la litanie de l'apocalypse. Il tente, point par point, d'en faire l'inventaire.

La pollution ? Elle existe, certes, mais encore faut-il éviter de mélanger pêle-mêle sous ce vocable des phénomènes qui n'ont rien de commun ni par leur ampleur, ni par leur nature, ni par leurs effets. La pollution bactériologique, loin de s'aggraver, a diminué au cours des siècles et depuis le début du nôtre. Nos villes sont moins pestilentielles et moins contagieuses qu'autrefois, l'air y est plus pur, et même de plus en plus. La pollution industrielle, au contraire, d'origine récente, est plus inquiétante, en particulier pour l'eau ; ce ne sont pas cependant la planète et la race humaine qui sont menacées, mais notre environnement naturel et les jouissances qu'il nous procure. Les solutions techniques existent et ne sont pas hors de portée ; celle qui consiste à arrêter l'évolution de l'écosystème est une absurdité.

L'automobile est incontestablement génératrice d'une partie de la pollution de l'air et surtout du bruit. Mais il est faux que la circulation dans les villes soit de plus en plus lente, même à Paris ; faux que les transports en commun soient plus rapides : en moyenne, la voiture individuelle représente un gain de temps d'environ 50 % ; faux que l'auto soit de plus en plus polluante : elle l'est de moins en moins, même si la production de la voiture antipollution, qui serait possible, tarde curieusement.

La révolte contre la ville, cette révolte qui, demain peut-être, éclatera dans la ville, tient à d'autres causes. Elle n'est plus un lieu d'échanges comme jadis, mais le siège de tout l'appareil oppressif et autoritaire de la société : police, justice, bureaucratie, directions et administrations. Elle est conçue pour la consommation, crée des besoins, donc des insatisfactions, et incite à la dépense. Elle dépersonnalise, privilégie l'indifférence et finalement l'ultra-violence gratuite, réduit le travail à sa rémunération, le loisir à l'argent dont on dispose. L'habitat urbain est conçu par des architectes et des urbanistes qui rêvent de tours géantes au bord d'une rivière, avec des espaces verts et des parkings tout autour, et qui n'ont que mépris pour ce qu'ils nomment la prolifération des banlieues. Au contraire, l'écrasante majorité des Français n'aiment que les maisons individuelles avec de petits jardins, aussi fonctionnelles et agréables que possible. Résultat : nous détenons le record du monde des résidences secondaires (environ 1 500 000), alors que l'addition des coûts des résidences principales et secondaires aurait permis de résoudre la plupart des problèmes d'implantation et de déplacement.

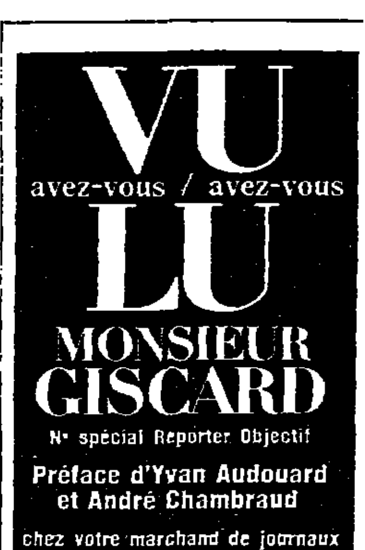
Cette démythification n'est évidemment qu'un des aspects du livre de Paul Granet dont il faudrait aussi examiner et discuter les propositions. Bornons-nous à noter qu'il élargit son propos à une méditation sur l'utopie, sur l'organisation sociale et politique et à énumérer quelques-uns des choix qu'il prononce et argumente.

La ville de demain, expose-t-il, doit être conçue pour la participation : elle ne peut être qu'une ville moyenne et traditionnelle. La priorité donnée à l'insertion de la population dans un ensemble communal, et non à la mobilité de la main-d'œuvre, suppose une politique industrielle de décentralisation. Le maintien de la commune, le renforcement de son autonomie, le développement de l'habitat individuel, la lutte contre la ségrégation sociale, exigent une politique dirigée. La voiture sera acceptée comme un élément de la civilisation de demain, les équipements de loisirs seront prioritaires, les densités seront systématiquement réduites, la maîtrise des sols assurée par la création d'agences foncières. Il faut, estime-t-il encore, imposer les gains en capital, faire de la région le cadre essentiel de la planification urbaine, réformer l'allocation-logement pour l'attribuer selon le niveau de revenus et non selon le type de logements.

Bref, il ne s'agit de rien d'autre que de rééquilibrer la France. L'objectif est ambitieux, la discussion ouverte, la démonstration serrée. Voilà un livre que tous ceux qui sont au pouvoir — qu'il s'agisse du pouvoir politique, administratif ou économique — se doivent de méditer : puisse-t-il, au moins pour l'essentiel, aiguillonner leur réflexion et — qui sait ? — inspirer leur action.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Paul Granet, « Changer la ville », Grasset, 350 p., 39 F.



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 mars à 0 heure et le mardi 4 mars à 24 heures :

Le champ de pression continuera de s'affaiblir sur l'Europe occidentale, et notre pays sera sous l'influence d'air océanique progressivement plus frais.

Mardi 4 mars, une zone pluvieuse (neige à partir de 1 800 mètres à 2 000 mètres) achèvera de traverser nos régions de l'Est et du Sud-Est. Après son passage, le temps variable se généralisera. Des éclaircies assez belles la nuit et le matin pourront entraîner la formation de quelques bancs de brouillard. Des nuages, plus nombreux l'après-midi, donneront des averses éparses. En montagne, il neigera à des altitudes progressivement plus basses (jusqu'à 1 200 mètres environ). Dans les régions méridionales, les averses seront parfois accompagnées d'orages.

Les vents, irréguliers, souffleront le plus souvent du secteur sud-ouest ; ils seront assez forts à forts par moments sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche occidentale, mais de fortes rafales sont également à craindre sous les averses.

Les températures seront en baisse.

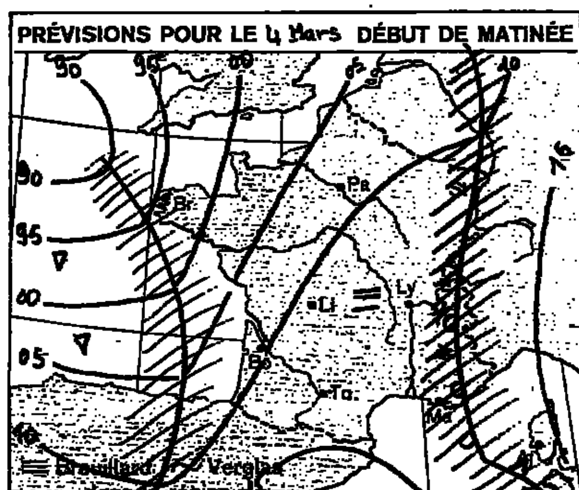
Lundi 3 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,6 millibars, soit 756,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Biarritz, 17 et 10 degrés ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 14 et 0 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 15 et 2 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 13 et 9 ; Strasbourg, 17 et 3 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 15 et 4 ; Ajaccio, 16 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 6 degrés ; Athènes, 15 et 9 ; Bonn, 17 et 6 ; Bruxelles, 14 et 0 ; Le Caire, 16 et 11 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 14 et 7 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —6 et —16 ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 3 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 2 et —1.

SITUATION LE 3-3-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4 Mars DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 mars 1975 :

UN ARRETE

● Relatif au budget du Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

DES LISTES

● D'admission à l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air ;

● D'aptitude aux fonctions de spécialiste des cadres hospitaliers temporaires des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire ;

● Des élèves de l'Ecole supérieure de fonderie ayant obtenu le diplôme d'ingénieur ou le diplôme de technicien de cet établissement.

Circulation

● *Hausse des péages.* — Les péages sur la plupart des autoroutes françaises ont été ou vont être augmentés de 10 % en moyenne. Un arrêté du ministre de l'équipement publié au *Journal officiel* du 1er mars fixe les nouveaux tarifs de péages sur les autoroutes suivantes : autoroute du Soleil (A-7), entre Vienne et Berre ; autoroute la Provençale (A-8), entre Coudoux et Aix-en-Provence ; autoroute la Languedocienne (A-9), entre Remoulins et Montpellier, Béziers et Narbonne.

L'arrêté simplifie, d'autre part, la classification des véhicules soumis aux péages. On distingue véhicules légers et véhicules utilitaires. Les premiers ont une hauteur au droit de l'essieu avant inférieure à 1 m. 30 Les seconds ont une hauteur au droit de l'essieu avant supérieure à 1 m. 30.

● *L'échangeur du pont de Sèvres.* — La troisième partie de l'échangeur de la tête rive gauche du pont de Sèvres a été ouverte à la circulation. Les automobilistes venant de la province par la voie rapide F 18 (pont de Sèvres - autoroute de Chartres) peuvent désormais accéder directement à la voie rive gauche de la Seine, vers le nord du département des Hauts-de-Seine, par un viaduc en courbe et, vers le sud, par une bretelle d'accès.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 091

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■	■		■		
IV							■		
V			■		■			■	
VI									
VII	■							■	
VIII	■								
IX		■		■					■
X					■	■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Est farouchement opposé à la plus petite entorse au règlement. — II. Elle est bonne très tôt ; Dissipé. — III. Plante ; Initiales d'un industriel français. — IV. Parvient à animer le marbre le plus froid ; Saint. — V. Soutien organique ; Abréviation commerciale. — VI. Est au courant de tout ce qui se trame. — VII. D'une certaine couleur (pluriel). — VIII. Au menu de l'écureuil. — IX. Figure biblique. — X. A ne pas quitter quand elle est bonne ! ; Rendit moins clair. — XI. Ont rapidement compris qu'elles ne devaient avancer qu'avec une grande prudence.

VERTICALEMENT

1. Sa tête tombera en même temps que sa couronne ; Atténue quelque peu la rigueur d'un ordre. — 2. Rares sont les hommes qui ont pu se passer de son conseil ! ; Conjonction. — 3. Roulées ; Certainement mécontent. — 4. Titre abrégé ; Intéresse le chimiste, le littérateur ou le sportif ; Conjonction. — 5. Vient de naître ; Prénom féminin. — 6. Très douces. — 7. Une qu'on n'a pas fini de croiser ! ; Couleurs tendres. — 8. Reçoit maints coups de fusil ; Fait preuve de discernement. — 9. Ne pas hésiter à faire le point ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 1 090

HORIZONTALEMENT

I. Halologie. — II. Epices ; ML. — III. Rives ; Al. — IV. Ile ; C.G.T. — V. Don ; Hé ! — VI. Lettres. — VII. Miss ; AV. — VIII Au ; Alésa. — IX. Trappeurs. — X. Ré ; Lin. — XI. Assistées.

VERTICALEMENT

1. Héros ; Matra. — 2. Api ; Liures. — 3. Livides. — 4. Ocelots ; Pli. — 5. Lèsent ; Apis. — 6. Os ; Râlent. — 7. Cheveu. — 8. Images ; SR. — 9. Elit : Hases (cf. « Bouquet »).

GUY BROUTY.

Documentation

● *L'édition du « Code général des impôts »* vient de faire l'objet d'une nouvelle impression, à jour au 1er novembre 1974. Cette édition, réalisée en deux volumes, a entraîné notamment une refonte totale et une nouvelle numérotation des articles de la partie traitant de la fiscalité directe locale. Ces ouvrages réalisés par l'Imprimerie nationale sont mis en vente au Service d'édition et de vente des publications officielles, 27-39, rue de la Convention, à Paris-15e (Tél. 577-79-90), au prix de 62 F (ou franco, 73,70 F).

● *Le 162e numéro des* Cabinets ministériels, *37, rue du Louvre, 75002 Paris*, vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Chirac, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique ainsi que des préfectures de Paris, région parisienne, police, et des mairies de Paris (5e édition).

Éducation

LE BRETON SANS PEINE

On pourra bientôt apprendre le breton par la méthode Assimil. La société d'édition qui publie cet ouvrage s'intéresse maintenant aux langues non officielles. Elle a sorti, en juillet 1974, une méthode intitulée « le Corse sans peine ». Le succès remporté par cet ouvrage l'a incitée à faire de même pour le breton. Elle a chargé un maître assistant de la faculté des lettres et sciences sociales de Brest, M. Fanch Morvannou, de rédiger une méthode, « le Breton sans peine ». Le livre sera tiré à cinq mille exemplaires. Il sortira en librairie à Pâques.

Ecrit selon une progression pédagogique, le livre « le Breton sans peine » est complété par des mini-cassettes et par des disques.

P.T.T.

● *Paris-Portugal à l'automatique.* — Depuis le 1er mars, les abonnés au téléphone de Paris et de la région parisienne peuvent obtenir directement les abonnés portugais reliés à l'automatique, en composant sur leur cadran : le « 19 » (préfixe donnant accès en France à l'automatique international) puis, après audition de la deuxième tonalité, le « 351 » (indicatif du Portugal) suivi du numéro national de l'abonné demandé.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

ARMÉE

M. Michel Jobert : vers une armée de métier

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, fondateur du Mouvement des démocrates, expose, dans une interview à l'agence France-Presse, ses positions sur le service militaire et sur la défense.

M. Jobert se demande si, « *à notre époque et compte tenu de l'inadaptation du service, il n'apparaîtra pas très vite qu'après tout il n'y a pas beaucoup de différences entre la gendarmerie, les C.R.S., la police, tous des professionnels, et une armée de métier* ». « *Vous avez déjà,* précise-t-il, *la moitié des gens sous l'uniforme qui sont tout à fait de métier. Pourquoi n'irait-on pas aussi vers une armée de métier qui justifierait d'ailleurs la qualité des matériels mis en œuvre maintenant et qui exigent surtout des spécialistes ? Aussi le service militaire aujourd'hui apparaît-il pour le contingent seulement comme une sorte de stage de bonne à tout faire.* »

« *Le malaise de l'armée peut s'aggraver. On pourra, en effet, faire un peu de ravaudage, mais cela n'ira pas très loin. Rien ne pousse les jeunes à se persuader que le service militaire est indispensable. C'est cela l'essentiel. Et je ne vois pas,* dit M. Jobert, *qui, aujourd'hui, pourrait les persuader du contraire.* » L'ancien ministre est sceptique face au danger que ferait éventuellement courir à la démocratie une armée de métier, « *parce que si ce péril existe avec une telle armée, alors il existe aussi bien avec des corps de service d'ordre, qui sont des corps de métiers. Du reste,* souligne-t-il, *la Défense opérationnelle du territoire (DOT) montre qu'il y a des formes plus adaptées aujourd'hui de l'organisation de la défense à partir toujours d'un effort plus personnel des citoyens* ». « *Si l'on supprime le service militaire*, ajoute M. Jobert, *je suis convaincu que l'on devra évidemment, pour des raisons de défense nationale, organiser et développer la DOT. Cela veut dire, en schématisant, que le citoyen a la disposition de son arme, qu'il est organisé en petites cellules pouvant résister à des situations dramatiques dues, par exemple, à des bouleversements atomiques et que ce « citoyen-soldat », qui n'aura pas fait de service militaire, effectuera régulièrement pendant une partie de son existence des périodes d'instruction et d'entraînement dans la collectivité à laquelle il appartiendra et à laquelle il sera rattaché. Ainsi, en deux périodes judicieusement choisies avec un bon instructeur, il saura se servir d'armes individuelles, ou même d'un bazooka...* »

En ce qui concerne les essais nucléaires, M. Jobert estime que « *si l'on renonce aux expériences dans l'atmosphère, nous allons régresser, parce que nous avons encore besoin de ces expériences pour mettre au point nos armes nucléaires. Je le dis depuis juillet, personne ne m'a contredit, et même beaucoup de militaires m'ont écrit que j'avais raison* ». (...)

M. Jobert tient pour essentielles les conditions d'utilisation de l'armement atomique tactique (le Pluton) : « *Le grand débat, en effet, est de savoir si nos missiles atomiques tactiques iront tenir un créneau dans ce dispositif de l'OTAN, par exemple face à la Tchécoslovaquie, ou s'ils resteront du côté de Strasbourg, prêts à intervenir sur le territoire allemand pour protéger notre propre territoire. Alors, on comprend bien que les Allemands nous poussent davantage vers l'Est et que les Américains trouvent fâcheux qu'il y ait, en arrière de leur dispositif en Europe, des gens qui, à un moment, pourront s'estimer menacés et prendre des initiatives ne cadrant pas forcément ni avec les plans militaires ni avec les objectifs politiques des Américains face aux Soviétiques.* » (...)

» *Si nous, les Français, nous étions englués dans un dispositif genre OTAN, tenant un petit créneau face à l'Est, nous ferions ce qu'on nous dirait de faire. C'est dès avant qu'il faut mesurer la liberté dont notre indépendance a besoin.* »

Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, la mise en place dans les unités de missiles Pluton armés de têtes atomiques tactiques permet « *de peser considérablement sur le plan stratégique, parce que les grandes puissances nucléaires se disent : ces Français, il s'en trouvera bien pour déclencher un feu atomique ici ou là qui provoquerait l'escalade atomique* ».

M. Jobert conclut que « *la défense nationale est une traduction pratique de l'exigence de l'indépendance nationale. Si on décide que nous vivons dans un monde où l'idée d'indépendance nationale est une idée fausse, alors n'ayons pas de défense nationale* ».

M. Bourges : l'armée doit demeurer hors du débat politique

Répondant à une question écrite de M. Gilbert Schwartz, député communiste de Meurthe-et-Moselle, qui lui demandait la levée des sanctions disciplinaires prises à l'encontre du sergent Pascal Delmont, à la suite de la manifestation de Nancy (*le Monde* du 19 février), M. Yvon Bourges, ministre de la défense, écrit notamment :

« *Les formations politiques ont, comme il se doit dans une démocratie libérale, toute latitude pour exposer leurs vues et leurs propositions. Si le parti communiste a des suggestions à présenter, des solutions à préconiser pour l'organisation de la défense ou le service militaire, ce n'est pas en développant une action politique dans les unités militaires qu'il doit le faire, mais dans le cadre des lois de la République.* »

M. Bourges rappelle, d'autre part, l'article 10 de la loi du 13 juillet 1972 : « *Les militaires servant au titre du service national qui seraient membres de groupements politiques ou syndicaux avant leur incorporation ou leur rappel à l'activité peuvent y demeurer affiliés. Ils doivent toutefois s'abstenir de toute activité politique ou syndicale pendant leur présence sous les drapeaux.*

» *C'est pour avoir méconnu ces dispositions que le sergent Pascal Delmont a fait l'objet d'une sanction disciplinaire.*

» *La question posée,* conclut M. Bourges, *revient en définitive à savoir si le parti communiste, à travers ses organisations et ses militants, entend ou non respecter la loi. L'armée est au service de la nation. Elle doit, conformément à la tradition de la République, demeurer hors du débat politique. C'est pourquoi l'action des partis et mouvements politiques ne saurait être tolérée en son sein.* » (...)

Information pour les droits du soldat souhaite créer un syndicat des appelés et des engagés

Se présentant le visage masqué, en uniforme de marin, d'aviateur et de soldat de l'armée de terre, trois jeunes gens ont lancé un appel « solennel » à la réunion d' « états généraux du soldat », dimanche 2 mars, à Suresnes (Hauts-de-Seine), lors de la conférence nationale de l'organisation Information pour les droits du soldat.

Sous la présidence, notamment, de M. Laurent Schwartz, membre de l'Académie des sciences, et du Père J. Cardonel, dominicain, l'organisation Information pour les droits du soldat a tenu sa première conférence nationale depuis sa création, en juillet 1974, dans une salle du Théâtre Jean-Vilar, cédée par le maire socialiste de Suresnes, M. Robert Pontillon, conseiller général des Hauts-de-Seine, qui fut chaleureusement remercié, en la circonstance, par les animateurs du congrès. M. Pontillon n'assistait pas aux débats, mais diverses organisations avaient délégué des représentants, parmi lesquels la C.F.D.T., la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature, le Mouvement d'action judiciaire, le Syndicat des soldats hollandais, la Jeunesse étudiante chrétienne, le Mouvement pour le désarmement, la liberté et la paix, ainsi que le Mouvement pour le retrait d'Irlande des troupes britanniques.

Les participants à cette conférence nationale ont adopté à l'unanimité la charte du mouvement.

« *L'absence des droits démocratiques au sein de l'organisation militaire*, est-il dit dans cette charte, *tend à vouloir couper le soldat du citoyen et à dévier l'armée de sa finalité qui est la défense du peuple. (...) Information pour les droits du soldat entend réaliser la plus large union de toutes les forces ouvrières, politiques et syndicales, de toutes les organisations et associations démocratiques, afin de créer un vaste mouvement de solidarité et de soutien des soldats et de leurs revendications. Le mouvement entend également jeter les bases d'un syndicat des appelés et de engagés qui pourrait se constituer à partir de l'expérience des comités de soldats, de marins et d'aviateurs existant déjà dans des casernes ou dans des bases.* »

A l'issue de cette conférence nationale à Suresnes, les trois jeunes gens en uniforme ont « *solennellement appelé à la tenue d'états généraux du soldat, marin et aviateur, qui réuniraient des délégués des casernes, des bases ou des navires, afin d'unifier le mouvement au travers de campagnes nationales* ».

Parmi les revendications avancées figurent notamment : le libre choix de la date, entre dix-huit et vingt-cinq ans, et du lieu d'incorporation ; la suppression des incorporations hors des frontières ; la solde égale au SMIC, et les transports gratuits ; la suppression des tribunaux permanents des forces armées, de la sécurité militaire et de toutes les sanctions disciplinaires ; le droit de résiliation des contrats pour les engagés volontaires et la liberté totale d'information, d'association et d'expression.

★ Information pour les droits du soldat, M. Bertrand Jullien, boîte postale n° 112, 75825 Paris, Cedex 17.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux

Cégos-Culture et Profession

développe son action de formation et de conseil dans les entreprises.

Equipe pluridisciplinaire, nous cherchons à nous adjoindre deux nouveaux membres dont nous définissons le profil dans le sens de notre politique de développement:

- l'un doit avoir une expérience internationale de système ou de projets éducatifs; il doit être disposé à exercer son activité à l'étranger pour 50% de son temps;
- l'autre doit bien connaître la théorie et la pratique de l'apprentissage chez l'adulte et chez l'enfant.

Une préférence sera donnée aux candidats qui auront de surcroît une expérience industrielle.

Cégos Culture et Profession aide :

- les individus et les groupes à prendre part aux changements;
- les entreprises à rendre éducatives leurs activités et leur évolution;
- les dirigeants à maîtriser leur nouveau rôle.

anime des actions de formation
crée des méthodes pour l'éducation permanente.



Adressez votre candidature à L. CRAYSSAC
Directeur Adjoint - Cégos Culture et Profession
réf. M.70.200 - 33 quai Gallieni 92153 SURESNES

ENTREPRISE MULTINATIONALE
de dimension mondiale
recherche
pour l'ALGERIE

INGENIEUR E.T.P. ou similaire

Expérience de plusieurs années dans la construction de bâtiments industriels.

Il sera chargé de faire la liaison entre la Société d'Engineering et l'entreprise de travaux publics.

Ce travail implique de vivre en Algérie pour 2 à 3 années.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à No 95631 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Blue Bell Europe est une firme américaine avec siège européen à Bruxelles.

Nous désirons nous adjoindre un

juriste

droit international

pour assister notre équipe de direction lors des contrats et engagements qu'elle prend aussi bien en Europe que dans différents pays d'Outre-Mer.

Nous avons besoin, pour exercer cette fonction, d'un docteur en droit ayant quelques années d'expérience dans la pratique du droit commercial et social. Il travaillera avec des conseillers locaux.

Les relations avec la clientèle étant essentiellement internationales, une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire.

Adressez une lettre avec background professionnel et prétentions à
Mr. B. Janssen, Recruitment Coordinator, rue de Brabant, 62/66, B-1030 Bruxelles (Belgique).

Wrangler

Importante société de tuyanteries industrielles spécialisée dans les installations chimiques, sidérurgiques et de raffineries

recherche

2 INGÉNIEURS SOUDEURS

Age 25 ans minimum, pour chantiers en ALGERIE.

Ecr. avec C.V. et prét. à Publ. CHATELAIN, 63, rue de la République, 69288 LYON Cedex 1 s/n° 291, q. t.

POSTES d'

INGENIEURS à *MONTREAL*

créés dans le cadre du programme hydro-électrique du Grand Nord Canadien (durée des travaux : 10 ans)

• INGENIEUR HYDRAULICIEN (référ. 730211)

Etablit et révise les critères de conception des ouvrages hydrauliques (canaux d'amenée, prises d'eau, chambres d'équilibre, canaux de fuite, évacuateurs,...)
Ing. diplômé Ponts Mines — ENSEEIHT, ENSH, ENSG + mini 5 ans expér. domaine hydro-électrique.

• INGENIEUR MECANIQUE (référ. 730212)

Conçoit tout l'équipement de service des centrales, systèmes de distribution (eau, feu, refroidissement).
Ing. ECP — ENSM — ESTP (Me) + 3 ans expérience poste équivalent.

• INGENIEUR GENIE CIVIL (référ. 730213)

Coordonne la conception des structures béton - acier requises dans les aménagements hydro-électriques.
Ing. Ponts, ENSG, ENSM, ESTP (TP) + mini 10 ans expérience conception ouvrages grande envergure, structure hydraulique, galeries souterraines.

Salaire 22 à 25000 $ an. Voyage aller famille - Indemn. déménag. 1000 $ - Statut d'immigrant (législ. soc. et fisc. canad.) — Semaine 37 h 1/2 sur 5 jours.

Adresser SOUS REFERENCE C.V. détaillé précisant nature des travaux effectués (conception cond. de chantier) et prétentions de salaire à :

CENTRE DE SYNTHESE
10, rue de Léningrad - 75008 PARIS
qui enverra notice détaillée.

GROUPE INTERNATIONAL

Exerçant son activité principale dans le domaine de l'industrie mécanique (production d'énergie, automobile, machines-outils, etc.)

recherche
pour son siège européen à Bruxelles

JEUNES INGÉNIEURS
(Arts et Métiers ou équivalent)

ayant quelques années d'expérience d'atelier dans le domaine de la fabrication mécanique.

ayant une connaissance courante de l'Anglais,

disposés à s'établir à Bruxelles et à beaucoup voyager dans les principaux pays d'Europe Occidentale,

pour remplir les fonctions de « Project Engineer » au sein d'équipes d'ingénieurs consultants.

Les intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae et prétentions à :

Ingersoll Manufacturing
Consultants International s.a.
7, rue de la Science. — B-1040 BRUXELLES.
à l'attention de M. F.-T. Curtin, Managing Director.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
recrute pour poste permanent

TRADUCTEUR

diplôme universitaire, langue maternelle française connaissances approfondies de l'anglais, notions d'espagnol.

Expérience internationale indispensable.

Rémunération agent expatrié à partir de 45.000 FB net plus allocations.

Il ne sera répondu qu'aux candidats susceptibles d'être retenus.

Adr. curric. vitae au Chef du Service Linguistique, Conseil de coopération douanière, r. Washington 40 - B-1050 BRUXELLES (Belgique).

ENTREPRISE TRAVX PUBLICS
recherche pour
EXTREME-ORIENT

Un Ingénieur Travaux

pour construction de ponts en béton précontraint.

Expérience 7 à 8 ans.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C. V. détaillé et photo, n° 1.561, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

emplois régionaux

TOULOUSE

Nous sommes une société française (C.A. 100 millions) spécialisée dans la distribution de produits industriels (plusieurs millions de clients)

Nous recherchons notre

CHEF du SERVICE COMPTABLE

Agé de 28 ans minimum, il sera titulaire du DECS ou d'un diplôme équivalent et aura une expérience de 2 à 3 ans à un poste similaire, si possible dans le domaine de la distribution
Il travaillera en liaison avec le service informatique et sera chargé de la comptabilité générale, analytique, budgétaire et des problèmes de trésorerie à court terme.

Ecrire avec C.V. photo et prétent. à N° 95.865 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante filiale
de Groupe Métallurgique (400 millions CA)
cherche

SPÉCIALISTE

gestion de trésorerie
et comptabilité prévisionnelle

Formation : H.E.C. - ESSEC ou équivalent avec expérience comptable et financière, acquise de préférence dans Groupe Industriel ou cabinet d'expertise comptable

Lieu de travail : grande ville du Nord.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à n° 8.046, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

HYPERMARCHÉS AUCHAN

C.A. 74 : 2 milliards - C.A. prévu 76 : 3,5 milliards
pour faire face à son expansion : ouverture de 8 hypermarchés en 75 et 76, toutes régions de France.

RECHERCHENT :

● Directeurs d'hypermarché

Ils doivent être des chefs d'entreprise responsables de leur personnel, de leurs investissements, de leurs marchés et de leurs résultats (200 millions de C.A./an). Ils doivent être des animateurs d'hommes et de produits.

● Chefs de secteur

responsables du 1/5 d'un hypermarché.
Dans le cadre d'une structure décentralisée, ils doivent prendre toutes mesures et initiatives (personnel, organisation, investissements, politique commerciale) favorisant le développement de leur secteur et l'animation de leurs hommes.

● Chefs de rayon

Ils sont responsables de leur personnel, de la gestion des stocks, des achats et des résultats de leur rayon. Ils participent à la sélection de leurs produits.

● Chefs de produit - acheteurs

(Lieu de travail : Lille)
Ils sont responsables, à la Centrale d'Achat, de l'analyse des marchés de consommation et de production, de la définition des assortiments, en liaison avec les responsables des hypermarchés, de la négociation des conditions d'achat et de la promotion de leurs produits dans les magasins.

NOTRE EQUIPE VOUS ACCUEILLERA ET ASSURERA LA FORMATION NECESSAIRE AUX LARGES POSSIBILITES D'AVENIR QUI VOUS SERONT OFFERTES.

Vous devez être des gagneurs et avoir le sens des responsabilités.
Le niveau d'enseignement supérieur est souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à : B.D. - Direction des Ventes - AUCHAN. Rue de la Cousinerie, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

Import. groupe machines-outils
RATIER - FOREST - G.S.P.
recherche

UN INGENIEUR DEBUTANT

pr développement et promotion activités électro-érosion dans domaine technique et commercial. Anglais ou allem. indispensable.

UN CHEF D'ESSAI

pour mise en route, essais, démonstrations. Quelques années expérience indispensables dans électro-érosion. Devra assurer définition et suivre réalisation des outillages.
Niveau B.T.S. ou équivalent. Anglais ou allem. indispensable.

Usine ALBERT (80)

INGENIEURS

TECHNICAUX-COMMERCIAUX
Formation ingénieur ou équival. Anglais et allem. indispensables. Usine CAPDENAC (12).

Adres. C.V., photo et prétent. à G.S.P., 124, boulev. de Verdun, 92402 COURBEVOIE.

STE THERMALE REPUTEE
recherche

MÉDECIN
SPECIALISTE O.R.L.

POUR CREATION
D'UN CABINET THERMAL

Situation de départ assurée.

Ecrire n° 48.923, PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

A. M., 30 ans minim., expér. chaud. mécan. pr assur. coord. fabric. au sein équipe direction, belle sit. stab., avenir usine en expans. (800 pers.), ville impte Ouest. Adr. C.V. manuscr., photo n° 8.038, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE GROUPE

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

A PRIS RECEMMENT LA LICENCE DES REACTEURS NUCLEAIRES MARINS DU

COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

(GAMME 100 MW)

IL EN ETUDIE L'APPLICATION A LA PROPULSION NAVALE (PETROLIERS, METHANIERS, PORTE-CONTENEURS...)

ET AUX UTILISATIONS TERRESTRES (CENTRALES DE PRODUCTION D'ELECTRICITE ET DE VAPEUR INTEGREES DANS DES UNITES INDUSTRIELLES)

LE DEPARTEMENT NUCLEAIRE DE LEUR FILIALE A C B (ATELIERS ET CHANTIERS DE BRETAGNE) EST CHARGE DE LA CONSTRUCTION DE CETTE GAMME DE REACTEURS

LE GROUPE CHERCHE POUR CE DEPARTEMENT

PLUSIEURS

INGÉNIEURS

AYANT UNE EXPERIENCE DANS LES DOMAINES SUIVANTS : ENGINEERING DE CENTRALES, TECHNOLOGIE DE REACTEURS NUCLEAIRES (MECANIQUE, CHAUDRONNERIE, ELECTRICITE)

RÉSIDENCE NANTES

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions
ATELIERS CHANTIERS DE BRETAGNE
PRAIRIE AU DUC
NANTES

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour
sa Direction Régionale du SUD-EST

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
basé à LYON

Ce poste nécessite une expérience ayant mis en valeur :

- des qualités commerciales pour pouvoir aider les « Commerciaux » dans leurs négociations;
- des connaissances techniques (téléphonie souhaitée) pour organiser et mettre au point le support technique nécessaire à la vente;
- une compétence administrative pour diriger une équipe de deviseurs et assurer le suivi des commandes.

Poste à responsabilités.
Evolution possible pour candidat compétent.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous n° 9634-C3 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il doit être diplômé Ingénieur hydraulicien ou électricien et avoir une bonne expérience de suivi d'affaires de gros matériels d'équipement.
Anglais écrit et parlé nécessaire.

Adresser curriculum vitae à n° 96.360, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Caisse de Retraites Complémentaires
recherche

UN CADRE
de formation scientifique supérieure

(Actuaire, I.S.U.P., Ingénieur Grande Ecole ou maîtrise de mathématiques ayant une solide formation en statistiques).
Le titulaire sera âgé de 30 ans minimum et devra disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans, acquise si possible dans caisse de retraites, assurances ou banque.
Il aura pour mission la réalisation de certaines études à caractère statistique et participera à l'élaboration d'un nouveau système de gestion en ce qui concerne ses aspects tant administratifs qu'informatiques.
Le poste est à pourvoir à ANGERS et implique de fréquents déplacements à Paris.
La rémunération, qui ne sera pas inférieure à 55.000 F, sera fonction des titres et de l'expérience des candidats.

Adresser C.V. manuscrit et photo s/réf. 4.301, à : AXIAL Publ., 91, Fg St-Honoré, PARIS-8e, q. tr.



emplois régionaux

SPÉCIALISTE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

UN CADRE

offres d'emploi

Importante société produits chimiques

recherche pour son Département **matières premières pour peintures, vernis**

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste nécessite une bonne formation chimique. Expérience de la vente de produits techniques. Anglais souhaité. Déplacements assez fréquents.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 96.289 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Commerciale 1,2 milliard C.A. leader dans sa branche recherche pour PARIS, quartier Etoile

AUDIT INTERNE

Rattaché au Directeur Général, il devra en plus des fonctions habituelles d'audit, assurer la liaison entre les services commerciaux et les services comptable et informatique, assister le Chef Comptable pour l'élaboration des documents analytiques de gestion.

Ce poste exige :
- *Formation supérieure (ESSEC, SUP de CO).*
- *Expertise comptable*
- *Bonnes connaissances en Informatique*
- *2 ou 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit ou dans un poste similaire.*

Envoyer lettre manus., CV dét. et salaire actuel sous référence B au Consultants en gestion du Personnel GROUPE BBC *4, rue des Martyrs 75009 Paris*

Multinational Group seeks an

INTERNAL AUDITOR

to work out of its European headquarters in Paris

The successful candidate will participate in the control of European subsidiaries and in the reorganization of existing departments.

Nationality is not important but the candidate should :
- *be professionally qualified with a university degree,*
- *have had a similar experience in a multinational company,*
- *be fluent in English and French. A good knowledge of a third European language would be an asset.*

The job involves a frequent travelling in Europe.

Candidates are requested to send a Curriculum Vitae in the first instance (réf. 6931) to Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE IBM 370/135

INGÉNIEUR DIPLOME

(Formation scientifique ou économique) expérimenté en informatique de gestion, si possible dans le domaine de l'administration des ventes.

Ce poste, situé à Paris (8e), implique pour le candidat la capacité de prendre en charge l'analyse de projets importants et la supervision d'équipes de programmateurs.

Larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe en pleine expansion.

Adr. C.V. détaillé sous référence 4.911 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transm.

SALES REPRESENTATIVE

Challenging Career Opportunity

Your work :
A life-time sales career with a dynamic growth organization — Hunt Chemical. Hunt Products are manufactured both in Europe and America.

You will need :
Creativity — Ambition — Drive — Sales Aptitude — to sell outstanding products to the electronics and semiconductor industries. Experience preferred — Automobile Necessary.

You will receive :
Good starting salary, bonus and expenses. A rapid increase of your income is possible trough our unique bonus plan.

We are :
A growth compagny in the European and American markets and our now expanding new sales organization in France. Mail complete resume, in strict confidence, to :

SALE MANAGER - ELECTRONIC DIVISION



Hunt Chemical GmbH SarL
30, av. du Président-Wilson, 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS.

---

serete engineering

L'un des premiers groupes internationaux d'Engineering (2200 personnes dans le monde et 2 500 000 000 F d'investissements pour le compte de ses clients), poursuit son développement et recherche pour renforcer sa:

direction *de la gestion et du développement du* **personnel**

jeune ingénieur

intéressé par les relations humaines

SERETE estime en effet que la pratique des relations humaines est au moins aussi nécessaire pour une gestion moderne de l'entreprise que le savoir technique, le sens du commerce ou le goût des affaires.

Nous offrons à un jeune ingénieur diplômé de l'enseignement supérieur la possibilité de commencer sa vie professionnelle par une expérience pratique dans le recrutement et le développement du personnel cadre et de bureau d'étude.

Nous avons la prétention de travailler en équipe, une équipe solide mais difficile...

Si vous êtes intéressé, adress. votre candidature sous la référence MJL/HT 187 à Messieurs JOURDAN-LAFORTE ou TRAPET SERETE Engineering 72, rue Regnault 75013 PARIS

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE DE VENTE

(CHEF DE VENTES, DIRECTEUR DE VENTES, etc.) ou vous avez une formation commerciale et une bonne expérience de la vente.

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LA.

NOUS VOUS OFFRONS UNE POSSIBILITÉ UNIQUE DE VOUS DÉVELOPPER,

- un tremplin qui vous permet en quelques années de prétendre à des postes plus élevés ;
- la dimension internationale de notre société en devenant

CONSULTANT FORMATEUR

HEINZ GOLDMANN CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES

est un groupe européen implanté dans 14 pays d'Europe et aux Etats-Unis.

Nous sommes installés en France depuis un an et demi.

Nos séminaires de formation et de perfectionnement s'adressent aux directeurs commerciaux, *directeurs de vente, vendeurs.*

Nous offrons aux candidats une formation de 6 mois, un perfectionnement continu (un mois par an), un salaire élevé.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : M. Bernard MOULIN, CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES HEINZ GOLDMANN 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON.

---

emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL

CHOLET — 85.000 +

La Société (275 personnes) est spécialisée dans l'horlogerie de gros volume, la distribution de l'heure (lieux publics et entreprises) et le contrôle du temps. Elle recherche un Cadre Technico-Commercial de haut niveau (formation ingénieur de préférence) ayant déjà dirigé un réseau d'agences dans le secteur des biens d'équipement électrique. Anglais courant souhaitable.

France Cadres — 26, Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 566 M.

MDS Saisie et traitement périphérique de l'information

recherche pour son Agence de STRASBOURG

DIRECTEUR D'AGENCE

ce poste conviendrait à un INGENIEUR COMMERCIAL ayant au moins deux ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs ou de périphériques.

Adresser C.V. et photo à MDS FRANCE S.A., Direction Commerciale, 197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12 ou Tél. pour Rendez-vous 345-40-45, poste 3983.

GROUPE FRANÇAIS recherche

JEUNES CADRES et INGENIEURS économistes

- connaissant l'Anglais, pour des emplois dynamiques impliquant en cours de carrière des séjours à l'étranger.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 195 à Pierre LICHAU S.A. 50, allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE (650 personnes C.A. 125 millions de francs H.T.) recherche

ADJOINT DE DIRECTION GENERALE

- Capable de prendre en mains toutes les fonctions relevant de la Direction Générale, en priorité le Commercial et la Gestion.
- Homme jeune.
- Grande Ecole Commerciale.
- Expérience commerciale et Gestion.

La rémunération est à la hauteur d'un poste de très haut niveau.
Résidence à 1 heure de Strasbourg.
Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 72019C.

ORES 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG.

ANIMATEUR DE RESEAU DE VENTE

VERKAUFSREPRESENTANT

Wir sind ein international bekannter Hersteller elektrischer und elektronischer Schaltgeräte und gehören zu einer bedeutenden deutschen Firmengruppe.

Unsere Abnehmer sind der Elektro-Grosshandel und verschiedene Industriezweige.

Für den Ausbau und die Steuerung unserer französischen Vertriebsorganisation, mit Sitz in einer Grossstadt Ost-Frankreichs, suchen wir einen dynamischen Mitarbeiter.

Wir erwarten :
- längere Erfahrung im Elektromarkt
- fundierte kaufmännische und organisatorische Fähigkeiten
- Kenntnisse der deutschen Sprache
- Interesse und Verständnis für Technik.

Wenn Sie diese Aufgabe und eine ausbaufähige Position interessiert, senden Sie bitte Ihre ausführlichen Bewerbungsunterlagen mit handschriftlichem Lebenslauf in deutscher und französischer Sprache und Lichtbild an NANCET n° 593N HAVAS PARIS - 82, rue de Richelieu - 75002 PARIS

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

VISITEURS MÉDICAUX

DÉBUTANTS - POSS. PROMOTION INTERNE
LIBRES A PARTIR DU 7 AVRIL
25 a. mini., niveau BAC, disposant voiture
Fixe M. : 2.330 F + frais : 1.200 F env. + Primes sur objectifs
3 LOCAUX
1 PUY-DE-DOME + CANTAL
1 BOUCHES-DU-RHONE ; 1 EST
2 ITINERANTS CELIBATAIRES
1 EST ; 1 FRANCE
possibilité d'affectation secteur après un an envir.
Env. : C.V. + photo à MEDICAL MANAGEMENT (réf. 11) 5, rue de Surène - 75008 PARIS.

Importante Société du Nord de la France (près de Valenciennes)
recherche pour
la Division Aciers spéciaux de sa fonderie

INGÉNIEUR E.S.F.

ayant quelques années de pratique et connaissant si possible la fusion au four à induction.

Adresser réponse et curriculum vitae à n° 96.105, CONTESSE Pub., 20, av. l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Institut Saint-Joseph, 74200 Thonon, lic. philo., empl. immédiat, mars à juin. Téléphone 71-80-12.

Laboratoire universitaire recherche ingénieur-chimiste désireux préparer thèse d'électrochimie organique sur contrat de 3 ans. Adresser candidature et C.V. : professeur Cauquis, Laboratoire DRF/EOA GENG, B.P. 85, Centre de Tri, 38041 GRENOBLE, Cedex.

Coll. sect. mixte Cath., Alpes-Midi, cherche foyer ou cél. pr direction rentrée sept. 75, sér. réf. Ecr. 7.959, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE LOT-ET-GARONNE recherche

UN INFORMATICIEN

pour assurer la responsabilité complète du service Informatiq.
- Organisation des unités de saisie et d'exploitation ;
- Et dans ce cadre la prise en charge du lancement de l'ordinateur, prévu pour sept. 75.

Joindre photo.
Ecr. n° 8.065, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, avec C.V. + photo.

T.I.T.N.
recherche pour son agence d'AIX-EN-PROVENCE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérimenté en gestion, dispon. très rapidem. Env. C.V., prét. T.I.T.N., Provence Le Mansard, place Romée-de-Villeneuve, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Groupe important gestion et construction immobilière recherche : attaché de direction financière, diplômé, capable assumer direction services comptables et comptable diplômé expérimenté. Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle à Havas, Blois, sous le n° 702.121.

Centre de Vacances Bretagne (studios locations et camping) recherche

DIRECTEUR (TRICE)

saison 1975 (28-4 au 10-10). Expérience Village-Vacances exigée. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à AREPOS, 34, r. des Martyrs, 75009 PARIS.

LABORATOIRE DE RECHERCHES Sud de PARIS, recrute

INGENIEUR ou CHERCHEUR

en mécanique approfondie
(rhéologie, critères de rupture, caractérisation de matériaux divers).

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6921 Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui tr.

Pierre Lichau s.a.

PROCHE BANLIEUE SUD

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Pour un effectif de 90 personnes environ : tenue des dossiers, paies, déclarations sociales, règlements des notes de frais, etc.

Il assistera en outre le chef du personnel pour les travaux relatifs à la formation et au recrutement.

Nous recherchons une personne ayant quelques années d'expérience dans un poste similaire et qui connaisse l'anglais.

Adresser C.V., photo en indiquant rémunération souhaitée à GAUTRON PUBLICITE, 29, r. Rodier, 75009 PARIS, sous référence 2.435, qui transmettra.

STRAFOR

GROUPE FORGES de STRASBOURG

Leader Européen de son Marché recherche pour conduire son développement dans les domaines

Gestion, Marketing et Commercial

(France et Export)

JEUNES DIPLÔMÉS d'ETUDES SUPERIEURES

débutants ou possédant 2 ans d'expérience (maximum)

Il leur sera confié dès la formation des responsabilités soit à Paris, en Province ou à l'étranger.

Le recrutement sera conduit par le DIRECTEUR GENERAL.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 968 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

DIRECTEUR département technique

est recherché par **groupe industriel international pour son siège parisien.**

INGENIEUR Grandes écoles

compétence confirmée engineering usines clés en main. Connaissance souhaitée mais non indispensable Machines Fabrication et Transformation du PAPIER.

- responsabilité complète de la gestion du département technique.
- Age minimum 35 ans.
- Parfaitement bilingue Français-Anglais écrit et parlé.
- Fréquents déplacements à l'étranger.
- Poste d'avenir à pourvoir rapidement.

Ad. CV manus. photo, réf. et prét. Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 q.tr. (sous référence 2627)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE (Paris Sud)

recherche pour son **Département Aménagement**

Jeune ingénieur

(Centrale, ENPC, TP...)

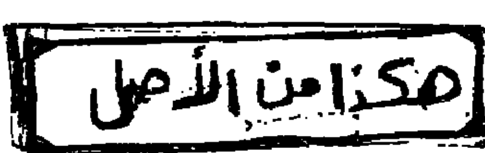
2 ans d'expérience dans les domaines :
- trafic urbain et interurbain ;
- études de transport moyen et long terme ;
- plans de circulation.

Expérience qu'il mettra en pratique dans des études dont il aura la responsabilité au sein d'une équipe en plein développement.

Adresser C.V. sous référence : NANCE (à mentionner sur l'enveloppe) à







	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Factory Mutual System

GROUPE D'ASSURANCE
A VOCATION INTERNATIONALE

cherche à former pour son bureau d'Engineering en expansion rapide des

INGÉNIEURS CONSEILS
EN PRÉVENTION-INCENDIE POUR RISQUES INDUSTRIELS

Ingénieurs Grande Ecole ou Diplômés Universitaires (Chimie, Mécanique, Electricité, T.P., etc.), débutants ou quelques années d'expérience industrielle, nationalité française, de préférence célibataires. Très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé. Age 22 ans minimum.
Déplacements France-Etranger 30 %. Contacts humains hauts niveaux hiérarchiques. Responsabilités. Salaire et avantages intéressants.

Formation initiale assurée par
STAGE AUX U.S.A.
d'un an environ.

Envoyer curriculum vitae en anglais avec photo à :

Factory Mutual International
Paris Engineering Office
avenue Charles-de-Gaulle
78150 LE CHESNAY.

Factory Mutual International est une filiale d'un groupe de compagnies d'assurances américaines. En expansion rapide, elle traite de problèmes d'engineering dans le monde entier. FMI fait partie du FACTORY MUTUAL SYSTEM établi depuis 1835 et dont les compagnies membres sont, avec plus de $ 300 milliards de capitaux assurés, les plus importants assureurs de risques industriels au monde. Ces compagnies furent les pionniers d'une approche scientifique des problèmes de lutte contre les incendies de risques industriels. Des techniques continuent à être élaborées dans le plus grand laboratoire de recherches du monde où des essais sont effectués pour la mise au point de critères de protection de l'industrie moderne et de ses produits en renouvellement constant.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS SECTEUR MÉCANIQUE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il a pour première mission, limitée dans le temps, de définir la stratégie et assurer la gestion d'une filiale de moyenne importance. Puis il prendra la Direction du plus important centre de profit du groupe (C.A. 300 millions de F - 3.000 personnes).

— Agé de plus de 37 ans.

— Il possède une formation supérieure d'Ingénieur (E.C.P., A.M. de préférence).

— Il parle l'Anglais couramment.

— Il a une expérience de Direction Générale d'une affaire industrielle d'au moins 100 millions de francs de C.A., acquise dans un secteur de biens d'équipement lourds (Mécanique, Chaudronnerie, etc.).

— Il est hautement qualifié en matière de gestion, stratégie industrielle et négociation de marchés importants en France et, si possible, à l'étranger.

Le poste comporte de réelles perspectives de carrière pour un candidat de premier plan.

Adresser curriculum vitae et rémunération actuelle à nº 96.173, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

ingénieur commercial

Pour participer à la prospection de sa clientèle, sema Informatique recherche un ingénieur commercial ayant :
- fait ses preuves pendant plusieurs années dans la vente de services informatiques (de préférence l'assistance).
- un niveau de formation Grande Ecole ou équivalent.
- des connaissances techniques à jour en informatique.

Rémunération élevée en fonction de l'expérience du candidat, comportant une partie variable.

Ecrire avec curriculum vitae, photo sous référence 4010, à R. LELEU.

sema selection
16-18, rue Barbès
92128 Montrouge
(Membre de l'ANCERP)

Pour lancer un nouveau produit, Société recherche
DIRECTEUR DES VENTES
pour recruter, former, gérer
un réseau de vente directe
(région parisienne)

Expérience d'animation de vente indispensable. Rémunération et perspectives importantes. Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à : I.C.S. 87, rue Taitbout. — 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ÉLECTRONIQUE
ayant larges gammes activités
Recherche pour PARIS (8e) ou Banlieue SUD
INGÉNIEUR BREVETS

Expérimenté, bon niveau, apte à traiter commutation téléphonique.
Ecr. avec C.V. ss réf. 824 à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8e, q. tr. Discrét. assurée.

- BROWN and ROOT -
Leader mondial de l'industrie pétrolière Offshore
recherche
en vue de l'accroissement rapide de son personnel

PERSONNEL OFFICER
• Bilingue Anglais — 25 ans MINI.

- *DIPLOMES : ENOES - ESSEC*
- *Expérience : 2-3 ans de préférence dans une Société d'Engineering*
- *Le/la candidat(e) retenu(e) sera une personne jeune, dynamique, habituée aux contacts humains et aux procédures de recrutement.*

Envoyer C.V. dét. avec photos, âge, expérience et prétentions à :



BROWN & ROOT FRANCE
Direction du Personnel
Cedex No 11 - 92081 PARIS-LA-DEFENSE

C&C

CFMK
(Cie FERGUSON MORRISON-KNUDSEN)
recherche pour son Bureau d'Etudes
DEPARTEMENT MECANIQUE
UN INGENIEUR EN CHAUDRONNERIE (VESSEL ENGINEER)

10 ans d'expérience minimum dans bureau d'engineering.
Branches : Pétrole - Pétrochimie - Chimie.
En outre spécialiste en chaudronnerie (5 ans d'expérience).
Connaissance de l'anglais et connaissance approfondie du code A.S.M.E. exigées.
Connaissance des codes européens appréciée.
Ecrire avec C.V. et références à J. Leroux — Chef du Personnel - CFMK - 13-15, rue J.P. Timbaud — 92136 Issy les Moulineaux.

C&C

SOCIÉTÉ 250 personnes Envir. FONTAINEBLEAU FILIALE GROUPE NIVEAU INTERNATIONAL

ACTIVITE : construction et réparation gros matériels (TP. pétrole, etc...)
recherche :

INGENIEUR
(32 ans minimum)
A. et M., I.C.A.M. ou équivalent

Au départ sera chargé :
Service Méthodes-préparation, devis et études de la valeur. Rattaché directement à la direction de l'usine avec possibilité rapide d'évolution vers un poste de direction.

PROFIL SOUHAITE :
En plus d'une certaine pratique atelier, minimum 5 ans responsabilités méthodes, préparation, lancement en mécanique générale, mécano-soudure, petites séries. Connaissance gros matériels indispensable (T.P. et pétrole souhaité).

REMUNERATION DE DEPART
de l'ordre de 70.000 F/an.

Adresser lettre manus. avec C.V. sous nº 95.810
cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — *membre de l'ANCERP*

ADJOINT (TE) de DIRECTION
Si vous êtes :
Ambitieux(se), dynamique, ordonné(e) et âgé(e) de 25 ans minimum, en excellente santé.
Si vous tapez bien
et vous-même le courrier que vous aurez rédigé (1 heure par jour environ).
Si vous avez
de bonnes connaissances d'Anglais et peut-être d'Allemand et d'Italien.
Assez d'autorité pour,
auprès d'un personnel ancien, remplacer le Directeur souvent en voyage.
Il y a peut-être chez nous :
VOTRE SITUATION D'AVENIR
Nous importons :
des sacs du soir, des sacoches en cuir, des objets de cadeaux.
Notre affaire se développe :
Ventes 1974 : 5.000.000 de francs.
Avec 12 employés et 13 représentants.
Le salaire
sera confortable et fonction des aptitudes.
Il s'y ajoutera un intéressement au résultat.
Ecrivez-nous à la main avec C.V. et photo (ret.)
P.M.P. au nº 6.238, 63, rue de Provence. PARIS (9e), qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS DE BEAUTÉ
recherche
CHEF COMPTABLE
(30 ans minimum)
Niveau D.E.C.S. ou équivalent

Le poste nécessite une sérieuse expérience professionnelle en :

— Comptabilité générale.
— Comptabilité analytique (prix de revient).
— Gestion budgétaire.
— Gestion financière (trésorerie).
— Bonnes connaissances en informatique.

Env. C.V. man. dét. et photo réc. à numéro 96.026, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
en expansion constante
recherche
pour sa filiale informatique
(PONT de NEUILLY)
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils devront IMPERATIVEMENT satisfaire aux conditions suivantes :
— formation I.U.T. (ou équivalente),
— expérience minimale de 3 ans,
— parfaite maîtrise du COBOL-A.N.S.

Ils auront la possibilité d'évoluer au sein d'une entreprise dynamique utilisant UN MATERIEL IBM 370 SOUS OS/SUR VS 1 + TP (CONNAISSANCE C.I.C.S. APPRECIEE).

Sous contrôle d'un chef de projet, ils assureront la réalisation complète de l'analyse au lancement des traitements qui leur seront confiés, et participeront à la formation des utilisateurs.

En raison de la rémunération et des perspectives de l'Entreprise, ces postes ne peuvent convenir qu'à des CANDIDATS DE VALEUR.

Env. C.V. manuscrit à PARFRANCE, sous nº 4.058, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

ARAMEL LHOMARGY — JOBIN YVON

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
recherche
pour compléter son équipe « PROMOTION »
RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

SON ROLE : chargé, en collaboration avec les différents chefs de produits, de la rédaction des notices commerciales, articles rédactionnels, etc.

NOUS RECHERCHONS une personne (homme ou femme), de formation universitaire, aimant écrire et ayant de préférence une expérience dans le journalisme ou l'édition (si possible scientifique).

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à : INSTRUMENTS S.A., Département « PROMOTION », 15, av. Jean-Jaurès, B.P. nº 38, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

ÉTABLISSEMENT A GESTION AUTONOME D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL étudiant et réalisant des systèmes utilisant des matériels électromécaniques et électroniques,
recherche
UN INGÉNIEUR
(E.S.E. - Télécom - Centrale Polytechnique)
35 ans minimum

Pour assister la Direction dans l'animation et la coordination des services techniques et de recherches et les services commerciaux dans la recherche des marchés.

Une expérience industrielle dans un poste à responsabilité technique est indispensable. Bonne connaissance de l'anglais demandée.

Evolution de carrière assurée.

Adr. curriculum vitae et prétentions à nº 96.207, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

MANAGEMENT
BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

Une importante société américaine élargit ses opérations internationales. Nous recherchons des collaborateurs imaginatifs et objectifs qui estiment que leur situation actuelle n'offre pas les possibilités ou les occasions dont ils ont besoin pour se suffire réellement à eux-mêmes et se réaliser pleinement et, finalement, pour obtenir des gains financiers importants. Si vous avez exercé pendant plusieurs années des fonctions à responsabilités et si vous avez de l'expérience dans la formation de groupe, vous êtes probablement qualifiés pour une situation parmi nos collaborateurs. Vous apprendrez nos activités dans les meilleures conditions, avec U.S. « training », suivi dans la pratique même de vos fonctions et vos responsabilités ainsi que vos gains progresseront rapidement.

Adresser votre C.V. en anglais, comprenant des informations relatives à votre niveau d'instruction, votre expérience, votre rémunération actuelle, sous référence no 3.049, à SPEEAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 - PUTEAUX, qui transmettra.

Audit
Un IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
C.A. 4.500 M.F. - effectif 25.000 personnes.
recherche un
collaborateur de très haut niveau
minimum 35 ans pour lui confier un poste de
directeur de l'audit

mission :
Restructurer le service d'Audit Central du Groupe, constituer autour de lui et animer une équipe d'une dizaine de personnes.
Définir et mettre en place de nouvelles méthodes d'Audit inspirées des Anglo-Saxons.
Superviser les travaux des auditeurs décentralisés dans les filiales les plus importantes.
Coordonner les missions de certification des comptes par les Cabinets Externes (Société côtée à l'étranger).
Pour être candidat, il faut avoir une solide expérience de l'Audit acquise dans un Groupe International ou dans un Cabinet Anglo-Saxon.
Pratique courante de la langue anglaise indispensable.
Pour en savoir davantage, Adress.CV, prét. à M.A. BORDES

C.D.S.
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS.
(sous référence 3459)
(discrétion assurée)

a.b

ENTREPRISE EXPORTATION
D'INSTALLATIONS ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES
Groupe multinational
recherche pour
Coordination Technique et Approvisionnement :
— équipements industrie chimique,
— machines et matériel de construction.
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
- formation ingénieur diplômé ;
- 3 ans expérience prof. min. exigée ;
- parfaitement bilingue français-allemand.

Ecrire avec curr. vitae, pohto et prétentions à : KLOCKNER INA FRANCE S.A.R.L., 27, rue Marbeuf, Paris (8e).

Informatique : formation et documentation technico-commerciale

L'équipe marketing dynamique d'un des leaders de la péri-informatique française cherche un RESPONSABLE pour la formation des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux, leur information permanente, et la documentation technico-commerciale.

Vous avez de solides connaissances en télé-informatique, en mini-ordinateurs, éventuellement en saisie de données.

Anglais nécessaire.
Expérience commerciale appréciée.
Nombreuses évolutions possibles.

Adresser votre C.V. et prétentions à No 95.644 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INDUSTRIE DES MÉTAUX
Important Groupe français, 10.000 pers., cherche pour gérer son association de formation :

RESPONSABLE DE LA FORMATION
Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur ayant vécu pendant 4 à 5 ans les problèmes de l'entreprise soit dans un poste opérationnel, soit comme organisateur.

MISSION :
Basé à Paris, dépendant du vice-président de l'Association, il participera à l'analyse des besoins à tous niveaux, aux négociations avec les organismes de formation, à l'adaptation des programmes à des groupes hétérogènes de personnel, enfin, à la gestion des opérations en suivant leurs applications et en contrôlant leurs résultats.

Ecrire avec C.V. sous référence PERFORMAT à :

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

RENARDET ENGINEERING
recherche pour postes d'études
au Siège de la Société à PARIS
INGÉNIEURS
DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE
(Ponts et Chaussées, Centrale, T.P. ...)
ayant au moins 5 ans d'expérience en calculs de béton armé et en études de Génie Civil de travaux publics, particulièrement pour aménagements hydrauliques et installations portuaires.

Langue anglaise appréciée.

Envoyer lettre de candidature, C.V. détaillé et une photographie au Service Recrutement à l'attention de Mlle VEGA, 5 bis, rue Keppler, 75116 Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, rue Nélaton - 75015 Paris
recherche pour ses SERVICES PARISIENS

INGENIEUR TOPOGRAPHE

Issu d'une école spécialisée - possédant de solides connaissances en mathématiques et électronique, et ayant une excellente pratique de l'anglais.

- Sera chargé de la préparation, la supervision et l'exploitation des positionnements pour *les campagnes géophysiques.*
- Devra travailler en liaison avec le centre de calcul informatique et les ingénieurs géophysiciens.
- Sera par la suite affecté dans une misison Outre-Mer.

Ecrire sous référence No 95.870 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15. C&C

GRANDE BANQUE AMÉRICAINE
Quartier Etoile
recherche

CADRE de BANQUE

30 ans minimum

Réunissant :
- Une très bonne connaissance de la langue anglaise ;
- Plusieurs années d'expérience dans les services Etrangers, Caisse, Guichet ;
- Parfaitement au courant de la réglementation des changes ;
- Capable d'assumer toutes les opérations de caisse aussi bien avec la clientèle particulière et touristique que commerciale.

Rémunération intéressante.
Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. sous réf. 724.126, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

SOCIETE
JAs HENNESSY & Cie
à COGNAC
recherche pour sa
Direction Financière
UN JEUNE
Expert Comptable
ou titulaire du
DECS

ayant passé quelques années dans les services comptables et financiers d'une Entreprise.
Il participera étroitement à la mise en place d'une réorganisation pratique des services de comptabilité générale et analytique, ce qui rend indispensable de très bonnes connaissances financières, comptables, juridiques et fiscales.
Possibilités de carrière dans la Société.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 971
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

INFOREX
Systèmes d'Informatique
recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

pour systèmes multiclaviers
Postes à pourvoir :
PARIS ET PROVINCE
Expérience similaire appréciée
Anglais technique lu nécessaire
Envoyer curr. vitae détaillé et prétentions à :
DIRECTION TECHNIQUE
10, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Attachés commerciaux

Nous avons les trois atouts de la réussite, il ne nous manque qu'un as - VOUS - pour étaler notre jeu.
Vous êtes jeune et ambitieux, diplômé d'une École de Commerce, ou expérimenté.
Votre activité s'exercera dans un marché au potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables, vous aurez un salaire à vos mesures.
Vous bénéficierez d'un stage de départ rémunéré.
Des postes sont actuellement créés dans la région parisienne l'Est et le Nord de la France.
A vous de jouer...et merci d'écrire sous référence V.25 à Gilles LELOUVIER.
RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert 93600 Aulnay/Bois

IMPORTANTE SOCIETE EN CONSTRUCTION THERMIQUE ET NUCLEAIRE
recherche

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

pour son siège social VELIZY-VILLACOUBLAY

UN INGÉNIEUR

pour contrôle non destructif pour son usine à LANNOY (Nord)
Pour ces deux postes :
— formation ESAM ou équivalent, diplôme ingénieur soudeur, ESSA si possible, connaissance en métallurgie appréciée, 5 ans d'expérience environ,
pour
- conseils au bureau d'études, étude et mise au point de spécification de matériaux et mise en *œuvre, suivi* d'essais *technologiques,* agréments de fournisseurs.

Anglais indispensable, allemand souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétent. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence n° 1.331.

ENGINEERING FRANÇAIS
CHIMIE et PETROCHIMIE
recherche d'urgence

INSPECTEURS DE FABRICATION

SPECIALISTES EN CHAUDRONNERIE
Expérience 5 ans minimum. Déplacements France-étranger limités à 4 jours par semaine. Contrat illimité.
Téléphoner pour rendez-vous au 229-20-68.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ T.P. PARIS 8e
recherche
pour son siège d'exploitation de PARIS 19e

CADRE ADMINISTRATIF

- ayant le sens des responsabilités ;
- une formation sanctionnée au minimum par un B.T.S. ou diplômé d'une école commerciale ou comptable ;
- parlant si possible l'anglais ou pouvant acquérir rapidement la maîtrise de cette langue ;
- de bonnes connaissances juridiques et commerciales POUR ANIMER :
  — le service achats et le compte clients,
  la partie administrative du service ventes à l'exportation.

13e mois, chèques restaurant, avantages sociaux.
Adresser C.V. et photo sous référence 7.576 : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Groupe bancaire.- Paris (8e)
recherche pour la création d'un département de
CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT AUX ENTREPRISES

UN RESPONSABLE de haut niveau

Le candidat devra avoir exercé des fonctions de responsabilités dans ce secteur du crédit sur les plans : commercial, analyse des risques, gestion des crédits.
Il s'agit d'un poste d'avenir, dépendant largement des performances obtenues.
Adresser C.V. et photo sous n° 4.327 à AXIAL Publ., 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE EN CONSTRUCTION THERMIQUE ET NUCLEAIRE
recherche pour son département Qualité Contrôle

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour son siège social à VELIZY-VILLACOUBLAY.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour son usine à LANNOY (Nord).
B.T.S. ou D.U.T. mécanique générale ou chaudronnerie. Sérieuses connaissances en soudage. Quelques années d'expérience exigées. Anglais indispensable, allemand souhaité. Déplacem. France et étranger.
Ecrire avec C.V. et prétent. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence n° 1.332.

DEUTSCHER JOURNALIST

wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht.
Voraussetzung :
Perfekte Kenntnisse der *französischen Sprache.* Englisch oder spanisch Kenntnisse erwünscht.
Zuschriften an : Agence France-Presse, 13, place de la Bourse. 75002 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE
de premier plan
recherche pour faire face à l'expansion de ses activités en France, et dans des perspectives de carrière exceptionnelles

Un cadre

spécialisé dans l'étude et le financement d'opérations immobilières.

Un cadre

spécialisé dans le Crédit à l'exportation.

Une formation enseignement supérieur et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.
Adresser lettre + CV sous référence ODON (à mentionner sur l'enveloppe) à
EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

CUTLER-HAMMER EUROPA (France)
recherche pour son
SERVICE APPLICATIONS
(variation de vitesse et systèmes)

INGENIEUR confirmé

— ayant expérience de quelques années dans le domaine des variateurs de vitesse électroniques pour moteurs C.C. et de leurs applications ;
— capable de réaliser l'engineering d'équipements électriques et électroniques ;
— bonne connaissance de l'anglais exigé.
Lieu de travail : La Garenne-Colombes (Défense).
Envoyer curriculum vitae et prétentions Service du Personnel, 71, bd National, 92250 LA GARENNE-COLOMBES.

CHEF des SERVICES COMPTABILITÉ

recherché par groupe de Sociétés de MÉCANIQUE de PRÉCISION
— Niveau Expertise Comptable ;
— Sérieuses références notamment dans l'utilisation de matériels électroniques de grande capacité ;
— Age minimum 45 ans ;
— Rémunération élevée.
Env. lettre man., C.V. et photo (réc.) à n° 95.572, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
recherche

AGENTS TECHNIQUES

ASSISTANTS D'INGÉNIEURS
EXPERIMENTES ou DEBUTANTS
I.U.T. ou B.T.S.
POUR FONCTIONNEMENTS SURETE PHYSIQUE DU CŒUR DE REACTEUR
BONNES CONNAISSANCES ANGLAIS
CONNAISSANCE INFORMATIQUE APPRECIEE
Adresser curriculum vitae et prétentions ss référ. C.P. 28 au n° 78.848, PUBLIALE - B.P. 153-02. 75062 PARIS CEDEX 02. Qui transmettra.

LE B.E.F.S. - ENGINEERING
en expansion continue
recherche

DIRECTEURS DE CHANTIERS

capables de diriger et de coordonner importants chantiers tous corps d'état
Pour :
PARIS - NANCY - LILLE - BLOIS
qui devront avoir une expérience de 4 ans de chantiers réels, être susceptibles de se déplacer, avoir de bons contacts et capacités de meneurs d'hommes.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo à : B.E.F.S. Engineering, 63, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

SOCIETE EN EXPANSION RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT EXPORT

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN GAZ LIQUÉFIÉ DE PÉTROLE

ayant pratique des problèmes d'exploitation, de distribution et de commercialisation dans ce domaine.
— Séjours fréquents de moyenne durée à prévoir à l'étranger.
— Parfaite connaissance de l'anglais indispens.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 658, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche pour renforcer une équipe

UN CADRE

Le candidat devra répondre aux exigences suivantes :
— formation économique ou commerciale supérieure ;
— connaître tous les aspects de la gestion d'une trésorerie d'entreprise liés à l'utilisation du marché des changes et des euro-devises ;
— aptitudes aux contacts et à la négociation.
Le poste à pourvoir comporte des possibilités réelles de développement personnel en France et à l'étranger.
Envoyer C.V. avec photo, n° 96.259, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DIRECTEUR MARKETING PRODUITS GDE CONSOMMAT. 40 ans min., parl. all., résid. Est de la France, aptitude au commandement, expérience de la vente. Ecrire : C. Angstheim, 94, b. d. Batignolles 75017 Paris.

AP. COBOL S/HB 6000
A.P. ASSEMB./T.S.O.
P.A. PL S/OS, pour 3 mois, 100 km Paris.
Pour Afrique du Nord, AP. et PROG. COBOL/H.B. 6000.
Tél. entretien, 202-49-49.

Association agréée par administration d'Etat accepte stagiaires pour initiation au caclul automatique. TECHNAM, 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS.

Sté importation rech. pour son département pièces détachées division automobile
UN CADRE COMMERCIAL ADMINISTRATIF
Semi-sédentaire. Expérience de gestion et d'animation de vente. Ecrire avec C.V., photo et prét. NAUDER, B.P. 272, 75766 PARIS CEDEX 16. Discrétion assurée.

Importante imprimerie 6e rech. ADJOINT CHEF COMPTABLE niveau DECS, 28 a. minimum, comptable gén. et analytique, notions informatique position cadre. Ecrire avec C.V. et prét. sous n° 18.250 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui trans.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour sa division Génie Industriel et Naval

INGÉNIEUR

Expérience bureaux de chantiers, armateurs, etc. Anglais courant parlé et écrit. Le poste comporte l'animation de groupes et la mise au point de documents techniques (vocabulaire maritime, mécanique gén) intéres. la normalisation nationale et internationale.
Ecrire s/réf. M 33 au service du *Personnel, Tour Europe, Cédex 7* 92080-PARIS-LA DEFENSE.

MIELE
Electroménager engage
1 PROGRAMMEUR GAP II
1 an expérience.
Il complétera l'équipe service informatique et préparera l'installation d'un IBM 3/15. Connaissance de l'allemand, restaurant d'entreprise. Tél. en P.C.V. ou Ecr. lettre manusc. et C.V. av. photo à MIELE, Le Coudray, 9, avenue Albert-Einstein, 93150 Le Blanc-Mesnil. 931-10-00

Société Electronique
recherche
A.T. 2-B ELECTRONICIEN ET INSPECTEUR DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
Env. C.V. et prétentions à CEVMI départ. télé indicat., 15, av. P.-Doumer, 75016 Paris.

STE CIDELCEM
31, rue Paulin-Mery, Paris-13e
recherche
COMPTABLE 2e ECH.
pour compt. générale jusqu'au compte d'exploitation et salaires Téléphoner pour rendez-vous à *M. Rouyer 580-29-20*

COLLABORATEUR SERVICE PAIE
30 a. min. Bonne expérience, connaissant conventions collectives *Métallurgie,* notions traitement paie informatique souhaitée. Adress. C.V., réf. et prétentions C.E.Ac. 18, quai de Clichy 92-CLICHY

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
recherche pour son département BANQUES DE DONNEES
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
titulaire d'un DUT informatique
DEUX INGENIEURS
DEBUTANTS
diplômés grandes écoles ayant suivi une option informatique.
Envoy. lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence OVIO (à mentionner/l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris-8e, qui tr.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS-13e, recherche pour son service CONTROLE
A.T.2 ELECTRONICIENS
Expér. demandée ds le domaine des mesures électroniques (courant continu et B.F.)
Esprit rigoureux et attiré par les problèmes de contrôle sur les composants électroniques. Ecrire ou se présenter A.O.I.P., 8 à 14 rue Charles-Fourier, PARIS-13e

JURISTE D'ENTREPRISE
recherché par société
Bonnes connaissances :
— Droit des sociétés ;
— Législation sociale ;
— Baux.
Adress. C.V., photo, prétent., à M. André, 40, r. Dussoubs (2e).

MAGASIN SPECIALISE
recherche
HOMME
FORMATION SCIENTIFIQUE
pr vte calculat. électr. de poch. Expér. vte souh. Bne sit. stab. Ecr. à 2.615, « le *Monde* » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous recherchons un futur
DIRECTEUR COMMERCIAL
Formation Sup de Co ou équivalent, ayant au moins 27 ans et 3 ans d'expérience pratique. Le candidat devra successivem. :
1) Faire preuve de ses aptitudes à la vente, en créant lui-même un noyau de clientèle dans la région parisienne ;
2) *Montrer qu'il est capable de créer et d'animer un groupe de vente ;*
3) Prendre en charge la responsabilité du développement de notre Société.
Celle-ci offre depuis 20 ans, à sa clientèle, des services de haute qualité (gestion notamment).
Les candidats que ne rebuteraient pas les débuts de ce plan de carrière doivent adresser leur C.V. manuscrit (en précisant leurs prétentions) à n° 8.045, « le *Monde* » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST SAINT-LAZARE recherche
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
NIVEAU DUT
LANGAGE COBOL
2 ou 3 années d'expérience. Le candidat devra être libéré du service militaire.
Envoyer C.V. et prétentions n° 96.310, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Centre Docum. rech. Titulaire Maîtrise informatique ou équiv., spécial. informatique, théorique. Pr anal. docum. Angl. oblig., allem. souh. Poste mi-temps. Ecrire : C.N.R.S., Bureau 107, 26, rue Boyer, PARIS (20e).

L.P.N.H.E. Ecole Polytechnique rech. UN INGENIEUR gde école formation *Mécanique,* quelques années d'expérience de Bureau d'Etudes en construct. mécan. Ecrire avec C.V. à M. Delcroa, L.A.L., Bât. 201, 95405, ORSAY

Organisme para-public de formation intervenant dans le secteur des
TRAVAILLEURS IMMIGRES
crée le poste de :
DELEGUE
à la fonction expansion pour la région parisienne. Cadre, chargé du développement des activités de l'organisme, notamment dans le secteur des entreprises. Homme de contacts à tous niveaux. Expérience commerciale avérée, expérience et motivation réelles pour la promotion de la Formation des Adultes dans un contexte difficile mais dynamique et attachant. Adresser curr. vitae et prét. ss réf. 2.638 à P. LICHAU *S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris* Cedex 02, qui transmettra.

Organisme de Recherche proche banlieue sud recrute :
1) UN CHERCHEUR
Informatique pour systèmes conversationnels. Bonne expér. FORTRAN et langage assembl. indispens. gestion fichier ou syst. temps réel apprécié.
2) UN CHERCHEUR
Recherche opérationnelle pour concevoir modèles simulation appliqués à probl. transport Formation R.O. et connaissance FORTRAN requises.
Diplôme Ingénieur exigé pour les deux postes.
Adrs. C.V. et prét. à Service Personnel IRT - B.P. 28 94110 ARCUEIL

GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son siège à PARIS
JEUNE CADRE COMPTABLE
Niveau D.E.C.S. ou équiv.
Participation en équipe restreinte aux travaux de consolidation
Ecrire avec prétentions et C.V. No 95.954 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

C.G.E.E. ALSTHOM
recherche pour REGION PARISIENNE dans l'activité électricité de bâtiment et installations industrielles
INGENIEURS D'AFFAIRES
CONFIRMES
INGENIEURS DIPLOMES
DEBUTANTS
Ecrire à M. SIVIEUDE, Directeur Succursale de PARIS, 23, rue des Bateliers, 93404 - SAINT-OUEN.

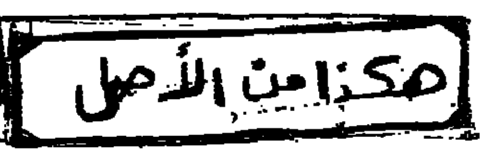
Société Transports internationx marchandises, recherche
DECLARANT
EN DOUANE
très expérim., connaiss. trafic route et fer. Poste de confiance et responsabilité, avantages sociaux, sécurité, 13e mois, cantine, mutuelle. Ecrire ou tél. JULES ROY, 34, rte du Bassin N° 6, 92234 GENNEVILLIERS. Téléphone : 793-69-32.

GROUPE IMPORTANT
recherche
INGENIEUR EN TELEPHONIE
POUR DIRIGER SERVICE TECHNIQUE ET COMMERCIAL
Installations courant faible, lignes souterraines. Entretien général.
T. 758-12-20. P.370

IMPORTANTS GROUPE DE SOCIETES REGION EST-PARIS
recherche
Pour seconder Chef-Comptable
CADRE
— 30 ans minimum.
— Possédant expérience en COMPTACILITE DE GESTION
(Prix revient. budgets, stocks, analyse des coûts, etc.)
Adress. C.V., photo et prétent. ss n° 18.650 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300-Vincennes, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue Nord-Est
recherche
UN INGÉNIEUR
E.C.A.M. - E.N.S.A.M. I.C.A.M. ou équivalent
Ayant une première expérience dans la mécanique de précision de petite série pour prendre la DIRECTION de son service.
METHODES USINAGE
Ecrire avec C.V., photo et prét., sous référ. 76 à : TH. C.S.F., SERVICE RECRUTEMENT, 53, r. Greffulhe, 92 LEVALLOIS.

CABINET D'ETUDES POUR L'INDUSTRIE
recherche d'urgence
DIRECTEUR D'ETUDES
2 CHARGES D'ETUDES
EN MARKETING ET MOTIVATION
Conditions strictes. Formation universitaire en psychologie et en économie. Expérience concrète des entreprises et de la méthodologie des études.
Env. C.V., photo et prétentions, n° 96.592, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche
INGENIEUR 3 A
GRANDES ECOLES
Plusieurs années d'expérience pour coordination informatique.
Ecrire avec C.V., à nº 96.113, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

C.I.T. ALCATEL
recherche pour
ARCUEIL
COMPTABLE II
titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. pour gestion d'un budget de frais généraux et des comptes de production.
Le candidat devra connaître la comptabilité industrielle et analytique.
De réelles possibilités d'évolution seront envisagées en fonction de ses compétences.
Adresser C. V. manuscrit et rémunération souhaitée au Service recrutement, 1, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

INFORMATIS
16, rue de Leningrad (8e)
INGENIEURS
spécialistes en téléphonie
PROGRAMMEURS NEAT 3/NCR
Tél. : 387-95-80

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement
COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité générale, déclarations fiscales et para-fiscales.
Se présenter avec références : 113, rue Anatole-France 92 Levallois - Tél. 758-12-20 Mº ANATOLE-FRANCE

Sté internationale Assistance juridique, pleine expansion, ch.
REDACTEUR (TRICE)
Sinistres matériels et corporels. Not. anglais. 3 ans expér. mini. Env. C.V. manuscrit et prétent., MINET Publicité (nº 39.766) 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Société en expansion recherche
UN COMPTABLE GESTIONNAIRE
ayant autorité, expérience et sens de l'organisation pour région Nord-Est Paris.
Adress. lettre manuscr. + C.V. sous référence 9650/M à C.N.P.G. 105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

IMP. ORGANISME BANCAIRE recherche
1 INGENIEUR SYSTEME
— Ayt 3 à 4 a. exp. sur les matériels 370 - 145/158 ;
— Connaiss. bien L'OS/VS 1 ou L'OS/VS 2 ;
— Familiarisé avec les techniq. de transmission de données.
— Lieu de trav. : ville univers. de l'Est de la France.
Adr. C.V. avec photo et prétent. à Promo-Informatique, 9, rue Richepanse, 75008 PARIS.

ENTREPRISE MOYENNE BAGNOLET, recherche
CHEF DES SERVICES COMPTABLES
B.P. ancien régime ou DECS. 30 ans min. Solide expér., anglais courant. Connaiss. comptabilité anglo-saxonne et informatique. 70.000 à 90.000 F annuels. Ecrire N. CHOAY G.F.C., 103, r. de la Pompe, 75116 Paris.

STE COMPOS. ELECTRONIQ. recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Angl. souh. Adress. C.V. à Allen-Bradley S.A., 33, av. Valvein, 93100 MONTREUIL.

Pour son Service Informatique
COMPAGNIE D'ASSURANCES implantée dans l'est de la France,
recherche
1 CHEF DE PROJET
pour mise en place d'une base de données.
Poste conviendrait à JEUNE ingénieur Gde ECOLE, ayant 3 ou 4 a. expér. ds le domaine des Assurances. - Familiarisé avec les matériels I.B.M. 370/158 - OS/VS 1.
Adress. C.V. avec photo et prét. à Promo Informatique, 9, rue Richepanse. 75008 PARIS.

Organisme social National recherche pour son service organisation et méthode
ORGANISATEUR CONFIRME
posséd. expérience plus. années. Connaiss. des régimes sociaux souhait. Envoy. C.V. manuscr. et photo Nº 20211 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES Région parisienne, recherche
ASSISTANT DE FORMATION
Homme, 27 ans minimum, niveau d'études supérieures, bne connaiss. de l'Entreprise, expér. commerciale souhaitée, sens aigu des rapports humains à tous niveaux. Libre rapidement.
Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions, à nº 96.304 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

La Direction Départementale de l'Agriculture du Val-d'Oise Centre Administratif 95011 - PONTOISE. recherche pour son atelier d'aménagement rural,
UN CHARGE D'ETUDES
— Niveau maîtrise.
— Formation d'urbaniste souhaitée.
Env. curriculum vitae + photo.

INGENIEURS
Qualité électromécaniciens. Format. Mécanique. Expér. des matériaux à usage spatial. Poste à pourvoir proche banlieue Sud. Contrat à durée déterminée 3 ans.
Adr. C.V. ss réf. 2636 à : P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

représent. offre

Impte Sté d'Editions rech.
REPRESENTANTS EXCLUSIFS
pour TOUTE LA FRANCE
Statut VRP av. minim. garanti. Gains impts. Pas de porte à porte. Travail sur fichier. Age minimum 35 ans. Très sérieuses référ. d'honorabilité demandées. Conviendrait particulièr. à des militaires retraités. Ecrire avec C.V. détaillé et photo s/référ. 2.635, à Publicité LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

emplois féminins

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
5 000 personnes - PARIS
cherche immédiatement pour sa
Direction du Personnel
UNE COLLABORATRICE
Elle prend progressivement en charge les opérations de sélection et de recrutement (ouvriers, employés, maîtrise).
- Elle a 30 ans minimum ;
- Une solide formation générale ;
- Bac + C.S.S.E. par exemple ;
- Une expérience dans ce domaine.

LE POSTE EST STABLE - POSITION CADRE
Adr. C.V. détaillé, photo en indiquant prétentions à nº 95.802, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE MEDICO-SOCIAL 20e arrondissem., ch. Infirmière D.E. pour AVRIL 1975. Ecr. à 6.688, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sténodactylo, capable tenir secrétariat, ayt si poss. notions angl. Dispon. ou pouv. se lib. av. fin mars. Lieu travail Mº Muette. 525-30-24, pour rend.-vs.

SECRETAIRE-sténodactylo très expér. pr trav. mi-tps. 14 h.-19 h., 5 jrs sem., cab. avocats, Quartier St-Lazare-St-Augustin. Tél. Heures Bureau : 522-43-27.

SOCIETE Internationale Assistance juridique près RER et gare Saint-Lazare, recherche STENODACTYLO confirmée, âge minim. 30 a., pour poste responsabilités. 2.000 × 13 1/2 + avant. socx. Tél. 266-77-77, poste 236.

Travail temporaire KELLY GIRL, recherche pour missions immédiates secrétaires, sténodactylos, dactylos, bilingues si possible. 5, r. du Helder-9e. 770-95-49.

Travail temporaire KELLY GIRL recherche standardistes télexistes, téléphonistes. Anglais apprécié, 83, bd de la Gare-13e. 589-87-20.

INTEROPINION
CHERCHE
UNE ASSISTANTE
chargée encadrer son réseau national d'enquêtrices. Salaire de départ : 2 700 F. p. mois. Lieu de trav., Mº Pont-de-Levallois. Tél. 333-15-90 pour rendez-vous.

Importante Maison d'Editions rech. libre de suite ou très rapidement
1) Pour quartier Alésia
1 STENODACT. CORRESPOND.
Bac G 1 minimum
2) Pour quartier Pont-Neuf
1 STENODACTYLO
pour petit secrétariat, contact avec magistrats.
5 × 8, en horaire dynamique, 13e mois. 5e semaine de congés. Participation résultats. Restaur. d'entrepr. Avant. socx divers. Ecrire avec C.V. et prétent., à M. J. VOISARD, 28, rue Bobillot 75013 PARIS, qui transmettra.

CLINIQUE CHIRURGICALE Paris 15e recherche
MANIPULATRICE RADIO diplômée
Libre rapid. Tél. pr rend.-vous : 533-61-58 (poste 218)

Impte Maison d'Editions rech. libre de suite ou très rapidement pour quartier Alésia
1 EMPLOYEE BUREAU
aimant les chiffres. Dactylo souhaitable. 5 × 8 en horaire, dynamique. 13e mois, 5e sem. congés. Participation résultats. Rest. d'entr. Avant. socx divers. Ecr. avec C.V. et prétentions à M. J. VOISARD, 28, rue Bobillot, 75013 PARIS, qui transm.

Impte Maisons d'Editions rech. libre de suite ou très rapidement pour quartier Alésia
1 TARIFICATRICE-CODIFICATRICE
5 × 8, en horraire dynamique. 13e mois, 5e semaine congés. Particip. résultats. Restaurant d'entrepr. Avant. sociaux divers. Ecr. avec C.V. et prétentions à M. J. VOISARD, 28, r. Bobillot, 75013 PARIS, qui transmettra.

Société de mécanique rech. pour 92-BOULOGNE SECRETAIRE STENODACTYLO bilingue anglais pour secrétar. technique et commercial. 2, 3 ans expér. poste similaire. Libre de suite, journée continue, avantages sociaux. - Tél. à Mme AVELINE, 604-81-62.

IMPORTANTE SOCIETE de Publicité Lumineuse recherche pour son siège à BOULOGNE (Mº Pont-de-Sèvres)
UNE SECRETAIRE
— Bonne sténodactylo.
— Ordre, méthode.
— Expérience minimum 1 an.
— Bon niv. d'études apprécié.
Envoyer C.V., photo et prétent. à nº 95.812, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BANQUE PRIVEE
recherche pour QUARTIER SAINT-LAZARE
STENODACTYLO
BILINGUE
— dactylo anglaise,
— sténo française,
— connaissances néerlandais souhaitées
pour Secrétariat service étranger.
Restaurant d'entreprise. Avantages bancaires.
Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire annuel désiré sous référence 195 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, Paris-1er, q. tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.
Transfert prochain PONT NEUILLY-LA DEFENSE
RECHERCHE
SECRETAIRE-
STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS confirmée.
pour assurer le secrétariat d'ingénieur d'affaire.
42 h. 45 en 5 jrs. Mutuelle. Restaurant d'entreprise. Téléph. pour rendez-vous au 558-92-90, poste 907.

Pr poste chargé de relat. avec les Entrep. J.F., 25 a. min., exc. niv. cultur. et intellect. Forte et sympath. personn. RIC. 98-39.

proposit. com. capitaux

IMPORT. GROUPE
recherche capitaux 5 à 10 ans, minimum 10 millions F. F. caution bancaire 1er ordre. Ecr. J. Levy 23 r. Turin Paris-8e

Urgent Industriel façonnier rech. pour honorer important marché, participants dans investissement de réalisation. Gains import. Pas de risques. Ecr. Nº 20202 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

propositions diverses

M. 33 ans, autodid. souh. cont. pr trav. rech. pers. bien docum. en psycho., psychan., sociol., écon. pol., ethnol. Marx, sophrol. hist. compar. relig. Ecr. avec réf. BP 1511-1000-Bruxelles.Belg.

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours.
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam. 874-95-69.

occasions

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots pendules, bronzes sculptures, armes, tapisseries. débarras intégral appartement, pavillon sous 24 heures — 359-83-14

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

demandes d'emploi — demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX ;
— JOURNALISTES (Presse écrite et parlée).

CADRE ADMINISTRATIF. — Exper. secteur hospitalier et logement social. Conn. gestion, organisation, relations humaines.
Recherche : gestion collectivités, ensemble immobilier, associations, direction personnel, services généraux.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS. — 49 ans. Niveau préliminaire expertise comptable. Exper. bilan, budget, lois fiscales et sociales, organisation administrative.
Recherche : poste comportant responsabilités et initiative dans moyenne entreprise.

J.F. 25 ans. — Licence sciences économiques + 1 an formation assistante de gestion. Anglais courant et notions d'allemand. Stages multiples (marketing, gestion commerciale).
Recherche : poste correspondant.

CADRE INFORMATICIEN. — 30 ans. Universitaire. Expérience approfondie gestion, vente d'ordinateurs, négociations, contrats services. Réf. 6 ans ing. technico-commercial IBM, 14 mois directeur technique et commercial d'une petite Société de Services.
Recherche : Direction informatique dans PME, ou consultant ou ing. informaticien haut niveau dans grande entreprise. Paris déplacements acceptés.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46, poste 71.

HOMME 31 ANS
Docteur en philosophie, diplômé école Hautes Etudes.
Grande expérience Technique et littéraire, compétence directoriale éprouvée, connaissance des techniques publicitaires et mass-media cherche poste et rémunération en rapport.
Ecrire sous nº 18359 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

JURISTE
LICENCE EN DROIT PRIVÉ
DES DROITS DES AFFAIRES
BILINGUE ANGLAIS
3 ans expér. cabinet juridique et service juridique importante Société. Connaissances droit immobilier et contrats commerciaux. Expér. en matière de droit des sociétés. Excellente présentation.
Étudierait toutes propositions
Ecrire sous le numéro 2.638, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR FINANCIER
BANQUE D'AFFAIRES
SOUHAITE OFFRIR SES SERVICES A ENSEMBLE DISPOSANT MOYENS IMPORTANTS
Ecrire Nº 2.636, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

UN SPÉCIALISTE
RELATIONS PRESSE
RELATIONS PUBLIQUES
— 12 ans d'expérience pratique ;
— Connaissance approfondie des milieux de Presse, Radio, Télévision (Paris, province, étranger) ;
— Relations publiques : conférences de presse, voyages d'information, etc. ;
— Rompu aux contacts de haut niveau, méthodique, dynamique, ayant le sens de l'efficacité face à la concurrence ;
— N'est pas un élément commercial ou de marketing, mais essentiellement un homme d'idées, de rédaction, d'organisation et de contact ;
— Sérieuses références professionnelles et morales;
— Connaissance de l'anglais ;
— A 41 ans. Il cherche à Paris :
Un poste de responsabilité en rapport avec ses qualifications de préf. domaine culturel, édition, tourisme, etc.
Ecrire Nº 96.209, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Habilité par ses résultats en diagnostic, problèmes de croissance, financement redressement de trésorerie, contrôle de gestion, marketing, animation des vendeurs perfectionnement des cadres
CONSEILLER ACTIF ET LUCIDE
offre à un
CHEF D'ENTREPRISE EXIGEANT
UNE COLLABORATION EFFICACE
durable ou momentanée
Pour une entrevue Paris ou Province veuillez téléphoner au 989-57-88

RESPONSABLE CONTENTIEUX Jne H. dynamique expérimenté, formation économ., juridique et comptable, bilingue anglais, ch. poste avenir av. responsabilités. Ecr. nº 2.635, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Et. 20 a., E.C.C.A.E., J.E.P., ch. situat. pour stage secrétaire particulier, libre de suite. Ecrire Hugues Tartaut. 80700 Andechy.

27 a., équival. D.E.S. Sc. éco., esp. cour. parlé, écrit, ayt résidé plus. ann. Argent., spécialisé en gest., con. appr. pbs spécif. Am. lat., accept. déplac. étr. Lib. rap. Ecr. nº 2.634, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef service informatique assure démarrage service études, analyses, programmes, recherche poste à respons., rég. indiffér. Ecr. nº 6.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GEOLOGUE 27 a., ine. dynamiq., 2 a. expér. Fortran IV, C.D.C. 7600, 1 a. expér. forage off-shore, con. chimie, pédagogie, bil. franç.-angl., souh. intégr. équipe rech. pays europ. Ecr. nº 2.630, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ORGANISATION INFORMATIQ. F. 36 a. cherche stage pratique 3 mois, non rémunéré PARIS, pour diplôme études sup. techniques organisation C. N. A. M.-I.E.S.T.O., 15 a. expér. informatique de gest. Dispon. 15 mars. Ecr. nº 2.631, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténodactylo 40 ans, bonne présentation, 20 ans expérience, courant paie et lois sociales, déjà travaillé à l'étrang., recherche poste sous contrat ou non, OUTRE-MER (A.-O.F.) ou AUTRES. Libre rapidement. — Ecrire : HAVAS LYON, 5.206.

Suite suppression de poste
RESPONSABLE DE SERV. INFORMATIQUE
43 ans
15 ANS EXPERIENSE
LIBRE DE SUITE
cherche place stable.
Ecr. ss nº 13300 M à GEM Publ. 142, rue Montmartre (2e), qui tr.

CHEF ADM. COMPT. H. 35 ANS D.E.C.S.
dynamiq., comptabilité, budget, gestion, tableau de bord, informatique, personnel, commercial. ch. poste simil., libre de suite Ecrire 64731, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

ASSISTANTE DE DIRECT.
34 a., format. sup., 10 a. exp. dans agence publicité internat., pouvant exercer des responsabil. au niveau : budget, gest., dével., cherche poste dans sté de serv. Ecrire : Chantal Blain, 15, r. Georges-Pitard, 75015 Paris.

EXPERT COMPTABLE
DIPLOME - 33 ans
désir. rentabiliser conn. acquises ts dom., compt., jurid. et fiscal, ch. sit. DIRECTEUR FINANCIER sté impte. Rémun. élevée. Ecrire nº 2.628, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

STENODACTYLO, 18 ans, ch. place stable. Ecrire Mlle POITRIMOL 1, allée Jacques-Rivière 95200 SARCELLES

Dame COMPTABLE tr. expér. compt. clients, fournisseurs, vtes, payes, déclarat. fisc. et soc., pouvant seconder P.M.E., ch. place stable 3.250 × 13. Ecr. MASSE, 15, rue Hector-Malot, 75012 PARIS, qui trans.

Compt. retraité, tr. act., compét. organis. correspondancier franç.-angl.-allem., conn. ital. et esp., form. gén. étend, pouv. se rend. libre sous 30 jrs, ch. emp. stable à Paris, 3.000 F par mois, 13 × 6 h. par jr, 5 jrs par sem. Tél. 578-82-14 pr contact, qui fr.

J.F., 26 a. tit. DECS, compt iur. 5 a. exp. cab. expert, cherche collabor. cab. pr. surv. cptés comm., cptes. Libre de suite. Ecr. 5.161, H.P., 7, pl. Clichy-17e.

31 ans, ambit., concret, favoris. le dialogue, négociateur courtois, offre expérience impt-expt, gest. commerciale, marketing. Anglais, espagnol, allemand. Tél. : 608-33-43.

PUPITREUR H.B. 2000 - IBM, connais. préparat. 4 a. expér., ch. poste stab. Ecr. nº 94.299, Publicité Roger Bley, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, q. t.

DECS + C.S.
Exp. 12 ans gén., analyt., bilan fiscal, social, juridique, audit revis. informatique
Ecr. nº 96.451, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

J. homme, 27 ans, Bac philo, dipl. photo cinéma, dipl. form. commerciale, bon niv. culturel, divers emplois professionnels. dynamique, recherche poste stable, d'avenir dans service marketing ou commercial. Déplac. acceptés. Libre de suite. Ecrire Beauregard, 9, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

Dirig. moy. entr. comm., 52 ans, format. compt. sup. gest. rompu aux aff. en gen. Rech. sit. min. 120.000. Ecr. Nº 2.619 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert-comptable niv. révision ch. collab. cabinet ou société expert., région Sud-Est. Ecr. Nº 8.057 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 28 a., form. sup. 2 a. exp. ds imp. sté. imm. fin. comp. ch. sit. Ecr. Nº 2.604 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR INFORMATIQUE 45 a., gde expérience des problèmes gestion, administrat. et production, ch. situation Paris ou région parisienne. Ecr. nº 95.849, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Lic. en Droit, dipl. notaire, 20 ans de pratique Droit des Stés, Droit imm. et fiscal, Droit des personnes, gestion imm. ch. collaboration conseil juridique ou direction juridique et fiscale dans société Paris - Province - Etranger. Ecr. Nº 94.658, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Graphiste, Maquettiste, Affichiste, sérieuses références ch. emploi. Tél. : 843-13-79.

INGENIEUR diplômé 26 ans, spéc. en mécaniq. de précision/électronique, ch. emploi stable. Ecr. BATKIEWICZ, 22, rue des Ancien.-Mairies, 92000 Nanterre.

DIRECTEUR ADJOINT P. M. E. Ingénieur électromécan. diplômé I.A.E., 6 a. expér. en réorgan., B.E., production, approvisionn. départ. export, gestion industr. Connaiss. en mécaniq., hydraul., pneumatiq., électricité et électronique industrielle. Sens du commandement, recherche poste de direction mettant en valeur ses connaissances. Ecr. à nº 3.089, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

traductions

Demande

Fr.-Angl.-Fr. Bne réf. tech. et lit. Rap. Px rais. 589-09-72 (27).

cours et leçons

COMPTABILITE. Prép. examen par professeur. — 845-11-84.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés aller-retour toute la France. Nice et région. — RONDEAU 1 bis, rue Friant. 828-80-41.

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, Colonies, étranger, Accumulation de stock archives d'entreprise correspondance — 359-45-79

L'immobilier exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART. Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAILLOT COLLINE
Abords jardins du Trocadéro au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin, Mº PASSY reste, exposition soleil un superbe duplex 6 p. 128 m2 terrasse 78 m2 + balcons Un 3 pièces + jardin Un 8 pièces 70 m2 habitable fin mars 1975 PRIX FERME - appart. témoin sur place 14-19 h. (sf dim.) Tél. : 527-33-20 .. 622-16-08

viagers

VILLIERS-SUR-MARNE Tr. bon pavill., 5 P., cuis., bns, cab. toil., chauf. central, téléph., jard. 240 m², libre décès. Compt 60.000, rente 1.300 s/2t., 85 ET 78 ANS. DECOBERT, 742-20-06.

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S.A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

bureaux — bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

PLACE SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
2 bureaux, 2 lignes téléphon. ds imm. de bureaux, gd stand. climatis. service télex, salle de conférences, parking Tél. 522-32-20 ou 65-39

appartem. vente

Paris

Près Luxembourg - ODE. 42-70. 200 m², 2 niveaux, 6 Pièces, 2 bains, téléphone, 3 très grands séjours, 2 entrées, sur jardin. Poss. studio lux., 40 m², en plus.

MARAIS - ODE. 95-10. Luxueuse rénovation 120 m², appt, sél., 2 Pces + 2 studios + TERRASSE DE 30 M2. PLEIN SOLEIL.

C. ALBERT-1er, appart. caract., Belle récept. s/2 nivx, 2 chbres, 160 M2. PRIX : 950.000 F. « Malesherbes 73 ». LAB. 58-13.

Ve - CONTRESCARPE Part. vd stud., conft., refait à neuf, 65.000 F. Tél. : 346-31-73, ou visite, les samedis de 14 à 18 heures, au 13, rue Rollin.

VUE EXCEPTIONNELLE JARDIN LUXEMBOURG IMM. NEUF DE CLASSE : Appart. 110 m² + loggia, belle réception + 2 chbres, 2 bains. D. BOURGEOIS, Tél. 522-62-14.

CHARME ET CALME IXe, résidentiel, appart. 180 m² av. atelier d'artiste dans hôtel particulier. — Tél. : 878-74-90.

MONCEAU
MAGNIFIQUE 5-6 PIECES 200 m2 plein soleil Entièrement refait neuf Bel immeuble STANDING Vis. jeudi-mardi 14-18 h : 14, rue de PHALSBOURG

Région parisienne

Fontenay-sous-Bois, pet. imm. 69, prox. R.E.R., bois Vincennes : 3 P., 65 m² + balc., asc., park. s.-sol, 185.000 F, possibil. crédit. Tél., après 18 h. 30 : 920-19-64.

NEUILLY - ST-JAMES, près Bois. Imm. réc. 3 P., 60 m2, tt cft, balc., tél. Prix 400.000 F. - LAB. 13-69.

Province

SAINT-GERVAIS
Cœur Haute-Savoie
Dans petit immeuble savoyard luxueux studios, 2 et 3 pièces. Vue panoramique sur montagne Crédit. Livr. été 1975. Excellent placement locatif. Renseign. SOGEFRANCE, 13, bd Courcelles 75008 Paris. 522-37-60

appartem. achat

URGENT, ach. comptant, 4-5 P., 8e, 16e, 17e, Neuilly. BAL. 22-04.

IVe - ILE SAINT-LOUIS 130 m², duplex, terrasses, 200 m², triplex, terrasses, 80 m², plein sud, sur Seine. Renseignements : 553-82-19.

Recherche Paris 15e, 7e arrondit, pr bons clients, appts tres surf. et immeubles, PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

immeubles

BEL IMMEUBLE RECENT à Clamart, BUREAUX et HABITATIONS, entièrement loué. — Revenu 7 %. A vendre en totalité. Ecrire nº 71.712, à I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris (VIIIe).

locations non meublées

Offre

Mº Plaisance, splendide 2 Pces, impec. 900 C.C. « Fac » 337-69-59.

VANEAU, stud., cuis., s. de b., imm. récent, 950 F. TUR. 97-81.

DEFENSE — TOUR 2000 : Studio et 2 Pièces avec parking, niveau 5, tt cft, cuisine équipée, beau balcon : 900 et 1.700 F ch. compr. Tél. : 204-15-11, H. de B.

Demande

STE CONTINENTALE recherche 3-4 P., imm. stdg, tél., 16e, 17e, 7e, 8e, Neuilly. - WAG. 06-27.

hôtels-partic.

IXe - CITE MALESHERBES originale maison particulière : GD ATEL. ARTISTE + loggia + 4 P. + appt serv. 553-82-19.

locaux commerciaux

RUE SAINT-JACQUES (Ve)
céd. bail, conviendr. à agence de voyages ou bureaux, R.-de-Ch., 56 m² + 1er étage, 20 m², 2 lignes téléphoniques : 3.500 F mens. + reprise. Tél. : 325-71-35.

HALLES 300 M2. Exclusivement pour création art, photo, film : 6.000 F par mois. Tél. 231-22-83.

MARAIS à 50 mètres, rue de TURENNE
A vendre en tte ppté ou loyer local ts commerces, actuellem. café-tabac, 5 m façade 170 m² + ss-sol 150 m² aménag. Px 700.000 ou loyer à discuter. - SEXIM, 23, bd du Temple, Paris (3e) Tél. 278-66-64, apr. 20 h 254-64-33

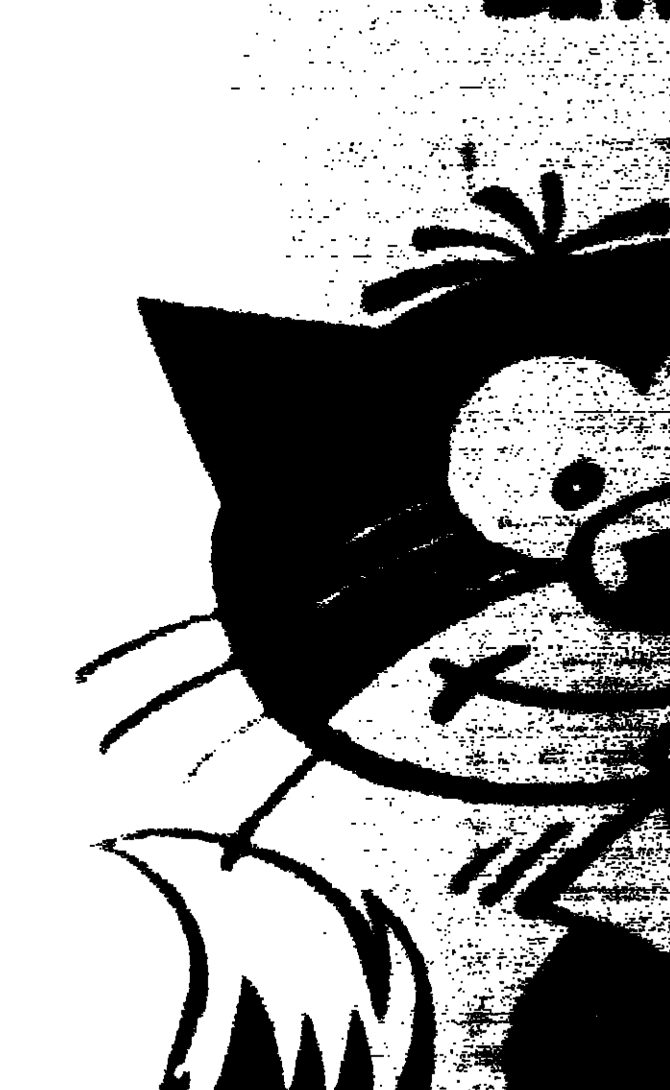
propriétés

— Petit château restauré : XVe, XVIIe, à 1 h. 30 de Royan; limite Périgord vert-Saintonge boisée : 70 ha. seul tenant (parc et 50 ha. semis pins), panorama, 9 chb., cuis., salon, salle à manger, bureaux, tout confort, garages, boxes pour chevaux, possible meubles anc. compr. Photos et rens. s/dem.
— Belle propriété, vue sur estuaire Gironde pr. Royan, Logis saintongeais 1873, parfait état, tout conft, 10 chb., parc 2 ha., arbres centenaires, clos.
— Exploit. agricole : 100 ha. maïs irrig. en 16 : 70 km. Royan, très belle région, climat très doux. Poss. planter 30 ha. vignes cognac F.B. Exceptionnel : 1.300.000 F.
— Deux propriétés viticoles, 79 ha, cognac en G.F.A. ; 25 ha. plantés jeunes vignes. Bâtiments très bon état.
PROMOTEL S.A. « Le Sellery » LA CLISSE - 17600 SAUJON. Téléphone (46) 93-28-08.

terrains

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. — Téléphone : 58 A CERDON-DU-LOIRET — PAR GIEN.

ST-GERMAIN-EN-LAYE (même) - Beau terrain à bâtir 773 m2, faç. 18 m. Vue, soleil, arbr. Permis constr. 198.000 tcc. Créd. Propr. 969-65-12





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,63

L'immobilier

appartem. vente

Paris

République, propr. vd 2 P. c., bns., w.-c. 79.000. 227-19-75.

MARAIS - HALLES
Propriétaire vend STUDIOS et 2 PIECES tt cft. S/place mardi, mercredi, jeudi 14-18 h. 72, rue Quincampoix. 277-62-23.

Vs qui désir. la campagne à Paris, prox. Nation-République exc. 200 m² + 140 m² jardin suspendu, super décoré. 1.680.000 F. 747-45-16, matin.

PRES QUAIS 6e ARRDT.
Entièrement sur jardins. Elégant duplex. 5 P., 140 m². Dans bel hôtel part. classé. Michel et Reyl, S.A. 265-90-05.

ECOLE-MILITAIRE
IDEAL PLACEMENT
Sél. + ch., tél., cuis., bns. Parf. état. 260-39-11, poste 242.

VUE S/30 km. CALME, VERD. Terras. 5-6 p. Tr. gd charme. PRES BUTTE - 326-97-23.

69 BIS, RUE DE BRANCION. B. 2/3 P., ASC. TT CONFT. Lundi et mardi 13-18 h.

PROX. LUXEMBOURG
Dans imm. XVIIIe restauré Vue sur Jardins. DUPLEX 108 m2. Gd liv. + 2 ch. bns. chauffage central. — 750.000 F
APPT 3 P. 106 m2 : Gd liv + 2 ch. ch. cent. v.-o. - 680.000 F.
Exception. GRENIER 70 m2 esc. intér., pet. terr. — 500.000 F.
S/pl. ts les jrs (sf dimanche) 48, rue Monsieur-le-Prince 633-14-51

BD PORT-ROYAL (PRES)
Pet. 2 p., 27 m2 calme soleil 1er ét. 108.000 SOL. 39-16, mat.

JARDIN DES PLANTES
STUDIO 25 m2
Prop. s/pl. lundi, mardi de 12/17 h., 1 rue Linné, Paris-5e

STUDIOS
Tout confort état neuf. Idéal placement. Loc. assur. A part. 65.000 F — 345-86-41

17e TERNES
A vend. app. 6 p. 166 m2, balc. sur aven. et jard. Doub. expo. 2 s.-de-b., cuis., off., entrée serv. Tout confort. Belle décorat. Tél. COGEI 98, av. des Ternes (17e) Tél. 754-91-32

18e PROPRIETAIRE
VEND DIRECTEMENT
STUDIOS
DUPLEX
Idéal pied-à-terre, ou
PLACEMENT DANS
Immeuble 100 % rénové au pied
du SACRE-CŒUR
Renseignem.. 325-25-25 + 56-78.

2e BOURSE
(BANQUE DE FRANCE) dans immeuble du 18e siècle, rénové 100 %
STUDIOS DUPLEX
2 PIÈCES
pied-à-terre ou location sélectionnée
AMENAGEMENT
LUXUEUX ET DE STANDING
Poutres apparentes
PROPRIETAIRE GIRPA
325-56-78 + 25-25.

PL. ST-ANDRE-DES-ARTS
Immeuble standing restauré
24 STUDIOS tout confort
Ascenceur - descenseur
Chauffage central
Circuit télévision intérieur
Visitez les deux derniers studios très bien situés. Prix intéress. S/pl. ts les jours, sf dimanche : 28, rue St-ANDRE-des-ARTS (6e) Tél. 033-53-10 ou 526-99-74

15e CONVENTION - 90 m2
4 p., cuis., bns, 4e ét., asc. Bel imm. tt confort. 567-22-88.

ALESIA 2 Pces, cuis., alcôve, possibil. bains, clair, soleil. Px 125.000 F. Mardi-merc. (14-18 h) : 15, r. DU COUEDIC.

CONVENTION BEL IMMEUBLE
Spacieux, dble living + 2 chbres. tt cft. impecc., 5e ét., asc. Prix 415.000 F. VERNEL, LAM. 61-50.

SEGONDI - 874-88-45
8e PARC MONCEAU - Appart. profession. Immeuble 1967, stand. 6-7 P. agencé parfaitem. 163 M2 + balc. Conviendrait pr Architecte, groupe Avocats ou Médecins. Vis. mardi 14 h à 17 h (entrée provisoire) : 26, RUE MURILLO

MONTPARNASSE - 120 M2 S/VOIE PRIVEE
Vis. mardi 14-17 h. Tél. 783-43-99 6, SQUARE DU CROISIC

Région parisienne

NEUILLY. V. MERVEILLEUSE SUR LAC ST-JAMES.
Lux. appt. 200 m², chbre serv., gar., exclusivité. 577-60-10, matin

Près Mo MAIRIE IVRY
B. 3 p. tt cft, ent., cuis., s.d.bs. Prix except. 105.000. ELY. 69-36.

Province

MONTPELLIER, part. vend bel appt mod. 113m², tél. 250.000 F, r.-de-ch. sur jdin. sol., séj. 50m², 2 ch., 2 s. de bns, cave, park. Tél. : (66) 21-79-99 NIMES.

VENDS 2 pces cuisine, parking, standg., piscine, pieds ds l'eau. Cagnes-s-Mer. Tél. 93-31-09-90.

appartements occupés

MONTPARNASSE
11, avenue du MAINE
ds bel immb. p. de tail., ascens. peintur., tapis escalier charge vendeur : 3 p., cuis., wc. Occ. par dame sle 73 a. Px 126.000 F AVEC 45.000 F compt: Vr prop. : Mardi 14 h. 30-16 h. 30. 720-84-47.

appartem. achat

Entreprise achète chambre de service à Paris. Tél. 324-87-36.

Ach. urgt., rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e; 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire. Tél. 873-23-55.

Dispose paiement compl. ach. urgent 1 à 2 pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche. 94-Fontenay-sous-Bois.

locations non meublées

Offre

Location directe Propriétaires à locat. vides ou meubl. 522-21-73.

Pour Mr seul, Opéra, 2 pieces charm., 860 F, t. soir. 742-52-33.

15e - Félix-Faure, 2 P., cuis., S. bns, balc., tél., 56 m2 meubl. (poss. vide), 1.200+ch. 828-18-03.

EXELMANS, stud., cuis., s. de bns. 700 F - Tél. : TRO. 85-80.

PUTEAUX GARE. Imm. neuf. Jam. hab. GD STDG STUDIO, cuis. équip., bns. TEL. Cave. Park. 750 F. - 555-72-54.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location Sous-sol Pas de Porte. MAILLOT. 293-45-55 - 522-19-10.

constructions neuves

XXe - Mo TELEGRAPHE
2 pièces - 164.000.
Habitables 2e trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XIIe - RUE TAINE
du studio au 5 pièces.
Habitables 2e trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Studios - 117.000
(parking compris)
Habitables Avril 1975.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

IXe - RUE DU DELTA
Studios - 135.000
Habitables 2e trimestre 1975.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue sur la vallée Seine,
Studios, 3 et 4 pièces,
Habitables 3e trimestre 1975.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

CLICHY (proximité 17e)
Studios, 2 et 4 pièces
Habitables 1er trimestre 1976.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe - Mo J.-JOFFRIN
Proximité rue du Poteau.
Chambres, studios au 4 Pièces,
Habitables 2e trimestre 1976
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 pces 70 m2 - 245.000
Cave et parking compris.
Habitables immédiatement
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe - RUE G.-PITARD
Chambres - 103.000
3 pièces - 271.000
Habitables 2e trimestre 1975
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PARC MONCEAU
— STUDIO 30 m2
— 3-5-6 PIECES 165 m2
— Un 6 PIECES 190 m2 + terr.
LIVRAISON JUIN 75
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD
7, avenue de la Grande-Armée
PARIS-16e — PAS. 03-11

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-SAINT-JAMES, près Bois, livrable 1er trimestre 76. Pet. im. calme et lux. App. du 2 au 8 pièces. Ter. amén., jard. priv. - Tél. 722-69-50 et 624-56-81.

MONTPARNASSE
16e ETAGE
AU MILIEU D'UN PARC
— 2 APPART. 5 P. 150 m2 + 130 m2 de terrasses plain-pied
Vue panoramique sur tout Paris
Livraison JUIN 75
PRIX DEFINITIFS
— 2 DUPLEX 3/4 PIECES
MICHEL BERNARD
7, avenue de la Grande-Armée
PARIS-16e — PAS. 03-11

MONTMARTRE
VUE ET CALME
Rue du Chevalier-de-la-Barre
— DUPLEX 5 PIECES
— DUPLEX 3 PIECES
— 2 PIECES
— STUDIOS
LIVRAISON FIN JUIN 75
PRIX DEFINITIFS
MICHEL BERNARD
7, avenue de la Grande-Armée
PARIS-16e — PAS. 03-11

immeubles

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930. 25 LOGEMENTS. T. 324-22-81.

PLACEMENT PIERRE
MURS DE COMMERCE EN PLEINE ACTIVITE - EXCELL. RENTABILITE - SECURITE
7e - PRES
RUE DE SEVRES
Restaurant et clef minute
15e BOUTIQUE
Bail écho - Eviction en cours
LE PROPRIETAIRE :
GIRPA 325-25-25 325-56-78

locaux commerciaux

31, RUE DE L'ECHIQUIER
Plus. locx cciaux à vdre en r.-de-ch. Le propriét. DID. 97-15.

TOULOUSE, tous commerces meilleur emplacem. ccial sup. magas 10 m. faç., 300 m² dév Etud. toutes propositions achat, local, investissem. - 742-42-18.

NATION, 280 m. + pavillon, 6 burx. 2 t. loc. m. - TRI. 47-47.

CONCORDE, 15 burx, 350 m2, gd stand. tél., poss. parking, bail : 3-6-9. Neuf sans reprise. Ph. Canet, AMP. 17-47.

fonds de commerce

Pour cause accident, vend importante affaire, sans connaissances particulières. Ecrire à M. PINTO René, av. du Pont-du-Gard, 30210 REMOULINS. T. 87-03-27. (PRIX : 80 Unités.)

châteaux

Château isolé région Provins-77 Parc 3 ha. Source et rivière, ruines Prieuré, chauf. cent. 3 s.-d.-b., dépend. Tél. 5 à M. Boiseries, 3 sal., cuis. éq., 8 ch., perron pierre. Px 1.380.000.000. Tél. : 808-92-96

propriétés

38 KM NORD - Agréab. MAIS. BOURG. s/cave. Salon + s. à m. 4 chbres, s. de bs, confort, dépend. Jard. 2.500 m².
LARGIER
(B. DUSSAUSSOY)
37, bd Malesherbes. ANJ. 12-83.

terrains

Vd terr. 10 ha entrée autor. nord Nimes 30, prix très inter. placement ou hôtel-restaurant. ECR. HAVAS NIMES No 593.823

villégiatures

MINORQUE, Baléares. Prix intéressant, chalets bord mer, tout confort. — 722-04-44.

fermettes

7 KM NEMOURS - Fermette aménagée, 6 pces, état impeccable, tt cft. Px 350.000 F. Tél. heures repas : 307-75-32.

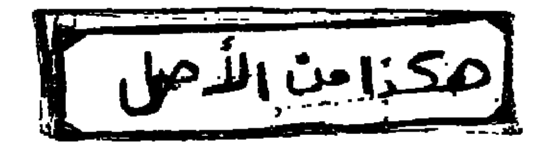
villas

Cadre français recherche Villa à louer (Corniche oranaise) (Algérie). Ecrire no T. 66011, REGIE-PRESS, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

DANS FORET - BORD OCEAN
Villas neuves - 2, 3, 4 p., à partir de 110.000 F T.T.C. Chauffage électrique intégré. 80 % crédit. Docum. sur dem. : PARC DE LA GRANGE, 85520 JARD-SUR-MER. Tél. 33-42-…

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
233.44.21





La région parisienne

LE PARTI PRIS DE L'INATTENDU

Des immeubles en cascade au centre d'Ivry

AU centre d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), poussent des immeubles à l'architecture séduisante. Cette rénovation ne va pas sans difficultés, financières notamment. Une délégation de locataires et d'administrateurs de l'office municipal d'H.L.M. conduite par M. Jacques Laloë, maire communiste de la ville, a ainsi réclamé, vendredi 28 février, à M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, des crédits pour l'office d'H.L.M. (le Monde *daté des 2-3 mars*).

Dans les logements, les bureaux et les commerces, mêlés et superposés dans un même ensemble, qu'il a conçus pour le nouveau centre d'Ivry (Val-de-Marne), l'architecte Jean Renaudie a voulu offrir l'inattendu. Il a réussi. Entre le métro Mairie-d'Ivry et Hôtel-de-Ville, le long de la rue Lénine, le passant remarque cette cascade de terrasses où l'herbe pousse, ces immeubles tout en triangle, ces formes inhabituelles. On peut se sentir agressé par les angles aigus, l'obsession des obliques, les fenêtres trapézoïdales. Mais, dans le désordre apparent des lignes, des pans coupés et des plans inclinés, naissent la diversité et la surprise qui manquent si cruellement dans les ensembles nouveaux posés d'une seule pièce sur des terrains nus et plats.

Eviter de planter des tours au milieu d'un océan de voitures en stationnement ou que la dalle couvrant les parkings reste vide comme un terrain vague artificiel ; recréer les conditions d'une vie sociale active dans le centre de la ville, tels étaient les objectifs des architectes : Mme Renée Gailhoustet et M. Jean Renaudie. A l'horizon, les tours du quartier Italie à Paris les ont peut-être stimulés dans le choix de ce parti.

A l'entrée des galeries commerciales, une « montée » pavée, quelques arbres. A l'intérieur, pas de vitrines rectangulaires, aucun alignement strict. Certaines boutiques ont une « pointe » transparente, un « cap » qui avance et s'impose dans la « promenée », joli nom donné aux galeries. On craint de se perdre si l'on est étranger, mais l'habitué a vite fait de retrouver son cheminement préféré : à l'intérieur, au-dehors, sur les terrasses gazonnées, jardins suspendus sur quoi ouvrent les bureaux de l'office d'H.L.M. et de la société d'économie mixte chargée de la rénovation. Les bureaux (3 000 F le m2) ne trouvent pas facilement preneur : les investisseurs ont peur des angles. Plus que les commerçants qui ont su tirer parti des magasins biscornus qu'on leur proposait... et les habitants qui ont acheté en trois semaines — sur plans — les vingt-sept appartement tous différents qui coiffent l'ensemble



L'un des multiples plans d'appartement dessinés par l'architecte Jean Renaudie : terrasse presque triangulaire, chambre en « pointe » très vitrée, rangements dans les coins, cuisine bien carrée et coin-repas dans le séjour volontairement scindé en deux parties.

Un exemple. Dans cet appartement en duplex, les terrasses couvrent une superficie plus grande que celle des pièces. Dans la grande salle de séjour, des bibliothèques, un buffet traditionnel trouvent leur place le long des murs. Une banquette sur mesure a été placée dans un angle. La pièce s'ouvre largement sur une vaste terrasse où poussent herbe et arbustes. Un escalier à vis conduit aux chambres. Une terrasse pour chacune rend acceptables leurs petites dimensions. Au total, cet appartement de 93 mètres carrés donne, avec ses chambres à l'étage et son jardin, l'impression d'être une maison. Chaque logement étant différent, aucune pièce n'est superposée et chaque famille a le sentiment d'avoir son espace bien à elle.

Dans certains appartements, les avancées en angle aigu ont été « meublées » de plantes par les occupants. D'autres ont obstrué, par des motifs colorés, certaines vitres, trouvant leur appartement trop transparent et trop lumineux. Le premier moment d'inquiétude passé (« où met-on le lit ? »), la plupart des habitants sont satisfaits. Dans l'ensemble Danièle-Casanova, les occupants sont, en effet, des locataires d'I.L.N. (immeubles à loyer normal) à qui les logements ont été proposés, qui ne les ont pas spontanément choisis. Après une première réaction d' « angoisse » devant cette architecture qu'ils trouvaient luxueuse, d'un « standing » supérieur à leurs moyens, ils se sont approprié — chacun à sa façon — cet espace inhabituel.

Des H.L.M. en duplex

Les formes anguleuses de Jean Renaudie attirent l'œil. Mais les tours, plus conventionnelles de volume, conçues par Mme Renée Gailhoustet recèlent au moins autant de surprises à l'intérieur. Le béton brut qui rebute certains prend toute sa valeur quand on sait ce qu'il cache. Et la tour — la seule — confiée à un promoteur privé qui a respecté le volume extérieur en y aménageant des logements traditionnels sert presque de repoussoir. Dans les tours Raspail et Lénine et dans l'immeuble Spinoza, Mme Gailhoustet a en effet aménagé des duplex... comme l'avaient étudié des architectes russes dans les années 20. Duplex et semi-duplex, où l'appartement se répartit sur trois niveaux séparés par quelques marches. Une coursive, peinte de couleurs vives, dessert deux étages. Dans cet appartement de sept pièces — la famille compte huit enfants, — il y a quatre chambres au niveau supérieur. « Ainsi, dit la maîtresse de maison, nous sommes un peu moins les uns sur les autres. » Quelques ateliers d'artistes ont été aménagés en haut des tours. Les vastes greniers vitrés font rêver...

Recherche d'une qualité et d'une innovation architecturale, réinvention d'une ville continue comme la ville ancienne. Les architectes et le maître d'ouvrage — l'office municipal d'H.L.M. — ont aussi voulu mêler les équipements publics aux logements. Une crèche a ainsi été aménagée au sommet de l'immeuble Spinoza. La lumière entre à flots dans les pièces, aux couleurs gaies, mais les enfants jouent sur les terrasses et la directrice semble regretter le vrai jardin dont devrait disposer un tel équipement. De toute façon, aucun terrain n'est disponible — ce qui explique en partie que la crèche soit là. Au même étage, dans une autre aile, un foyer de jeunes a été installé. Au rez-de-chaussée, sous les portiques, des ateliers et une bibliothèque enfantine fonctionnent.

Toutes ces volontés — celles de la municipalité (communiste), de l'office d'H.L.M., de la société d'économie mixte, des architectes — de faire une ville meilleure rencontrent bien des difficultés : juridiques, administratives et financières.

Juridiques et administratives, d'abord. Faire fonctionner la copropriété entre les commerçants, des propriétaires de bureaux et d'appartements n'est pas chose facile quand la loi ne permet les syndicats secondaires que pour des immeubles séparés... Offrir aux locataires d'H.L.M. ou d'I.L.N. des duplex ou des terrasses est un pari audacieux quand ne comptent dans les surfaces « finançables » ni les terrasses ni les escaliers intérieurs, alors que les couloirs des logements « normaux » sont pris en considération. Intégrer les équipements publics dans des ensembles complexes n'est pas facile quand les subventions arrivent au compte-gouttes ou que les règlements sont incompatibles. Aménager des passages publics n'est pas aisé quand on ne peut les classer dans la voirie communale pour les inscrire au budget...

L'objectif « social »

Enfin, difficulté majeure, les responsables de la rénovation d'Ivry n'ont pas voulu non plus abandonner leur objectif « social » : reconstruire un centre neuf et vivant pour les habitants, en majorité des ouvriers (44 %), des employés (11 %) et des inactifs (14 %). D'où la forte proportion d'H.L.M. (60 %) qu'ils ont tenté de maintenir. Le déficit de l'opération, évalué à 5 millions de francs, au début, en 1963, atteint aujourd'hui 37 millions de francs. Les charges d'acquisition des terrains ont crû de 10 millions de francs, par le jeu de l'inflation, dans la seule année 1973... A cela, l'administration répond qu'il suffirait de prévoir un plus grand nombre de logements du secteur privé (cent sur deux mille dans le projet actuel).

C'est pourquoi de difficiles négociations sont en cours entre la ville et l'Etat (« le Monde » du 2 mai 1974) pour décider de l'avenir de cette entreprise exemplaire.

« Cela ne nous suffit pas d'être une opération-référence, de recevoir les visites de spécialistes, dit le maire, M. Jacques Laloe. Nous voulons continuer, édifier le centre culturel, la maison de l'enfance, construire enfin une école. » Lors de la dernière visite organisée par l'association Architecture et Construction (1), qui a établi un dossier très complet, on pouvait voir le chantier qui enjambe la rue Lénine et prolongera l'ensemble Jeanne-Hachette. Faudra-t-il arrêter là une entreprise qui veut concilier trop de nobles objectifs ? Simplement parce que l'ambition de ses inspirateurs est aussi de rénover la ville pour les familles modestes qui l'habitent, objet de tant de discours et de si rares réalisations...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Architecture et Construction : 157, rue des Blains, 92220 Bagneux.

LA RESTAURATION SANS LUXE

L'OFFICE d'H.L.M. de la Ville de Paris possède dans la capitale 60 700 logements et 11 300 en banlieue : 4 500 autres logements sont en cours de construction à Paris même et 1 800 en banlieue. Deux mille six cents, dont 2 000 à Paris, seront terminés et mis en location dans le courant de l'année, tandis que seront lancés les chantiers de 4 000 autres logements (dont 3 200 dans Paris).

Mais, dès l'an prochain, les mises en chantier d'opérations nouvelles vont diminuer pour disparaître pratiquement en 1977, ont souligné les responsables de l'Office à l'occasion d'une récente visite organisée pour la commission habitat du Conseil de Paris.

Cette situation est due, selon l'Office, à la difficulté de trouver des terrains dans la capitale et au fait que « la Ville de Paris se montre réticente pour confier directement à son Office des opérations d'aménagement ou de rénovation urbaine, préférant concéder de telles opérations à des sociétés d'économie mixte ».

L'Office souhaite participer davantage aux grandes opérations d'aménagement ou de restauration, acquérir sous la forme du bail à la construction des terrains disponibles et passer des accords avec les promoteurs privés pour la réalisation d'opérations mixtes.

Les villes nouvelles après les discours

PLEINS feux sur les villes nouvelles, l'espace d'un jour au moins. Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 26 février, à Evry (Essonne), pour « marquer l'attachement du gouvernement à l'achèvement des villes nouvelles », selon les propos de M. Valery Giscard d'Estaing. Il s'agit d'organiser, au sein de la région parisienne, des « foyers d'animation » et de donner à ces cités, la « personnalité de véritables villes françaises », a ajouté le président de la République.

En attendant, ces villes de l'avenir ont bien du mal à sortir de terre et à tenir leurs promesses. Les programmes de logement prennent du retard. Les liaisons par fer ou par route font défaut. En l'absence de crédits suffisants, mais surtout de volonté politique, le gouvernement n'a pas rempli les engagements pris au moment du lancement des villes nouvelles. Les institutions compliquées mises en place par la loi Boscher ne leur ont pas permis non plus d'affirmer nettement leur personnalité et de répondre aux procès, souvent injustes, qui leur sont faits.

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing seront-elles suivies des décisions qui s'imposent pour que, les lampions éteints, on n'oublie pas les promesses de la fête ?

POINT DE VUE

Pour éviter la tache d'huile

par BERNARD BACQUET (*)

QUEL est le but des villes nouvelles ? Canaliser une croissance démographique limitée volontairement par le double jeu de la décentralisation et de la revitalisation de la province ;

— Ordonner l'expansion spatiale de l'agglomération le long d'axes naturels parallèles à la Seine ;

— Structurer ce développement autour de centres urbains secondaires destinés progressivement à faire ensemble contrepoids à Paris ;

— Maintenir des zones de discontinuité, véritables « poumons » de la future région urbaine.

L'innovation majeure, outre l'acceptation d'une extension que l'on renonçait à bloquer pour mieux la conduire, aura été l'introduction, dans la France contemporaine, de l'idée de ville nouvelle comme alternative à la croissance en tache d'huile de l'agglomération parisienne.

La création de ces villes nouvelles n'est pas allée sans susciter des réserves, dont on trouve encore les traces dans maints esprits, alors qu'elles sont aujourd'hui irréversiblement inscrites sur le terrain. En fait, cette localisation a été mûrement réfléchie en s'appuyant sur l'expérience des premières villes nouvelles du Grand-Londres, et eu égard à trois considérations :

— Nécessité de maintenir l'unité économique de la région de Paris, et notamment du potentiel de travail que représente l'agglomération ;

— Souci de ne pas nuire au développement des villes moyennes du Bassin parisien ;

— Reconnaissance, enfin, de ce fait aujourd'hui vérifié que ces villes, créées pour l'essentiel *ex nihilo*, ne sauraient se passer, avant d'atteindre leur plein essor, du support de Paris.

Le risque, a-t-on dit, est que ces villes ne puissent jamais se passer de Paris, ou encore qu'il se crée une continuité du tissu urbain. C'est, précisément, l'un des objets de l'actualisation en cours du schéma directeur que d'accélérer leur construction et de défendre impérieusement les zones « interstitielles », par une politique renouvelée de protection des espaces naturels. Outre leur rôle dans le schéma, les villes nouvelles sont une innovation dans leur parti d'urbanisme, par rapport à l'idée qu'on se fait des villes de quelque importance. A l'instar des villes « classiques », elles proposent un centre puissamment équipé, dont le modèle le plus significatif est précisément donné par Evry. En revanche, ce centre est séparé des quartiers qui l'entourent ou qui lui font suite par d'importants espaces non bâtis, voués aux loisirs. Ici, le mot « ville » décrit en fait une constellation de bourgades dont l'unité est assurée par l'attraction du centre et le réseau de communication.

C'est dire que les villes nouvelles constituent, en quelque sorte, le banc d'essai d'innovations architecturales et urbanistiques.

Toutefois, l'expérience de dix années d'aménagement montre à l'évidence qu'un grand projet, aussi cohérent et imaginatif soit-il, ne saurait être mené à bien, ainsi que le soulignait dernièrement M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, sans une volonté politique opiniâtre et une participation active des citadins.

(*) Chef de la mission d'information des villes nouvelles à la préfecture de la région parisienne.

A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'envers du décor

« ALLEZ donc derrière la nationale, tout au bout de La Verrière. Vous verrez Chicago », dit-on dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. *De quoi rendre curieux. Chicago, c'est « le Bois-de-l'Etang » : finis les pavillons du « concours « Nouveaux Horizons », les fausses pyramides style « Grande-Motte » du centre des Sept-Mares. On a juste traversé la R.N. 10. Là, une dizaine d'immeubles. Propres et laids, standards, neufs, à douze étages. Vue imprenable sur la zone industrielle de Trappes, le tas de cailloux d'une cimenterie, un terrain vague, une ligne à haute tension, la voie ferrée et un petit bois.*

Des hommes, épaules rentrées, emmitouflés dans des vestons d'été, vont faire des courses au centre commercial : trois magasins et une belle pancarte pour en attirer d'autres. Le très faible pouvoir d'achat du voisinage explique qu'il n'y ait pas beaucoup d'amateurs. Les femmes en djellabas rayées, la tête dans la capuche et les babouches aux pieds, attendent à la grille de l'école.

Les immigrés représentent plus de 50 % des trois mille habitants de la cité. Algériens et Portugais surtout, mais aussi Italiens, Turcs ou Sénégalais. « C'est Renault, par son 1 % patronal, qui nous les a amenés avec de gosses qui ne pensaient qu'à faire des dégâts à droite et à gauche », *affirme, visiblement peu satisfait, M. Roland Obel, maire de Magny-les-Hameaux (sans étiquette) et président du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle. La plupart travaillent à Flins. Des cars les « ramassent » le matin et les ramènent le soir. Bon nombre de Français sont partis, qui* « ne se sentaient pas chez eux » *ou, tout simplement, ont trouvé mieux ailleurs.*

Les accrochages n'ont pas manqué : « Les enfants d'étrangers ne parlaient pas français et retardaient les Français à l'école... Les immigrés bouchaient les vide-ordures... » *Des incidents ont envenimé le climat : l'école cambriolée plusieurs fois ? Ça ne pouvait être que* « les petits Nord-Af ». *Les rumeurs ont vite couru :* « on a retrouvé quelqu'un dans l'étang voisin », « des gosses dans les poubelles ». *Aucune ne reposait sur un seul fait réel, mais cela a suffi pour dire qu'* « au Bois-de-l'Etang il ne fait pas bon se promener seul la nuit ». *Le ghetto, en somme.*

« On a noirci le tableau, *assure pourtant un habitant, un Français.* Il n'y a pas de terreur ici. C'est vrai, on s'enferme à clé chez soi, mais c'est la même chose dans tous les grands ensembles. » *Deux éducateurs, venus sur place, ont réussi, semble-t-il, à s'attirer la confiance des enfants. Des classes de rattrapage ont été créées. Aujourd'hui, l'atmosphère est plus détendue. Mais les problèmes demeurent : il naît plus de cent enfants par an au Bois-de-l'Etang.* « Derrière le remblai, il fallait bien loger les gens qui ne peuvent pas prétendre traverser la nationale », *constate, presque résigné, un ouvrier algérien.*

Le Bois-de-l'Etang est inclus dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Quentin. Mais là, rien de très nouveau. C'est l'envers du décor.

DOMINIQUE POUCHIN.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Ouverture discrète de la session de printemps à l'Hôtel de Ville

La voie radiale Bagnolet sera-t-elle abandonnée ?

Le Conseil de Paris ouvre ce lundi 3 mars sa session de printemps. Pour la première fois depuis très longtemps, la préfecture de Paris comme la présidence de l'Assemblée n'auront pas présenté auparavant, au cours d'une réunion de presse, les dossiers importants sur lesquels se pencheront les élus de la capitale.

Pourtant, plusieurs sujets abordés ne manqueront pas d'intéresser les Parisiens : par exemple des débats sur les études entreprises par les commissions mixtes Etat-Ville sur « l'urbanisme et l'environnement » et « l'automobile et la cité », créées à la suite de la lettre du président de la République au premier ministre, le 25 septembre 1974, fixant de nouvelles orientations pour l'urbanisme à Paris, ou encore les exposés sur une politique de restauration de vieux immeubles à engager dans la capitale et sur l'avenir du Moulin de la Galette. Mémoires préfectoraux enfin, sur l'aménagement des abords de la gare de Lyon, le tracé de nouveaux couloirs d'autobus, la réalisation de la voie radiale Vercingétorix, la création d'un itinéraire pour piétons aux Halles, notamment autour du plateau Beaubourg, la création de jardins quai Saint-Bernard, le « remodelage » des places Saint-Germain-des-Prés, Saint-André-des-Arts et Saint-Michel.

La pelouse du Parc des Princes

L'état de la pelouse du Parc des Princes devrait faire l'objet d'un débat houleux, auquel le Conseil de Paris n'échappera pas, car la préfecture, comme elle l'a déclaré récemment, demandera aux élus un nouveau « feu vert » financier pour l'aménagement de guichets et des entrées supplémentaires afin d'améliorer l'accès et l'évacuation du stade.

Mais le dossier le plus brûlant sera probablement celui de la Fondation Maeght (*le Monde* du 21 janvier 1975). Le Conseil de Paris examinera à nouveau, après en avoir débattu au mois de décembre dernier, le bail qui pourrait être conclu pour quatre-vingt-dix ans avec cette Fondation, qui s'installerait dans deux îlots du Marais après les avoir restaurés. Dans le programme présenté il y a deux mois, les hôtels de Beauvais, Henault de Cantorbe et Gilles Charpentier et les immeubles avoisinants devraient retrouver leur splendeur passée. Programme ambitieux, certes, mais qui ne tenait pratiquement pas compte des deux cent quatre-vingt-douze familles, représentant près de cinq cent cinquante personnes, occupant « à titre précaire » les îlots concernés. Le Conseil de Paris, sous la pression des élus de gauche, s'est ému de cette situation et a demandé à l'administration de reprendre le dossier au mois de mars, lors de la signature du bail. L'administration présenterait donc un mémoire qui préciserait que trois cent trente personnes seraient relogées sur place et deux cent vingt dans un périmètre n'excédant pas 200 mètres autour de leur ancien lieu d'habitation. Ces nouveaux locataires trouveraient un logement dans des immeubles domaniaux restaurés et dont les loyers ne dépasseraient pas ceux de l'Office des H.L.M. Enfin, obligation serait faite à la Fondation Maeght de réaliser en même temps des équipements et des logements.

Ces nouvelles propositions résoudront-elles les difficultés soulevées par l'installation de la Fondation dans le Marais ? Les élus trancheront. Mais, pour l'heure, il faut rappeler ce que déclarait, en décembre 1974, le comité de défense : « *Si ce projet aboutit, une personne privée, sous couvert de mécénat et d'art, réaliserait, avant tout, une remarquable affaire financière.* »

Enfin, la communication faite aux conseillers de Paris sur les travaux de la commission mixte « urbanisme et environnement » proposerait la suppression dans le schéma directeur de la capitale de la radiale Bagnolet.

C'est du moins l'avis de plusieurs membres de cette commission. Pour réaliser la radiale Bagnolet, il faudrait, selon eux, lancer une opération supplémentaire de rénovation que rien n'impose particulièrement. L'avantage qui en résulterait pour la circulation ne saurait à lui seul justifier une telle opértaion. Quant aux réserves foncières prévues par le plan d'occupation des sols (POS), leur maintien aboutirait à geler les terrains pendant trente ans pour réserver une possibilité de réalisation fort aléatoire : il conviendra donc de les supprimer du POS.

JEAN PERRIN.

A PROPOS DE...

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES COMMUNES

Des maires acrobates

M. Alain Poher, en sa qualité de président de l'Association des maires de France, vient d'alerter le premier ministre sur la situation financière catastrophique des communes (« le Monde » des 2-3 mars). Un cas particulier de cette situation générale : les difficultés des grandes villes sur lesquelles le maire de Toulouse vient d'attirer l'attention.

Présentant au conseil municipal le budget de la ville, qui s'élève, pour 1975, à 891 millions de francs, M. Pierre Baudis, maire de Toulouse (apparenté R.I.), a souligné la nécessité de réformer les finances des collectivités locales. « La situation dans laquelle se trouvent les grandes villes en est au point de rupture, *a-t-il dit*. Les grandes villes ne font face à leurs obligations qu'en augmentant la fiscalité dans des proportions trop lourdes : Saint-Etienne + 30 %, Nice + 29,5 %, Toulon + 28,5 %, Lyon + 26 %... Les maires de France sont des acrobates : ils travaillent sans filet. »

Et le maire de Toulouse a continué : « L'Etat doit faire face aux obligations qui lui incombent. La réforme souhaitée doit modifier fondamentalement les rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Nous devons veiller à ce que la volonté de réforme exprimée par le ministre de l'intérieur reste ferme. J'envisage personnellement de ne pas voter le budget à l'Assemblée nationale si rien n'est changé pour les collectivités locales. »

Afin d'équilibrer son budget 1975, la ville de Toulouse a majoré les recettes de 92 millions de francs, ce qui représente un accroissement de 23 % de la fiscalité directe. Parmi les charges les plus importantes qui pèsent sur les finances des grandes cités, M. Pierre Baudis a insisté sur l'exploitation des transports en commun, qui s'est traduite, à Toulouse, par un déficit de l'ordre de 20 millions en 1974.

Le maire de Toulouse a, en outre, relevé une nouvelle fois l'erreur que représente à ses yeux l'attitude adoptée par les conseils régionaux et les conseils généraux. Ceux-ci considèrent le plus souvent que les métropoles ont à soutenir l'économie de leur région, alors qu'elles ont tellement besoin d'aide. Ainsi le département de la Haute-Garonne prélève sur les contribuables toulousains 105 millions de francs et leur en « rend » à peine 40.

LOUIS AIGOUY.

PÊCHE

CONFLIT ENTRE LES MARINS ET LES ARMATEURS EN BRETAGNE

Le malaise dans le secteur de la pêche n'est toujours pas dissipé. Si les artisans ont dans leur quasi-totalité repris la mer après les mesures annoncées il y a deux semaines par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, le conflit s'est déplacé et ce sont maintenant des équipages de la pêche industrielle de certains ports de Bretagne qui refusent d'embarquer avant que leurs revendications soient satisfaites par les armateurs. Ces revendications portent essentiellement sur le niveau du salaire minimum garanti et la conclusion port par port de conventions collectives.

Pour leur part, les marins de Lorient devaient manifester, ce lundi 3 mars, sur les Champs-Elysées, pour obtenir une revalorisation du prix du lieu noir. Au début de la matinée, quarante tonnes de poissons avaient été déversées près de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, dans le seizième arrondissement.

M. Marcel Cavaillé se rendra, mardi 4 mars, à Bruxelles pour demander devant le conseil des ministres de l'agriculture une modification de la réglementation européenne des pêches.

A ce propos, la Commission européenne vient de demander à la France de modifier ses contrôles aux importations de produits de la pêche. A partir du 27 février, seules les ventes de thon et de merlu provenant de l'extérieur de la Communauté sont interdites. Cette mesure de sauvegarde, la première prise par la C.E.E. dans le secteur de la pêche, est valable jusqu'au 17 mars. Les experts communautaires mettront à profit ce délai pour mieux connaître le marché et éventuellement suggérer de nouvelles dispositions.

La décision de la Commission atténue notablement la portée des « mesures conservatoires » appliquées par la France depuis le 23 février. L'embargo décrété par Paris, bien que n'affectant pas les pays du Marché commun, s'appliquait en effet à toutes les catégories de poissons de mer. La Commission, pour sa part, n'a retenu que les thons pour les conserves et les filets de merlus congelés. Son choix découle d'une constatation simple. Les ventes étrangères de ces deux produits en France connaissent un véritable « boom » depuis le mois de décembre.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● UNE FEDERATION DE « PAYS » EN BRETAGNE. — La Fédération des « pays de Bretagne, groupant les comités d'expansion de plusieurs régions (Vitré, Ploërmel, Redon, Lorient, Cornouailles, Carhaix, Rostrenen, rivages de la Rance) est née à Pontivy le dimanche 2 mars. Il existe une quinzaine de « pays » organisés en Bretagne. Tous n'ont pas décidé de leur participation définitive. Ceux en particulier qui sont présidés par des élus socialistes ont été gênés par la prise de position du « collectif régional » du parti communiste, selon lequel les élus communistes ne participeraient pas à cette fédération dans laquelle ils voient une sorte de nouveau CELIB (Comités d'études et de liaison d'intérêts bretons).

● UN QUARTIER GENERAL DE BENDIX A PARIS. — La Bendix Corporation vient de créer à Paris un nouveau quartier général pour toutes ses opérations européennes. Ce centre opérationnel, aura comme tâche principale la gestion des filiales européennes de Bendix et la coordination avec le siège de Bendix International des Etats-Unis.

● UNE MINI-ACIERIE AU TRAIT. — Le groupe suisse Ferrowohlen vient de signer avec la société Esso un accord de cession de l'ensemble industriel de 65 hectares que cette dernière possédait au Trait (Seine-Maritime). Le groupe Ferrowohlen va implanter dans cette localité une mini-aciérie qui produira à termes 400 000 tonnes d'acier par an et emploiera quatre cents personnes.

Environnement

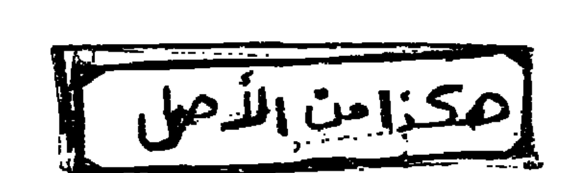
● LA MAIRIE DE MILLAU OCCUPÉE. — A l'occasion de l'enquête parcellaire pour l'extension du camp militaire du Larzac, qui a commencé, les manifestants du Comité de défense des agriculteurs du Larzac, qui n'avaient pu pénétrer dans la mairie gardée au cours de la semaine par les gendarmes mobiles, ont occupé l'hôtel de ville par surprise le 1er mars après-midi, alors que l'immeuble était à peu près vide. Il n'y a pas eu d'incident. Les locaux ont été libérés dans la soirée.

P.T.T.

● SATELLITE DE TELECOMMUNICATIONS EN ALGERIE. — Le ministère algérien des postes et des télécommunications mettra en service, le 4 mars, un ensemble de stations terriennes de télécommunications par satellite. D'ici à 1977, cette technique permettra de relier le Sahara aux réseaux nationaux du téléphone automatique, du télégraphe et de la télévision.

Transports

● LA CATASTROPHE AERIENNE DE NANTES. — Après la publication au *Journal officiel* du 1er mars du rapport de la commission d'enquête sur la catastrophe aérienne de Nantes (soixante-huit morts, le 5 mars 1973), le porte-parole de la compagnie d'aviation espagnole Spantax a contesté plusieurs des conclusions des enquêteurs, mettant en cause le pilote du Coronado, l'avion qui s'est écrasé au sol.



LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

LE « SOMMET » D'ALGER

Les ministres de l'OPEP ont adopté la « déclaration solennelle » qui sera présentée aux chefs d'État

Alger. — C'est par un discours assez dur et d'un ton militant que M. Abdelaziz Bouteflika a ouvert, le dimanche 2 mars, à midi, la conférence des ministres des affaires étrangères, de l'energie et des finances chargés de préparer le premier « sommet » de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui se tient à partir de mardi au Club des Pins, près d'Alger.

De notre correspondant

Elu président de la conférence, le ministre algérien des affaires étrangères a opposé *« la volonté de concertation et de dialogue du tiers-monde et singulièrement celle de l'OPEP »* à l'esprit de confrontation et d'intimidation qui anime les Etats-Unis et aux *« grandes manœuvres stratégiques »* des Etats industrialisés.

Sans la citer nommément, M. Bouteflika a donné l'impression de placer parmi ces manœuvres la conférence mondiale sur l'énergie proposée par le président Giscard d'Estaing lorsqu'il a déclaré : *« Derrière les mesures tactiques visant à amenuiser nos conquêtes fondamentales par l'érosion du prix réel du brut se profile une action d'envergure plus dangereuse, savamment menée par certains pays industrialisés dans le but de dissocier le pétrole des autres matières premières et d'isoler les pays exportateurs de pétrole des autres pays en voie de développement, pour, d'abord endiguer — et le moment venu faire ployer l'OPEP — et rétablir le contrôle à leur seul profit, sur les mécanismes de l'économie mondiale. »*

Compte tenu de la prochaine visite en Algérie de M. Giscard d'Estaing, des positions prises par la France dans le conflit du Proche-Orient et du fait que l'Algérie estime qu'une coopération sincère, fondée sur les intérêts mutuels, entre Paris et Alger, peut avoir un caractère exemplaire, M. Bouteflika pouvait difficilement aller plus loin dans un discours public.

Les craintes algériennes

La veille au soir, cependant, alors que nous l'interrogions sur les invitations que le président français venait de lancer pour réunir, le 7 avril, à Paris, la conférence mondiale de l'énergie, le ministre algérien n'avait pas hésité à exprimer ouvertement ses craintes. D'abord, sur la finalité d'une telle rencontre. La France et les Etats-Unis ne se seraient-ils pas entendus secrètement ou tacitement pour se répartir les rôles ? Tandis que les Américains joueraient les « faucons » pour cristalliser les oppositions et faire ainsi diversion, les Français ne profiteraient-ils pas de leur réputation de « colombes » pour entraîner le tiers-monde dans un piège ? La France ne risque-t-elle pas, de ce fait, d'être volontairement ou non transformée en *« cheval de Troie »* ?

D'autres problèmes sont également soulevés par les dirigeants algériens. La liste des dix participants suggérée par M. Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, n'aurait-elle pas été subtilement ou insidieusement suggérée par Washington ? Il constate en tout cas que la grande majorité des pays proposés entretiennent d'excellents rapports avec les Etats-Unis ou leur sont liés d'une façon ou d'une autre. Il se demande également pourquoi l'U.R.S.S., par exemple, qui est un pays à la fois producteur, exportateur et consommateur de pétrole, ne figure pas sur la liste. De même, les Algériens insistent sur la nécessité d'élargir la conférence de Paris à l'ensemble des matières premières et laissent entendre qu'ils n'ont pas obtenu de réelles garanties à cet égard.

Ces réflexions exprimées dès samedi éclairent le discours de M. Bouteflika et les réactions aux invitations lancées par l'Elysée.

Si l'Arabie Saoudite et l'Iran, de même que le Koweït, qui, lui, ne figure pas sur la liste, ont immédiatement donné leur approbation, en revanche l'Algérie, le Venezuela et l'Irak (pays qui n'a pas été invité à Paris) ont adopté une position réservée. *« Le Venezuela n'a pas encore arrêté définitivement sa position*, a déclaré M. Valentin Hernandez, ministre du pétrole. *En outre, c'est au groupe des « 77 » de nommer la représentation qui doit assister à la conférence de Paris, et l'objet de cette dernière ne doit pas être limité au problème de l'énergie. »*

On précise, dans les milieux français d'Alger, que la réunion du 7 avril pourrait se tenir simplement au niveau des experts et se limiter à des questions de procédure.

Interrogé à ce propos, M. Belaïd Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, a déclaré que *« la procédure préjuge toujours le fond »*. Cela ne représente pas pour autant une fin de non-recevoir, le ministre ayant précisé que ce sont les chefs d'Etat qui décideront en tout état de cause des participations des pays de l'OPEP invités par Paris.

Dans son discours d'ouverture, M. Bouteflika a également mis en cause le recours par les pays industrialisés *« à des manipulations des mécanismes financiers et monétaires internationaux visant à rendre inopérants les acquis des pays en voie de développement et à organiser, de manière systématique, la baisse de leur pouvoir d'achat : qu'il s'agisse des décisions publiques ou secrètes de certains « sommets » occidentaux, des opérations de ventes d'or aux Etats-Unis, de l'utilisation des produits alimentaire, dans un but évident de pression politique contre tous les pays producteurs, tout cela traduit une volonté d'asservissement et de domination du tiers-monde »*.

D'autre part, M. Bouteflika a affirmé que *« le tiers-monde est un »*, et il a souligné qu'il n'a cessé de manifester sa solidarité depuis la conférence de Dakar sur les matières premières. Ce thème de la solidarité au sein de l'OPEP avec les pays en voie de développement, et l'ensemble de la communauté internationale, semble d'ailleurs être au centre de la « déclaration solennelle », au « charte de l'OPEP », adoptée dans la nuit de samedi à dimanche par les ministres. Ce texte, demeuré secret, sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat.

Cinq chefs d'État absents

En revanche, le *« plan d'action »* élaboré à partir du document de travail rédigé par M. Abdesselam, et adopté lors de la dernière conférence ministérielle à Alger, n'était pas encore terminé dimanche soir. Le problème est de savoir si un certain nombre de décisions concrètes pourront être prises dans des domaines délicats ou épineux comme celui de la baisse coordonnée de la production pétrolière, de l'indexation des prix et du libellé du prix du pétrole dans une monnaie autre que le dollar.

On indique, dans les milieux algériens bien informés, qu'il est peu probable que les chefs d'Etat se penchent sur les détails techniques et qu'ils profiteront, au contraire, de cette rencontre pour dégager des lignes de force et se mettre d'accord sur les grandes orientations stratégiques.

Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient arriver à Alger à partir de ce lundi 3 mars, de même que le président de la conférence de Dakar sur les matières premières, qui présentera, mardi, les résolutions adoptées par ses assises. Sur treize pays membres, cinq ne sont pas représentés par leur chef d'Etat : l'Indonésie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Libye et le Nigéria.

On fait cependant remarquer, du côté algérien, que le président de l'Irak, le général Bakr, dont la santé laisse à désirer, ne se déplace pratiquement jamais à l'étranger, que c'est toujours le vice-président Saddam Hussein qui représente son pays dans les conférences internationales.

En ce qui concerne la Libye, on souligne que c'est le commandant Jalloud qui détient, depuis quelques mois, le pouvoir effectif. On se console de l'absence du roi Fayçal en indiquant qu'il est représenté par son homme de confiance au sein du gouvernement, le prince Fahd.

Enfin, si on ne commente guère l'abstention du général Suharto d'Indonésie, on ne se gêne pas pour manifester quelque irritation devant la défection du général Gowon du Nigéria.

PAUL BALTA.

LA LETTRE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le moment me semble venu d'inviter votre gouvernement

La présidence de la République a publié dimanche 2 mars dans l'après-midi le communiqué suivant :

« M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, vient d'adresser les invitations relatives à la tenue d'une réunion préparatoire à une conférence internationale sur les problèmes de l'énergie, auxquels sont liés de nombreux aspects des relations économiques internationales

» Il est proposé que cette réunion s'ouvre à Paris le 7 avril 1975 sous la présidence technique de la France. Elle comprendrait des représentants de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, du Brésil, le la Communauté économique européenne, des Etats-Unis, de l'Inde, de l'Iran, du Japon, du Venezuela, et du Zaïre.

» Les lettres d'invitation ont été remises dans la journée du samedi 1er mars 1975. »

Le texte de la lettre d'invitation de la présidence de la République est le suivant :

« Le 24 octobre dernier, j'ai proposé qu'une conférence soit réunie en vue d'examiner les problèmes de l'énergie auxquels sont liés de nombreux aspects des relations économiques internationales. Cette suggestion avait été l'objet d'échanges de vues qui ont mis en lumière la nécessité et l'urgence d'ouvrir un dialogue. Cet accueil nous incite à aller de l'avant dans un projet conforme à l'intérêt de toutes les parties en cause.

» Il apparaît que ce dialogue pourrait être organisé en deux étapes : d'abord une réunion préparatoire destinée à fixer la date, la composition et l'ordre du jour d'une conférence puis la conférence proprement dite.

» Le moment me semble venu d'inviter votre gouvernement à se faire représenter à cette réunion préparatoire. Pour assurer l'efficacité et la rapidité de ses travaux, nous avons retenu la liste des pays que le gouvernement du royaume d'Arabie Saoudite avait suggérés l'an dernier, pour une rencontre semblable.

» Nous proposons que la réunion préparatoire s'ouvre à Paris le 7 avril.

» J'espère vivement que ce projet recevra votre agrément et je ne doute pas que la délégation de votre pays apportera à la réunion préparatoire une contributio propre à favoriser l'heureuse issue de ses travaux dont dépend la possibilité, pour la communauté internationale, de rechercher une solution concertée aux difficultés qui l'assaillent.

Valéry Giscard d'Estaing. »

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ouvrent à nouveau le dossier énergétique

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se réunissent lundi 3 et mardi 4 mars, à Bruxelles ; une semaine avant que les chefs de gouvernement et eux-mêmes ne se retrouvent à Dublin pour le premier Conseil européen. Les deux plus importants sujets de l'actualité communautaire — la politique énergétique et l'affaire britannique — figurent à leur ordre du jour.

Les ministres de l'agriculture siègent, quant à eux, le 4 mars. Ils feront connaître leurs premières réactions à l'égard de l'inventaire de la politique agricole commune qui vient d'être établi par la Commission de Bruxelles (« le Monde » du 28 février).

De notre correspondant

Les circonstances rendraient nécessaire un débat sérieux entre les Neuf sur les affaires énergétiques. Comme l'a fait valoir la Commission de Bruxelles, il serait très souhaitable que les Neuf arrêtent une position commune, avant que les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie — les alliés industrialisés des Etats-Unis, sauf la France — ne délibérèrent de leur programme de développement de ressources énergétiques nouvelles, ainsi que de la politique des prix et de garantie aux investissements que la mise en œuvre de ce programme suppose. Or ce dossier sera abordé par le comité directeur de l'Agence du 5 au 7 mars.

Il serait aussi particulièrement souhaitable que la Communauté fasse connaître avec netteté sa position sur la fixation d'un prix minimum du pétrole importé. La Commission européenne a récemment proposé aux Neuf (*le Monde* du 26 février) de fixer un prix-un importateur net d'énergie, a plancher commun du pétrole importé. Elle n'a pas indiqué de façon chiffrée son niveau ; mais, compte tenu des objectifs relativement modestes qu'elle lui assigne — empêcher que soit portée atteinte à la réalisation des programmes de développement à long terme conçu par les pays de la C.E.E. en dehors du contexte de crise — il devrait s'agir d'un prix bas de l'ordre de 6 dollars par baril.

En d'autres termes — sauf très grande surprise — le prix-plancher proposé par la Commission ne serait qu'un prix de référence et n'aurait aucune chance d'entraîner un jour l'application de taxes compensatoires aux frontières. La Commission estime à juste titre que la Communauté, qui en tout état de cause restera tout intérêt à se garder la possibilité de tirer profit d'une baisse du prix du pétrole.

Cependant les Etats-Unis ont intérêt, pour leur part, à un prix élevé leur permettant de valoriser leurs ressources pétrolières nationales, ainsi que de développer activement des ressources alternatives, dont certaines sont très onéreuses (nucléaire, schistes bitumeux).

Aussi peut-on penser qu'ils plaideront en faveur d'un prix de référence qui soit un véritable prix de protection — autour de 8 à 9 dollars, — et qu'ils chercheront à l'imposer à leurs partenaires de l'Agence.

Le problème, le seul et lancinant problème, est de savoir si les pays européens trouveront suffisamment de courage pour ne pas purement et simplement s'incliner devant ces exigences américaines. Cette affaire de prix-plancher est presque d'autant plus importante qu'il n'est toujours pas évident que les Etats-Unis accepteront de se rendre à la conférence préparatoire prévue début avril si une solution n'a pas été trouvée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le « trio » et les autres

(Suite de la première page.)

Cette augmentation provenait de la participation croissante des Etats au capital des sociétés pétrolières. C'est aussi à cette époque que le président Boumediène lançait l'idée d'un « sommet » de l'OPEP. Cette première rencontre des chefs d'Etat des pays membres devait être une sorte d'apothéose.

Le scénario de M. Levy

Or, par un hasard dont l'histoire a le secret, cette réunion a lieu précisément au moment où le marché pétrolier se retourne au profit des acheteurs. Il ne faut d'ailleurs rien exagérer : si le « brut » était vendu à moins de 10 dollars le baril, il trouverait immédiatement preneur ; mais, un peu partout, les acheteurs renâclent devant les prix actuels (10,24 dollars pour le coût moyen d'accès « brut » de référence, c'est-à-dire l'arabe léger) parce que les cuves sont pleines dans le monde et les stocks supérieurs à trois mois de consommation.

Tout se passe comme si s'appliquait dès à présent le scénario prévu pour 1980 seulement par M. Walter Levy, l'un des conseillers économiques les plus écoutés de M. Kissinger, selon lequel les économies d'énergie et les investissements réalisés pour la production d'électricité d'origine nucléaire feraient inéluctablement baisser les prix du pétrole.

M. Levy faisait une place à part, dans l'OPEP, au trio Arabie Saoudite-Koweït-Abou-Dhabi. Les autres pays exportateurs de pétrole, pauvres et fortement peuplés, sont condamnés à augmenter leur production de « brut ».

En revanche, notait M. Levy, le trio ne saura que faire de son argent, et il pourra réduire sa production s'il ne parvient pas à vendre au prix qu'il désire. Il est donc appelé à jouer un rôle de pivot : si la consommation mondiale stagne, l'augmentation de la production dans les autres pays de l'OPEP fera baisser les prix ; pour que ceux-ci restent stables, il faut que le trio en question ralentisse ses livraisons. Cela peut arriver, mais vient nécessairement un moment où les sacrifices demandés aux pays du trio leur apparaissent trop grands.

Ils refusent alors de continuer le jeu et, pour retrouver leur revenu ou le dépasser, ils augmentent à leur tour leur production et leurs ventes. Ce qui abaisse les prix sur le marché pétrolier et ramène les désaccords au sein de l'OPEP.

Voilà ce qu'escomptaient les conseillers de M. Kissinger. Il ne fait pas de doute que le secrétaire d'Etat s'était inspiré de leur schéma pour définir sa stratégie.

La seconde étape

La première partie du scénario de M. Levy s'est déroulée, à peu de chose près, comme prévu. Il s'agit de savoir maintenant comment va évoluer la seconde. Du fait de la conjoncture, la production globale de l'OPEP a non seulement stagné mais baissé. En septembre 1973, avant l'embargo, elle était de 32,8 millions de barils par jour. De juillet à décembre 1974, même après la levée de l'embargo, elle n'était plus que de 29,15 millions. En décembre elle était descendue à 28,02 millions et en février 1975, selon les indications que nous a données M. Amouzegar, qui représente l'Iran à l'OPEP, elle était inférieure à 27 millions. Ces chiffres sont à comparer avec celui de la capacité de production de l'OPEP, estimée en 1974 à 34,7 millions. Les pays exportateurs ne travailleraient donc qu'à 80 % de leur capacité.

Qui a fait les frais de cette régression ? Précisément le trio distingué par M. Levy : l'Arabie Saoudite, dont la production oscille maintenant entre 7 et 7,5 millions de barils par jour (contre une moyenne de 8,24 en 1974), Abou-Dhabi dont la production a été réduite ces derniers mois des deux tiers, Koweït : 2,24 millions de barils par jour en 1974 contre 2,76 en 1973. A la liste des sacrifiés, volontaires ou non, on peut ajouter la Libye, l'Irak et le Venezuela.

Le trio va-t-il accepter de continuer à jouer le rôle de pivot ? C'est la question qui a été débattue la semaine dernière à Vienne et qui le sera encore, dans le plus grand secret, à Alger ces jours-ci. L'OPEP ne veut pas donner au monde une image malthusienne d'elle-même et un embargo, même camouflé, même partiel, aurait le plus mauvais effet sur l'opinion internationale. Surtout, il n'est pas certain que l'Organisation soit parvenue ou parvienne à résoudre le problème.

Éclatement du trio ?

Ce qui est certain, c'est qu'au moins l'un des membres du fameux trio s'est refusé à jouer davantage le rôle de pivot. Il s'agit d'Abou-Dhabi. Avant la réunion de Vienne, l'émirat avait laissé dire qu'il allait connaître des difficultés financières : non seulement parce qu'il avait généreusement redistribué une partie de ses revenus pétroliers (4 milliards de dollars en 1974), mais aussi parce que sa production avait brutalement chuté.

A Vienne, Abou-Dhabi a obtenu de l'OPEP la permission de réduire les primes de qualité qu'il appliquait à son « brut », primes d'ailleurs trop élevées (1). Vendredi à Paris, M. Otaiba, ministre du pétrole de l'émirat, a fait avaliser ces baisses par les compagnies opérant à Abou-Dhabi. Ayant diminué ses tarifs, l'émirat va pouvoir en principe retrouver un niveau de production et de ventes plus conforme à ce qu'il considère comme normal.

Et l'Arabie Saoudite ? Du fait de sa taille, elle occupe dans le trio une position dominante. Le pipeline, qui écoule une bonne partie de sa production, a été fermé, sans doute à la demande des compagnies dont les cuves, au débouché de cet oléoduc, sont pleines à ras bord (les sociétés pétrolières n'ont, elles non plus, aucun intérêt à ce que le pétrole baisse, car les stocks qu'elles ont constitués perdraient de leur valeur...). L'attitude envisagée par le Koweït n'est pas connue. Quant à la Libye, elle n'a toujours pas démenti l'information donnée par *le Monde*, selon laquelle elle n'avait pas appliqué en 1975 les décisions de l'OPEP en matière fiscale, mais au contraire réduit ses prix, eux aussi relativement trop élevés.

Pour détourner les soupçons que l'on pouvait avoir sur un plan secret de l'OPEP, tendant à coordonner éventuellement les réductions de production — pour enrayer la baisse des cours — et à répartir les sacrifices qui en seraient la conséquence, le représentant iranien, M. Amouzegar, a pris soin de nous dire, la semaine dernière, à Vienne, qu'un tel plan ne deviendrait indispensable que lorsque la production de l'OPEP serait descendue au niveau de 22 à 23 millions de barils par jour. Pour le moment, à l'entendre, les réductions spontanées sont suffisantes. L'attitude d'Abou-Dhabi est un indice qu'un plan de ce genre a été déjà discuté à Vienne. Reste à savoir si un accord a pu être trouvé ou s'il pourra l'être à Alger.

Le choix d'Abou-Dhabi signifie-t-il que les « sacrifices » en question ont été répartis plus « équitablement » ou vont l'être ? Un pays comme l'Algérie, qui a de gros besoins financiers et qui a déjà réduit sa production dans les derniers mois de 1974, peut-il faire plus ? Comment se comportera l'Iran, qui, l'an dernier, avait profité de l'embargo arabe pour augmenter ses ventes, notamment aux Etats-Unis ? La stratégie pétrolière est à court et moyen terme.

Tel est l'enjeu du « sommet » d'Alger, au moins autant que la « déclaration » solennelle des chefs d'Etat ou que l'attitude à prendre quant au projet de conférence internationale proposée par la France.

En fixant le prix du pétrole très au-dessus de ce que le chah avait reconnu en décembre 1973 comme le coût des énergies de substitution (7 dollars le baril), l'OPEP a poussé fort loin son avantage. La réaction du monde industrialisé a été beaucoup plus rapide qu'on ne l'imaginait et elle a été accentuée par la clémence de l'hiver. L'OPEP est maintenant sur la défensive, du point de vue économique comme du point de vue politique et psychologique. Sera-t-elle aussi cohérente dans la défense qu'elle l'a été dans l'attaque ?

PHILIPPE SIMONNOT.

(1) Les normes de pollution des raffineries sont en général forfaitaires. Si leur production baisse, comme c'est le cas actuellement, elles n'ont plus avantage à acheter du pétrole à basse teneur en soufre : elles produisent la même quantité de pollution, si l'on peut dire, en raffinant moins de pétrole de moins bonne qualité.

● **LA BALANCE COMMERCIALE ITALIENNE** a enregistré en 1974 un déficit de 6 931 milliards de lires, le double de celui de 1973 (3 255 milliards). Les exportations ont augmenté de 52 %, pour atteindre 19 677 milliards de lires, et les importations de 64 %, s'élevant à 26 608 milliards. Le seul déficit pétrolier a été de 5 183 milliards de lires (1 lire = 0,006 F).

● **L'INDICE DU COUT DE LA VIE EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE** a augmenté de 6,1 % en janvier 1975 par rapport à janvier 1974. En décembre, l'augmentation annuelle était de 5,9 %. En janvier, en effet, l'indice des prix de détail a enregistré une forte hausse (+ 0,9 % par rapport à décembre) et s'est établi à 131,3 sur la base 100 en 1970.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	6 1/4	7 1/4	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/4	6 3/4	6	6 1/2	3 1/4	3 3/4
3 mois	7	7 1/2	5 5/8	6 1/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	5 7/8	6 3/8	5	5 1/2

RGIE

res des affaires étrangères des Neuf
à nouveau le dossier énergétique

« trio » et les autres

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONGRÈS ET COLLOQUES

RÉUNIS A GENÈVE

Les syndicats européens confirment leur volonté de rapprochement

Genève. — Les syndicats des vingt-sept pays européens viennent de faire un nouveau petit pas vers la coordination de l'action des salariés du Vieux Continent. Leurs cent cinquante-sept délégués, réunis à Genève le 28 février et le 1er mars, représentaient quarante-quatre organisations nationales affiliées à la Confédération internationale des syndicats libres, à la Fédération syndicale mondiale et à la Confédération mondiale du travail. Seule, Force ouvrière manquait à l'appel.

A l'ordre du jour, deux rapports sur l'humanisation des conditions de travail et les substances dangereuses, thème peu susceptible de susciter des divergences. Les conclusions et demandes des syndicats seront transmises au Bureau international du travail et aux autorités intéressées. Une autre rencontre a été décidée : l'important pour les syndicats est d'apprendre à travailler ensemble, alors que l'unité d'action se heurterait en ce moment à des divergences politiques majeures. Il ne pouvait d'ailleurs pas être question de la lutte contre le chômage ou du maintien du pouvoir d'achat. Pour les Soviétiques, il n'y a pas de problèmes de ce genre dans l'est de l'Europe.

De notre envoyée spéciale

Imaginer M. A. Chelepine, président du conseil central des syndicats soviétiques, en conversation avec M. H. Vetter, président de la centrale D.G.B. ouest-allemand, aurait naguère une véritable hardiesse. C'est pourtant le spectacle que, lors d'une courte interruption de séance, samedi ,a pu offrir la conférence de Genève. Certes, entre les deux super-grands du syndicalisme européen, les propos que traduisaient l'interprète ne s'écartaient pas des généralités de circonstance. Mais cela traduisait le nouveau climat des rapports entre « ténors » syndicaux « de l'Atlantique à l'Oural ».

Il a d'ailleurs fallu beaucoup de persévérance et le choix d'un sujet sans surprise pour organiser — et réussir — cette conférence, treize mois après la première réunion, qui s'était tenue à Genève le 19 janvier 1974. L'anticommunisme qui avait fait éclater en 1947 la jeune Fédération syndicale mondiale n'a pas totalement disparu, et les syndicats des pays communistes sont toujours soupçonnés de ne chercher qu'à s'infiltrer dans les organisations rebelles au marxisme.

Après les Scandinaves, les TUC *britanniques ont abandonné cette* prévention ; mais elle n'est pas effacée au D.G.B. et ailleurs. Force ouvrière, pour sa part, n'a pas cessé de dénoncer les dangers de l' « offensive communiste ». Les syndicats américains ont reproché au D.G.B. ses relations avec les syndicats de la République démocratique allemande ; et c'est afin de mener la contre-attaque que l'A.F.L.-C.I.O. a désigné — pour la représenter au B.I.T. — un représentant spécialisé de longue date dans l'action contre le communisme, M. Irving Brown. Ce porte-parole ne manque pas une occasion de dire que les communistes n'ont pas changé de but : arriver au pouvoir. « *Ceux d'aujourd'hui, plus intelligents, plus souples, cherchent à exploiter les désaccords entre les syndicats libres* » (1), dit-il, comparant les organisations dominées par les communistes au « *renard que l'on introduit dans le poulailler* ».

La nouvelle Confédération européenne syndicale, qui marque une tentative de rapprochement pour travailler ensemble, n'a pas encore réussi à embrayer sur les problèmes concrets. A quelques centaines de mètres de la colline où, flambant neuf, se dresse l'immense immeuble du B.I.T. M. Charles Levinson, « patron » de l'I.C.F. (Fédération internationale de la chimie, quatre millions de membres), est, pour sa part, sévère à l'égard de la nouvelle *centrale européenne, empêtrée* dans des débats internes et incapable d'engager une action sérieuse pour défendre les travailleurs contre l'emprise croissante des « multinationales ».

Au total, nombre de délégués présents à Genève, regardant tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, sont restés sur une prudente réserve.

Un bilan qui ne pouvait être que modeste

Le bilan de ces deux journées a en tout cas été modeste, tout en présentant aux yeux de ceux qui ne veulent rien précipiter, les avantages qu'a soulignés devant la presse M. Vetter : puisque la conférence n'était que consultative, c'est aux centrales nationales qu'il appartient de décider les modalités d'une seconde rencontre. S'il n'y avait pas eu d'unanimité là-dessus, le problème ne serait même pas posé. La façon dont s'est déroulée la rencontre a d'ores et déjà montré que des points d'accord sont possibles, au-delà des différences idéologiques.

Au cours des débats, une minorité a discrètement souhaité que les réunions ultérieures se tiennent à l'écart du BIT. L'an passé déjà les pays socialistes suggéraient la création d'une structure permanente, d'un comité de liaison sans attaches avec le BIT. Cela n'a pas été retenu : l'impulsion restera entre les mains des quatre représentants des travailleurs dans cette institution.

« *Nous ne voulons pas que les conférences* • *deviennent autonomes et concurrencent les organismes déjà existants* », a expliqué M. Vetter.

Pourquoi les objectifs de la prochaine réunion restent-ils vagues ? « *Il faut réfléchir au moyen de rendre les échanges plus efficaces* », a dit, par exemple, l'un des délégués C.F.D.T., M. Decaillon.

Le colloque de Genève n'en est pas moins une contribution à la détente.

Le cas de Force ouvrière, qui était absente (2), a fait l'objet d'une déclaration de M. Vetter à l'intention des journalistes : « *Je regrette que nos collègues de Force ouvrière soient absents. Nous avons toujours pensé à eux dans nos interventions, et je suis sûr qu'ils peuvent les approuver. Nous sommes convaincus que la contribution allemande a correspondu aux vues de Force ouvrière.* »

Le dirigeant allemand a également précisé que M. Séguy lui avait parlé de la candidature *cégétiste à la C.E.S.* « *Je ne peux préjuger*, a dit M. Vetter, *les modalités éventuelles relatives à cette adhésion. Il ne fait pas de doute qu'elle ne peut être admise que dans des conditions acceptables pour les autres membres de la confédération européenne.* »

M. Séguy est, lui, optimiste. Il aura, avant la fin de ce mois, une entrevue avec les dirigeants de la C.E.S. Pour lui, la coopération syndicale est en bonne voie sur tous les tableaux. « *Depuis la rencontre des dirigeants des centrales syndicales européennes en janvier 1974*, a-t-il dit avec enthousiasme, *la présente conférence constitue l'événement le plus considérable qu'ait connu le mouvement syndical européen au cours des deux dernières décennies.* »

JOANINE ROY.

(1) Interview donnée à la revue *Inter-Social* du 2 février 1975.

(2) La C.G.C. et la C.F.T.C., qui assistaient en observateurs à la conférence de janvier 1974, n'ont pas été invitées cette année.

EMPLOI

VINGT MILLE SUISSES MANIFESTENT CONTRE LE CHOMAGE

(De notre correspondant.)

Berne. — Signe des temps, plus de vingt mille personnes ont manifesté, samedi 1er mars, dans une trentaine de localités de Suisse pour protester contre la baisse des salaires et les nouveaux licenciements récemment annoncés. C'est la première fois depuis plus de vingt ans que l'Union syndicale suisse invitait les travailleurs à des manifestations revendicatives nationales.

Les différents orateurs sont allés jusqu'à remettre en cause la « *paix du travail* », qui a régi, ces dernières années, les rapports entre patrons et ouvriers. L'un des plus importants groupes horlogers du pays, Assuag, va, le 15 mars, réduire de 10 à 20 % les horaires de travail pour les quelque vingt mille personnes qu'il emploie.

J.-C. B.

AGRICULTURE

Pour être « reconnu » par le gouvernement

Le mouvement des exploitants (MODEF) décide de se transformer en syndicat

Les quelque cinq cents délégués au quatrième congrès du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), qui s'est tenu cette fin de semaine à Paris, ont approuvé la transformation de leur association en syndicat. Une commission des statuts a été créée, qui élaborera un projet de statuts pour la fin de l'été. Une assemblée générale ratifiera alors la nouvelle forme du Mouvement.

Dans l'esprit des dirigeants du MODEF, qui a été créé en 1959, cette modification des statuts fera tomber l'argumentation utilisée par les pouvoirs publics pour ne pas le recevoir aux tables de conférence : le MODEF ne peut être considéré comme représentatif de la paysannerie, car ce n'est pas un syndicat.

L'équipe dirigeante du mouvement, qui a été reconduite dans ses fonctions, a d'ailleurs lancé un appel à tous les agriculteurs « *que révoltent la politique agricole gouvernementale et l'attitude de la Fédération nationale des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.)*, car chaque exploitant familial « *a sa place au MODEF quelles que soient ses conceptions politiques, philosophiques ou religieuses* ».

Pour le reste, les congressistes, qui représentaient essentiellement les régions du sud de la Loire, ont adopté une série de « *revendications prioritaires* » : augmentation supplémentaire de 10 % des prix agricoles garantis ; blocage des coûts de production au niveau de décembre 1974 ; indexation des prix agricoles sur les prix des produits industriels.

Une dégradation considérable du revenu

Le MODEF estime en effet que l'inflation a provoqué une dégradation considérable du revenu des agriculteurs. Les 2,7 milliards de primes dégagés ces derniers jours par le gouvernement sont une « *aumône* » destinée à éviter les manifestations. « *Prenez cet argent, mais ne vous sentez pas obligés de dire merci, car ce n'est qu'une faible partie de ce que l'on vous a pris* », a déclaré M. Alfred Nègre, président du mouvement.

En fait, il s'agit pour le MODEF de « *résister* » à « *la mise en coupe réglée de l'agriculture avec l'accord du gouvernement par les grandes sociétés d'amont et d'aval* ».

Le MODEF souhaite, en outre, une révision des traités du Marché commun. Il entend s'opposer à l'élargissement de la C.E.E. aux pays méditerranéens, car cela mettrait en difficulté les producteurs de fruits et légumes nationaux.

IMMIGRATION

L'ÉMIGRATION DES JUIFS SOVIÉTIQUES AURAIT BAISSÉ DE 40 % EN 1974

Vingt mille juifs soviétiques ont quitté l'U.R.S.S. en 1974 au lieu de trente-cinq mille en 1973, soit une baisse de 40 %, selon l'agence Associated Press, qui précise que la Maison Blanche, le département d'Etat et le Congrès américains « sont d'accord sur ces chiffres ».

En janvier 1975, mois où le Kremlin a décidé de ne pas appliquer l'accord commercial avec les Etats-Unis en raison des pressions du Congrès pour une libéralisation de la politique soviétique d'émigration, mille deux cent cinquante juifs ont quitté l'U.R.S.S. Si ce chiffre se maintenait, seize mille juifs émigreraient en 1975.

FAITS ET CHIFFRES

Conflits et revendications

- A LA SOCIETE STEFI DE TERRENOIRE (LOIRE), l'arrivée de camions-remorques de gros tonnage, après que les ouvriers eurent quitté leur travail, vendredi 28 février, a jeté l'émoi. « *On vient déménager l'usine.* » Les salariés, alertés, sont revenus sur place pour cadenasser le lourd portail avec de grosses chaînes. Les salariés sortent d'un grève de vingt jours avec occupation de l'usine.
- ACCORD A LA S.N.P.A. — Le protocole proposé par la direction de l'usine de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) a été adopté, au cours d'une assemblée générale, par 287 voix contre 193. Il porte sur la réduction des horaires, les retraites, le reclassement des ouvriers inaptes au travail en poste et la compensation de la perte de prime de quart entraînée par le paiement mensuel des salaires.

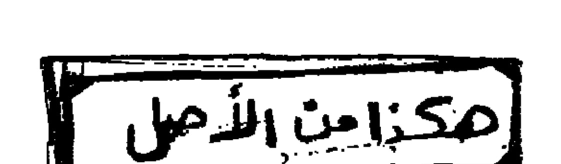
Logement

- LE COUT DES CHARGES DE CHAUFFAGE. — Environ trois cents habitants des cités H.L.M. de la ville nouvelle de Besançon-Planoise ont manifesté samedi 1er mars devant la chaufferie du groupe pour protester contre le coût des charges de chauffage qu'ils estiment trop élevé. Les manifestants estiment caduc le contrat fixant les tarifs qui leurs sont demandés parce qu' « *il n'est pas basé sur la consommation réelle, mais indexé sur des indices fixés par le comité professionnel du pétrole* ».

Questions monétaires

- LE COMITE DES DOUZE MINISTRES DE LA ZONE FRANC (1), qui se tient les 3 et 4 mars, à Lomé, est consacré au renforcement de la coopération entre les pays membres et à l'examen des conséquences de la crise pétrolière. A son arrivée dans la capitale togolaise, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie et des finances, a souligné que l'organisation monétaire internationale étant en train « *de se démolir... il nous faut prendre les mesures concrètes qui s'imposent pour faire face aux conséquences de l'évolution des prix, et aux problèmes de l'énergie et des matières premières* ».

(1) Cameroun, Congo, République Centrafricaine, Côte-d'Ivoire, France, Gabon, Haute-Volta, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

L'AVENIR DE LA C.I.I.

Les négociations avec Honeywell sont entrées dans une phase active

Quelle alliance internationale pour la Compagnie internationale pour l'informatique? A cette question fondamentale, le gouvernement français n'a toujours pas répondu. Depuis près de neuf mois, il hésite. Faut-il aller plus loin dans la voie de l'intégration avec Siemens et Philips au sein du groupement européen Unidata? S'entendre avec le groupe américain Honeywell? Tenter de concilier les deux points de vue? Officiellement rien n'est décidé. Certains signes laissent cependant penser que les négociations avec Honeywell ont sérieusement avancé.

M. Spencer, président de la compagnie américaine, et M. Spengler, « *patron* » de la division informatique Honeywell Information System, viennent de passer plusieurs jours à Paris.

Depuis quelques semaines une équipe de « *conseils en organisation* » étudie, à la demande d'Honeywell Bull, un plan de restructuration de l'entreprise dans l'hypothèse de son rapprochement avec la C.I.I. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires des Machines Bull (qui détient 34 % de Honeywell Bull) a décidé, le 27 février, la conversion des parts bénéficiaires en actions. Une procédure financière, jugée indispensable avant toute opération de restructuration.

Plusieurs schémas ont été étudiés, et ont fait l'objet de longues discussions entre la partie américaine et les pouvoirs publics français. L'un des derniers projets prévoirait une opération en trois temps :

● Constitution, sous l'égide de l'Etat, d'un holding qui achèterait 51 % de la Compagnie des Machines Bull ;

● Rachat, auprès d'Honeywell, de 17 % des actions Honeywell Bull — pour la somme de 50 millions de dollars — ce qui ferait passer de 34 à 51 % la part des capitaux français;

● Rapprochement entre Honeywell Bull et la C.I.I., certains pays pour la première, certaines fabrications (militaires) pour la seconde, pouvant être exclu du champ de l'accord.

L'idée de ramener Bull dans le giron français peut paraître *a priori* fort séduisante. Reste à savoir quelles en seraient les conséquences ? Tant chez Honeywell que du côté français, on feint de croire qu'une telle opération resterait compatible avec la poursuite d'Unidata. Pour l'une, c'est un premier pas vers quelque chose de plus vaste englobant Siemens et Philips. Pour les autres, c'est le moyen de renforcer la position de la C.I.I. face à ses partenaires européens jugés « trop envahissants ».

En Allemagne fédérale et aux Pays-Bas, on ne prise guère les tractations souterraines franco-américaines. Dans *le Monde* du 28 janvier 1974, M. Hans Matthoefer, ministre allemand de la recherche et de la technologie, déclarait : « *Les systèmes d'informatique d'Unidata et d'Honeywell présentent un éventail de produits incompatibles les uns avec les autres. Pour des livraisons croisées dans un cadre plus large, comme le prévoit l'accord entre les associés d'Unidata, il n'existe avec Honeywell pratiquement aucune possibilité technique.* (...) *On peut réfléchir à une coopération avec un partenaire américain, à l'alliance d'un grand groupe européen unique d'informatique avec un partenaire américain. Ce serait évidemment une solution. Mais, pour le moment, il n'en est pas question.* »

Un rapprochement avec Honeywell Bull se traduira donc sans doute par un changement de cap pour l'informatique française. Dans les milieux proches de la C.I.I., on se demande si le jeu en vaut vraiment la chandelle. Certes, les capitaux français seraient majoritaires dans une société H.B.-C.I.I. Mais cette dernière resterait intégrée au groupe américain dont elle représenterait moins de la moitié du secteur informatique. Sa technologie, la majeure partie de ses gammes d'ordinateurs seraient de conception Honeywell. Les équipes de chercheurs de la C.I.I. devraient abandonner les travaux qu'ils mènent depuis des années dans le cadre d'Unidata.

Enfin, d'aucuns se demandent s'il est bien raisonnable de s'amarrer à un groupe, jugé aux Etats-Unis en perte de vitesse (1) et qui risque un jour ou l'autre de se séparer de ses activités informatiques.

L'avenir de la C.I.I. pourrait être l'objet d'un débat au cours de la session parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui. Le groupe communiste a déposé un projet de loi visant à nationaliser purement et simplement Honeywell Bull et la C.I.I.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) D'après une étude menée par les services scientifiques de l'ambassade de France à Washington, Honeywell a besoin d'un apport d'argent frais de 70 millions de dollars. En outre, sa rentabilité dans le secteur informatique ne serait que de 1,9 %, contre 5 % pour son secteur « automatique ».

A L'ÉTRANGER

LE RECUL DE L'INFLATION SE CONFIRME AU JAPON

La hausse des prix de détail se ralentit au Japon : l'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 0,5 % en janvier. En un an (janvier 1975 comparé à janvier 1974) la hausse a été ramenée à 17,5 %. C'est la première fois depuis un an que la hausse annuelle tombe au-dessous de 20 %. Elle était encore de 21 % en décembre par rapport à décembre 1973.

Le bon résultat de janvier confirme celui de décembre (+ 0,4 % de hausse par rapport à novembre). La rupture du rythme de l'inflation est spectaculaire puisque les prix de détail augmentaient l'été dernier de plus de 1 % par mois (2 % en juillet, 1 % en août, 1,5 % en septembre, 2,2 % en octobre).

ERRATUM. — Dans certaines éditions du *Monde*, daté du 28 février, une ligne omise a rendu incompréhensible une phrase du deuxième article consacré à « La Norvège face au mirage du pétrole ». Nous rétablissons cette phrase : « Les négociations salariales n'ont pu se dérouler « au sommet » comme les années précédentes, mais seulement au coup par coup entraînant des majorations de salaires de 15 à 17 % au lieu de 11 à 12 % en 1972 et 1973. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

G.I.M.E.C.A.

GROUPEMENT DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

Société anonyme au capital de 10 000 000 de francs
Siège social : 13, avenue Hoche, Paris-8e - R.C. Paris 58 B 13 526

Emission au prix de 1 000 F chacune des 65 950 obligations de 1 000 F nominal

Jouissance : 23 mars 1975.
Intérêt annuel : 11,90 %, soit 119 F par obligation.
Taux de rendement actuariel brut : 11,80 %.
Amortissement : en dix ans au maximum à partir du 23 mars 1980.
— soit par tirages au sort annuels au pair.
— soit par rachats en bourse.
Premier amortissement : 23 mars 1981.
Durée totale de l'emprunt : quinze ans.
Objet de l'emprunt et garanties :
Le produit de l'emprunt est destiné à être réparti entre onze sociétés qui garantissent inconditionnellement le service sans solidarité entre elles, mais solidairement, dans la limite de leurs quotes-parts respectives, avec le GROUPEMENT DES INDUSTRIES MECANIQUES - GIMECA.
Clause « pari passu ».
Souscriptions reçues sans frais, à tous les guichets des établissements chargés du placement.
Il a été édité une note d'information, mise à la disposition du public, qui a reçu le visa n° 75-15 de la commission des opérations de Bourse le 4 février 1975.

(BALO du 3 mars 1975.)

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Le conseil d'administration du Crédit commercial de France, dans sa réunion du 26 février, a examiné les comptes de l'exercice 1974, qui font ressortir, après déduction de toutes charges, amortissements, provisions et impôts, un bénéfice de 35 679 593 F qui se compare aux 45 millions 017 540 F pour l'exercice 1973.

Ce bénéfice est obtenu :

— après application au bénéfice net d'une déduction de 5 842 009 F pour paiement du prélèvement fiscal exceptionnel imposé en 1974 par le plan de lutte contre l'inflation :

— après réalisation de plus-values de cessions nettes à long terme s'élevant à 4 302 454 F au lieu de 11 570 010 F en 1973 ;

— et après provision pour dépréciation du portefeuille-titres s'élevant à 12 039 506 F au lieu de 11 000 119 F en 1973.

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 1974 à 30 709 577 000 F et les dépôts de la clientèle à 9 milliards 789 000 000 de francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 30 avril 1975, l'attribution d'un dividende global de 24 113 669 F à répartir à raison de 7 F par action, plus un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de 3,50 F. Pour l'exercice 1973, le dividende global s'était élevé à 21 702 303 F soit 6,30 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,15 F.

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 février 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. Le total du bilan de la banque atteint 2 649 256 149,02 F contre 2 348 610 078,29 F au 31 décembre 1973. Le bénéfice net de l'exercice après tous amortissements, provisions, impôts et contribution exceptionnelle s'élève à 18 042 621,81 F contre 16 108 636,54 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 17 avril 1975, la distribution aux actionnaires d'un dividende de 11,50 F par action auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor, soit 5,75 F, soit au total 17,25 F contre 15 F pour l'exercice 1973.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 77 496 900 F.
Siège social : 40, avenue de New-York, Paris (16e).

AVIS AUX PORTEURS

des obligations convertibles 7 %, octobre 1970, de 500 F nominal
Echéance d'amortissement du 1er janvier 1975

Les porteurs d'obligations sont avisés que le deuxième tirage, effectué le 6 novembre 1974, pour l'amortissement de 4 187 obligations, a désigné les titres compris entre les numéros extrêmes 3 565 et 12 754.

Les obligations désignées par le présent tirage seront, après règlement du coupon d'intérêt afférent à l'exercice 1974, soit remboursées à 520 F, soit échangées jusqu'au 1er avril 1975, contre des actions à raison de deux actions un centième par obligation amortie, dans les sièges, succursales ou agences des établissements ci-après :
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Crédit Lyonnais ;
— Banque nationale de Paris ;
— Crédit industriel et commercial.

IMMOBANQUE

Le Conseil d'administration réuni le 27 février a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1974 au cours duquel vingt nouvelles opérations, représentant un montant H.T. de l'ordre de 83.000.000 F, ont été initiées, portant ainsi le volume H.T. des engagements avant amortissement à 569.000.000 F. Ces montants correspondent aux objectifs fixés par le Conseil et compatibles avec la réglementation concernant l'encadrement du crédit.

A la suite de l'achèvement et de l'acquisition en 1974 de vingt-huit immeubles, le patrimoine d'IMMOBANQUE comportait au 31 décembre 1974 soixante-dix-sept immeubles en exploitation. La croissance importante du patrimoine s'est traduite, en dépit du blocage des loyers au premier semestre, par une progression sensible des recettes locatives. En outre la politique appliquée depuis l'origine de couverture systématique des engagements par des fonds à long terme a évité que la rentabilité de la Société ne soit affectée par la hausse des taux. Ainsi, la marge brute d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice 1974 a dépassé 30.000.000 F, marquant une progression de près de 50 % par rapport à l'exercice 1973 :

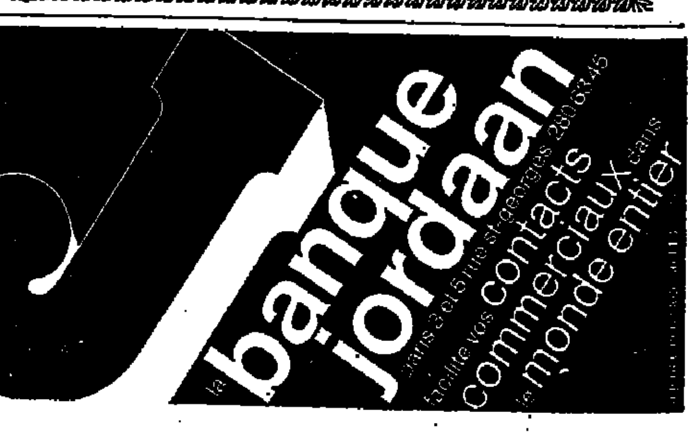
	1973	1974	%
Immobilisations nettes en exploitation	301.000.000	428.773.000	+ 42 %
Recettes locatives T.T.C.	54.280.000	75.445.000	+ 39 %
Marge brute d'autofinancement « cash-flow »	20.306.000	30.338.000	+ 49 %

Après déduction des frais généraux, des frais financiers et des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions dont notamment 4.464.834,89 F affectés à l'amortissement de l'ensemble des frais engagés à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire convertible de juin 1974 (80.002.000 F), le bénéfice de l'exercice s'établit à 11.719.460,96 F contre 10.380.164,86 F en 1973.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira le 17 avril la distribution d'un dividende par action de 12,50 F contre 11,10 F au titre de l'exercice 1973, cette distribution correspondant à 85,33 % du bénéfice net de l'exercice.

Les Sicav du Groupe Société Générale

Situation au 31 décembre 1974	Sogévar Une large diversification	Sogister Un portefeuille international	Soginco Un équilibre entre valeurs françaises et étrangères	Sogépargne Un placement obligations	Intercroissance Un choix de valeurs de croissance	Intersélection Une sélection de titres de premier plan	Convertimmo Un placement en valeurs immobilières et en obligations convertibles
Valeur liquidative (F)	241,43	305,87	93,06	231,26	116,90	108,96	107,64
Coupon global (F) date de paiement	16,56 (proposé)	18,53 (proposé)	5,84 (proposé)	20,75 (1.10.74)	6,76 (3.1.75)	5,95 (6.2.75)	6,55 (1.7.74)
Actif net total (MF)	508,4	654,1	161,3	1 422,0	126,5	98,1	154,3
France : - obligations classiques	36,21 %	24,30 %	21,80 %	69,90 %	34,61 %	30,79 %	17,55 %
- actions obligations convertibles et indexées	27,85 %	14,10 %	25,50 %	21,40 %	15,84 %	22,70 %	45,87 %
Etranger :	31,05 %	46,30 %	34,30 %	5,20 %	39,43 %	31,80 %	17,64 %
Liquidités et divers :	4,89 %	15,30 %	18,40 %	3,50 %	10,12 %	14,71 %	18,94 %







LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Le gonflement très rapide pèse sur le marché

Agefi. — Le secteur des crédits à moyen terme, qui s'engourdissait depuis quelques semaines, en parallèle à la reprise du marché des émissions à long terme, va retrouver une animation avec la syndication d'un prêt sur cinq ans prévu jusqu'à 6 300 millions de dollars pour l'E.D.F. Le Crédit lyonnais dirige l'opération, avec le concours de la B.N.P., de la Morgan Guaranty Trust et de la Société générale. Participent également : la Manufacturers Hanover Trust, la Toronto Dominion Bank, le Crédit suisse, la Commerzbank et le C.I.C. La commission demandée à l'emprunteur est de 1 1/4 de point au-dessus du taux du Libor. Le crédit est syndiqué sur la base dite du « meilleur effort », c'est-à-dire que les banques s'engagent à ne prendre que ce qu'elles auront effectivement placé ou voudront bien garder. Cette technique est de plus en plus généralisée pour les grands crédits internationaux. Par contre, la dégradation continue du dollar et le volume élevé des émissions antérieures ont donné un coup d'arrêt durant la semaine écoulée à l'activité du secteur à long terme de l'euromarché et ramené l'inquiétude dans l'esprit des eurobanquiers.

Le montant des emprunts internationaux nouveaux émis en février, qui a représenté l'équivalent de 607 millions de dollars contre seulement 125 millions en février 1974, montre l'ampleur de l'activité du marché primaire au cours des semaines écoulées.

Pour les deux seuls premiers mois de cette année, le volume cumulé des émissions originales s'est élevé à 1 212 millions de dollars contre 425 millions pendant la même période de l'année précédente. Ce flot nouveau ne pouvait manquer de se répercuter sur le marché, d'autant plus qu'une large part des transactions sont le fait des professionnels et non pas uniquement des investisseurs. Néanmoins, c'est, semble-t-il, la baisse de la devise américaine qui est venue cristalliser un malaise qui aurait autrement pu être surmonté, ne serait-ce précisément que du fait de l'absence de nombreux investisseurs aux liquidités abondantes. Les Suisses et les Belges, dont l'ampleur des capitaux disponibles demeure considérable, ont tendance à se détourner des euro-émissions libellées en dollars, les premiers étant d'autant plus sensibilisés que la chute de la devise américaine sur les marchés des changes affecte lourdement l'économie helvétique.

LONDRES

Après la très forte hausse de la semaine dernière, la progression du marché de Londres se poursuit à une cadence moins rapide. Les industrielles restent bien orientées, mais les pétroles sont hésitants. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 181 50 contre 181 75

VALEURS	CLOTURE 28/2	COURS 3/3
War Loan 3 1/2 %	25 ...	24 15/16
Beecham	214 1/2	212 1/2
British Petroleum	419 1/2	431 1/2
Shell	249 ...	253
Vickers	132 3/4	136 3/4
Imperial Chemical	228 ...	220 ...
Courtaulds	98 1/4	100 ...
De Beers	281 1/2	257 1/2
* Western Holdings	35 5/8	35 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	160	173
* West Driefontein	46 3/4	46 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	27 févr.	28 févr.
Valeurs françaises	117,1	116,8
Valeurs étrangères	122,8	123,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,6	68,4

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DU NORD. — Les résultats provisoires de l'exercice 1974 sont en augmentation, mais l'incertitude qui pèse sur le déroulement de certains programmes immobiliers (il s'agit du programme Olympiades de rénovation du treizième arrondissement à Paris et de la tour Apogée, dont la hauteur a été réduite de moitié par les pouvoirs publics), a conduit à constituer une importante provision pour risques. En conséquence, la distribution est réduite de 29 millions de francs environ à 16 millions de francs et le dividende net tombe de 2,20 F à 1,20 F.

CLUB MEDITERRANEE. — Dividende global de 4,05 F contre 3,57 F, en augmentation de 36 % du fait de l'attribution gratuite (1 pour 5) effectuée en 1974.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/2	3/3
1 dollar (en yens)	287 ..	286 38

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	9 7/8 %
Moyen terme	....	9 13/16 %

B. A. L. O.

Le BALO du 3 mars publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie bancaire. — Emission et cotation d'un emprunt obligataire d'un montant de 400 millions de francs, divisé en 400 000 obligations de 1 000 F, 11,80 %. Elles seront amortissables en cinq ans au maximum à partir du 21 mars 1982 par remboursement au pair ou par rachats en Bourse.

Groupement pour le financement des industries du papier, de la cellulose et des emballages dérivés « GIPACEM ». — Emission et cotation d'un emprunt d'un montant nominal de 190 millions de francs, représenté par 190 000 obligations de 1 000 F nominal, 11,90 %.

L'amortissement s'effectuera en huit années à partir du 9 mars 1979 : soit par remboursement au pair d'obligations désignées par le sort, soit par rachat en Bourse.

Groupement des industries mécaniques « GIMECA ». — Emission et cotation d'un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 65 950 000 F, divisé en 65 950 obligations de 1 000 F nominal, 11,90 %, amorties en dix ans au maximum à partir du 23 mars 1980, soit au moyen de tirages au sort annuels, soit par rachats en Bourse.

Groupement des industries agricoles alimentaires et de grande consommation « G.I.A.C. ». — Emission au pair de 19 000 actions de 100 F, jouissance 1er mars 1975.

Le capital est porté de 22 693 100 F à 24 593 100 F.

Société Bic. — Attribution gratuite et cotation de 300 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1974 (une pour cinq). Le capital a été porté de 150 millions de francs à 180 millions de francs.

La Rente foncière. — Attribution gratuite et cotation de 82 108 actions de 200 F, jouissance 1er janvier 1975 (une pour quatre). Le capital est porté de 65 686 400 F à 82 108 000 F.

Etablissements Gantois. — Attribution gratuite et cotation de 10 000 actions de 500 F, jouissance 1er janvier 1975 (une pour dix). Le capital est porté de 50 millions de francs à 55 millions de francs.

Marks and Spencer Ltd. — Insertion faite en vue de la cotation à la Bourse de Paris des 1 348 122 actions nouvelles créées à la suite du paiement optionnel du dividende intérimaire au titre de l'exercice clos au 31 mars 1975.

Le nombre de titres de nature à être ainsi négociés en Bourse de Paris comprend le nombre total des actions ordinaires actuellement négociables, soit 324 502 599 actions.

BOURSE DE PARIS — 28 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	1 241	France (La)	381	380	Séquanaise Banq.	246 10	240	Un. Imm. France	188	187
5 %	56 40	0 384	Préservatrice S.A.	308	308	SLIMINCO	148	140	Acier Investiss.	93 50	93 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	364 60	352	Financière Sofal	145 50	147	Vt. Hures à Paris	..	
— parts 1959	358 50	358 50	Finextel	115 10	115 50	Cofigi	111	
Ch. France 3 %	124	123	Fr. Cr. et B. (Cie)	77	76 20	Foccipa	105	
Abeille-I.G.A.R.D.	415	410	France-Bail	193 50	199	Gr. Fin. Constr.	110	
Abeille (Vie)	210	210	Hydro-Energie	0 50	51 50	Immindo	101	
A.G.F.	335	335	Immobanque	140	139 50	Imminvest	80	
Concorde	237 50	237	Immofice	113 50	113 50	Cie Lyon Imm.	98	
Epargne France	340	340	Interbail	134	135 50	Sagimo	105	
Fonc. T.I.A.R.D.	86	87	Locafinancière		118	UFIMEG	82	
Foncière (Vie)	...	257	Lyon-Alemand	131	133	U.G.I.M.O.	180	
France (I.A.R.D.)	...	389	Soc. Mars. Crédit	264	264	Union Habit.	121	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tour Eiffel	57 50	58 20				West Rand	26 50	26	Fructidor	131 89	126 10
			Astral	80	80	Alcan Alum.	93	90	Gestion Mobilière	171 03	163 27
						Cominco	115	120	Mondiale Invest.	169 96	162 15
Air-Industrie	67 50	67 60	Carbone-Lor.	96	96	Finoutremer	..	137	Oblisem	120 14	114 69
Applic. Mécan.	135	140	Cochery	37 40	36 ..	Minerais Resourc.	12 90	13 10	Optima	128 61	123 73
Arbel	172 60	172 60	Delalande S.A.	576	571 ..	Noranda	140 50	144 90	Sicavimmo	165 52	158 01
Ateliers G.S.P.	51 50	51 50	Finalens	d 31 30	31 30	Vieille Montagne	518	500	S. I. Est	323 71	309 03
Av. Dass.-Breguet	222	224	FIPP	45 50	46				Sogineo	107 75	102 86
Bernard-Moteurs	72	70 10	(Ly) Gerland	240	241 20	Am. Petrofina	138	137	Sogintar	349 10	333 94
B. S. L.	259 90	258	Gévelot	449	455	British Petroleum	42 30	42 90	Univalor	143 30	136 80
Cie des Compt.	169 50	170 50	Grande-Paroisse	95 50	98	Gulf Oil Canada	124 50	125	Valorem	136 74	130 54
C. M. P.	289 50	290	Huiles G. et dér.	103	103 50	Petrofina Canada	d 89	d 89			
Cape All. Europe	192 90	192 90	Labaz		482	Shell Tr. (port)	23 ..	24 65			

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	548	549 ..	549	554 50	585	Cie Gle Eaux	585	591	[illegible]	[illegible]
1080	C.N.E. 3 %	1079	1078	1078	1078	108	Electro-Méc.	104 20	103	[illegible]	[illegible]
						195	Eng. Matra	201	198	[illegible]	[illegible]
						158	E. J. Lefebvre	164	165	[illegible]	[illegible]
265	Afrique Occ.	264 80	265	262 50	259 70	63	Esso S.A.F.	68 10	69 3[illegible]	[illegible]	[illegible]
320	Air Liquide	319	318 50	316	310 20	160	Eurafrance	162	161	[illegible]	[illegible]
64	Als. Part. Ind	63 50	65	66	64 10	285	Europe N° 1	292 50	290 5[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
266	Talcs-Luz.	260	263	262	260	181	Gen. Electric	176 50	180 .	181 ..	178
280	T.R.T.	280 50	280	272	275	161	Gen. Motors	161 50	163 .	163 10	159 80
860	Tél. Electr.	863	856	853	847	26	Goldfields	25 85	25 75	25 85	25 60
625	Tél. Ericss.	606	610	610	619	50	★ Harm. Go.	49 60	49 35	48 50	49
74	Terres Roug.	90	88	87 90	89	240	Hoechst Aktl.	249	253 50	253 70	250 50
175	Thomson-Br.	173 .	175 50	175 80	176 50	22	Imp. Chem.	22 85	22 20	22 05	21 90
156	U.I.S.	157 50	156 80	156 80	154	115	Imperial Oil.	112 20	116 40	116 20	116

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
425	DuPont Nem.	421 50	423	420 .	418 .	27	Union Corp.	27 60	27 60	27 85	27 50
365	East. Kodak	358	360	368	355	168	U. Min. 1/10	168 50	171 ..	172 40	171
77	East Rand	75 50	78 80	73 40	74 50	285	West Drief.	278 10	274	273	269 .
230	Ericsson	227 50	237	238 50	232 40	126	West Deep.	124 50	121 50	122 .	123 .
320	Exxon Corp.	327 80	321 50	322	320	210	West Hold.	206 .	205	205	207
152	Ford Motor	146	C140	140 50	140	4	Zambia Cop.	3 95	3 90	3 90	3 80
165	Free State	162	161	161 80	164 20						

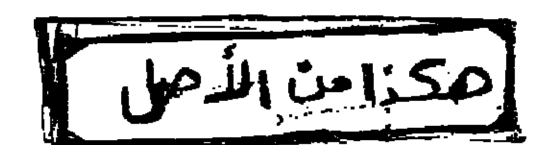
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 168	4 173	4 18
Canada ($ can. 1)	4 162	4 177	4 15
Allemagne (100 DM)	182 350	182 950	181 50
Belgique (100 fr.)	12 222	12 256	11 95
Danemark (100 krd.)	77 720	77 470	77
Espagne (100 pes.)	7 472	7 512	7 27
Grande-Bretagne (£ 1)	10 097	10 135	10 20
Italie (100 lires)	0 664	0 665	0 66
Norvège (100 krn.)	84 900	84 920	84 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 350	178 000	176 50
Portugal (100 esc.)	17 560	17 590	17 25
Suède (100 krs.)	106 850	107 320	106 ..
Suisse (100 fr.)	173 950	174 280	173 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 2
Or fin (kilo en barre)	24940	24800
Or fin (kilo en lingot)	24990	24990
Pièce française (20 fr.)	269 70	269 80
Pièce française (10 fr.)	188 .	187
Pièce suisse (20 fr.)	256 50	268 40
Union latine (20 fr.)	237 80	237 50
Souverain	244 50	245 80
Pièce de 20 dollars	1120	1125 20
Pièce de 10 dollars	563	562 60
Pièce de 5 dollars	428 50	431
Pièce de 50 pesos	1004	1007 50
Pièce de 10 florins	226 50	228 70



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LES MENACES DE RÉDUCTION D'HORAIRES ET DE LICENCIEMENTS

Les syndicats de Renault se concertent et vont saisir le premier ministre

Va-t-on vers l'épreuve de force à la régie Renault ? Après l'avertissement envoyé vendredi 28 février par la direction aux cent mille salariés de l'entreprise — leur annonçant des réductions d'horaires si le conflit du Mans n'est pas résorbé rapidement — et après la convocation pour licenciement éventuel d'un certain nombre de ces salariés, dont trois délégués du personnel de Billancourt, l'escalade s'est poursuivie au cours du week-end. Ce lundi matin 3 mars, à l'île Séguin, une certaine agitation régnait dans les ateliers.

En revanche, calme plat dans les locaux de la C.F.D.T. et surtout de la C.G.T., qui s'efforce visiblement de ne pas précipiter les choses, tout en préconisant « *une pression permanente* » pour le renforcement de l'unité syndicale et la poursuite des grèves de harcèlement. Après distribution massive de tracts, à l'entrée de l'usine, les deux syndicats ont tenu une réunion vers 10 heures : la C.G.T. a proposé à la C.F.D.T. d'organiser un meeting commun des professionnels à Billancourt, mardi matin, devant le nouveau siège de la direction, et d'envoyer le même jour, à l'hôtel Matignon, une délégation pour demander à M. Jacques Chirac, premier ministre, la levée des sanctions prévues par la direction de la régie.

Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise doit, d'autre part, avoir lieu mercredi pour examiner les « projets de licenciement ».

Aux revendications de meilleurs salaires et de classifications professionnelles plus équitables qu'ils formulaient depuis trois semaines, les ouvriers de la régie peuvent à présent en ajouter une nouvelle : la défense du droit de grève et la levée des sanctions frappant un certain nombre de salariés de l'île Seguin.

Quatre-vingts membres du personnel de la régie ont en effet reçu de la direction une lettre recommandée leur reprochant leur participation à la grève du 20 février qui, de 9 heures à 14 h. 30, avait touché l'atelier de finition des R 4 et R 6 à l'île Seguin.

« *Au cours de cette grève*, déclare la lettre, *la chaîne de montage mécanique de l'atelier 74-65 a été volontairement bloquée par un groupe de grévistes de 10 h. 45 à 11 h. 20, paralysant ainsi l'activité du département et enlevant toute possibilité au personnel non gréviste de travailler.* »

Il s'agit là, selon la direction, d'un « *acte illégal très grave* » qui pourrait entraîner des sanctions en conséquence. D'ores et déjà, dix-sept convocations ont été adressées à des salariés de l'île Seguin. Ils sont priés de se présenter ce lundi à 14 h. 30 à la direction « *pour un entretien relatif à une éventuelle décision de licenciement* ». Une convocation supplémentaire, celle-ci non motivée, était adressée à trois délégués du personnel, deux d'entre eux appartenant à la C.G.T. et le troisième à la C.F.D.T. (et non l'inverse, comme nous l'avions écrit tout d'abord, sur la foi d'informations fragmentaires en provenance de la C.G.T.). Il s'agit de MM. Amiot et Cuny (C.G.T.) et de M. Paul Palacio (C.F.D.T.) qui devaient se rendre en début d'après-midi à la direction du personnel.

Dimanche soir, les dirigeants du syndicat C.G.T. de Billancourt avaient regretté, à l'instar des délégués C.G.T. de l'ensemble de la Régie, réunis la veille au Mans, que « *M. Pierre Dreyfus, sous la pression de l'Elysée, tente d'appliquer chez Renault des méthodes utilisées il y a quelques semaines dans les usines Renault située en Espagne sous le régime franquiste* ». Ils dénonçaient « *la pratique des otages visant à désigner au hasard quelques travailleurs qu'on licencie, pour tenter de détourner les luttes revendicatives de leur véritable objectif, au moment où l'on parle de la réforme de l'entreprise, alors qu'il y a cinq jours la direction annonçait un lock-out sans avoir consulté le comité d'entreprise* ». Enfin, ils appelaient le personnel de toutes les usines à ajouter à sa plateforme revendicative le respect du droit de grève et la levée de toutes les sanctions.

Pourtant, les mêmes responsables syndicaux se prononçaient pour de nouvelles tentatives de négociations, ajoutant : « *Nous pensons que les dirigeants de la Régie opteront pour la voie de la sagesse. Puisqu'il faudra bien qu'ils négocient à un moment ou à un autre, le plus tôt sera le mieux.* »

Le tract cégétiste distribué à l'entrée des ateliers rappelle que depuis quinze jours, cent cinquante arrêts de travail ont eu lieu dans l'ensemble des entreprises Renault. M. Roger Sylvain, délégué C.G.T., se refusait, pour sa part, à toute déclaration. En revanche, à la C.F.D.T., on estimait qu'une action « vigoureuse » devait être organisée pour riposter à une « *nouvelle atteinte patronale au droit de grève* ». Des équipes d'ouvriers envisageaient notamment d'accompagner les personnes convoquées auprès de la direction. On s'attendait qu'à moins d'un revirement de dernière heure, la Régie mette à exécution, dès lundi soir, sa menace de fermer plusieurs ateliers des chaînes de montage, notamment à Bilancourt et à Flins.

JEAN BENOIT.

Au centre hospitalier de Melun

Le chef de service de gynécologie refuse de pratiquer trois interruptions de grossesse

De notre correspondant

Melun. — Dans la journée du samedi 1ᵉʳ mars, trois jeunes femmes de la région de Melun, munies de tous les certificats médicaux et attestations requis par la récente loi sur l'interruption de grossesse, se sont présentées au service de gynécologie du centre hospitalier de Melun en demandant à se faire avorter. Elles étaient accompagnées de plusieurs dizaines de personnes, dont des médecins et les responsables régionaux du Planning familial et du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.). Le docteur Lelièvre, médecin-chef du service de gynécologie de l'hôpital, refusa d'accueillir dans son service les trois femmes, précisant que, comme la loi ne lui en donne le droit, elle se refusait pour des raisons d'ordre personnel à pratiquer l'avortement. Elle aurait ajouté des considérants extrêmement péjoratifs concernant la plupart des femmes qui demandent à se faire avorter.

Devant ce refus, les trois femmes et les personnes qui les accompagnaient demandèrent à être reçues par les représentants de la direction de l'hôpital. Ceux-ci ont expliqué qu'il leur était difficile de s'opposer à l'avis du chef de service.

Une « table ronde » aura lieu mercredi, à Melun, pour tenter de trouver une solution technique à ce problème. Elle réunira des représentants du conseil d'administration de l'hôpital et des médecins parmi ceux qui ont accompagné les trois requérantes. Ceux-ci souhaitent que puissent être ainsi déterminées effectivement les conditions pratiques dans lesquelles un centre hospitalier pourra accueillir des personnes désireuses de se faire avorter, lorsque le chef du service de gynécologie s'y refusera personnellement.

Pour sa part, le docteur Lelièvre devait tenir une conférence de presse ce lundi 3 mars, à midi.

● *A Boulogne-sur-Mer*, au cours d'une réunion du Centre démocrate, le docteur Frédéric Debusschère, chirurgien, président du Rassemblement d'action civique et sociale de cette ville, a déclaré, à propos de l'application de la loi sur l'interruption de la grossesse : « *Je ne vois pas comment cela va se passer. Dans les trois établissements privés de Boulogne, personne ne veut pratiquer l'avortement. A l'hôpital de cette ville, chirurgiens, gynécologues et obstétriciens se sont réunis il y a quelques jours. Aucun d'entre eux n'a voulu prendre la décision de faire des avortements selon la loi. Nous, médecins, dans le serment que nous avons prêté, nous nous sommes engagés à défendre la vie dès sa conception.* » — (*Corresp.*)

● *Mme Veil aux Antilles.* — Le ministre de la santé est arrivée dimanche 2 mars à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Durant une semaine, Mme Veil demeurera aux Antilles, où elle compte prendre des contacts personnels et se rendre compte par elle-même des problèmes spécifiques de santé que posent les départements d'outre-mer.

● *La couturière Madeleine Vionnet* vient de mourir. Elle avait quatre-vingt-dix-neuf ans. Elle avait fondé une des maisons de couture les plus connues du monde et a contribué puissamment à l'essor de la haute couture parisienne entre les deux guerres.

SELON DES ÉTUDES EN COURS DANS LES ÉTATS-MAJORS

Le prêt du soldat pourrait être doublé prochainement

Le ministère de la défense a l'intention de doubler la solde des appelés dans les trois armées. Selon les études en cours, la solde de l'homme du rang passerait, à compter du 1ᵉʳ avril prochain, de 75 F à 150 F par mois, et les soldes des appelés gradés seraient réaménagées dans la même proportion.

En juillet 1974, le prêt du soldat avait été porté à 2 F par jour, et le projet de budget de la défense pour 1975, avait prévu de le porter à 2,40 F à compter de juillet 1975. Un conseil de défense, présidé le 10 octobre dernier par le chef de l'Etat, avait décidé d'augmenter ce prêt par anticipation : 2,50 F dès le 1ᵉʳ janvier 1975. Le Parlement avait adopté cette mesure.

La modicité de ce prêt a été dénoncée à plusieurs reprises par les chefs militaires, par les rapporteurs du budget militaire à l'Assemblée et au Sénat, et par les syndicats et les mouvements de jeunes, représentés à la commission Armées-Jeunesse. Mais la priorité donnée aux dépenses d'armements nucléaires ou classiques ont longtemps contraint les ministres de la défense de la Vᵉ République à comprimer les crédits de fonctionnement.

Aujourd'hui, les dépenses de fonctionnement (titre 3 de la loi de finances en France) l'emportent désormais de beaucoup sur les investissements et les crédits d'équipement.

5 francs par jour

Les états-majors ont reçu la directive de dégager les sommes nécessaires pour que, dès le mois prochain, le prêt de base de l'homme du rang puisse doubler, passant de 2,50 F à 5 F par jour. Des trois armées, l'armée de terre est celle qui incorpore chaque année le plus grand nombre d'appelés. Le doublement du prêt représenterait pour elle une charge maximum. Pour cette raison — l'ensemble du budget de la défense en 1975 devant rester ce qu'il est actuellement, — il est vraisemblable que la marine et l'aviation seront invitées à mettre une partie de leurs crédits à la disposition de l'armée de terre.

Au ministère de la défense, on laisse entendre que si l'éventualité d'un doublement de la solde est bien retenue comme une première étape parmi toutes les hypothèses envisagées, les discussions continuent avec le ministère des finances sur les modalités de financement. En particulier, le doublement du prêt devrait être suivi par d'autres mesures sur l'amélioration de la condition matérielle du contingent et les dépenses jugées nécessaires peuvent difficilement être dégagées par une simple redistribution des crédits au sein du budget de la défense.

Jusqu'à présent, en effet, l'accroissement indispensable des dépenses de fonctionnement dans les armées n'a pu être compensé que par « une manipulation interne » du budget conduisant à l'affectation d'une partie des crédits d'équipement à des dépenses supplémentaires de fonctionnement. Une telle politique financière risque de compromettre à terme les efforts de modernisation des matériels.

C'est ce qui explique les difficultés actuelles des services du ministère, qui préparent déjà le projet de budget militaire pour 1976. A moins d'une augmentation sensible, qui semble improbable, de l'ensemble des crédits militaires, il apparaît d'ores et déjà opportun de prévoir une baisse importante des crédits d'investissements et d'équipement militaires.

JACQUES ISNARD.

Le numéro du « Monde » daté 2-3 mars 1975 a été tiré à 523 490 exemplaires.